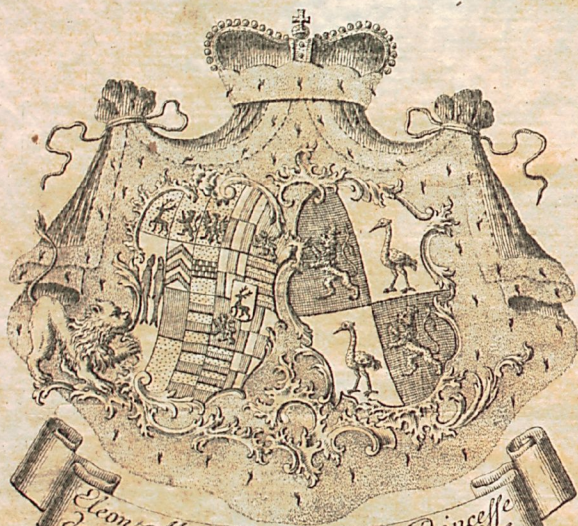


AB

B4500



Eleon. Maximil. Christine Princesse
de Stolberg née Comtesse de Reuss J.

Wangoo



HISTOIRE

DU REGNE DE

LOUIS XIII.

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

TOME TROISIÈME.

SECONDE PARTIE.

*Nouvelle Edition revue, corrigée & augmentée
sur l'Exemplaire de l'Auteur.*



A AMSTERDAM,

Chez ZACHARIE CHATELAIN & FILS.

M. D. CCLII.

SECOND EDITION

SOMMAIRE DES DEUX LIVRES

Contenus dans la Seconde Partie de
ce III. Volume.

Sommaire du XIV. Livre.



*Ort d'Anne de Dannemark
Reine de la Grande Bretagne.
Mort de l'Empereur Mat-
thias. Sentimens de la Cour
de France au regard du Suc-
cesseur à Matthias. Ferdinand tâche inu-
tilement d'appaiser les troubles de Bohême.
La Silesie, la Moravie, & l'Autriche
refusent de reconnoître Ferdinand. Diète
indiquée à Francfort pour l'élection d'un
Empereur. Artifices de la Cour de Ma-
drid pour empêcher que le Roi d'Angle-
terre n'appuie les Etats de Bohême. Op-
position des Etats de Bohême à ce que
Ferdinand soit reçu à la Diète comme
leur Roi légitime. Les Etats de Bohême
protestent contre l'admission de Ferdinand
au nombre des Electeurs. Election &
couronnement de l'Empereur Ferdinand
II. Frédéric Comte Palatin est élu Roi
de Bohême. Differens écrits pour &*

* 2

con-

contre l'élection du nouveau Roi de Bohême. Justice du droit de Frédéric Electeur Palatin au Roiaume de Bohême. Nullité des moiens allegués par l'Empereur Ferdinand II. Bethlem Gabor enleve la Hongrie à l'Empereur. Sigismond Roi de Pologne envoie fort à propos du secours à l'Empereur en Hongrie. Le Roi de France tire le Prince de Condé de sa prison de Vincennes. Déclaration du Roi en faveur du Prince de Condé. La Reine Mere plus mécontente refuse d'aller à la Cour. Assemblée générale des Eglises Reformées à Loudun. Jugement que porte du Plessis-Mornai sur la conduite de l'Assemblée de Loudun. Le Roi ordonne à l'Assemblée de Loudun de se separer. Les Espagnols gagnent le Duc de Luines. Cause véritable des guerres de Religion en France. L'Electeur Palatin semble hésiter sur l'acceptation de la Couronne de Bohême. Les Conseillers de Frédéric l'exhortent à prendre la Couronne de Bohême. L'Electrice Palatine Douairiere tâche de dissuader son fils. Le Roi d'Angleterre & plusieurs Princes de l'Empire conseillent à Frédéric de refuser la Couronne de Bohême. Frédéric l'accepte. Le nouveau Roi va en Bohême. Couronnement de Frédéric & d'Elizabeth son épouse. Déclaration ou Manifeste de Frédéric.

Frédéric sur ce qu'il avoit accepté la Couronne de Bohême. Les Princes de l'Union Protestante s'assemblent à Nuremberg, & ceux de la Ligue Catholique à Wirtzburg. L'Electeur de Saxe se déclare pour l'Empereur. L'Empereur envoie demander du secours au Roi de France. Lettre du Maréchal de Bouillon au Roi sur l'Ambassade envoyé par l'Empereur. Avis differens dans le Conseil de France sur les affaires d'Allemagne. Création d'un grand nombre de Chevaliers des Ordres du Roi. Vuës secretes des Ministres du Pape & du Roi d'Espagne en France. Le Roi réitere ses ordres pour la séparation de l'Assemblée de Loudun. Remontrances du Parlement de Paris au Roi à l'occasion d'un Edit pecuniaire. On travaille à l'accommodement de l'affaire de l'Assemblée de Loudun. Cette Assemblée se sépare. Avis du President Jeannin sur les affaires d'Allemagne. Le Roi envoie une grande Ambassade en Allemagne. Mécontentement de la Reine Mere, de quelques Princes & de plusieurs grands Seigneurs. Le Roi fait diverses tentatives pour engager Marie de Médicis à venir auprès de lui. Luines tâche de ramener les Ducs de Mayenne & d'Epemon. Le Comte & la Comtesse de Soissons, le Duc

*Duc de Vendôme & plusieurs autres Seigneurs se retirent de la Cour. Revolution à la Cour d'Espagne. Le Duc d'Os-
sone pense à se faire Roi de Naples.
Les incertitudes du Conseil de France
sont cause que le Duc d'Ossone se desiste
de son entreprise. Le Cardinal de Bor-
gia est fait Viceroi de Naples à la place
du Duc d'Ossone.*

Sommaire du XV. Livre.

F*Orces du parti de la Reine Mere. Le
Roi envoie des Commissaires pour
traiter avec la Reine Mere. Bellegarde
Grand Ecuier & le Maréchal de Brissac
sont reçus Ducs & Pairs. Lettre de Ben-
tivoglio Nonce du Pape à la Reine Mere,
Richelieu Evêque de Luçon empêche que
la Reine Mere ne suive les bons avis que
les Seigneurs de son parti lui donnent.
Le Prince de Condé donne un avis saui-
taire au Roi. Le Roi va en Normandie.
Lettre de Marie de Médicis au Roi son
fils. Le Roi prend la resolution de mar-
cher vers l'Anjou. Déclaration du Roi
sur la prise d'armes contre la Reine Me-
re & contre les mécontents. Le Roi serend
maître du Pont de Cé. Traité entre le
Roi & la Reine sa Mere. Entrevüe
du*

du Roi & de la Reine sa Mere à Bris-
 sac. Le Duc d'Epemon est le premier à
 poser les armes. Le Roi va en Guienne.
 Manifeste de l'Empereur contre la nou-
 veau Roi de Bobême. Fautes de Frédéric
 Roi de Bobême. L'Elesteur de Saxe se
 déclare hautement pour l'Empereur. As-
 semblée des Princes d'Allemagne du par-
 ti de l'Empereur à Mulhausen en Turin-
 ge. Déclaration de l'Empereur contre
 le Roi de Bobême. Les Princes de l'U-
 nion Protestante s'assemblent à Ulm pour
 conferer avec les Ambassadeurs de Fran-
 ce. Traité d'Ulm entre les Princes de la
 Ligue Catholique & ceux de l'Union
 Protestante. Les Ambassadeurs de Fran-
 ce vont trouver l'Empereur à Vienne.
 Bethlem Gabor se fait déclarer Roi de
 Hongrie. Reduction entière de l'Autri-
 che à l'obéissance de l'Empereur. L'E-
 lesteur de Saxe & le Duc de Bavière
 acceptent la commission d'exécuter le Ban
 Impérial contre les Bobémiens. Le Roi
 de France prend la resolution d'aller dans
 le Bearn. La Souveraineté de Bearn est
 depouillée de ses privilèges & de sa li-
 berté. Les Réformés convoquent une As-
 semblée générale à la Rochelle. Lettre
 de M. du Plessis-Mornai au Duc de
 Monbazon. Deux réponses, l'une véri-
 table & l'autre feinte du Duc de Mon-
 bazon

8 SOMMAIRE DU XV. LIV.

bazon à la Lettre précédente. Irruption du Marquis Spinola dans le Palatinat. Jacques Roi d'Angleterre se plaint de l'irruption dans le Palatinat. Raisons de la conduite de Jacques Roi d'Angleterre dans l'affaire de Bohême & du Palatinat. Progrès de l'Electeur de Saxe dans la Lusace, & pertes de l'Empereur en Hongrie. Défaite entière du Roi de Bohême par le Duc de Bavière. Fuite du Roi de Bohême. Reduction de la Bohême à l'obéissance de l'Empereur. Memoire envoyé par les Ambassadeurs de France au Roi leur maître sur les affaires d'Allemagne après la bataille de Prague. Longue & inutile Négociation des Ambassadeurs de France avec Bethlem Gabor. Mouvements excités dans la Valteline par les artifices du Duc de Feria Gouverneur de Milan. Voiage du Maréchal de Lesdiguières en Piémont à l'occasion des mouvements de la Valteline. Bassompierre est envoyé Ambassadeur Extraordinaire en Espagne pour l'affaire de la Valteline.

HIS.



HISTOIRE

DU REGNE

DE

LOUIS XIII.

Roi de France & de Navarre.

LIVRE XIV.



Amais le peuple ignorant & ^{Mort} credule ne fit présager à une d'Anne Comète des événemens plus ^{de Danne-} grands, ni plus divers, qu'à ^{mark Rei-} celle qui parut vers la fin de ^{ne de la} l'année dernière. Chaque nation crut que ^{Gr: nde} ce phénomène étoit fait tout exprès pour ^{Bretagne} elle. Quand Marie de Médicis se fut échappée de Blois, on s'imagina en France que la Comète étoit un avertissement de la guerre civile, dont le Roiaume sembloit menacé. Les Arminiens de Hollande, qui devoient se mettre au - dessus des opinions populaires, y donnèrent comme les autres en cette rencontre.

Tom. III. Part. II.

A

Les

1619. Les bonnes gens se mirent dans l'esprit que la nouvelle étoile, étoit l'avantcou-
 rière de la mort funeste de l'illustre Barne-
 velt, & du mauvais succès de leur affaire
 dans le Synode tenu à Dordrecht. Il y
 eut des Anglois qui regarderent la Comé-
 te comme un présage de la perte qu'ils
 firent au commencement du mois de Mars.
 Anne de Dannemark épouse de Jacques I.
 Roi de la Grande Bretagne mourut alors.
 La réputation de cette Princesse paroît
 assez équivoque. Les uns n'en disent ni
 bien ni mal. D'autres louent sa piété, sa
 douceur, sa prudence, sa vertu. Il se
 trouve des Historiens qui nous la represen-
 tent impérieuse, gagnée par les Espagnols,
 imbuë des maximes d'Italie, & du moins
 fort disposée à embrasser la Communion
 du Pape; si tant est qu'elle n'eût pas
 renoncé secrètement à la Religion Pro-
 testante. Les Gazettes Françoises de ce
 temps-là publièrent sans façon qu'Anne
 sortit de ce monde avec une ame toute Chré-
 tienne & toute Catholique. Jacques lui fit
 des obsèques magnifiques. L'attachement
 extraordinaire que ce Prince eut à ses Fa-
 voris dont Anne se plaignit toujours, n'em-
 pêcha pas sa Majesté Britannique d'avoir
 des égards & des ménagemens pour la Rei-
 ne son épouse.

Mort de
 l'Empe-
 reur Ma-
 thias.

Si les Comètes n'étoient pas dans le
 sentiment des gens sages & éclairés, des
 choses purement naturelles, qui n'ont au-
 cun rapport aux événemens d'ici bas, je
 dirois que les Allemands furent mieux fon-
 dés que les autres, à prendre la Comète
 de

de l'année précédente, pour un présage 1619.
des malheurs & des guerres dont leur nation fut affligée. La Bohême avoit déjà pris les armes pour se défendre contre les troupes de l'Empereur. Prévenus que le Comte de Buquôï venoit dans leur pays, comme le fameux sanguinaire Duc d'Albe alla autrefois dans les Pays-Bas, les Bohémiens tâchent d'entraîner les peuples voisins, mécontents de ce qu'on leur destine pour maître Ferdinand Archiduc de Gratz, déjà proclamé successeur de Matthias aux Roiaumes de Hongrie & de Bohême. La mort de cet Empereur arrivée le 20. Mars, fit craindre une révolution générale dans l'Empire & ailleurs. Matthias avoit travaillé dès sa première jeunesse à s'agrandir aux dépens de ses plus proches parens. La possession de l'Empire, & des Etats que son grand-pere obtint, ne le rendit pas plus heureux. Il passa les dernières années de sa vie accablé de chagrins & de maladies.

Quelque médiocre que fût le mérite de Matthias, il mourut dans une certaine conjoncture qui fit regretter sa perte. On craignoit que la vaste & profonde ambition de Ferdinand son cousin, ne causât de trop grandes divisions en Allemagne. Ferdinand s'efforçoit de la cacher : mais elle se monroit malgré lui par plusieurs endroits. Il n'étoit point tellement impénétrable, qu'on ne reconnût fort bien que son naturel le portoit à suivre plutôt les maximes de Philippe II. Roi d'Espagne, que les exemples de modération & d'équité.

1619.

que l'Empereur Maximilien II. laissa dans sa famille. On appréhendoit encore que les intrigues des Princes qui s'étoient mis en tête d'abaissier la Maison d'Autriche, & de profiter de l'occasion de lui enlever l'Empire & les Roiaumes qu'elle regardoit comme héréditaires depuis long-temps, n'allumassent une guerre longue & sanglante, quand même il arriveroit que Ferdinand vint à bout de se faire élire Empereur. La République de Venise, Charles Emmanuel Duc de Savoie, & les Etats Généraux des Provinces-Unies, concouroient dans le même dessein de s'opposer aux projets & à l'agrandissement de la Monarchie d'Espagne. Ces trois Puissances entretenoient une étroite correspondance avec les Princes de l'Union Protestante en Allemagne. Tous ensemble souhaitent avec la même ardeur que la Couronne Impériale sorte de la Maison d'Autriche, & que ses Etats soient démembrés. On ne doutoit pas que les Vénitiens & le Savoïard, n'eussent aussi bien que les Etats des Provinces-Unies, de grandes intelligences avec les mécontents de Bohême, & que les deux Républiques ne leur promissent du secours. Tant d'intérêts différens, tant d'intrigues formées avec soin depuis long-temps, firent craindre les suites de la mort d'un Empereur, qui dans une autre occasion n'auroit point été regretté.

Senti-
mens de
la Cour
de France
au regard

En vain, le Sénat de Venise & le Duc de Savoie tentent de faire entrer la Cour de France dans leurs projets. Le Pape & le

le Roi d'Espagne avoient habilement pris
 les devants. Peu de temps après la mort ^{1619.}
 de l'Empereur, Louis déclare nettement ^{du succes-}
 au Prince de Piémont & à l'Ambassadeur ^{leur}
 de Venise, qu'il ne fera aucune Ligue ^{qu'on}
 contre la Maison d'Autriche, & qu'il se ^{doit}
 tiendra toujours en état de se rendre l'ar- ^{donner à}
 bitre des differends que les autres Souve- ^{Matthias.}
 rains pourront avoir entr'eux. Il n'y a que
 les Princes de la Maison d'Autriche, disoit
 le Roi Très-Chrétien, qui soient capables
 de porter avec dignité la Couronne Impériale,
 de soutenir la Majesté de l'Empire, & de le ^{Vittorio}
 défendre contre les Infideles. Ces raisons ^{Siri Me-}
 m'engagent à sacrifier mes intérêts particu- ^{morie re-}
 liers à ceux de la Chrétienté. Bien loin de ^{condite.}
 m'opposer aux justes prétentions de Ferdi- ^{Tom. V.}
 nand, je les favoriserai autant qu'il me sera ^{pag. 6. 67}
 possible. Les sages de Venise furent extrê- ^{21. & 26.}
 mement surpris de ce que le Favori & les ^{Lutere di}
 vieux Ministres d'un jeune Roi, souffroient ^{Bentivo-}
 qu'il se laissât éblouir de la sorte par les ^{glia.}
 faux raisonnemens de la Cour de Rome,
 dont les Ministres étoient les Agens & les
 sollicitateurs de celle de Madrid. La Hon-
 grie, disoit-on dans le Sénat de Venise,
 s'est mieux défenduë contre les Turcs, avant
 que la Maison d'Autriche se fût emparée de
 ce Roiaume. Pourquoi le Duc de Bavière,
 ou tout autre Prince élu Empereur, n'au-
 ront-ils pas soin d'empêcher que les Infide-
 les ne forcent la seule barriere qui les sépare
 de l'Allemagne? Les Princes de l'Empire
 enverront plus volontiers du secours en Hon-
 grie, quand elle n'appartiendra plus à un Roi
 aussi formidable aux Chrétiens que le Turc.

1619. *Est-il de l'intérêt de la Couronne de France que l'Empereur soit si puissant ? Moins il aura de force, plus il sera dans la nécessité de s'unir avec elle afin de maintenir son crédit & son autorité en Allemagne.*

Le Favori & les Ministres de Louïs voioient aussi bien que les Senateurs de Venise, le foible des raisons que sa Majesté alleguoit. Mais la France paroissoit agitée de tant de factions différentes, que Luines & les Ministres ne croioient pas que la prudence permît au Roi d'entrer trop avant dans les affaires du dehors. On craignit que les Espagnols irrités des liaisons que sa Majesté prendroit contre eux, n'appuassent Marie de Médicis & les Seigneurs malcontents. Peut-être que le Favori prêtoit déjà l'oreille aux grandes promesses que les Archiducs des Pays-Bas lui firent de donner à son frere Cadenet la riche héritière de la Maison d'Ailli de Pequigni en Picardie, qu'ils avoient à leur disposition. Que fait-on encore si certains Ministres de Louïs n'étoient pas gagnés par les pistoles que la Cour de Madrid répandoit assez libéralement & fort à propos. Quoiqu'il en soit, si Louïs XIII. parut en cette occasion être un politique moins habile & moins raffiné que son fils, le jeune Prince témoigna du moins plus de religion & de justice que Louïs XIV. dans un âge beaucoup plus avancé. L'auriez-vous jamais pensé, puissant Roi, qui vous faisiez un mérite de sacrifier vos intérêts au bien général de la Chrétienté, en conservant l'Empire dans la Maison d'Autriche;

che ; l'auriez-vous pensé , que vôtre fils attendroit avec impatience la nouvelle des avantages que les Turcs sembloient devoir remporter sur les Chrétiens, afin d'enlever la Couronne Impériale aux descendants de Ferdinand II., à qui vous disiez qu'on la devoit donner , comme à celui dont la Maison étoit la plus capable de s'opposer aux efforts continuels des Infideles ? Tout change d'une étrange manière avec le temps. Louis XIII. crut autrefois que la nécessité de conserver une barrière entre les Turcs & l'Allemagne, étoit une raison pressante de laisser l'Empire dans la Maison d'Autriche : Et nous avons vu de nos jours que ceux qui vouloient l'enlever à Ferdinand en ont assuré la succession à sa postérité ; afin que l'Allemagne fût plus capable de s'opposer aux vastes & injustes projets de Louis XIV.

En attendant le succès des brigues du Pape, des Ministres du Roi d'Espagne, & des partisans de la Maison d'Autriche, afin de mettre Ferdinand sur le thrône Impérial, ce Prince tâche d'appaiser les troubles de Bohême, & de s'y faire reconnoître pour Roi légitime, en conséquence de son couronnement avant la mort de l'Empereur Matthias. Dans la vue de prévenir le monde en sa faveur, Ferdinand commande premièrement au Comte de Buquoy & à tous les Officiers Généraux des troupes de la Maison d'Autriche en Bohême, de suspendre les actes d'hostilité jusques à nouvel ordre. Il écrit aux Etats & aux principaux Officiers du Roiaume de

1619.

Ferdinand tâche inutilement d'appaiser les troubles de Bohême.

Mémoires
de Louis
Juliane
pag. 132.
1331

A 4.

Bohé-

1619. Bohême, que la couronne lui étant dévou-
 luë par la mort de l'Empereur, il pense à
 procurer une paix solide à ses nouveaux
 Sujets. *Pour parvenir au but que je me pro-*
pse, ajoutoit Ferdinand, je croi que les an-
ciens Officiers & tous ceux qui ont servi sous
mon prédécesseur, doivent demeurer dans leurs
emplois, jusques à une plus ample délibération.
Je tiendrai ce que j'ai promis à mon couron-
nement, d'envoier dans un mois au Burgrave
la confirmation de tous les privilèges de Bohé-
me. Au lieu de répondre à la Lettre de
Ferdinand, les Etats en font mettre deux
copies entre les mains du Duc de Saxe,
& du Comte Palatin du Rhin Vicaires de
l'Empire durant la vacance. Les Bohé-
miens se plaignoient aux deux Electeurs,
de ce que le premier acte du prétendu
regne de Ferdinand, c'étoit de remettre
en place les Officiers dont la mauvaïse ad-
ministration causoit les troubles du Roiau-
me. Cela nous déclare assez nettement,
disoient les Etats, que bien loin de rétablir
la paix, on veut se servir encore des gens
qui cherchent la ruine de la patrie & l'abolition
du libre exercice de la Religion Evange-
lique.

Dans le dessein d'ôter aux Bohémiens
 le prétexte le plus plausible de l'exclure,
 Ferdinand ne manque pas d'envoier au
 plutôt une ample & exacte confirmation
 de tous les privilèges accordés par les
 Rois précédens. Il promettoit encore de
 maintenir de bonne foi les Edits publiés
 en 1601. & 1610. en faveur du libre exer-
 cice de la Religion Réformée, & les Trai-
 tés

1619.

tés faits entre les Catholiques & les Evangeliques. *La Bulle*, pour m'exprimer, à la maniere du pais, est si précise & si bien concertée, qu'elle semble devoir dissiper les ombrages & les soupçons qui ont causé la division dans le Roiaume. Mais le Comte de Thurn & plusieurs autres, déterminés à pousser les choses aux dernières extrémités, firent enforte que les Etats ne voulurent entendre parler d'aucune réconciliation avec Ferdinand. On ne répond ni à la Lettre envoyée conjointement avec la Bulle de confirmation, ni à une troisième écrite pour inviter les Etats à députer quelques gens, auxquels il offre un saufconduit, afin de traiter avec lui à Vienne des moïens d'appaïser les troubles de Bohême. Le Comte de Thurn & les Seigneurs du même parti, secondés par Mansfelt & par les Emissaires de certains Princes qui aspiroient à une Couronne qui ne leur paroïsoit pas fort assurée sur la tête de Ferdinand, representent vivement aux Etats, que la prudence ne leur permet pas de se fier aux promesses de Ferdinand. *Il vous parle de paix*, leur disoit-on : *Et cependant il donne des ordres secrets au Comte de Buquoi de vous faire tout le mal imaginable. On continuë de lever contre vous des soldats en Italie, dans les Pais-Bas Espagnols, & en Allemagne. Ferdinand vous envoie la confirmation des priviliges du Roiaume d'une maniere aussi ample que vous pouvez souhaiter. Cela vous en imposeroit, si vous n'aviez pas un traité fait entre les Archiducs, qui porte la prétention héréditaire.*

1619. *ditaire sur la Couronne de Bohême. On la cède à Ferdinand comme une portion du patrimoine de la Maison d'Autriche: Et au défaut des enfans mâles de Ferdinand, le Roi d'Espagne est appelé à la succession du Royaume de Bohême.*

La publication des Traités faits entre le feu Empereur Matthias, Philippe III. Roi d'Espagne, & les Archiducs des Païs-Bas, d'Inspruck & de Gratz, souleva une infinité de gens en Bohême & en Allemagne contre la Maison d'Autriche. Les Bohémiens qui supposent leur Couronne élective, voient avec une extrême colere, qu'on la rend tellement héréditaire, qu'ils peuvent tomber sous la domination du Roi d'Espagne. Plusieurs Princes d'Allemagne trouvèrent encore fort mauvais qu'on eût entrepris sur les droits de l'Empire en assurant à un Souverain étranger la succession d'un Electorat. *Il n'en faut plus douter disoit-on. Les Princes d'Autriche pensent sérieusement à rendre l'Empire héréditaire dans leur Maison. Si le Roi d'Espagne parvient un jour à la Couronne de Bohême, qui osera lui résister, quand il sera question d'élire un Empereur? Sa puissance déjà trop formidable arrêtera tout le monde, lors qu'elle sera augmentée d'un Royaume & de plusieurs belles Provinces en Allemagne.*

La Silésie, la Moravie, & l'Autriche refusent de reconnoître Ferdinand. Sur les refus réitérés des Etats de Bohême, Ferdinand fit recommencer les hostilités suspendues. Il se trouvoit alors dans une grande extrémité. Les Etats de Silésie s'étoient joints à ceux de Bohême; & la Moravie entre dans la même confédération,

ration, quoi qu'elle ait envoyé à Ferdi- 1619.
 nand un secours de trois mille hommes de
 pied & de deux mille chevaux. Le Car-
 dinal de Dietrichstein & les autres parti-
 sans de la Maison d'Autriche s'efforcèrent
 inutilement de retenir les Moraves. Leurs
 troupes aiant appris que les Etats de la
 Province s'unissoient aux Bohémiens, elles
 se debandent & vont chercher leurs nou- *Puffendorf*
 veaux confédérés. Albert de Walsstein un *Commen-*
 de ceux qui commandoient la petite Ar- *tar. Rerum*
 mée de Moravie, continue son chemin *Suecica-*
 jusques à Vienne. Il y offre ses services *rum. l. I.*
 à Ferdinand, en lui remettant entre les *Nani Hi-*
 mains l'argent que les Moraves ont don- *storia Pe-*
 né pour l'entretien de leurs troupes. Cette *nota. 1619.*
 générosité charme Ferdinand: Et Walsstein *Mercure*
 commence dès-lors à s'insinuer dans *François,*
 l'esprit du Prince qu'il venoit servir. Tel- 1619.
 le fut l'origine honnête d'une des plus
 grandes fortunes qu'on ait vues dans le
 siècle passé. La catastrophe en sera aussi
 funeste, que l'ouverture en fut belle. Les
 Etats de Moravie chagrins de perdre leur
 argent, arrêtent le Cardinal de Dietrich-
 stein par manière de représailles. Quelque
 grande que fut la disette de Ferdinand,
 il renvoia sans peine l'argent en Mora-
 vie. Croioit-il que les conseils d'un Pré-
 lat fidèle & versé dans les affaires d'Etat,
 lui étoient plus nécessaires! Ne regardoit-
 il point aussi comme une chose indigne
 d'un Prince qui aspirait à l'Empire, de pré-
 férer une somme d'argent peut-être assez
 modique, à la liberté d'un Cardinal qui l'a
 utilement servi?

1619. Ferdinand avoit sans doute grand besoin d'un habile Ministre qui l'aidât à se démêler des nouveaux embarras qui lui survenoient tous les jours. Il sollicitoit alors d'être reconnu Archiduc d'Autriche en vertu de la cession qu'Albert Archiduc des Païs Bas, lui fit de tous ses droits sur l'Autriche quelque temps avant la mort de l'Empereur Matthias. Quand l'Acte de cession est présenté aux Etats de la Province, ils demandent préalablement que les troupes étrangères se retirent du païs; que les Etats aient l'administration des affaires selon l'ancienne coutume, jusques à ce que le Souverain soit reconnu; enfin qu'on travaille à la réparation des griefs que la Province a depuis long-temps. Ferdinand s'aperçut de l'artifice. On lui tendoit des pièges. La haute Autriche forma le dessein de s'unir à la Bohême, & d'exclure Ferdinand, dont tous les Protestans craignoient l'humeur altiere & la bigotterie. La basse Autriche paroïssoit encore incertaine: mais il étoit à craindre que l'autre ne l'entraînât. Ferdinand ne se trouvoit pas même en seureté dans Vienne. La garnison n'étoit que de quinze cens hommes d'Infanterie, & de deux cens chevaux; & le Comte de Thurn avoit de grandes intelligences dans la ville. Appellé par les Seigneurs du païs il souleve la haute Autriche contre Ferdinand; & marche à Vienne après avoir heureusement passé le Danube avec les troupes que la Bohême, la Silesie, & la Moravie lui fournirent pour cette expédition, pendant que

que Mansfelt feroit tête au Comte de Bu-
quoi en Bohême. 1619.

Thurn eût pu emporter Vienne , s'il ne se fût pas arrêté mal à propos deux ou trois jours en chemin. C'étoit un coup de partie. En prenant Ferdinand enfermé dans la ville, on renversoit tous ses projets ; on le dépouilloit des Roiaumes de Hongrie & de Bohême ; on le contraignoit à se contenter de l'Autriche & de quelques Provinces , à des conditions avantageuses à la liberté du peuple. Mais la lenteur du Général de l'Armée des Etats confédérés , donne le temps à Ferdinand de se reconnoître , & de se mettre en état de soutenir un siège , en attendant du secours. On arme les plus grands Eco-liers de l'Université ; on fait entrer des milices. Quelques Compagnies de Cuirassiers que le Grand Duc de Toscane en-voioit à Ferdinand son beau-frere , passe-
rent heureusement dans la ville. Thurn ne perd pas courage. Résolu à former le siège dans les formes, il se loge aux faux-
bourgs. Le Comte de Dampierre accourt promptement avec quatre mille hommes ramassés en Hongrie. Il prétendoit join-
dre le Comte de Buquoi & marcher avec lui au secours de Vienne. Mansfelt en-
treprit de leur couper le chemin. Mais Buquoi l'attend si à propos en embuscade, que Mansfelt est presqu'entièrement dé-
fait. Le coup sauva Ferdinand. Il fallut abandonner le siège de Vienne. Thurn craignoit que les Etats de Bohême abattus de la disgrâce arrivée à Mansfelt, ne fus-
sent

1619.

*Larrey
Histoire
d'Angle-
terre dans
le regne de
Jacques. I*

sent tentés d'entrer en composition avec les Officiers de Ferdinand. Si Mansfelt, dit fort bien un Auteur moderne, porta dans l'Armée de Bohême toutes les qualités militaires qui le rendirent un des grands Capitaines de son siècle, il y porta en même temps la mauvaise fortune qui ne l'abandonna jamais. Ce brave homme eut cet avantage dans ses malheurs, que semblable à de fameux guerriers, il fut toujours après sa défaite prêt à s'opposer aux progrès du vainqueur.

*Diète in-
diquée à
Francfort
pour l'é-
lection
d'un Em-
pereur.*

Frédéric Electeur Palatin qui a ses vûes secretes ; car enfin ses amis agissoient si puissamment en Bohême, qu'il pouvoit espérer d'être élu Roi, dès que les Bohémiens auroient pris la resolution de secouer entièrement le joug de la Maison d'Autriche: le Palatin, dis-je, représente vivement à l'Electeur de Maïence & aux autres, qu'il est à propos de différer l'élection d'un Empereur, jusques à ce que l'affaire de Bohême soit terminée. Cela n'étoit pas mal imaginé. Si Frédéric fût venu à bout de se faire reconnoître Roi de Bohême avant la Diète, il avoit deux voix dans le Conclave Electoral: & à quoi n'auroit-il pas prétendu en ce cas?

*Puffendorf
Commen-
tar. Rerum
Suecica-
rum. l. I.
Mémoires
de Louise
Juliane.
pag. 134.
C. 138.*

Quelques raisons politiques devoient l'empêcher de penser à l'Empire pour la première fois: mais il étoit le maître de donner l'Empire à qui il auroit voulu, en s'accordant avec les deux autres Electeurs Protestans. Jean George Duc de Saxe & Jean Sigismond Marquis de Brandebourg approuvèrent d'abord le sentiment du Palatin,

1619.

latin , d'appaiser les troubles de Bohême avant que de procéder à l'élection d'un Empereur. Mais les Ministres de la Maison d'Autriche renversèrent habilement ce projet par le moien des trois Electeurs Ecclesiastiques. Jean Swicard Archevêque de Maïence y travailla plus que ses deux Collegues. Il étoit entièrement à la dévotion de Ferdinand. En convoquant la Diète au plutôt , Swicard eut une raison plausible d'y appeller Ferdinand en qualité d'Electeur , puisqu'il fut couronné Roi de Bohême avant la mort de Matthias. Le droit de Ferdinand à la Couronne de Bohême étoit ainsi reconnu par le College Electoral : & la Maison d'Autriche avoit une voix assurée pour elle dans le Conclave. La Diète fut donc indiquée au 20. Juillet à Francfort.

L'ambition des Ecclesiastiques est souvent plus aveugle & plus violente que celle des autres. Ferdinand Archevêque de Cologne frere de Maximilien Duc de Bavière avoit une extrême passion de voir la Couronne Impériale dans sa Maison. Le Palatin Frédéric le flattoit de cette espérance autant qu'il pouvoit. On faisoit voir à l'Electeur de Cologne qu'en se joignant aux trois Laïques , il donnoit la pluralité des voix à son frere. Frédéric alla tout exprès à Munick afin de persuader au Duc de Bavière de n'abandonner point ses prétentions à l'Empire & d'y penser sérieusement. Le Palatin vouloit avoir du moins un Empereur qui lui fût redevable de son élévation, en cas que la
Diète

1619.

Diète ne fût pas remise après l'accommodement des affaires de Bohême. Le Bava-
rois monté sur le Thrône Imperial, au-
roit eu de grands interêts à faire sortir la
Couronne de Bohême de la Maison d'Au-
triche qui devenoit une rivale formidable
à celle de Bavière. Et Maximilien n'au-
roit pu s'opposer honnêtement au dessein
qu'un Prince qui l'aide à devenir Empe-
reur, a formé d'obtenir la Couronne de
Bohême au préjudice de Ferdinand. Le
voiage & les instances du Palatin sont inu-
tiles. Soit que le Bava-
rois fût gagné par le
Pape & par les Espagnols; soit qu'il desespé-
rât de l'emporter sur un concurrent, dont
la France même appuioit ouvertement les
prétentions, Maximilien refusa constam-
ment de s'embarquer dans une affaire
dont les suites lui paroissent trop dange-
reuses.

Il se défia même de la sincérité de Fré-
deric. Le prudent Bava-
rois craignoit qu'on
ne pensât moins à mettre une nouvelle
dignité dans sa Maison, qu'à le brouiller
irréconciliablement avec celle d'Autriche.
Le Palatin, disoit-il, veut me faire Em-
pereur, parce qu'il cherche à se faire Roi.
*Quand il sera devenu plus puissant, il pren-
dra des mesures avec les Protestans, pour
mettre l'Empire dans sa famille. Je péné-
tre les desseins de Frédéric & de ceux de sa
Religion. Ils prétendent que je sois un Em-
pereur de théâtre; jusques à ce que les Prin-
ces d'Autriche abaissés, & les Catholiques
moins puissans en Allemagne, ne soient plus
en état d'exclure les Princes Protestans qui*
vous-

voudront aspirer à l'Empire. On eut beau
 représenter à Maximilien que Frédéric 1619.
 n'étoit pas capable d'une politique si pro-
 fonde, qu'il pourroit bien échouer dans son
 projet de se faire Roi de Bohême, & que
 cependant la Maison de Bavière ne devoit
 pas rejeter l'Empire qu'on lui offroit; le
 Duc demeura toujours inflexible. Si les
 Etats de Bohême, lui disoit-on, veulent
 absolument rejeter Ferdinand & tous ceux
 de la Maison d'Autriche, sera-t-il si difficile
 de les engager secrètement à choisir du moins
 un Roi Catholique? Les Protestans alors n'en
 seront pas plus forts dans le Collège des É-
 lecteurs. Le Duc de Savoie a des Agens en
 Bohême. En cas que Charles Emmanuel
 ne plaise pas aux Bohémiens, un autre
 Prince Catholique pourra les accommoder.
 Ces raisons ne firent aucune impression
 sur l'esprit du Bavaois. Je sai bien, re-
 pliqua-t-il, que le Comte Palatin n'est pas
 capable de former de lui-même des desseins
 si vastes, ni de bien conduire une entreprise
 difficile & délicate. Mais il suit les con-
 seils du Prince d'Orange & du Maréchal de
 Bouillon ses oncles. Ces deux Messieurs sont
 des politiques aussi pénétrants, aussi raffinés
 qu'il y en ait dans l'Europe. Les Evan-
 geliques sont supérieurs dans les Etats de Bo-
 hême, de Silesie & de Moravie. S'ils en
 viennent jamais à secouer le joug de la
 Maison d'Autriche, ils choisiront infaillible-
 ment un Prince Protestant. Suivons, c'est
 le plus sûr, suivons l'exemple de Frédéric
 Electeur de Saxe. Il aime mieux obliger
 Charles-Quint en lui cédant la Couronne
 Impé-

1619. *Impériale, que de la prendre pour lui-même.* Telle fut la dernière résolution de Maximilien Duc de Bavière. Fut-ce le zèle pour la Religion Romaine qui l'inspira? Fut-ce l'effet d'une pénétration extraordinaire, & d'une prudence consommée? N'espéroit-il point déjà de profiter de la temerité du Palatin qui s'embarquoit dans une affaire capable de le perdre sans ressource?

Artifices Les Ambassadeurs des trois Electeurs de la Cour de Madrid Protestans agirent d'abord de concert à pour empêcher la Diète de Francfort, pour obtenir que l'élection fût différée jusques à la pacification des troubles de Bohême. Les trois Electeurs Ecclesiastiques faisoient au contraire de grandes instances afin qu'on procédât incessamment. Ferdinand délivré de la Diète. Sa présence y étoit plus nécessaire qu'ailleurs. Il espéroit de réduire facilement les Etats soulevés contre lui, dès qu'il seroit revêtu du nom & de l'autorité d'Empereur.

Puffendorf Commen- tar. Rerum Suecicarum t. I. Wilson's History of Great Britain. Rushworth's Historical collections. 1619. L'Archiduc Leopold son frere s'étant chargé du soin de conserver ce qui restoit dans les Provinces héréditaires & en Bohême, Ferdinand marche escorté des Comtes de Buquoi & de Dampierre, jusques à ce qu'il soit en seureté. Il trouva dans Ratisbonne le Vicomte de Doncaster Ambassadeur extraordinaire de Jacques Roi, de la Grande Bretagne. La Cour de Madrid avoit eu peur que sa Majesté ne prît des liaisons avec les Etats de Bohême, & les Princes de l'Union Protestante en Allemagne, qui tra-
vai-

vailloient à diminuer la puissance de la Maison d'Autriche. Pour tenir Jacques dans une espèce de neutralité, le Roi Catholique lui propose finement de se rendre le médiateur des differends entre Ferdinand & les Etats de Bohême. 1619.

Incapable de prendre de lui-même le parti le plus avantageux, & toujours mal conseillé, Jacques donne dans le piège. Le Vicomte de Doncaster a ordre d'aller incessamment offrir à Ferdinand & aux Princes de l'Union Protestante la médiation de la Couronne d'Angleterre. Ferdinand reçoit l'Ambassadeur de sa Majesté Brittanique avec de grandes demonstrations de reconnoissance. *Je ne puis traiter ici avec vous de l'affaire de Bohême, dit-il à Doncaster. Venez à Francfort, nous en parlerons aux Electeurs assemblés.* L'Ambassadeur retourne bonnement sur ses pas. Quand il est aux portes de Francfort, on lui déclare que la Bulle d'or défend expressément de recevoir dans la ville aucun Prince, ni aucun Ambassadeur étranger. Doncaster se retire à Hanau : il demande instamment d'être écouté sur l'affaire de Bohême. Ferdinand tout jaloux d'être admis dans le Conclave Electoral, lui fait donner des réponses générales. Et dès qu'il est assuré de l'Empire, on déclare de sa part au Ministre d'Angleterre que l'affaire de Bohême se doit terminer amiablement par l'entremise des Electeurs. Tout autre Souverain que Jacques se seroit senti d'un si grand affront : mais il fut toujours un bon Prince. Content de se plaindre

Brieve Information
du Palatinat.
nat. 1624.

1619. dre par la bouche de Cottington son Ministre à la Cour de Madrid, il n'en est pas plus irrité contre les Espagnols qui se moquent de lui à la vue de toute l'Europe.

Opposition des Etats de Bohême à ce que Ferdinand soit reçu à la Diète comme leur Roi légitime. Ferdinand trouva les choses fort bien disposées pour lui à Francfort. Le Duc de Saxe gagné ordonne à ses Ambassadeurs de ne presser plus la pacification des troubles de Bohême avant l'élection de l'Empereur; il envoie même son suffrage en faveur de Ferdinand. Et afin qu'on ne parle plus de l'affaire de Bohême comme d'une raison de remettre la Diète à un autre temps, Swicard Archevêque de Mayence ménage si bien les choses, qu'il fut résolu à la pluralité des voix, que les Electeurs seroient les arbitres du différend des Etats de Bohême avec Ferdinand, après le couronnement du nouvel Empereur. Ferdinand consentoit à tout. Sa grande affaire, c'étoit d'obtenir promptement la Couronne Impériale. Il espéroit qu'elle lui seroit d'un merveilleux secours, pour

Mémoires de Louise Juliane.
P. 134. 135

Puffendorfse Commentar. Rerum Suecicarum. l. I. se tirer facilement de l'affaire de Bohême, & pour arrêter encore les mouvemens qui commençoient en Hongrie. Les Députés des Directeurs nommés par les Etats de Bohême s'étant présentés aux portes de Francfort, l'entrée de la ville leur fut hautement refusée. Ils venoient s'opposer à ce que Ferdinand fût admis dans le Conclave Electoral en qualité de Roi de Bohême. Ces pauvres gens n'eurent point d'autre parti à prendre que de se retirer à Hanau aussi bien que l'Ambassadeur d'Angle-

gleterre. De là ils envoieient une Lettre en forme de Manifeste, que les Directeurs de Bohême adressoient à l'Electeur de Maïence & aux autres. 1619.

On s'y plaignoit de ce que dans la convocation de la Diète, Swicard avoit manqué d'observer certaines formalités requises au regard de la Bohême. *La Lettre de convocation, disoient les Directeurs, doit être premièrement apportée à Prague, & mise dans l'absence du Roi, entre les mains des Régens & des Officiers du Roïaume. Cela s'est toujours pratiqué de la sorte, quand nos Rois ne se trouvoient pas dans la ville capitale. Les Lettres de convocation ne leur ont été rendues à Vienne ou à Bude, qu'après avoir été présentées à Prague. Le Roi de Bohême est censé résider dans sa capitale. Or cela n'a point été observé dans cette dernière convocation. La Lettre fut portée tout droit à Vienne. Le septième chapitre de la Bulle d'or, ajoutoit-on, déclare expressement, qu'aucun ne peut être admis à donner son suffrage en qualité d'Electeur ? s'il n'est préalablement en possession de la Principauté à laquelle la dignité Electorale est attachée. Cette pratique se justifie par plusieurs exemples. On insistoit fort sur le fait de Jean de Luxembourg Roi de Bohême. Aiant été mis sur le thrône à la place d'Henri Duc de Carinthie, depoussé après une jouissance de quelques années, Jean est sommé de se rendre à la Diète où l'Empereur Louis de Bavière fut élu. On ne considère point que le Duc de Carinthie prétend être le véritable & légi-*

1619. légitime Roi de Bohême. C'est assez que Jean se trouve en possession d'une Couronne, dont la dignité Electorale est inséparable. Les Directeurs concluoient de là que Ferdinand n'ayant jamais pris possession du Roiaume de Bohême, il ne devoit pas être admis à la Diète en qualité d'Electeur.

Ils alléguoient ensuite que s'il arrive que le Roi de Bohême ne soit pas en état de donner sa voix, c'est aux Etats du Roiaume d'envoyer des gens à la Diète pour y tenir la place de leur Roi. Cette prétention se déduisoit d'un fait qui paroitroit trop éloigné. Quand il fut question d'élire un successeur à l'Empereur Maximilien I, Louis Roi de Bohême se trouva mineur. Sigismond Roi de Pologne son oncle demande d'être admis à la Diète comme tuteur du jeune Prince. La requête fut rejetée, parce que sa Majesté Polonoise n'avoit pas l'administration du Roiaume Electoral de Bohême. Les Etats qui suppleoient au défaut de l'âge de Louis, envoierent conjointement avec lui des Députés à la Diète, où Charles-Quint fut élu Empereur. Ils y furent admis non seulement comme Ambassadeurs du Roi de Bohême, mais encore comme procureurs des Etats. Cette qualité leur est donnée plus d'une fois dans les délibérations de la Diète. On concluoit de cet exemple que Ferdinand n'ayant pas les qualités requises pour donner son suffrage, puis qu'il n'étoit pas en possession du Roiaume Electoral, le droit d'envoyer des Députés à la

la Diète , étoit devolu aux Etats de Bohême. Les Directeurs finissoient leur Lettre en demandant la surseance de l'élection jusques au jugement définitif de leur contestation avec Ferdinand ; ou que les Etats de Bohême véritables propriétaires du droit de suffrage, fussent sommés d'envoyer des Députés à la Diète , comme ils firent après la mort de l'Empereur Maximilien I. 1619.

Swicard Archevêque de Maïence répond en termes généraux , qu'il a exactement observé ce qui est prescrit dans la Bulle d'or , & qu'il en rendra compte à tous ceux auxquels il est responsable de ses actions , quand il en sera juridiquement requis. Voici comment on justifioit sa conduite. L'Electeur de Maïence, ^{Mercure François.} disoit-on , peut envoyer les lettres de convocation directement au Roi de Bohême par tout où il se trouve. Si dans son absence , elles ont été premièrement portées à Prague , ce n'est qu'une formalité pour la conservation du droit de l'Electeur de Maïence. Dans la rigueur , il n'est pas obligé à faire chercher le Roi de Bohême ailleurs que dans la ville de sa résidence ordinaire. Si les Lettres ont été rendues à Vienne , ou à Bude , c'étoit une pure civilité de l'Archevêque de Maïence. De plus , quand on a porté les Lettres de convocation à Prague , celui qui en étoit chargé , y trouvoit des Officiers nommés par le Roi pour l'administration des affaires durant son absence. Il n'en est pas de même aujourd'hui. A qui les Lettres auroient-elles été présentées ? A des Directeurs choisis

1619. choisis contre le gré du feu Empereur, & qui malgré son successeur légitime à la Couronne de Bohême, se maintiennent à force ouverte dans l'exercice d'une administration usurpée? On ajoutoit à cela que Ferdinand étoit entré en possession du Roiaume par son couronnement, & par le serment de fidélité qui lui fut prêté. L'Empereur Ferdinand I, disoit-on, fit couronner Roi de Bohême Maximilien son fils, & se reserva l'administration des affaires du Roiaume durant toute sa vie. Quand il fallut élire un Roi des Romains avant la mort de Ferdinand I, l'Electeur de Maïence envoya les Lettres de convocation à Maximilien couronné Roi de Bohême, quoi qu'il ne gouvernât pas encore le Roiaume. La même chose est arrivée sous l'Empereur Maximilien II. Il avoit fait couronner Roi de Bohême Rodolphe son fils, en se réservant toute son autorité durant sa vie. On élut un Roi des Romains avant la mort de l'Empereur. Comment en usait-on encore au regard de la Bohême? Rodolphe fut admis à la Diète, parce qu'il avoit été couronné Roi de Bohême. Il étoit facile de conclure de-là, que l'Electeur de Maïence eut plus de raison que ses prédécesseurs d'appeller Ferdinand à la Diète. Les Etats de Bohême le reconnurent pour leur Roi dans plusieurs actes authentiques. L'Empereur Matthias auquel il devoit succéder, étoit mort; au lieu que Ferdinand I. & Maximilien II. vivoient encore, quand leurs fils aînés furent admis aux Diètes en qualité de Rois de Bohême. Enfin, poursuivoit-on, si la
Bulle

Bulle d'or exige que celui qui doit donner son suffrage, soit préalablement en possession des Etats auxquels la dignité Electorale se trouve attachée, cela s'entend manifestement d'une succession litigieuse & contestée. Celui qui a des prétentions douteuses sur un Electorat, ne peut donner son suffrage, avant la décision du procès en sa faveur. Mais il seroit injuste d'exclure un Electeur de la Diète, sous prétexte que ses Sujets revoltés refusent de lui obéir. 1619.

Les Députés de Bohême étoient allés de Hanau à Marburg. Ils y reçurent une Lettre des trois Etats de Bohême adressée au Collège des Electeurs, qu'on leur ordonnoit d'envoyer à Francfort. Les Bohémiens persistent à demander que la Diète ne procède point à l'élection d'un Empereur avant la décision du différend entre Ferdinand & les Etats de Bohême sur le droit de suffrage. Ils alleguèrent dans cette seconde Lettre de nouvelles raisons plus specieuses que celles de la précédente. Les Etats soutiennent que l'élection de Ferdinand au Roiaume de Bohême est nulle. On va plus loin. Les Bohémiens prétendoient que supposé la validité de l'élection de Ferdinand, il est déchu de tous ses droits, en n'observant pas ce qu'il a promis à son Couronnement. Ferdinand s'étoit engagé fort solennellement à ne se mêler point de l'administration des affaires durant la vie de Matthias. Les Etats lui reprochent l'emprisonnement du Cardinal de Clefel, l'usurpation d'une autorité absoluë dans le Conseil du feu Em-
 Les Etats de Bohême protestent contre l'admission de Ferdinand au nombre des Electeurs.
 Marcure François.
 1619.

Tom. III, Part. II, B pe

1619. pereur, plusieurs choses faites contre les résolutions qu'on y avoit prises; des instances auprès de Matthias afin de le porter à faire la guerre à ses Sujets de Bohême, l'envoi du Comte de Buquoi dans le Roiaume à main armée, & avec des ordres positifs d'agir. Enfin, on insiste particulièrement sur les Traités de Ferdinand avec le Roi d'Espagne, où les Princes de la Maison d'Autriche renversoient les droits les plus authentiques & les plus sacrés du Roiaume de Bohême, dont ils disposent comme d'une Souveraineté purement héréditaire. Les Etats finissent par une protestation solennelle contre l'admission de Ferdinand au Conclave Electoral, & en appellent à l'Assemblée générale des Etats de l'Empire.

La signification de ce nouvel acte fut inutile. On continua de procéder à l'élection de l'Empereur: & ce ne fut pas sans une raison légitime. Pour dire la vérité, cette protestation des Bohémiens pouvoit bien empêcher que Ferdinand ne se prévalût contre eux de ce qu'il étoit reçu à la Diète en qualité de Roi de Bohême; mais elle ne devoit pas en exclure Ferdinand. Voici sur quoi je me fonde. Les exemples de Maximilien & de Rodolphe prouvent qu'un Prince a droit d'assister aux Diètes dès qu'il est couronné Roi de Bohême, & que les Etats lui ont prêté serment. On dispute ensuite à Ferdinand la validité de son élection: les Bohémiens prétendent qu'il est déchu de son droit à la succession de Matthias.

La

1619.

La contestation devoit être jugée avant que d'exclure Ferdinand de la Diète. Selon le texte de la Bulle d'Or allegué par les Bohémiens, la possession d'un Electorat quoique contesté, suffit pour être appelé aux Diètes. Or Ferdinand étoit revêtu du Droit Electoral par son couronnement & par le serment que les Bohémiens lui prêterent ensuite. L'Archevêque de Mayence devoit donc l'appeller à la Diète, & les autres Electeurs ne purent pas légitimement l'en exclure. On tâcha de contenter les Bohémiens, en faisant promettre à Ferdinand d'assembler à la fin de Novembre une Diète à Ratisbonne, où lui & les Etats de Bohême comparoistroient par des Députés avec les pouvoirs nécessaires de se soumettre à ce que les Electeurs determineroient. On écrivit aux Etats de Bohême afin de les avertir de cette résolution. Cela n'empêcha pas leurs Députés d'envoyer à Francfort une seconde protestation contre ce qui avoit été fait, disoient-ils, au préjudice des droits du Roiaume de Bohême.

Ferdinand fut élu Empereur à la pluralité des voix le 28. Août. On ne pensa pas seulement au pauvre Charles Emmanuel Duc de Savoie, qui se donna de si grands mouvemens en Allemagne, en France, en Angleterre. Frédéric Electeur Palatin ne change point de sentiment; il envoie son suffrage en faveur de Maximilien Duc de Bavière qui deviendra bien-tôt son plus dangereux ennemi. Voici comment le Palatin le con-

Electon
& couronne-
ment de
l'Empe-
reur Fer-
dinand II.

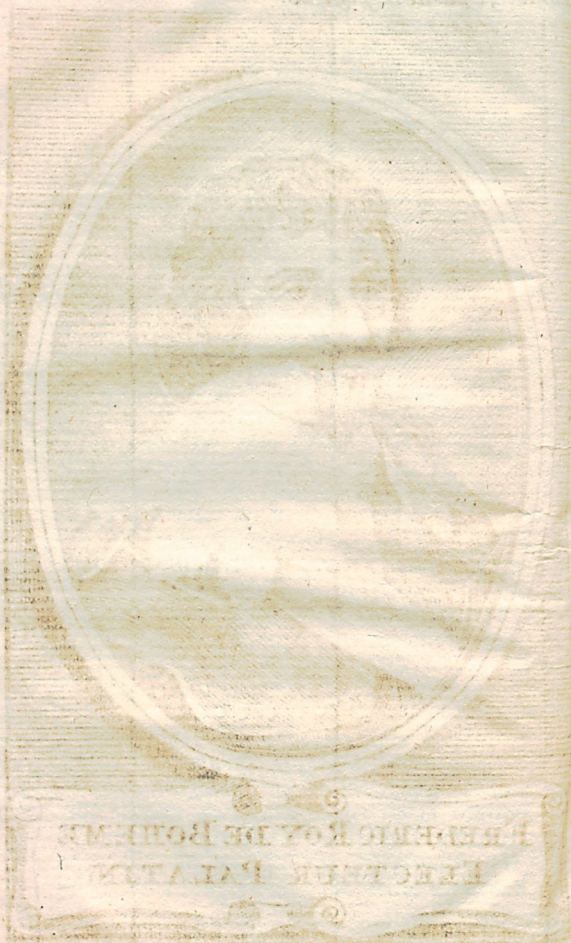
1619. cut. Puisque j'ai souhaité jusques à présent ; disoit-il , que l'Empire eût un chef sous lequel la justice fût bien administrée, qui pût apporter les remedes nécessaires aux desordres & aux besoins présens de l'Empire , & qui ne se trouvât point engagé dans des guerres étrangères ; j'ai cru qu'entre tous les Potentats Electeurs , ou Princes , je devois jeter la vuë sur le Duc de Bavière. C'est un Prince d'esprit , d'experience , & pacifique. Il conserve son païs en bonne paix ; & n'entre dans aucune guerre. Si je le préfere aux autres, ce n'est pas que j'aie aucune mauvaise volonté pour eux , encore moins pour les Princes d'Autriche. Ceux-ci ont souvent reçu de bons offices de ma Maison Electorale. Mais je croi devoir tenir ce que j'ai promis par mon serment , & remplir les devoirs que mon rang me prescrit. Je donne donc au nom de Dieu ma voix & mon suffrage au Duc de Bavière. Ferdinand fut couronné le 9. Septembre avec les cérémonies ordinaires. Content d'être reconnu Roi de Bohême & de porter la Couronne Impériale , il va de Francfort à Gratz en Stirie , aviser aux moiens de ramener ses Roiaumes & ses Provinces qui se soulevent universellement contre lui.

Frédéric
Comte
Palatin est
élu Roi de
Bohême.

Les nouvelles fâcheuses que Ferdinand reçut incontinent après son élévation sur le thrône , diminuèrent beaucoup la joie que sentoit un Prince cadet de la Maison d'Autriche, qui après avoir vû quatre ou cinq fils de l'Empereur Maximilien II. vivre assez longtemps pour laisser un grand nom-



J. Janssen del. fecit



nombre d'enfans, eut le bonheur, ou l'adresse de recueillir la succession de tout ce que les aînés de sa Maison possédoient en Allemagne, & de parvenir à l'Empire, nonobstant les grandes oppositions que plusieurs Puissances y formèrent. Les États de Bohême irrités de la manière dont la Diète de Francfort en a usé à leur égard, s'assembloient incessamment en présence des Députés des États de Moravie, de Silesie & de Lusace. Ils protestent avec serment de secouer le joug de la Maison d'Autriche, & de choisir un autre Roi que Ferdinand. Les Provinces-Unies à la Bohême aiant donné leur consentement à cette deliberation, les Ecclesiastiques exhortèrent le peuple durant deux jours à demander instamment à Dieu les graces nécessaires pour le choix d'un bon Prince. On en proposa quatre, le Roi de Dannemark, l'Electeur de Saxe, le Duc de Savoie, & le Comte Palatin du Rhin. Le Danois étoit trop éloigné de la Bohême. Elle cherchoit un Prince voisin & puissant qui fût en état de la défendre contre Ferdinand. Tout cela se rencontroit dans la personne de Jean-George Duc de Saxe. Mais ses étroites liaisons avec la Maison d'Autriche donnoient de la défiance aux Bohémiens. Ils craignirent que le Saxon ne se contentât de profiter de l'occasion, afin d'obtenir de Ferdinand une cession entière de certains fiefs que la Maison de Saxe tient de la Couronne de Bohême.

Si nous en croions un Sénateur Vénitien,

B 3

tien,

1619.

*Mercurio
Francoss.
1619.
Puffendorf
Commentar
Rerum
Suecicarum, l. I.
Mémoires
de Louise
Juliane.
pag. 136.
137.
Lettre de
Benivoglio.*

1619. tien, le Duc de Savoie refusa prudemment une Couronne environnée d'épines trop piquantes. Cela paroît surprenant. Car enfin, Charles Emmanuel fut toujours plus disposé à rechercher de nouvelles dignités qu'à les rejeter, quelque grande que fût la difficulté d'y parvenir & de les conserver. Un Prince capable de se flatter d'obtenir la Tiare Pontificale & de monter sur le trône de l'Empire, étoit il d'humeur à refuser un beau Roiaume? Bien loin de cela, le Duc de Savoie le brigua long-temps avant que les Etats de Bohême eussent déclaré Ferdinand déchu de ses droits. Du moins le Pape Paul V. le déclara nettement à Marquemont Archevêque de Lion. *Sa Sainteté m'a dit en souriant, écrivoit ce Prélat au Roi de France le 26. Mars de cette année, que le Duc de Savoie est en traité avec les Bohémiens, qui le veulent prendre pour leur Roi. Cela s'est menagé dans le voyage que le Comte de Mansfelt a fait à Turin. Le grand Chambellan de l'Empereur l'a dit au Nonce du Pape à Vienne. Charles Emmanuel pensa donc sérieusement à la Couronne de Bohême. Mais les Etats n'écouterent pas les propositions que Mansfelt leur fit de la part de son Altesse. Elle étoit encore plus éloignée & moins capable de les defendre que sa Majesté Da-noise.*

Frédéric Electeur Palatin l'emporte sur tous les autres. Les Etats de Bohême le proclamèrent Roi le 5. Septembre. Ceux de Moravie, de Lusace & de Silesie y ayant donné leur consentement, on rendit de

Navi Hi
storia Ve-
neta. l. IV.
1619.
Memoires
pour l'His-
toire du
Cardinal
de Riche-
lieu. 2619.

Puffendorf
Commen-
tar. Rerum
Suecica-
rum. L. I.

de solennelles actions de graces à Dieu avec des demonstrations extraordinaires de joie. De grandes raisons engageoient les Bohémiens à préférer le Palatin. Le naturel doux & bienfaisant de ce Prince leur convenoit. Ses Etats étoient voisins de la Bohême : & Frédéric pouvoit tirer de puissans secours du Palatinat pour défendre ses nouveaux Sujets contre l'Empereur. On espéroit que Jacques I. Roi d'Angleterre appuieroit son beau-fils, & que les Etats-Généraux des Provinces-Unies favoriseroient Frédéric en considération de Maurice Prince d'Orange son oncle. Leur intérêt le demandoit. La trêve avec l'Espagne étoit sur le point d'expirer. Les Etats devoient faire en sorte que le Roi Catholique occupé à défendre l'Empereur de tous côtés, ne fût pas en état d'employer toutes ses forces contre les Provinces-Unies. Les Bohémiens comptoient encore beaucoup sur les Princes de l'Union Protestante en Allemagne. L'Electeur Palatin en étoit le chef. Enfin, ils se flattoient que le Maréchal de Bouillon, qui épousa la tante de Frédéric, lui procureroit quelque secours de la part de la France, & que la Noblesse Réformée de ce Roiaume viendrait volontiers servir un Prince de sa Religion.

S'en rapporter bonnement à ce que dit un Historien de la Maison Palatine, que Frédéric ne brigua point la Couronne de Bohême, ce seroit une trop grande crédulité. On nous prend pour des gens de

Mémoires

de Louise

Juliane.

pag. 143.

144.

Mercur

François.

1619.

l'au-

B 4

1619. l'autre monde, quand on nous debite fierement que l'Electeur envoya seulement le Comte de Dona en Bohême, afin de rendre à son Altesse un compte exact & fidele de tout ce qui s'y passoit. Disons, j'y consens, qu'elle ne pressa point l'exclusion de Ferdinand. Les Etats n'y étoient que trop portés d'eux-mêmes. Mais on ne nous persuadera jamais, que Dona ne se servit pas du mécontentement général des Bohémiens, pour les engager à offrir leur Couronne à Frédéric. Ils la lui presenterent de bonne grace dans une Lettre écrite immédiatement après l'élection. *Nous avons déjà publié les raisons qui nous portent à rejeter Ferdinand, quoiqu'il ait été couronné Roi de Bohême, disent les Etats au Palatin. Un Roi bon & juste nous est absolument nécessaire, afin de remédier aux malheurs déplorables de la patrie. Dans le dessein de l'obtenir du ciel, nous lui avons offert nos vœux les plus ardens. Aiant après cela procédé à une nouvelle élection selon l'ancien usage du Roiaume, nous avons d'un consentement unanime jeté les yeux sur votre Altesse. Contens d'un si heureux choix, nous vous avons incontinent proclamé Roi avec les solemnités ordinaires, & nous bénissons encore Dieu de ce qu'il nous a si bien inspirés. La Bohême le remerciera éternellement de cette faveur signalée. Nous avons cru que cette Lettre d'avis devoit précéder la grande Ambassade qu'on doit vous envoyer. Elle rendra compte à votre Altesse de la maniere dont Dieu l'appelle à la Couronne*

ronne de Bohême, & de l'affection sincère de 1619.
tous les Etats du Roiaume.

L'Allemagne fut bien-tôt remplie d'une ^{Différens} infinité d'écrits publiés pour ou contre ^{écrits} l'élection du nouveau Roi de Bohême, au ^{pour &} préjudice de l'Empereur Ferdinand. Voi- ^{contre} ci sur quoi les Bohémiens se fondèrent ^{Pélection)} particulièrement. Notre Roiaume, disoient- ^{du nou-} ils, est un Etat purement électif. La pra- ^{veau Roi} tique constante de six cens ans, le prouve in- ^{de Bohe-} vinciblement. Nos Ancêtres ont pris leurs ^{me.} Rois indifferemment dans les Maisons de Luxembourg, de Pologne, de Lituanie, & quelquefois on a choisi un Baron du Roiaume. Wenceslas fut déposé à cause de sa fa- ^{Bohémia} neantise & les enfans de George Podiebrad ^{sa. 1620.} ne lui succederent point, parce que les Etats ^{Brière in-} ne le jugerent pas nécessaire au bien de la ^{formation} patrie. Les Rois de France & plusieurs au- ^{des affai-} tres Princes ont reconnu la Couronne de Bo- ^{res du Pa-} hême comme élective, en la demandant pour ^{latinat.} leurs enfans, pour eux-mêmes, ou pour ceux ^{1619.} à qui ils offroient de marier leurs filles. Enfin, tous nos Rois dont nous avons les Lettres qu'on appelle reversales, reconnoissent qu'ils sont redevables de la Couronne au choix libre que les Etats ont fait de leurs personnes. Les Princes de la Maison d'Autriche l'avouent de même que leurs prédécesseurs.

Non contents d'établir la vérité de ces faits, les Etats de Bohême soutiennent que l'élection de Ferdinand avant la mort de Matthias, est nulle, & ils ajoutent qu'il est légitimement déchu de tous ses droits sur la Bohême, quand même il seroit vrai

1619. que son élection fût bonne & valide. Un Roi électif perd son droit, disoient les Bohémiens, quand il n'observe pas les conditions, dont il est convenu lorsque la Couronne lui a été donnée. Or nous apportons des preuves convaincantes que Ferdinand a violé les promesses authentiques & solennelles qu'il nous a faites à son Couronnement. Le plus considérable de tous les chefs allégués contre l'Empereur, c'est le Traité fait avec le Roi d'Espagne, où Ferdinand & les autres Princes de la Maison d'Autriche disposent du Roiaume de Bohême, comme d'un Etat héréditaire. Puis qu'il est vrai, concluoit-on, que la Bohême est un Etat purement électif, on ne peut nier qu'un Roi élu pour regner seulement durant sa vie, ne soit déchu de tous ses droits, dès qu'il fait un acte qui renverse la constitution essentielle du Roiaume, dont l'administration lui est confiée, à condition qu'il en maintiendra les loix & les privilèges.

Sa Majesté Impériale répondoit à ces moiens allégués par les Etats de Bohême, que le Roiaume est seulement électif, en cas qu'il ne reste aucun héritier, mâle ou femelle de la Maison regnante. D'où Ferdinand concluoit que la Couronne de Bohême lui appartenoit, comme petit-fils d'Anne Jagellon fille de Ladislas & sœur de Louis Rois de Bohême & de Hongrie. Elle épousa l'Empereur Ferdinand I. grand-pere de sa Majesté Impériale, à qui ses cousins enfans de Maximilien II. fils aîné & successeur de Ferdinand I. & de la Reine Anne leurs aïeux communs, avoient
cedé

Informa-
tio funda-
mentalis.
Gr. 1619.
Fides Bo-
h. mo-Pa-
latina pro
Ferdinan-
do II. Gr.
1620.

cedé leurs droits & leurs prétentions sur le Roiaume de Bohême. On alleguoit en faveur de sa Majesté Impériale une Bulle de l'Empereur Charles IV. Roi de Bohême. Il y déclare en termes précis que la Couronne est seulement élective, quand il ne reste aucun héritier mâle ou femelle de la Maison actuellement regnante. Cela se confirmoit par la disposition du Roi Ladislas en 1510, où la Princesse Anne sa fille & depuis épouse de l'Empereur Ferdinand I, est qualifié de *véritable héritière* de la Couronne de Bohême, *en vertu des droits, constitutions, & privilèges* du Roiaume, si Louis son frere meurt sans enfans. La chose étant arrivée de la sorte, on soutenoit que l'Empereur petit-fils de cette Princesse, lui succédoit de plein droit. Enfin on produisoit une Lettre *reversalle* de l'Empereur Ferdinand I. où ce Prince déclare de même le Roiaume de Bohême seulement électif, en cas qu'il ne reste ni mâle, ni femelle de la posterité qu'il laisse de la Reine Anne son épouse. *Tout cela supposé*, concluoit-on, *le Traité fait avec le Roi d'Espagne n'est nullement contraire à la constitution essentielle du Roiaume de Bohême. Sa Majesté Catholique descend par sa mère de l'Empereur Ferdinand I. & de la Reine Anne son épouse. Ce qui donne au Roi Philippe III. un droit légitime à la Couronne de Bohême.*

Puis qu'il est permis à un Historien de déclarer ce qu'il pense d'une fameuse contestation, après avoir fidèlement rapporté ce que les parties allèguent de plus fort en faveur

Justice du
droit de
Frederik
Electeur
Palatin
au Roiaume de
Bohême.

1619. faveur de leurs prétentions, je puis dire avec la sincérité dont je fais profession dans cet ouvrage, que le Roiaume de Bohême est originairement électif, & qu'il l'a toujours été jusques à la malheureuse révolution, dont je commence le triste récit. C'est une vérité généralement attestée par les Historiens du païs & par les monumens anciens & modernes qui nous restent. Mais il faut avouer aussi que les Bohémiens moins prévoians que les Polonois, aiant trop souvent élu les enfans de leurs Rois avant la mort du pere, & ceux-là même qui avoient épousé une fille du dernier mort; les Bohémiens, dis-je, ont donné sans y penser, occasion à quelques-uns de leurs Princes de prétendre que la Bohême n'est un Roiaume électif, qu'en cas qu'il ne reste ni homme, ni femme de la Maison regnante. Explication forcée qui se détruit d'elle-même ! car enfin, tous les Etats du monde les plus héréditaires, ne deviennent-ils pas électifs, dès qu'il ne reste qui que ce soit de la famille à qui la Couronne a été premièrement donnée ? Les Rois de Bohême qui ont déclaré qu'elle est un Etat électif, n'ont accordé à leurs Sujets un privilège fort particulier, si cela se doit entendre, en cas que leur posterité de l'un & de l'autre sexe, vienne à manquer. De plus la Bohême étant un fief masculin de l'Empire aussi bien que les autres Electorats, les femmes en sont naturellement exclus. Leur sexe les rend incapables des fonctions que la Bulle d'or attribue aux Electeurs.

Sans

Sans nous arrêter à des raisonnemens, 1619.
ni à des recherches trop anciennes, parcourons légèrement l'Histoire de Bohême depuis Ottocare à qui Philippe & Frédéric II. donnerent le titre de Roi au commencement du treizième siècle. Les chartres de ces deux Empereurs portent expressément que les Bohémiens ont droit d'élire leur Roi, qui doit venir ensuite prendre l'investiture de la main de l'Empereur. La race masculine d'Ottocare ayant manqué, les Etats de Bohême élurent dans le quatorzième siècle Jean de Luxembourg fils de l'Empereur Henri VII. Il eut envie de faire un échange de la Bohême avec le Palatinat que Louis de Bavière lui offroit. Les Etats du Roiaume s'y opposerent hautement, parce que cette entreprise, dirent-ils, leur ôtoit le privilège d'une élection libre. Sigismond Empereur & dernier Roi de la Maison de Luxembourg, n'ayant point d'enfans mâles fit en sorte que les Etats de Bohême élurent pour son Successeur, Albert Archiduc d'Autriche & depuis Empereur, qui avoit épousé Elizabeth fille de Sigismond. Albert laissa un fils posthume & quelques filles. Les Bohémiens offrirent alors la Couronne au Duc de Bavière Albert, qui n'étoit point parent des Rois précédens. Il la refusa sur un scrupule de conscience assez léger. Les Princes ne s'y arrêteroient pas maintenant: du moins tout le monde veroit d'une pareille bigotterie. Les Etats de Bohême demandoient que le Bavaois approuvât la Communion sous les deux

1619. especes, & qu'il promet d'en défendre la pratique contre ceux qui l'attaquoient. *J'aime mieux mourir*, répondit dévotement Albert, *que de recevoir un Roiaume à cette condition*. Après ce refus les Bohémiens furent gagnés en faveur de Ladislas fils de l'Empereur Albert d'Autriche leur dernier Roi. Il mourut sur le point d'épouser une fille de Charles VII. Roi de France.

Si nous en croions les Historiens de Bohême, jamais leur Couronne n'eut de plus illustres compétiteurs, qu'après la mort du jeune Ladislas. Des Rois, de puissans Princes la demandèrent inutilement pour eux-mêmes, pour leurs fils, pour ceux à qui ils offroient de donner leurs filles en mariage. George Podiebrad Seigneur du païs fut choisi par les Etats. Ses enfans ne lui succederent pas. On élut après sa mort Ladislas fils de Casimir Roi de Pologne, & d'Elizabeth seconde-fille de l'Empereur Albert, & petite-fille de Sigismond. Ladislas eut beaucoup de peine à obtenir des Etats de Bohême qu'ils élussent avant sa mort Louïs son fils. Il en vint pourtant à bout. Louïs aiant été tué dans la funeste bataille de Mohats contre les Turcs en Hongrie, les Etats de Bohême élurent Ferdinand depuis Empereur. Il avoit épousé Anne sœur de Louïs mort sans enfans. C'est par là que le Roiaume de Bohême entra pour la seconde fois dans la Maison d'Autriche, & celui de Hongrie pour la premiere. Ladislas & Louïs son fils furent Rois de Bohême & de Hongrie: Ferdinand reconnu dans ses

ses Lettres *reversales*, qu'il tenoit la Couronne de Bohême en vertu du *choix libre* 1619, que les Etats du Roiaume avoient bien voulu faire de lui. Maximilien, Rodolphe & Matthias ses successeurs donnèrent la même reconnoissance. Enfin Swicard Electeur de Maïence appella Ferdinand II. à la Diète de Francfort, comme étant *élu & couronné* Roi de Bohême par les Etats du païs. Preuve certaine que dans le stile ordinaire de l'Empire, la Bohême étoit Roiaume électif.

Tous ces faits évidemment prouvés par les Etats de Bohême, rendent le droit d'élection incontestable. Il ne reste plus qu'à voir si Ferdinand II. *élu & couronné* avant la mort de Matthias, déchu légitimement du droit que son élection & son couronnement lui donnoient au Roiaume de Bohême. Or les Princes de la Maison d'Autriche n'ayant point desavoué leur traité avec le Roi d'Espagne, qui peut raisonnablement douter que Ferdinand n'eût perdu tous ses droits par une acte si contraire à son serment de maintenir les loix du Roiaume & d'en conserver les privilèges? Frédéric Electeur Palatin fut donc légitimement élu & proclamé Roi de Bohême. Nous lui en donnerons désormais le titre durant toute sa vie. Il en est de ce Prince infortuné comme de quelques Empereurs Romains. Une bataille perdue les rendoit Usurpateurs, quoiqu'ils eussent autant & plus de droit à l'Empire, que leurs concurrens. Si Ferdinand n'eût pas gagné la bataille de Prague, Frédéric ne seroit

1619. seroit pas un Usurpateur dans l'esprit de ceux qui jugent de la bonté d'une cause par les événemens. La fortune se déclara pour celle de César: mais Caton & les gens de bien soutinrent toujours que Pompée défendoit la liberté de la patrie.

Nullité Pour achever de convaincre les personnes équitables de la justice des prétentions du nouveau Roi de Bohême, faisons encore quelques réflexions sur les moiens allégués par l'Empereur Ferdinand II. Il est vrai que Charles IV. eut dessein d'assurer la succession du Roiaume de Bohême à tous ses descendans de l'un & de l'autre sexe. Mais une clause que le Prince s'avise d'insérer de sa tête dans un acte, renverse-t-elle les droits les plus anciens, les plus incontestables? Jean pere de Charles voulut échanger la Bohême avec le Palatinat; il entra même en composition. Direz-vous que l'attentat du Roi Jean contre les droits de ses Sujets, prouve que la Bohême est un Etat héréditaire? Il en est de même de la clause qu'il plût à l'Empereur Charles IV. de mettre dans sa Bulle. Elle ne donne aucune atteinte aux droits des Bohémiens. Charles se contredit même fort grossièrement dans cette pièce. Il veut confirmer les anciens privilèges de ses Sujets; il reconnoit que Frédéric II. son prédécesseur à l'Empire, suppose qu'ils sont en possession d'élire leur Roi; & il restreint ensuite ce privilège à un certain cas qui n'arrive presque jamais. Il est fort rare de voir manquer la posterité masculine & feminine d'un hom-

1619.

homme qui a laissé plusieurs enfans. Celle de Charles IV. dure encore par les femmes: Et les Princes de la Maison d'Autriche n'en font pas les aînés. Si sa Bulle est recevable, les Maisons de Saxe, de Brandebourg, de Dannemark, d'Angleterre; la posterité même de Frédéric Electeur Palatin, ont un droit héréditaire au Roiaume de Bohême plus certain que celui des Princes d'Autriche. Enfin jamais les Etats de Bohême ne se sont réglés sur la Bulle de Charles, comme sur une loi fondamentale de leur Roiaume. Après la mort d'Albert d'Autriche mari de la petite-fille de Charles, on offrit la Couronne au Duc de Baviere. L'Empereur Ferdinand II. soutient que le Bavarois la refusa, parce qu'il ne vouloit pas la ravir aux héritiers du Roi dernier mort. C'est une chose que sa Majesté Impériale avançoit sans aucun fondement. Les Historiens de Bohême disent positivement qu'Albert Duc de Baviere, ne voulut pas accepter le Roiaume de Bohême, à cause de son scrupule sur la Communion sous les deux espèces. George Podiebrad Seigneur du païs fut mis sur le thrône après la mort du jeune Ladislas. On choisit ensuite un autre Ladislas fils de Casimir Roi de Pologne, & d'Elizabeth fille puisnée d'Albert d'Autriche, & d'Elizabeth de Luxembourg fille de l'Empereur Sigismond. Anne fille aînée d'Albert d'Autriche & d'Elizabeth de Luxembourg épousa Guillaume Duc de Saxe. La Couronne de Bohême lui appartenoit véritablement, si la Bulle de l'Em-

1619. l'Empereur Charles IV. son aieul est une loi fondamentale du Roiaume.

La disposition du Roi Ladislas ne prouve pas plus que celle de Charles. On avouë que Ladislas tâcha d'affurer la succession du Roiaume de Bohême à sa fille Anne Jagellon ; mais une entreprise illégitime ne prescrit pas contre les anciens droits du peuple. On voit encore les Lettres *reversales* que le Roi Ladislas donna au jour de son couronnement. Il y reconnoit qu'il est monté sur le thrône en conséquence du *choix libre* que les Etats de Bohême ont fait de lui. Dans la pièce alleguée par l'Empereur Ferdinand II, Ladislas avouë que Louïs son fils fut *élu* pour lui succéder de *la libre volonté* des Etats de Bohême ; & il prétend quelques lignes plus bas que la Princesse Anne sa fille est la véritable héritière de la Couronne de Bohême, *en vertu des droits, des constitutions, & des privilèges du Roiaume.* Vit-on jamais une contradiction plus manifeste, plus grossiere? Bien loin que Ferdinand I. époux d'Anne Jagellon fille de Ladislas, se fonde sur la disposition de ce Prince pour succéder au jeune Louïs tué à Mohatz, il donne des Lettres *reversales*, où il reconnoit comme ses prédécesseurs, que les Etats de Bohême l'ont *élu de leur libre & bonne volonté.* Il est vrai que Ferdinand qui pensa depuis à rendre le Roiaume de Bohême héréditaire dans sa famille, eut l'habileté de se faire donner ses Lettres *reversales* par les Etats de Bohême, & d'en substituer d'autres en leur place. Il prétend

tend dans ces dernières qu'Anne Jagellon son épouse est la véritable héritière du Roiaume de Bohême, en conséquence de la Bulle de l'Empereur Charles IV. & de la disposition du Roi Ladislas. Mais cette supercherie indigne d'un Prince Chrétien, peut-elle préjudicier aux loix les plus anciennes & les plus inviolables du Roiaume de Bohême?

Ferdinand I. tomba lui-même dans une contradiction plus grossière que celle de ses prédécesseurs, dont il alléguoit les chartres. Il fit élire & couronner Maximilien son fils aîné, & se reserva l'administration du Roiaume de Bohême. Anne Jagellon mourut avant l'Empereur Ferdinand son époux. Pourquoi fit-il élire Maximilien? Pourquoi se reserva-t-il l'administration des affaires jusques à sa mort, si le Roiaume de Bohême lui appartenoit en conséquence de son mariage avec Anne Jagellon, & non pas en vertu du choix des Etats? Maximilien devoit succéder de plein droit à sa mere, & Ferdinand fit une injustice à son fils, en se réservant l'autorité souveraine dans la Bohême après la mort de son épouse, qu'il prétend être *Phéritière véritable* du Roiaume de Bohême. Enfin l'Empereur Maximilien II. & ses deux fils Rodolphe & Matthias n'ont point fondé leurs prétentions à la Couronne de Bohême sur le droit d'Anne Jagellon mere du premier & grand-mere des deux autres. Ils ont reconnu solennellement qu'ils étoient redevables de leur élévation sur le trône de Bo-

1619.

1619. Bohême, à la bonne & franche volonté des Seigneurs, des Nobles, & des villes qui les élurent Rois selon les privilèges & les libertés du Roiaume. Il en déplore maintenant la perte entière, de ces privilèges, & de ces libertés. Mais quelque longue que soit l'injustice & la violence que les Bohémiens souffrent depuis quatre-vingt ans, elle ne fera jamais une prescription légitime contr'eux. Le peuple est toujours en droit de réclamer contre une pareille oppression, & de rentrer dans la jouissance de ses anciens droits, quand il en trouve l'occasion favorable.

Bethlem Les Etats de Bohême avoient lié dès Gabor en le commencement une étroite correspon-
leve la dance avec Bethlem Gabor Prince de
Hongrie à Transylvanie, qui leur promit un puis-
l'Empe- sant secours. L'ambition d'un particulier
reur, semble devoir être satisfaite, quand il s'est
élevé d'une fortune médiocre à la puis-
sance souveraine. Mais les desseins de
Gabor étoient trop vastes : il ne pouvoit
se contenter d'une Principauté aussi res-
serrée que la Transylvanie. Enragé con-
tre la Maison d'Autriche qui voulut pla-
cer Humanaï en Transylvanie à son pré-
judice, Gabor se met sous la protection
de la Porte Ottomane, & attend tous les
jours l'occasion de s'agrandir aux dépens
des Princes d'Autriche ses ennemis, dont
la nation Hongroise jalouse de sa liberté
& mécontente depuis long-temps, souf-
froit la domination avec assez d'impatic-
ce. Les mouvemens de Bohême vinrent
fort à propos pour reveiller les passions du
Trans-

*Mémoires
de Louise
Juliane.
pag. 149.
Nani His-
toria Ve-
neta. l. IV.
1619.
Puffendorf
Commen-
tar. Rerum
Suecica-
rum. l. 1.*

Transylvain. Les Etats lui demandèrent du secours; & l'ambitieux Gabor, après s'être prudemment assuré des intentions de l'Empereur des Turcs, se préparoit à faire irruption en Hongrie & à marcher ensuite vers la Moravie. Il étoit sur le point de commencer son expédition, lorsque Frédéric fut proclamé Roi de Bohême. Dès que l'Armée Transylvaine entre en Hongrie, elle y fait de grands progrès. Tous les mécontents se déclarent pour Gabor: & Humanaï Général de l'Empereur trop foible pour arrêter un torrent rapide qui grossit à vue d'œil, se retire vers la Pologne. Cassovie & plusieurs autres places furent prises dans la haute Hongrie sans grande résistance. Le païs étoit dénué de forces, depuis que l'Empereur tira les garnisons des villes importantes pour augmenter son Armée de Bohême. Soit que les Etats de la haute Hongrie fussent bien aises de secouer la domination de Ferdinand, dont les Protestans redoutoient l'humeur hautaine, & le zèle aveugle & impétueux pour sa Religion, soit qu'ils ne crussent pas être assez forts pour résister à la puissance de Gabor; les Etats de la haute Hongrie, dis-je, se soumirent à lui sous certaines conditions pour la conservation de leurs privilèges.

Forgatfi Palatin de Hongrie écrit à Gabor & l'exhorte à se désister d'une entreprise capable de causer des maux infinis à la Chrétienté, & contraire aux traités faits entre le feu Empereur Matthias & les Etats de Transylvanie. Gabor répond que

n'ayant

1619.
Mercure
Francois.
1619.
Lettre de
Bentivoglio.
lie.

1619. n'ayant pû refuser de marcher au secours des Moraves & des Bohémiens ses alliés contre la Maison d'Autriche qui les opprime, il a cru devoir s'assurer de quelques places en Hongrie, de peur que le feu allumé en Bohême, & en Moravie, ne se répande dans un Roiaume voisin. Vous savez, disoit le Transylvain à Forgatsi, qu'il y a des gens en Hongrie ennemis de la paix, & de la liberté de conscience. Il est à propos de délivrer le païs de ces esprits brouillons. Permettez-moi de vous faire souvenir que vous avez toujours aimé la liberté de votre patrie, & qu'en recevant l'épée Roiale quand on vous fit Palatin de Hongrie, vous jurâtes au Roi & au Roiaume de vous en servir pour la conservation des privilèges de la nation Hongroise & de la liberté de conscience. N'y avoit-il point de la collusion entre Gabor & Forgatsi? L'Armée Transylvaine s'étant avancée jusques à Presbourg, Gabor envoie sommer le Palatin de se rendre. Forgatsi demande quelque temps pour délibérer avec les Seigneurs qui se trouvoient auprès de lui. Après une consultation assez courte, on convient de part & d'autre, que la ville & le château de Presbourg seront mis entre les mains de Gabor, qu'on le reconnoitra Prince de Hongrie, que Forgatsi fera continué dans la dignité de Palatin, & que la liberté de conscience s'établira par tout.

L'Armée de Bohême commandée par le Comte de Thurn, s'avançoit alors en Autriche, dans le dessein de joindre les Transylvains. Thurn se seroit rendu maître

tre

tre des ponts de Vienne sans la vigoureu- 1619
se résistance du Comte Dampierre qui les
défendit avec beaucoup de courage. Les
Bohémiens continuent leur marche vers la
Hongrie: & pour empêcher leur jonction
avec les Transylvains, le Comte de Bu-
quoi attaque avec cinq mille hommes bien
aguerris, Gabor qui en a quinze mille, mais
assez mal disciplinés. La bravoure & l'ex-
perience des soldats de Buquoi l'emporte-
rent sur le grand nombre des Transylvains.
La bataille fut gagnée; mais avec si peu
de gens Buquoi ne peut pas empêcher que
les deux Armées ne se joignent. Elles mar-
chent du côté de Vienne où tout le monde
est dans la consternation. La ville auroit
été bien-tôt assiégée, si Gabor n'eût pas
reçu la nouvelle de la défaite d'Etienne
Ragotzi Général de ses troupes dans la hau-
te Hongrie par Humanai Général de l'Em-
pereur. Il étoit revenu en Hongrie avec un
secours de dix mille hommes Polonois &
Cozaques.

L'Archiduc Charles frere de sa Majesté Sigis-
mond de Impériale possédoit l'Evêché de Breslau en Silésie. Les mouvemens de cette Pro-^{Pologne}
vince confederée avec la Bohême, obligé-^{envoie}
rent Charles de se retirer auprès de Sigis-^{propos du}
mond Roi de Pologne son beau-frere. Ce-^{secours à}
Prince avoit épousé une des Archiduchesses^{l'Empe-}
de Gratz sœur de l'Empereur Ferdinand II.^{Hongrie}
& des Archiducs Leopold & Charles. Le-^{Nani Hi-}
prétexte de la retraite de celui-ci en Po-^{storia Ve-}
logne, ce fut le besoin d'implorer la pro-^{neta. 1619}
tection du Roi Sigismond pour l'Eglise de^{Mercure}
Breslau, que ses prédécesseurs avoient fon-^{François,}
dée, 1619.

1619. dée, & dont l'Evêque est suffragant de l'Archevêque de Gnesne Primat de Pologne. Sa Majesté Polonoise écrivit en effet aux Etats de Silesie sur la conservation des terres & des revenus de l'Evêché de Breslau. Mais l'Archiduc avoit un dessein plus profond. Il vouloit engager Sigismond à secourir Ferdinand. Les grands Seigneurs de Pologne s'y opposèrent. N'étoient-ils point bien-aîsés que la Maison d'Autriche qui tenta plus d'une fois d'ajouter le Roiaume de Pologne à ceux de Hongrie & de Bohême, perdit deux Etats électifs voisins de la Pologne, que les Princes d'Autriche s'efforçoient de rendre héréditaires? Nonobstant l'opposition de la grande Noblesse, Sigismond donna dix mille hommes de secours à l'Empereur. Humanaï rentre à leur tête dans la haute Hongrie; & défait Etienne Ragotzi, & l'oblige à s'enfermer dans Cassovie.

Cette victoire fut extrêmement avantageuse aux affaires presque désespérées de Ferdinand. Chassé de la Hongrie & de la Bohême, il se voioit au moment de perdre encore l'Autriche. Thurn & Gabor se séparent. Celui-ci retourne promptement en Hongrie, & l'autre en Bohême, Mansfelt tâcha d'y profiter de l'absence du Comte de Buquoi qui couroit au secours de l'Autriche attaquée par le Bohémiens & par les Transylvains. Mais Mansfelt peu heureux dans ses entreprises, ne remporta pas de grands avantages en Bohême. La victoire d'Humanaï fit encore

1619.

core plus de bien à Ferdinand, en refroidissant l'ardeur des esprits dans l'Assemblée qui se tenoit en Hongrie. Elle fut convoquée dans le dessein de faire proclamer Gabor Roi de Hongrie. Mais ceux qui se declaroient le plus ouvertement pour lui, s'arrêtent tout à coup. Chacun craint de s'exposer au ressentiment de l'Empereur, dont les affaires semblent se rétablir. Gabor incertain lui-même du succès de l'entreprise du nouveau Roi de Bohême, qui ne trouve ni en Allemagne, ni ailleurs, le secours qu'il eseroit; Gabor, dis-je, écoute les propositions d'une trêve qu'on lui fait avec une extrême prudence de la part de Ferdinand. Le Transylvain y consentit mal à propos; trompé par la vaine & fausse raison que des Ennemis artificieux lui insinuèrent peut-être, qu'en gardant ses conquêtes, il feroit mieux d'attendre la suite des affaires de Bohême, & de prendre sur ce qui arrivera, le parti de continuer la guerre, ou de faire la paix sous de bonnes conditions avec l'Empereur. Tout le monde connoit alors que Gabor étoit moins habile, & moins raffiné que Ferdinand. En poursuivant ses conquêtes, le Transylvain eût fait perdre la Bohême à l'Empereur; il lui auroit enlevé sans peine la Couronne de Hongrie. Accorder une trêve à l'Ennemi, c'étoit lui donner le temps de se fortifier. Gabor s'aperçut trop tard de sa faute. Ferdinand délivré d'une fâcheuse diversion du côté de la Hongrie, commence de mettre ses affaires sur un meilleur pied.

Tom. III. Part. II,

C

Hu-

1619. Humanai conduisoit ses Polonois dans la Silesie & dans la Moravie, Buquoise maintint dans la haute Autriche: enfin Dampierre en Bohême s'opposoit au Comte du de Thurn.

Le Roi de France tire le Prince de Condé de sa prison de Vincennes.

*Vittorio
Siri Mé-
morie re-
nouée.
Tom. V. p.
59. 60. 61.
Cyc. Lette-
re di Ben-
si voglió.*

Le Roi de France prévenu par les artifices des Ministres du Pape & de la Cour de Madrid, regarda les disgraces de l'Empereur Ferdinand, comme un des plus grands malheurs qui pût arriver à la Chrétienté. Louis promet du secours à sa Majesté Impériale; il tâche de dissuader Frédéric d'accepter la Couronne de Bohême. Cela desoloit le Maréchal de Bouillon l'un des plus intimes confidens du nouveau Roi de Bohême son neveu. Une seule chose encourage Bouillon; l'espérance que la Cour changera de sentimens après la délivrance du Prince de Condé. On attendoit avec impatience l'exécution de la parole donnée de lui rendre la liberté, dès que l'accommodement de la Reine mere seroit conclu. C'étoit bien le dessein du Duc de Luines. Sans l'appui du premier Prince du sang, il ne pouvoit résister à Marie de Médicis, dont le chagrin & le mécontentement se faisoient sentir par plusieurs endroits. Quelques grands Seigneurs sembloient encore disposés à se lier avec elle contre le Favori. Il tâche de la ménager en différant quelque temps de tirer le Prince de Vincennes. On offre à la Reine mere de conduire les choses de telle maniere que le Prince lui aura obligation de sa liberté. Bien avertie par ses confidens que tout cela paroîtroit

un

un jeu de théâtre, & que Luines pensoit uniquement à lui opposer le premier Prince du sang, Marie de Médicis ne se met pas en peine de prendre part à la délivrance d'un homme qu'elle a trop maltraité, pour espérer qu'il soit jamais de ses amis, Pendant que Luines travailloit à la gagner, Modene confident du Favori alloit souvent à Vincennes. On permit à la Princesse douairiere de Condé & à Rochefort Favori du Prince, de le voir autant qu'il leur plairoit. Ces adoucissements promettoient un élargissement prochain.

Le Duc de Luines vint enfin à Paris accompagné de Cadenet son frere, & suivi de cinquante Gentilshommes. La faveur traine toujours un grand nombre d'esclaves après elle. Luines apportoit au Prince de Condé une Lettre obligeante de la part du Roi. Il invitoit son Altesse à le venir trouver incessamment à Chantilli, Maison du Duc de Montmorenci beau-frere du Prince. Luines & Cadenet vont le lendemain à Vincennes. Condé reçut l'agréable nouvelle qu'ils lui apportotent, de l'air du monde le plus content. Son Altesse proteste mille fois, qu'elle reconnoitra les bons offices que le Favori lui a rendus en cette rencontre. Luines prie modestement Condé de le prendre sous sa protection. Cadenet descend incontinent & renvoie les soldats qui gardoient son Altesse. Elle monta en carrosse avec les deux freres pour aller jusques à sa maison de S. Maur, voir la jeune Princesse de Condé fille du Prince. Soit que son Al-

1619. tesse crût devoir donner une marque de son respect au Roi, en ne sortant point entierement de prison, jusques à ce qu'elle eût fait la révérence à sa Majesté, soit qu'elle voulût témoigner une confiance parfaite au Favori, le Prince retourna coucher à Vincennes. *Soions du moins libres durant une nuit*, disoit-il en riant, *dans une chambre, où nous avons été si long-temps prisonniers.* Condé va le lendemain à Chantilli avec la Princesse son épouse. Il ne voulut pas accepter les offres que plusieurs Gentilhommes lui firent de le suivre à la Cour. Un cortége trop nombreux ne lui paroît pas convenable à un homme, qui doit se présenter comme un coupable à qui le Souverain fait grace. Le peuple se reveille à toutes les choses extraordinaires; il conçoit aisement de grandes espérances d'un meilleur gouvernement. On fit mille acclamations à son Altesse, lors qu'elle traversa Paris.

Le Duc de Maïenne vint recevoir le Prince dans l'antichambre du Roi, & le conduisit au cabinet où Louis l'attendoit. Condé & son épouse se jettent aux genoux de sa Majesté. Elle relève promptement la Princesse. Mais on laisse quelque temps le Prince dans la posture d'un suppliant. Le discours de Condé répond parfaitement à son humiliatoin extérieure. Il demande pardon des fautes que les mauvais conseils de certaines gens lui ont fait commettre contre sa volonté; & il finit par d'amples remerciemens de la nouvelle grace que le Roi lui accorde. Louis répartit

partit gravement qu'il avoit toujours aimé le Prince, & qu'il auroit encore pour lui la même affection, pourvû que les actions répondissent aux protestations que Condé venoit de faire à sa Majesté. *Ne parlons plus du passé*, ajouta-t-elle en relevant Condé. On l'embrasse tendrement; on s'entretient quelque temps avec lui; on parle d'une partie de chasse. En un mot, le Prince paroît parfaitement bien rétabli dans les bonnes grâces de Louis.

La Cour étant allée ensuite à Fontainebleau, le Roi envoya de là au Parlement de Paris une déclaration en faveur de Condé. Sa Majesté y rejette la faute de l'emprisonnement du premier Prince du sang, sur l'audace de certaines gens qui ont abusé du nom & de l'autorité du Roi, c'est-à-dire sur le Maréchal d'Ancre & sur les Ministres de Marie de Médicis. Un des plus grands maux que ces prétendus usurpateurs de l'autorité souveraine ont causé dans l'Etat, c'est d'avoir fait injustement arrêter l'innocent Condé. Louis l'auroit tiré plutôt de prison, s'il n'eût pas cru devoir s'informer exactement quel étoit le prétexte de traiter avec tant de rigueur un Prince dont la conduite est irréprochable. Voilà ce que porte la déclaration. Elle fit rire les gens d'esprit. *C'est une nouvelle scène que la Cour donne au monde*, disoient-ils. *On fait, on défait, & puis on refait.* Nous vîmes il y a quelques années une déclaration qui imputoit à M. le Prince des entreprises criminelles contre la personne du Roi & contre celle de la Reine mere. Cet

1619.

Déclaration du Roi en faveur du Prince de Condé.

Mercure François.
1619.

1619. acte sanglant fut révoqué. Peu de temps après son Altesse a été mise en prison : nouvelle déclaration qui la charge des crimes les plus atroces. M. le Prince est accusé d'avoir voulu usurper la Couronne. On le retient trois ans & plus à la Bastille, ou à Vincennes : il n'en sort qu'en demandant humblement pardon à sa Majesté qui paroît lui faire grace. Quinze jours après, le voilà solennellement absous comme l'homme du monde le plus injustement calomnié. Que penserons-nous de ces procédures bizarres & contradictoires ?

Rien du tout, répondit-on. L'irrégularité qui vous choque, est une suite nécessaire d'un gouvernement foible, dont les Ministres, ou un Favori se servent pour affermir leur autorité, en tâchant d'établir le pouvoir arbitraire du Prince qui se laisse gouverner. M. le Prince a voulu s'opposer au règne absolu du Maréchal d'Ancre ; la Reine mere l'a fait déclarer criminel de lèze-majesté. La Cour s'est vuë ensuite dans la nécessité de s'accommoder avec M. le Prince : on n'a pas fait difficulté de casser & de révoquer toutes les procédures précédentes. Afin de conserver son credit & son autorité, ou plutôt celui de ses Ministres, la Reine mere fait arrêter M. le Prince sans autre forme de procès. Le voilà flétri dans une nouvelle déclaration, comme un homme qui ne pense à rien moins qu'à se faire Roi. Un nouveau Favori a besoin maintenant de l'appui de son Altesse. On la tire de prison. Pour sauver l'honneur du Roi, M. le Prince demandera pardon : Et de peur que la réputation

tion du premier Prince du sang ne demeure
flétrie à jamais, sa Majesté le déclare in-
nocent d'un crime imaginaire, dont il l'a pour-
tant suppliée de ne se souvenir plus. C'est
l'explication de l'énigme qui embarrasse ceux
qui ne connoissent pas le génie & les allures de
la Cour. Avec ces contradictions apparentes,
elle vient insensiblement au but qu'elle se pro-
pose, de s'élever au dessus de toutes les
loix, & d'établir un pouvoir absolu, qui
n'a point d'autre regle que la volonté du
Roi, ou celle de son Favori & de ses Mini-
stres.

Avant que de mettre le Prince en liber-
té, le Roi dépêcha Brantes, frere de son
Favori à Marie de Médicis, il devoit lui
donner avis de la résolution prise & du
choix que sa Majesté faisoit d'Ornano Co-
lonel des Corfes, pour être Gouverneur
du jeune Duc d'Anjou à la place du Com-
te de Lude mort depuis peu. Elle reçut
ces deux nouvelles d'un air froid & fé-
ricieux. L'élargissement du Prince la cha-
grinoit: il augmentoit sa défiance & ses
soupçons. Ornano avoit du mérite: mais
il étoit ami de Luines. Marie de Médicis
n'aimoit pas à voir auprès de son second
fils, un Gouverneur mis de la main du
Favori. Toiras fut chargé de lui porter
ensuite une Copie de la déclaration don-
née en faveur de Condé. Ce Gentil
homme aura dans quelque temps un assez
beau rôle dans cette Histoire. Issu d'une
bonne Maison en Languedoc & le dernier
de quatre freres, il tâche de s'avancer à
la Cour. L'inclination & le naturel de

1619.

La Reine
mere plus
mécon-
tente re-
fusa d'al-
ler à la
Cour.

Vittoris
Siri Mé-
morie re-
condite.

Tom. V.
pag. 59. 63.
64. 65.

Vie du
Maréchal
de Toiras.
chap. 1.
et 2.

1619. Toiras pour la chasse que le Roi aimoit beaucoup, lui firent obtenir la place de Lieutenant dans la Venerie, & celle de Capitaine de la Voliere des Tuilleries. Ces emplois semblent au dessous d'un Gentilhomme qui a du courage & de l'ambition. Beaucoup de gens les recherchent à la Cour de Louis XIII. depuis que le Duc de Luines eût fait une si prodigieuse fortune, en s'insinuant dans les bonnes graces du Prince par le moien de la Fauconnerie. Toiras se dégouta pourtant des emplois dans la Venerie. Jaloux de s'avancer par une plus belle voie, il obtient la permission de traiter d'une charge de Capitaine aux Gardes. Ce fut son premier pas vers une fortune certainement honnête & glorieuse; mais remplie de facheuses traverses.

La préface de la déclaration déplut extrêmement à la Reine mere. Sa régence lui parut décriée comme injuste & violente: Et ce n'étoit pas sans raison. Elle s'en plaignit d'une maniere qui fit sentir que son mécontentement ne finiroit pas si-tôt. Richelieu Evêque de Luçon assez clairement désigné dans l'acte dissimule son chagrin. Il est content que celui de Marie de Médicis augmente. L'artificieux Prélat attendoit le temps de se venger de Luines qui le notoit dans une déclaration publique, pour faire sa cour au Prince, dont Richelieu conseilla l'emprisonnement. Que s'il étoit impossible d'attaquer le Favori sans se faire tort à soi-même, l'Evêque de Luçon vouloit du moins mettre
Luines

Luines dans la nécessité de ne pouvoir se 1619.
passer de celui dont il décrioit les conseils
& la conduite. Cette sorte de vengeance
plait assez à un courtisan ambitieux. Il y
trouve un double avantage. Ses ennemis
sont sensiblement mortifiés, & il les obli-
ge à travailler à l'établissement de celui
qu'ils ont entrepris de ruiner. Marie de
Médicis ne gouta point ce qu'on lui disoit
en faveur de la déclaration. Toiras & les
autres lui alleguerent inutilement, que ces
actes extorqués par la nécessité des affai-
res, ne signifient rien; & que la même
Catherine de Médicis qui voulut faire cou-
per la tête à Louis Prince de Condé sous
le regne de François II, ne fit pas diffi-
culté de le déclarer innocent, dès que la
face des affaires changea après la mort du
Roi. Cet exemple ne contente point la
Reine mere. Elle ne reçoit pas non plus
les excuses du Duc de Luines, qui pro-
teste de n'avoir point vû la déclaration
avant qu'elle fût publique, & qui rejette
toute la faute sur le Garde des Seaux du
Vair Auteur de la pièce.

Bien loin d'écouter la proposition que
Toiras lui fit encore, de revenir à la
Cour, Marie de Médicis témoigna n'a-
voir nulle envie d'aller être la spectatrice
de la grande autorité donnée au Prince de
Condé. Le Favori avoit toute la défen-
se imaginable pour son Altesse. Outre le
Gouvernement de Berri & les pensions
précédentes que le Roi rendit à Condé,
il l'appelloit encore à tous les Conseils
secrets. Le dissimulé Prince y parloit de

1619. la Reine mere avec un extrême respect; il pressoit le Roi de la rappeler à la Cour, il proposoit d'envoier le Duc de Montbazou, inviter Marie de Médicis à revenir incessamment. Toutes ces demarches de Condé lui furent suspectes. La liaison étroite de son Altesse avec le Favori augmentent la jalousie & les soupçons de la Reine mere. Certaines gens ne manquent pas de lui insinuer malignement, que Condé & Luines agissent de concert afin de la tirer d'un endroit, où le voisinage de quelques grands Seigneurs bien intentionnés pour elle, arrête les entreprises de ses ennemis. *Si vous allez à la Cour, lui disoit-on, qui vous répondra que M. le Prince ne se vengera point de sa prison, en vous faisant conduire vous-même à Vincennes?* Ces insinuations ne lui paroissoient pas mal fondées. En la priant de retourner à la Cour, on lui disoit que le Roi ne souhaitoit pas qu'elle eût à Paris une garde aussi nombreuse que celle qui la suivoit durant sa Régence. Il n'en fallut pas davantage pour donner une extrême défiance à une femme naturellement timide & soupçonneuse. Et certes, ce qu'elle avoit fait contre Condé & contre Luines, ne l'engageoit que trop à se précautionner. Louis croioit tout le mal qu'on lui disoit de sa mere: Et le Favori avoit grand soin d'entretenir son maître dans les sentimens qu'il lui inspiroit.

Assemblée
générale des
Eglises
Réformées à
Londres

Louis & son Favori de leur côté n'étoient pas moins en garde contre la Reine mere. On s'appercevoit que le Duc d'Esper-

pernon & plusieurs autres Seigneurs mé- 1619.
 contents, prenoient de nouvelles liaisons
 avec elle. Luines craignoit encore que le
 parti Huguenot ne fût gagné. Il tenoit
 une Assemblée generale à Loudun avec la
 permission du Roi. On crut devoir en-
 voier des Députés à Marie de Médicis
 pour la feliciter de son heureuse arrivée
 dans le voisinage, & lui communiquer les
 demandes que les Réformés prétendoient
 faire au Roi. Ces Députés furent bien
 recus. *Je veux vivre avec vous en bonne*
voisine, leur dit la Reine mere. *Mais dis-*
pensez moi d'entrer en connoissance des de-
mandes de votre Assemblée. Cela regarde le
Roi & son Conseil. La correspondance qui
 semble se former entre la Reine mere mé-
 contente & des gens dont les esprits étoient
 alors en grand mouvement, donne de
 l'ombrage à la Cour. L'Assemblée géné-
 rale fut composée de plusieurs personnes
 distinguées par leur naissance & par leur
 mérite. Lescun Conseiller de Pau, ce
 zélé défenseur des privilèges & de la liber-
 té de sa patrie, y agissoit de toute sa for-
 ce, afin que l'Assemblée demandât unani-
 mement la révocation de l'Arrêt qui or-
 donnoit la restitution des biens Ecclesiasti-
 ques dans la souveraineté de Bearn. Ce
 fut en effet une des premieres résolutions
 qui se prirent. On dresse une espece de
 Cahier préliminaire, où toutes les Eglises
 Réformées de France demandent con-
 jointement la revocation de l'Arrêt, la
 continuation des places de seureté, &
 quelques autres articles. C'est une nou-
 velle

Vittorio
Siri Me-
morie ri-
condite.

Tom. I^r.
pag. 61.
&c.

Vie de M.
du Plessi-
Mornai.
l. IV.

Lettres &
Mémoires
du même.
Mercur
François.

1619.

1619. velle méthode que les Réformées vou-
loient prendre Dans les Assemblées pre-
cedentes, ils présentèrent leurs demandes
& leurs plaintes dans un Cahier général.
La Cour le recevoit; elle leur donnoit de
bonnes paroles en apparence, & puis le
Roi congédioit l'Assemblée. Afin d'évi-
ter l'artifice dont la Cour se servoit ordi-
nairement pour éluder les demandes les
plus justes du parti Réformé, on tenta
cette fois de présenter de temps en temps
quelques articles séparés, & d'attendre la
réponse que le Roi voudroit bien y faire.
Le Marquis de la Moussaie Seigneur d'u-
ne Maison distinguée dans la Province de
Bretagne, fut prié d'aller à la tête de quel-
ques autres Députés faire la nouvelle ten-
tative auprès du Roi qui se divertissoit à
Chantilli.

Le Cahier fut rejeté avec une extrême
hauteur, sous prétexte qu'il n'appartient
pas aux Sujets de traiter de la sorte avec
le Souverain par articles séparés. *Dressez
votre Cahier général, dit-on à la Mous-
saie; & le Roi aura égard aux remontran-
ces raisonnables que vous lui ferez.* La Cour
s'étoit apperçue de l'artifice de l'Assem-
blée pour éluder les siens. Les Ministres
jugèrent fort bien que par ce moien, les
Huguenots demeureroient assemblés à
Loudun, jusques à ce qu'on eût satisfait à
leurs demandes & à leurs plaintes présen-
tées les unes après les autres. Or la Cour
ne vouloit ni accorder ce qu'on lui de-
mandoit, ni permettre qu'une Assemblée
qui donnoit de l'ombrage au Favori
brouillé

brouillé avec le Duc de Rohan & avec plusieurs autres Seigneurs Réformés; demeurât si long-temps sur pied. Les plus sages du parti Huguenot conseillèrent à l'Assemblée d'obéir au Roi & d'envoyer son Cahier général. Elle se rend aux avis modérés qu'on lui donne; le Cahier général est dressé; certaines gens ont la commission de le porter à la Cour. Mais afin de prévenir son artifice ordinaire de faire séparer l'Assemblée avant que le Roi réponde au Cahier, tous les membres s'engagent par un acte solennel, de ne partir point de Loudun, à moins que les Eglises Réformées n'obtiennent la réparation des griefs dont elles se plaignent. Ce qu'on avoit prévu ne manqua pas d'arriver. La Cour plus fière que jamais depuis l'union du Prince de Condé avec le Favori, déclare nettement que le Roi donnera ses réponses au Cahier après la séparation de l'Assemblée. Les Réformés refusent d'obéir de la manière la plus respectueuse dont ils peuvent s'aviser, convaincus par une trop longue expérience, que la Cour veut éluder encore par un artifice usé les justes demandes de l'Assemblée de Loudun, comme elle s'étoit défaite des instances de l'Assemblée de Saumur & des suivantes.

Pendant que tout ceci se traitoit à la fin de cette année & au commencement de celle où nous allons entrer, le sage & religieux du Plessis-Mornai offroit d'ardentes prières à Dieu. Il prévoioit que la Cour, dont la disposition lui étoit bien

*Lettre de
M. du
Plessis-
Mornai.*

1619. connuë, n'auroit pas égard aux justes remontrances de ceux de sa Religion, & il craignoit les suites de leur mécontentement. J'espère, dit-il dans une Lettre au Marquis de la Force, que Dieu fléchira le cœur du Roi, & qu'il lui inspirera d'avoir plus d'égard aux solides maximes du feu Roi son pere, qu'aux suggestions de nos ennemis auteurs des innovations qui se font dans le Bearn. Mais vous savez aussi, Monsieur, que nous avons grand besoin de prier Dieu qu'il préside au milieu de nous, & qu'il nous fasse prendre de bonnes & salutaires résolutions, afin que nous puissions conserver toutes nos Eglises en paix sous la protection de nos Edits, & donner au Roi des preuves si convaincantes de notre attachement à sa personne & de notre zele pour son service, que les mauvaises impressions qu'il a prises contre nous, soient entièrement effacées de son esprit. Je contribuerai de tout mon pouvoir à cette bonne œuvre, comme j'ai fait jusques à présent, nonobstant les sinistres interpretations que quelques-uns donnent à mes meilleures actions. J'ai appris à vivre devant Dieu, & à ne me degouter point de son service pour de pareilles choses. Je suis dans un âge à ne rien esperer & à ne rien craindre. Et lorsque j'étois plus susceptible de quelques sentimens d'ambition, vous m'êtes témoin, Monsieur, que j'ai preferé les peines & les disgraces inséparables de la Religion que nous professons aux agrémens & aux douceurs que j'aurois pu trouver en suivant ma vocation avec moins de fidelité. Que j'aime la solidité, le zele éclairé, la rare magnanimité
de

à M. le
Marquis
de la Force
le 24 De-
cembre
1619.

de ce Gentilhomme vraiment Chrétien!

Quand du Plessis vit que l'Assemblée de Loudun se brouilloit avec la Cour, il composa un petit discours intitulé, *Avis d'un vieux Conseiller d'Etat sur le fait de l'Assemblée de Loudun.* La pièce fut imprimée ensuite à Paris. J'en donnerai l'extrait. Outre qu'elle nous explique bien ce qui étoit alors en contestation entre la Cour & l'Assemblée de Loudun, dont les suites furent si funestes aux Réformés, ce que je rapporterai peut servir à ceux qui voudront juger de leur conduite d'une manière équitable & desintéressée. Nous en ferons bien-tôt au commencement des guerres de Religion sous le regne de Louis de XIII. On accuse le parti Huguenot de les avoir excitées & des'être injustement soulevé contre le Roi. Voions ce que du Plessis-Mornai pensoit des plaintes que faisoient les Réformés. Il aimoit sa Religion: je l'avouë; mais il aimoit aussi le bien & la tranquillité de l'Etat; cela est incontestable. Du Plessis ne dissimuloit pas les fautes des Réformés; il les en reprenoit severement: il connoissoit parfaitement ce que le Roi Henri IV. prétendit accorder à ses Sujets Huguenots; enfin, quelque zélé que fût du Plessis pour l'exacte observation de l'Edit de Nantes, il conseilla toujours à ceux de sa Religion, de céder plutôt quelque chose de leurs droits, que d'allumer une guerre civile. Ce que j'ai rapporté de sa conduite, jusques à présent, le prouve évidemment. Le témoignage d'un Gentilhomme

1619.

Jugement
que porte
du Plessis-
Mornai
sur la
conduite
de l'As-
semblée
de Lou-
dun.

Lettres &
Mémoires
de M. du
Plessis-
Mornai.
1619.

me

1619. me si éclairé & si judicieux, est donc plus recevable que celui des Ecrivains prevenus ou emportés de l'un & de l'autre parti. Voions en peu de mots, quelle étoit sa pensée.

Il est certain, dit du Plessis, que les Députés de la Religion Réformée assemblés à Loudun par la permission du Roi, sont obligés par la teneur de leur brevet à se séparer & à se retirer chacun dans leur Province, après avoir digéré leurs plaintes & leurs demandes dans un Cahier général, & après avoir nommé au Roi ceux qu'ils jugent les plus propres à se bien acquitter de l'emploi de Député général de leurs Eglises. Si l'Assemblée manque à ces formalités, le Roi peut à la rigueur lui commander de les observer exactement; & sa Majesté a droit de prendre en mauvaise part que les Députés continuent de s'assembler contre sa volonté. Mais il est certain d'un autre côté, & nous ne pouvons le dissimuler, ajoute du Plessis, que depuis plusieurs années les plaintes & les remontrances des Réformés ont été entièrement négligées, & qu'on leur a causé même de nouveaux griefs; soit que les Ministres d'Etat n'eussent pas assez de bonne volonté pour eux; soit que ceux qui sont chargés de l'exécution des Edits, aient suivi trop aveuglement leur aversion naturelle au regard de ceux que leur Religion condamne comme des hérétiques. Il ne faut donc pas trouver étrange que les Députés à l'Assemblée de Loudun, croient que dès qu'ils auront obéi au commandement que sa Majesté leur fait de se séparer, on n'aura pas plus d'égard à leurs

leurs demandes & à leurs plaintes, qu'à celles des Assemblées précédentes. C'est maintenant aux gens du Conseil du Roi de considérer avec attention, s'il est de la justice & de la clémence de sa Majesté, de prendre les choses à la rigueur, & s'il est de leur intégrité & de leur zèle pour le service du Roi, de lui conseiller de ne rien relâcher de son droit. 1619.

Du Plessis aiant rapporté plusieurs griefs incontestables des Réformés, dont le détail seroit inutile & ennuyeux, il conclut de la sorte. On ne doit pas s'étonner que des gens effarouchés depuis long-temps, aient de la défiance, & que semblables à des chevaux trop mal-ménés, ils se jettent hors du droit chemin. Mais il est de la prudence du Conseil du Roi, de leur ôter tous sujets d'ombrage, & de les ramener doucement par l'observation des Edits. Ceux que le Roi honore de sa confiance, doivent penser plutôt à ménager la santé de l'Etat, dont ils connoissent la foiblesse, qu'à en augmenter les desordres & les maladies. Telle est donc ma pensée. Il faut en bonne conscience satisfaire aux demandes les plus justes & les plus pressantes des Réformés, avant que leur Assemblée se sépare, & remettre les moins importantes à la sollicitation de leurs Députés généraux que sa Majesté doit choisir entre ceux qu'on lui nommera. Si l'Assemblée s'opiniâtre alors à ne se séparer point, le Roi aura mis Dieu & les hommes de son côté: & tous les gens de bien l'aideront à se faire obéir. Mais les Réformés ont si bien servi le feu Roi; ils ont temoigné jusques à présent un si grand attachement à la Maison Royale; enfin ils ont

1619. ont donné depuis peu des preuves si certaines de leur fidélité, que nous pouvons espérer qu'ils ne se démentiront pas en cette rencontre. Mon grand âge, poursuivoit du Plessis, me rend incapable des conseils violens. Une longue expérience m'apprend encore que nous avons besoin de tous les membres de l'Etat pour sa conservation. Les Réformés ne sont pas les moins nécessaires contre certains maux qui peuvent l'attaquer. Si quelques-uns croient que ce sont des membres trop douloureux, je répons qu'il vaut mieux les guérir que de les couper. Ceux qui conseilleront le contraire au Roi, diront tant qu'il leur plaira qu'ils ont du zèle pour leur Religion & pour la conservation de l'autorité Roiale, ces Messieurs passeront toujours pour de mauvais Chrétiens & pour de véritables ennemis de l'Etat.

Le Roi Le bon du Plessis ne se contentoit pas ordonne à de représenter au Conseil du Roi la nécessité de ramener les esprits par la douceur, il exhortoit encore les Députés de l'Assemblée de Loudun à faire de serieuses réflexions sur le danger qu'il y avoit de porter les choses aux extrémités, & d'exposer tant de belles & florissantes Eglises à une ruine presque inévitable. Du Plessis écrivit même au Duc de Luines. Toute prise d'armes vous doit être suspecte, disoit-il de fort bon sens au Favori. La guerre commencera sous le prétexte specieux de la Religion; elle passera ensuite en querelle d'Etat: & vos ennemis en prendront occasion d'attaquer votre crédit & votre autorité. Les sages remontrances du judicieux Gentil-

Vie de M.
du Plessis-
Mornai
l. IV.
Mercur
François.
1619.

tilhomme furent inutiles de tous côtés. 1619.
 Les Réformés remplis de leur juste dé-
 fiance ne purent consentir à la séparation
 de leur Assemblée. Et leurs ennemis
 faussement persuadés que le Roi les rui-
 nera sans peine, portent sa Majesté à re-
 duire par la force de ses armes, des gens
 qu'une malice envenimée lui dépeint sans
 cesse comme des rebelles & des séditieux.
 Enfin quelques esprits mécontents & fac-
 tieux se flattèrent que si la guerre civile
 s'allumoit une fois, elle leur seroit d'un
 grand usage pour ébranler la fortune du
 Favori. Ces deux partis concourant éga-
 lement par differens motifs au malheur
 des Réformés de France, le Maine Con-
 seiller d'Etat & Marescot Secrétaire du
 Roi, ont ordre d'aller à Loudun au com-
 mencement de l'année suivante & de signi-
 fier à l'Assemblée le commandement pré-
 cis que sa Majesté lui fait de se séparer in-
 cessamment.

Les Emissaires de la Cour de Rome & du Conseil de Madrid ufoient de toute
 leur adresse pour allumer une guerre de Religion en France. On vouloit que Louis
 occupé contre les Huguenots de son Roiaume, ne fût pas en état de secourir le
 nouveau Roi de Bohême & les Pro-
 testans d'Allemagne. On craignoit en-
 core que le Maréchal de Bouillon, le
 Duc de la Tremouille, & quelques au-
 tres Seigneurs n'engageassent la Noblesse
 Réformée de France à marcher au se-
 cours de Frédéric. Le moien le plus sûr
 d'arrêter les François dans leur païs,

Les Es-
 pagnols
 gagnent
 le Duc de
 Luines.

Vittorio
Siri Mé-
morie re-
condite.
Tom. V.
c'est pag. 17.
 toit

1619.
Mercur
François.
 1619.

toit de faire en sorte que le Roi attaquât ses propres Sujets. Cela mettoit la Maison d'Autriche en repos du côté de la France sa plus puissante & sa plus dangereuse ennemie. Les Catholiques & les Huguenots demouroient chez eux également embarrassés ; les uns à ruiner leurs compatriotes & les autres à se défendre. Le Duc de Luines déchu de l'espérance de marier Cadenet son frere à une Princesse du sang, tourne ses vûes d'un autre côté. Albert & Isabelle Archiducs des Pays-Bas offroient à Cadenet l'heritière de Pequigni élevée à la Cour de Bruxelles. Le parti étoit fort à la bienveillance de Luines. Non content des terres qu'il possédoit en Picardie, ce Favori voulut encore être Gouverneur de la Province, & Cadenet eut en même temps la Lieutenance générale. Le Duc de Longueville obtint en échange du Gouvernement de Picardie celui de Normandie. Il lui convenoit admirablement, à cause des grands biens que la Maison de Longueville y a. Le Duc de Montbazon fut pourvû du Gouvernement de l'Isle de France, que Luines quitta volontiers pour aller en Picardie. La Maison du Favori y devenoit extrêmement puissante par le mariage de Cadenet avec Mademoiselle de Pequigni. Les Archiducs la donnèrent à condition que le Duc de Luines leur promettoit d'empêcher que son maitre ne secourût les ennemis de la Maison d'Autriche. Et pour prévenir l'inconvenient qui arriveroit en cas que le Favori ne tint pas sa parole, les

les Ministres de Rome & d'Espagne agissent de concert auprès de Luines, afin qu'il pressât Louis de reduire les Réformés de son Roiaume, dont les demandes & les plaintes les chagrinoient. 1619.

On remontoit au Favori qu'il n'auroit jamais une plus belle occasion d'acquiescer de la gloire, & de se faire un mérite auprès des bons Catholiques Romains qui s'interesseroient tous désormais à l'établissement de sa fortune. La caballe des dévots n'est point à négliger. Un Courtisan ambitieux & delié tâche toujours de la mettre de son côté: il évite du moins de la soulever contre lui. Ce sont les ennemis les plus opiniâtres & les plus dangereux. Les Huguenots, disoit au Duc de Luines l'artificieux Bentivoglio Nonce du Pape, ne peuvent tuer maintenant aucun secours des pais étrangers. Les affaires de Bohême occupent les Protestans d'Allemagne: l'Electeur Palatin se perd lui même en acceptant la Couronne que des rebelles lui offrent. Les Provinces-Unies ne voudront pas se brouiller avec la France lors que leur trêve avec l'Espagne est sur le point d'expirer. Si elles ont des troupes à donner pour le service de ceux de leur Religion, le Prince d'Orange les fera marcher infailliblement en Allemagne au secours du Palatin son neveu. Un double intérêt l'y engage, d'occuper la Maison d'Autriche à défendre ses pais héréditaires, & de rendre le Palatin & les Protestans plus puissans dans l'Empire. Enfin, vous n'avez rien à craindre du Roi d'Angleterre. S'il aime tellement le repos & la fainéantise,

1619. tise, qu'il fait difficulté de secourir le Palatin son beau-fils, pouvez vous croire qu'il veuille secourir les Huguenots en France? Il ne peut entrer dans les affaires de ses voisins, sans convoquer un Parlement pour avoir de l'argent. Jacques aime mieux en manquer, & abandonner ses propres enfans & ceux de sa Religion, à laquelle il n'est pas fort attaché dans le fond de son cœur, que d'assembler des gens qu'il ne peut congédier ensuite, sans leur accorder certaines choses contraires au projet de se rendre Souverain absolu, ou sans mécontenter généralement tous ses Sujets, s'il refuse ce qu'ils ne manqueront pas de lui demander pour la conservation de leur liberté. Ces insinuations des gens de la Cour de Rome l'emportèrent dans l'esprit de Luines sur ce que du Plessis-Mornai lui remontra du danger, auquel il s'exposoit, en ne détournant pas toutes les occasions que les mécontents de France pourroient avoir de prendre les armes. Une passion secrete rendoit encore le Favori plus susceptible des impressions que les Emissaires du Pape & du Roi d'Espagne s'efforçoient de lui donner. Luines pensoit à parvenir lui-même à la première dignité de l'épée en France, quoi qu'il la fit espérer à Lesdiguières. Le Favori crut que la guerre contre les Huguenots seroit une occasion de proposer à son maître de créer un Connétable.

Cause véritable des guerres de Religion en France.

Ne cherchons point d'autre cause du malheur des Réformés sous le regne de Louïs XIII, que l'ambition du Duc de Luines, & les artifices du Conseil d'Espagne

1619.

pagne & de la Cour de Rome. On voulut susciter des affaires domestiques à un jeune Prince, de peur qu'en se joignant aux ennemis de la Maison d'Autriche, il ne la fit succomber en Allemagne & en Italie. Le Pape étoit le seul qui pût tirer quelque avantage de ces guerres qui ont fait couler des ruisseaux de sang Chrétien. Pendant que le Roi de France ruine chez lui des gens dont le plus grand crime consiste à se déclarer ennemis de la Monarchie du Pape, l'Empereur Ferdinand abattu & réduit à se réfugier à Gratz en Stirie se relève, & devient bien-tôt assez puissant, pour penser à l'entière oppression des Protestans d'Allemagne. Adorable jugement d'un Dieu vengeur du sang injustement répandu, & des innocens sacrifiés à la cruelle & fausse politique de la Cour de Rome ! La Maison d'Autriche s'est affoiblie en Espagne par le Tribunal sanguinaire de son Inquisition ; & dans ses Etats d'Allemagne en persécutant ses Sujets Protestans. Et lors que les deux branches d'Autriche ont travaillé de concert à exciter le Roi de France à ruiner les Réformés de son Roiaume ; elles ont conseillé à leur plus irréconciliable ennemi, de se rendre assez fort pour les mettre l'une & l'autre à deux doigts de leur perte. Si les Princes & les Etats Protestans obligés de penser à leur propre conservation, n'eussent pas soutenu la Maison d'Autriche prête à succomber, que seroit-elle devenue en Espagne & en Allemagne ? Un habile Ministre d'Etat connut bien que l'oppression

1619. pression entiere des Réformés de France affoibliroit trop le Roiaume. Content de les avoir reduits à ne s'opposer plus au pouvoir arbitraire de son Prince, Richelieu donne la paix aux Huguenots; il tourne les armes victorieuses de Louis XIII. contre la Maison d'Autriche épuisée par ses pertes précédentes. Qu'en est-il arrivé? l'Espagne est tombée dans une si grande décadence, que ceux qui veulent la soutenir aujourd'hui, seroient bien-aisés que la France profitât seulement d'une partie du demembrement d'une Monarchie, dont la moindre menace effraioit le Conseil de Louis XIII. encore mineur.

Disons tout. Par un autre jugement de Dieu aussi juste que le premier, Rome cette fiere ennemie des Protestans, tremble maintenant elle-même, à la vuë d'un voisin, qu'elle a rendu formidable à toute l'Europe, en l'excitant à ruiner ceux qu'il lui plaît de regarder comme des hérétiques. Si le Pape veut se servir de la puissance de la France pour étendre sa Monarchie spirituelle, ne se met-il point en danger de perdre sa domination temporelle, ou du moins d'être lui-même le vassal & le tributaire du nouveau Roi d'Espagne? Les Papes formèrent autrefois la *Ligue Lombarde* pour chasser les Empereurs d'Italie. Ne faudra-t-il point chercher la même ressource contre la France épuisée par de longues guerres, & par le grand nombre de Sujets que la fausse & superstitieuse politique de Louis XIV. lui a fait per-

perdre, & par les efforts qu'elle doit faire pour établir un de ses Princes en Espagne? 1619.
 Que les hommes d'Etat & de cabinet raisonnent tant qu'il leur plaira. Plus je réfléchis sur l'Histoire moderne & sur ce que nous voions de nos jours, plus je me persuade que la meilleure maxime pour augmenter la puissance d'un Prince, c'est de le porter à rendre ses Sujets heureux, & ses Etats florissans, à regner plutôt sur des gens libres que sur des esclaves, à se contenter d'être, comme disoit un grand Prince, *Roi des hommes & non pas des armes*, en laissant à chacun la liberté de sa conscience, pourvû qu'il remplisse les devoirs de bon citoien. Tous ces vastes & chimeriques projets d'agrandissement & de conquêtes ruinent tôt ou tard & le peuple, & le Prince. Ferdinand, Charles-Quint & Philippe II. ont mis en œuvre toutes les maximes de Machiavel, le premier pour jetter les fondemens d'une Monarchie universelle, & les deux autres pour y parvenir. A quoi leurs successeurs en ont-ils été réduits? Le Cardinal de Richelieu a introduit la même politique en France: Elle a été poussée plus loin sous le regne présent. Qui nous répondra que Louis XIV. ne mourra point avec les sentimens de Philippe II. son aieul, qu'il semble prendre pour modele? Philippe deploroit l'épuisement de sa Monarchie: il voioit avec regret que la conquête du Portugal étoit le seul fruit d'un nombre surprenant de millions de dépenses, & des torrens de sang repandu, dont il inonda pres-

Tom. III. Part. II.

D

que

*Etienne
Battorie
Roi de
Pologne.*

1619. que toute l'Europe. Et quel avantage ses successeurs tiennent-ils encore de la conquête du Roiaume de Portugal ?

L'Electeur Palatin sem-
ble hésiter sur
l'accepta-
tion de la
Couronne de Bo-
hême.

La Maison d'Autriche, à l'agrandissement de laquelle ce faux sage du monde avoit tant travaillé, se trouva dans une étrange situation vers la fin de l'an 1619. Toutes les Puissances de l'Europe attendoient l'issuë des malheureuses affaires où elle étoit engagée, avec les mêmes mouvemens, qui agitent des joueurs différemment intéressés, lors qu'ils attendent un coup décisif du dé qui roule sur la table. Les uns souhaitoient l'abaissement entier du nouvel Empereur Ferdinand, les autres demandoient qu'il se relevât de ses grandes pertes. Et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que chacun prend intérêt, dit-on, par des motifs de religion & de pitié. Les Protestans espèrent que la Réformation s'établira du moins en Allemagne, sur les ruines de sa plus grande ennemie. Le Pape & ceux de sa Communion font au contraire des vœux pour le rétablissement des affaires de Ferdinand, persuadés que la Chaire Pontificale déjà fort ébranlée, est en danger de tomber par terre si les Protestans deviennent supérieurs dans l'Empire. Toute l'Europe jetoit les yeux sur Frédéric Electeur Palatin. Il sembloit hésiter sur l'acceptation d'une Couronne que les Etats de Bohême lui offroient de bonne grace. Bien des gens croient qu'il y eut plus de façon & de bienfaisance que de réalité, dans les consultations que Frédéric fit dans son cabinet,

Mémoires
de Louise
Juliane.
pag. 140.

net, & dans les dépêches qu'il envoie dans les Cours étrangères pour savoir l'avis des Princes ses alliés. Cependant l'esprit du Palatin étoit véritablement dans une grande agitation. 1619.

Quelqu'ambitieux que soit Frédéric, il s'arrête tout à coup, quand il vient à réfléchir sur le danger auquel il expose les beaux Etats dont il jouit paisiblement, ses enfans encore jeunes, sa propre personne, pour courir après une Couronne qu'une Maison infiniment plus puissante que la sienne, lui doit disputer avec la dernière opiniâtreté. *Un particulier qui cherche à s'avancer, disoit le Palatin en lui-même, peut faire quelques pas en arrière quand il rencontre de trop grands obstacles à ses desseins. Il ne se hazarde qu'autant qu'il le juge à propos. Le Prince qui aspire à une Couronne, est dans une situation tout à faite différente. Il n'y a point de milieu pour lui entre le précipice & le suprême degré de l'élevation. Ceux qui s'offrent à me servir aujourd'hui, deviendront mes plus implacables ennemis, dès que je ne leur donnerai pas toutes les récompenses qu'ils croiront mériter: ils tenteront de m'arracher la Couronne qu'ils s'imagineront m'avoir mise sur la tête. Et comment les contenterai-je tous? Quand j'aurai réduit Ferdinand à ne pouvoir plus m'attaquer à force ouverte, pourrai-je me garantir des embûches secrettes qu'il me fera dresser tous les jours? Une bonne armée ne me servira de rien contre un ou deux desespérés que l'envie d'obtenir la récompense promise, obligera d'attenter à ma vie. Guilla-*

1619. me Prince d'Orange mon grand-pere enleva de belles Provinces à Philippe II : il se défendit courageusement contre le plus puissant Roi de l'Europe : il méprisa la proscription publiée contre lui : ce héros put-il éviter le coup qu'un assassin suborné lui porta ? Si j'échoué malheureusement , si je succombe dans les dangers qu'il faut courir , que deviendront mes enfans ? Je veux les mettre en état de me succéder au Roiaume de Bohême : que saije si je ne leur ferai point perdre l'Electorat héréditaire dans ma Maison ?

Les Con- Ces réflexions auroient pu retenir Fré-
seil ers de deric , s'il n'eût pas appelé à son Cou-
Frédéric seil de ces gens d'un esprit vif & bouillant
l'exhor- qui conçoivent aisément de grandes espé-
tent à rances , & s'il n'eût pas trop écouté des
prendre la Couronne hommes avides & intéressés , qui se flat-
de Bohé- toient que les troubles présens de l'Empi-
me. re, serviroient à l'avancement de leur for-
tune. Louïs Camerarius fut, dit-on, ce-
lui qui contribua le plus à déterminer le
Palatin. Ce Conseiller étoit certainement
fort propre à soutenir par écrit le bon
droit de son Prince : & il l'a fait avec
Puffendorf beaucoup d'esprit & de solidité ; peut-être
Commen- avec trop de chaleur & d'emportement.
tar. Rerum Mais pour acquérir, ou pour défendre une
Suecica- Couronne , il faut avoir auprès de soi des
rum, l. I. gens , qui sachent faire autre chose qu'un
Manifeste & une Apologie. La fortune se
déclare ordinairement en faveur de ceux qui
ont du courage, disoit Camerarius à Fréde-
ric. Ce seroit une lâcheté indigne d'une per-
sonne de votre rang , que de refuser une Cou-
ronne qui se présente d'elle-même , & que
tous

1619.

sous les Princes de l'Europe iroient volontiers chercher, s'ils voioient la moindre apparence de l'obtenir. Quand votre Altesse rejettera le Roiaume de Bohême, des Princes moins timides & moins scrupuleux le prendront bientôt. Le monde se moquera d'une moderation qui ne convient pas à ceux que la nature a formés pour commander. Que craignez-vous, Monseigneur? Vous n'aurez pas en tête un Empereur aussi puissant, aussi heureux, aussi prudent que Charles-Quint. Ferdinand est contraint de s'enfermer à Gratz: il ne seroit pas en seureté dans Vienne. Bethlem Gabor lui enleve la Hongrie. La Bohême, la Moravie, la Lusace, la Silésie, se donnent à vous: presque toute l'Autriche à secoué le joug de Ferdinand: où trouvera-t-il des forces à vous opposer? Les secours qu'il attend d'Italie & des Pais-Bas ne passeront pas si facilement en Allemagne. Les Etats-Généraux des Provinces-Unies donneront bientôt de l'occupation aux Espagnols. Leur trêve est sur le point d'expirer. Cependant le Prince d'Orange vous fera donner de l'argent & des troupes. Le Roi d'Angleterre votre beaupe-
 re, celui de Dannemark votre allié, les Princes Protestans d'Allemagne vous aideront dans une si belle entreprise & si utile à la Réformation. La Cour de France paroît contraire à votre dessein: que sait-on s'il n'y a point de la dissimulation dans ses démarches? Elle ne veut pas mécontenter le Pape ouvertement. Dans le fonds elle sera bien-aise de voir la Maison d'Autriche dépouillée du moins d'un beau Roiaume. Quoi-
 D 3 qu'il

1619. qu'il arrive, la France, l'Angleterre, le Dannemark, les Provinces-Unies, les Princes Protestans ne souffriront pas qu'on opprime votre Maison, ni qu'on la dépouille de ses Etats. Il n'y a donc presque rien à perdre pour votre Altesse: je trouve au contraire qu'elle peut beaucoup gagner. Dans une pareille situation, un Prince courageux & prudent doit-il faire difficulté de hazarder?

L'Electrice Palatine douairiere tâchoit de dissuader son fils.

La sage & vertueuse Louise Juliane de Nassau mere de Frederic, s'efforçoit de le dissuader d'accepter une Couronne où elle appercevoit plus d'épines que de roses. Pensez, mon fils, lui disoit-elle les larmes aux yeux, pensez à la grande puissance de la Maison d'Autriche. Elle a des trésors immenses, des troupes nombreuses & aguerries, d'habiles Généraux, quantité de braves Officiers. Les affaires de l'Empereur sont en fort mauvais état, je l'avoue: mais elles peuvent se rétablir en un instant. La Cour de Rome va réunir tous les Catholiques pour la défense de Ferdinand.

Mémoires de Louise Juliane. Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. l. 1.

Le Pape est persuadé, & ce n'est pas sans raison, que la grandeur de la Maison d'Autriche est le plus ferme appui de l'autorité Pontificale, & que le salut de l'une dépend de la conservation de l'autre. Le Roi de France le plus puissant ennemi de la Maison d'Autriche, n'est pas en état de vous secourir. Son Royaume est agité par des partis & par des factions contraires: la Cour de Madrid aura grand soin de les entretenir. Vous voyez même que le Roi Très-Chrétien ne vous est point favorable. Il paroît avoir des

dessein d'abattre le parti Reformé : croiez-
vous qu'il voie de bon œil l'agrandissement
de la Maison Palatine qui sous les regnes
précédens a si puissamment secouru les Hu-
guenots ? La France oublie ses véritables in-
térêts par un faux zèle de Religion. Elle
aimera mieux souffrir que la Maison d'Au-
triche devienne aussi formidable que jamais,
que de voir les Protestans supérieurs dans
l'Empire. Vous comptez sur le Roi d'An-
gleterre : je vous le pardonnerois, si vous
ne deviez pas le connoître. Votre beau-pere
ne rompra jamais avec l'Espagne ; il aime
trop le plaisir & l'oïveté. Peut-être qu'il
y a plus de ressource du côté des Etats-Gé-
néraux & du Prince d'Orange mon frere :
mais je ne laisse pas de craindre que les
Etats-Généraux ne souffrent que les Espa-
gnols viennent plutôt mettre le feu dans le
Palatinat, que dans les Provinces-Unies.
Que peut-on esperer du Roi de Dannemark ?
Il est trop éloigné & incapable de vous sou-
tenir contre l'Empereur. Les Maisons de
Saxe & de Bavière jalouses de l'agrandisse-
ment de la votre, se donneront à Ferdinand.
Elles travailleront de concert à vous chasser de
la Bohême.

Ne vous reposez point, mon fils, ajou-
toit la Palatine douairiere, sur les pro-
messes des Princes de l'Union Protestante.
Une ligue composée de gens qui ont presque
tous des intérêts differens, se remue avec
plus de facilité. L'Empereur en gagnera
quelques-uns, & les autres se dégouteront ;
quand ils verront que les charges de la guer-
re tombent sur eux, & que vous êtes le seul

1619. qui en profite. Le Prince de Transylvanie est léger & inconstant. Il attendra peut-être le succès de votre entreprise; & si vous avez la moindre disgrâce, il s'accommodera promptement avec l'Empereur, qui lui offrira des conditions avantageuses. Les Bohémiens sont inquiets & remuants. S'ils vous présentent leur Couronne, ce n'est pas qu'ils vous aiment plus qu'un autre. Ils n'ont point d'autre ressource contre le ressentiment d'un Roi rejeté avec le dernier mépris. N'espérez pas que ce peuple vous soit plus soumis qu'à Ferdinand. Toujours dégouté du gouvernement présent, il cherchera encore un autre Roi. Enfin, quand vous pourriez raisonnablement compter sur vos parens, sur vos amis, sur les Puissances jalouses de la grandeur de la Maison d'Autriche, vous n'avez ni assez d'argent dans vos coffres, ni des troupes suffisantes pour entrer dans une grande guerre. On ne se déclarera pour vous que lorsque vous serez en état de faire bien valoir votre droit & vos prétentions. Que si vous avez une fois du désavantage, Ferdinand commencera de faire l'Empereur. Il ne sera pas moins formidable par ses Edits que par ses armes.

Le Roi d'Angle-
terre &
plusieurs
Princes de
l'Empire
conseil-
lent à
Frédéric
de refuser
la Cou-
ronne de
Bohême.

L'événement justifia que l'Electrice douairière avoit plus d'expérience & de pénétration que les Conseillers de son fils. Ebranlé par des remontrances si judicieuses, Frédéric ne veut pas se déterminer avant que de savoir le sentiment de plusieurs Princes qu'il a consultés. Il falloit s'assurer premièrement de Maximilien Duc
de



J. Lambold del. et fec.

8



LOUIS I. ROY DE LA
GRAND BRETAGNE



de Bavière à cause du voisinage de ses
Etats, & parce qu'il étoit le chef de la
Ligue Catholique. On craint que gagné
par Ferdinand, le Bavaois n'entre dans
le Palatinat à la tête de l'Armée des Prin-
ces Catholiques, pendant que le nouveau
Roi sera occupé à se défendre en Bohême
contre le Comte de Buquoi. Le Conseil
de Munic ne fut pas d'avis que Frédéric
acceptât la Couronne. Mais on lui promit
de vivre toujours avec lui en bon voisin.
Maximilien demande seulement que
ses Sujets soient épargnés par les troupes
que Frédéric fera passer en Bohême, &
qu'elles ne commettent aucun acte d'hosti-
lité dans les Etats de Bavière. Au reste
le Duc témoigna beaucoup de bonne vo-
lonté pour un Prince de sa Maison, quoi-
qu'il ne lui conseillât point de s'engager
dans une affaire aussi difficile que celle de
Bohême. Maximilien concerta si bien ses
réponses que sans rien promettre, il fait
croire au Palatin qu'il ne doit rien crain-
dre du Bavaois. Frédéric eut d'autant
moins de peine à se le persuader, qu'il
s'étoit mis dans l'esprit que Maximilien
auroit des égards pour un Electeur qui
avoit voulu faire passer l'Empire dans la
Maison de Bavière. Cependant on ne
douta pas dans la suite que le dissimulé
Bavaois ne fût bien aise que Frédéric se
mît en danger de perdre la dignité Elec-
torale que les Ducs de Bavière tenterent
plusieurs fois d'enlever aux Comtes Pala-
tins, ou du moins de partager avec eux.
Les Electeurs de Saxe & de Brande-
bourg

1619. bourg & le Roi de Pologne, consulter aussi bien que le Duc de Bavière, furent du même sentiment. Ils exhorterent Frédéric à ne penser point au Roiaume de Bohême.

Russ-
trib's
Historical
Collections.
1619.

Jacques Roi de la Grande Bretagne fait agiter dans son Conseil, s'il doit consentir que son beau-fils reçoive ce que les Etats de Bohême lui présentoient. Abbot Archevêque de Cantorbery qu'une indisposition empêchoit d'aller à Whitehall, envoya son avis par écrit au Secrétaire d'Etat. Le bon Prélat qui voioit le Pape en danger de perdre par cette révolution son autorité dans les Roiaumes de Hongrie, & de Bohême & dans plusieurs belles & grandes Provinces; Abbot, dis-je, s'imaginé que les Prophéties de l'Apocalypse commencent de s'accomplir, & que les Rois de la terre qui ont donné leur puissance à la bête, abandonnent déjà la grande prostituée, & qu'ils la désoleront bien-tôt. L'Archevêque écrit donc au Secrétaire d'Etat, qu'il est d'avis que l'Electeur Palatin suive la vocation de Dieu. Je suis convaincu, disoit-il, que les Etats de Bohême ont eu raison de rejeter l'orgueilleux & cruel Ferdinand, qui veut rendre héréditaire un Roiaume véritablement électif. Le Roi doit se ressentir des indignités faites au Vicomte de Doncaster son Ambassadeur. Sa Majesté voudroit-elle abandonner son beau-fils pour l'amour de certaines gens qui ne pensent qu'à leurs propres intérêts: Si l'Angleterre se déclare, elle donnera du courage aux Bohémiens, & une plus grande considération au Pala-

Palatin Les Princes de l'Union Protestante deviendront plus puissans en Allemagne. Les Provinces-Unies suivront notre exemple, le Roi de Dannemark se reveillera; le Prince d'Orange, & le Maréchal de Bouillon oncles de l'Eleveur, le Duc de la Tremouille son proche parent, & plusieurs autres se mettront de la partie. Convoquer un Parlement, c'est l'ancienne & légitime manière de lever de l'argent dans le Roiaume. On ne manquera pas d'en accorder à sa Majesté. Par une providence particuliere de Dieu, la feue Reine a laissé beaucoup de pierres qui sont à la Tour de Londres. Peut-on en faire un meilleur usage que d'en employer le prix à secourir la fille de la bonne Princesse qui les a laissées? Concourons tous unanimement à une si juste entreprise. Que le monde voie que nous ne sommes pas endormis quand la voix de Dieu nous appelle.

Quoique le Primat d'Angleterre semble opiner plutôt en Théologien qu'en homme d'Etat, il y a pourtant de la raison & du bon sens dans ses remontrances. Elles ne servirent de rien. Les artifices des Espagnols ferment les oreilles à sa Majesté Britannique. Le Favori & les principaux Ministres sont gagnés. Parler à Jacques de convoquer son Parlement, c'est l'effaroucher. Je ne suis point d'avis, disoit-il, que l'Eleveur Palatin s'aïlle bruler la main pour prendre une Couronne que le feu environne de tous côtés. Les Etats de Bohême se veulent servir de lui, comme le singe se sert de la patte du chat pour tirer les marrons du feu. C'est ainsi que ce Prince élu-

Frédéric
accepte la
Couronne
de Bohême.

1619.

*Mémoires
de Louise
Juliane.
pag. 144.
145. &
146.
Puffendorf
Commentar.
Rerum
Suecicarum.
l. 1.
Mercure
Français.
1619.*

doit les raisons les plus solides, en répondant par des proverbes populaires. Frédéric n'attendit pas le résultat des lentes délibérations de son beau-pere. Le Prince d'Orange, le Maréchal de Bouillon, & les Princes de l'Union Protestante en Allemagne le déterminèrent en apparence à l'acceptation d'une Couronne qu'il avoit souhaitée, & qu'il n'eut jamais envie de refuser. Le faux brillant dont Frédéric se laisse éblouir, l'empêche de sentir le poids, & d'appercevoir toute la solidité des raisons que sa mere & les autres opposoient à une ambition trop ardente. *Demander avis si on acceptera une Couronne offerte*, dit le Maréchal de Bouillon irrité de ce que l'Electeur semble hésiter; *c'est se déclarer indigne de la porter & incapable de la défendre*. Bouillon étoit si fier, si transporté de joie, de ce que son neveu montoit sur le thrône, que ses amis lui aiant écrit le mouvement que bien des gens se donnoient à la Cour de France pour obtenir un des *Cordons bleus* que Louis vouloit distribuer au commencement de l'année suivante, le Maréchal leur répondit d'un air content & railleur, *pendant que vous pensez à faire des Chevaliers, je travaille à faire des Rois*.

On dit qu'Elizabeth d'Angleterre Electrice Palatine, fut celle qui pressa plus vivement Frédéric de ne rejeter point ce qui se presentoit si heureusement. Issüe d'une Maison Roiale, & nourrie à la Cour du Roi son pere, elle prit dès son enfance les sentimens élevés & ambitieux que la
proxi-

proximité du trône inspire. L'Electrice ne pouvoit digérer que son époux délibérât s'il accepteroit une Couronne. Et parce que les passions sont toujours ingénieuses à se justifier, l'ambition d'Elizabeth appelloit les motifs de religion à son secours. *Je sacrifierai sans peine jusques à la dernière de mes pierreries*, disoit-elle, *pour soutenir une cause aussi juste, aussi Chrétienne que celle des Etats de Bohême.* Ce fut à Rottenbourg que Frédéric déclara tout publiquement qu'il acceptoit enfin la Couronne. Il y avoit convoqué les membres de l'Union Protestante, dont il étoit le chef, afin de savoir leur sentiment. Et ils ne manquèrent pas de lui parler selon son cœur. Il part incontinent pour Heidelberg, dans le dessein de se rendre au plutôt à Prague.

Frédéric met l'administration des affaires du Palatinat entre les mains du Duc de Deux Ponts; & prie l'Electrice d'assister le Gouverneur de ses conseils & d'avoir soin des jeunes enfans que Frédéric laissoit à Heidelberg. Il partit avec Elizabeth son épouse & le Prince Electoral leur fils aîné. Les Princes d'Anhalt & un grand nombre de personnes distinguées suivent Frédéric qui va prendre possession d'un Roiaume qui lui fera perdre son patrimoine & son repos pour le reste de sa vie. Une Ambassade magnifique des Etats de Bohême attendoit à Egra, que le nouveau Roi fût arrivé sur les confins du haut Palatinat & de la Bohême. Quand on fut qu'il étoit à Wald-

1619.

Le nouveau Roi va en Bohême.

Mémoires

de Louise

Juliane

pag. 147.

p. 148.

Mercure

Francois.

1619.

1619. sachsen dernière place du haut Palatinat, les Ambassadeurs y vinrent avec une suite de dix-huit carrosses à six chevaux. Joachim André Comte de Schlick porta la parole au Roi, & le Baron de Rupa complimenta la Reine en François sur son heureuse arrivée. Les Ambassadeurs demandèrent ensuite que Frédéric leur donnât à l'exemple de ses prédécesseurs des Lettres *reversales*, par lesquelles il reconnût tenir la Couronne de l'élection libre des Etats du Roiaume, & promit la confirmation des privilèges de la Bohême & des Provinces annexées. L'Acte fut expédié à Waldsachsen le 20. Octobre. On prit ensuite la route de Prague. Frédéric y est reçu avec toute la magnificence imaginable. Jamais on n'entendit de plus grandes acclamations. Lorsque le nouveau Roi entroit dans sa capitale, il vit avec plaisir un bataillon de paysans armés de fleaux, de hâches, de rondelles; tels qu'étoient les soldats du fameux Jean Ziska qui remporta de si grand avantages sur l'Empereur Sigismond. Ces bonnes gens firent des acclamations à Frédéric en Latin.

Couronnement de Frédéric & d'Elizabeth son épouse. Comme ses predecesseurs avoient été couronnés selon le rite de l'Eglise Romaine, il fallut chercher un milieu, où plusieurs cérémonies pussent être conservées sans blesser la conscience de Frédéric qui faisoit profession de la Religion Réformée. Afin d'accommoder les choses le mieux qu'il se pourroit, on résolut que l'Administrateur des Hussites feroit la cérémonie du

M^e cure
Francois
1619.

du couronnement à la place de l'Arche-
vêque de Prague. Les Huffites aiant con-
servé presque toutes les cérémonies de
l'Eglise Romaine, il fut aisé de regler
bien celle du sacre & du couronnement,
qu'il n'y eût rien qui fut de la peine au
nouveau Roi, & que le peuple jaloux de
l'observation des anciennes pratiques dans
ces occasions extraordinaires, n'y trouvât
pas une trop grande altération. Frédéric
fut oint & couronné le 4 Novembre dans
l'Eglise du Chateau de Prague par l'Ad-
ministrateur ou Vicaire Huffite de la Mé-
tropole de Bohême. Tout se fit avec la
pompe accoutumée, aux cérémonies Ro-
maines près, que la Religion des Pro-
testans ne souffre pas. Elizabeth fut cou-
ronnée trois jours après de la même ma-
nière. On chanta l'Hymne du S. Esprit
& des Pseaumes en musique; on recita les
Litanies sans aucune invocation des Saints,
on dit des collectes & des oraisons en La-
tin. L'onction, l'anneau, l'épée, le scep-
tre, la pomme d'or, la couronne; tout
fut donné à la manière accoutumée. On
prit seulement garde qu'il n'y eût rien de
superstitieux dans les formules & dans les
prières.

Le jour même du couronnement de Déclara-
la Reine son épouse, Frédéric publie une
déclaration des raisons qu'il a d'accepter la
couronne de Bohême. C'est à proprement
parler, un Manifeste adressé à tous les Rois,
Eleveurs, Ducs, Princes, Comtes, Ba-
rons, Gentilshommes, en un mot à toutes
les personnes de quelque condition que ce soit
dans

1619.

Acta Caro-

nationis

Frederici

, C. Pragæ

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

1619.

Mercure

Français.

1619.

Frederici

Cic.

Déclaratio

publica.

1619.

Mémoires

de Louise

Juliane.

pag. 148.

C^o 149.

dans la Chrétienté. Chacun raisonna sur la pièce selon sa religion, ses intérêts, & ses préjugés. Les uns la condamnerent; les autres la trouverent solide & bien faite. Quelques gens desintéressés sont seulement étonnés de ce que le nouveau Roi prend si hautement Dieu & sa conscience à témoin, qu'il n'a jamais pensé à s'élever au-dessus du rang dans lequel Dieu l'a fait naître, & qu'il n'a point brigué la couronne de Bohême. On aura toujours de la peine à se persuader que cela soit bien véritable, disoient quelques-uns; Mais enfin le parjure se peut sauver par ce que Frédéric ajoute, qu'il n'a pas employé de mauvais moyens & qu'il n'a corrompu qui que ce soit pour obtenir son suffrage. Tout cela peut être vrai d'une certaine manière. C'est à Dieu qui sonde les cœurs de juger de la vérité de ce que le Roi de Bohême avance. On approuva généralement ce qu'il dit à la fin de sa déclaration, qu'il ne vouloit inquiéter personne sur la Religion; qu'il prenoit les Catholiques Romains sous sa protection spéciale, & qu'il les maintiendrait toujours dans la liberté de leur conscience, & dans leurs privilèges. Frédéric garda religieusement sa parole, tant qu'il fut en possession de son Roiaume. Les Prêtres & les Religieux jouirent de leurs biens & de leurs droits, comme sous les regnes précédens. Il seroit inutile de donner ici l'extrait de la déclaration. Après avoir lu ce que j'ai rapporté jusques à présent de ce qui se passa dans la Bohême & dans l'Empire, on devine aisément ce que

que Frédéric pouvoit alléguer en sa fa- 1619.
veur.

Il se rendit bien-tôt de Prague à Nu-
remberg. Les Princes de l'Union Pro-
testante y tenoient une grande assemblée, & la présence du Roi de Bohême y étoit
nécessaire, afin qu'on y prît des résolutions
qui lui fussent favorables. Le Comte de
Hohenzollern vint à Nuremberg de la
part de sa Majesté Impériale. Elle l'avoit
chargé d'un long mémoire, qui contenoit
plusieurs propositions pour la paix de
l'Empire & sur les affaires de Bohême.
Ferdinand se plaignoit des Bohémiens en
général: mais il ne disoit rien contre Fré-
deric. On garde quelques ménagemens
avec lui, jusques à ce que ses affaires ne
soient plus en si bonne situation. Les
propositions de l'Empereur sont reçues
avec respect; & les Princes y répondent
par un autre mémoire. Après de grandes
& vives plaintes des injustices faites aux
Protestans, & des infractions continuelles
des traités de pacification, dont les Prin-
ces unis demandent la réparation, ils té-
moignent être dans le dessein de s'opposer
à l'oppression des Etats de Bohême, & de
maintenir Frédéric, du moins dans la pos-
session de ses païs héréditaires. Cela fit
juger au Comte de Hohenzollern que le
parti du Roi de Bohême prévaloit dans
l'Assemblée. N'ayant plus rien à repre-
senter, il publie un Manifeste où il tâchoit
de faire voir la justice des prétentions de
Ferdinand à la couronne de Bohême. Cet
écrit ne servit qu'à donner une nouvelle
jalou-

Les Prin-
ces de
l'Union
Prote-
stante
s'assem-
blent à
Nurem-
berg &
ceux de la
Ligue Ca-
tholique
de Wirtz-
bourg.

Mémoires
de Louïse
Juliane
pag. 150.
& 151.
Mercure
Francois
1619. Na-
ni Historia
Veneta.

1619.

1619. jalousie aux Princes unis. On fondoit uniquement le droit de l'Empereur sur cette maxime, que le Roiaume de Bohême est seulement electif, en cas qu'il ne reste personne de la Maison regnante. Tout le monde étoit persuadé du contraire. Chacun trouve mauvais que la Maison d'Autriche prétende que la Bohême lui appartient par droit de succession.

Pendant que les Princes de l'Union Protestante sont à Nuremberg, ceux de la Ligue Catholique assemblés à Wirtzburg, prennent des mesures pour le maintien de leur Religion en Allemagne. C'étoit leur manière de parler. Par la Religion Catholique on entendoit le retablisement des affaires de l'Empereur. *L'une est inseparable de l'autre*, disoit-on. Le Roi d'Espagne eut ses Ambassadeurs à Wirtzburg, & le Duc de Lorraine demanda d'entrer dans la Ligue. On l'y reçut volontiers. Maximilien Duc de Bavière est déclaré Général de l'Armée des Catholiques confédérés; & le Pape promet un secours d'argent. C'étoit plutôt par bienfaisance, que par un désir sincere de sacrifier une partie de ses revenus pour la defense d'une cause où l'autorité Pontificale étoit fort interessée. Les Borgheses ses neveux vouloient profiter du temps: il leur étoit précieux. On ne croioit pas que Paul V. pût vivre encore plusieurs années. Ces Messieurs ne pretendoient pas être encore assez riches. Du soin de donner des secours plus effectifs à l'Em-

l'Empereur, ils s'en reposèrent sur le zèle du successeur de leur oncle.

1619.

Les Princes Protestans bien informés des résolutions prises à Wirtzbourg, envoient des Députés à Munic avec ordre de faire expliquer le Duc de Bavière. On présente de longs mémoires à son Altesse: elle y fait d'amples réponses. Les Protestans demandoient la réparation de leurs griefs, & que les Catholiques eussent à desarmer; faute de quoi les Protestans seroient obligés de pourvoir à leur propre sécurité. Le Bavarois gagné par les offres secrètes que l'Empereur lui fait de le dédommager de la couronne Imperiale refusée, aux dépens de celui qui voulut la mettre dans la Maison de Bavière; Maximilien, dis-je, répond avec assez de fierté aux demandes des Princes unis. Il leur déclare que lui & les autres Catholiques ont de justes raisons d'être bien armés. De manière qu'après la séparation de ces deux Assemblées, chacun se prépare tout de bon à voir une guerre civile allumée dans toute l'Allemagne. On fit à Nuremberg une chose qui n'accommoda point les affaires du Roi de Bohême. Quelques villes de l'Union Protestante aiant remontré que les répartitions ne se faisoient pas également, & que certains Princes profitoient seuls des contributions, il fut résolu que les membres de l'Union n'armeroient que pour leur commune défense, & qu'on ne fourniroit point d'argent à l'Armée de Bohême. Voilà donc Frédéric réduit à lever & à entretenir des troupes nombreuses à ses

1619. ses propres dépens & à la charge de ses nouveaux sujets.

L'Electeur de Saxe se déclare pour l'Empereur.

Nani Historia Picta. l. IV. 1619. Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. l. I.

Deux autres choses lui firent encore grand tort. L'Electeur de Saxe se déclara hautement pour Ferdinand dans une Assemblée du Cercle de la basse Saxe. *Je ne croi pas*, disoit-il, *qu'on doive rendre la Religion Protestante odieuse à tout le monde, en soutenant une aussi mauvaise cause que celle des Etats de Bohême.* Son Altesse étoit gagnée par les promesses avantageuses que l'Empereur lui fit. Les Catholiques habiles à mettre la division parmi ceux qu'ils ne peuvent détruire tous ensemble, représentent aux Luthériens qui deferoient extrêmement aux sentimens du Saxon, que le parti Calviniste dont Frédéric est le chef, ne hait pas moins les Luthériens que les Catholiques, & que s'il devient une fois supérieur, il ruinera sans aucune distinction ceux de la Communion du Pape & ceux de la Confession d'Augsbourg. Ce préjugé des Luthériens est si fort, que dans cette révolution ils aiment mieux favoriser l'Empereur que le Roi de Bohême. Ils en furent bien punis dans la suite. Quand Ferdinand crut n'avoir plus rien à ménager, il ne maltraita pas moins les Luthériens que les autres. Enfin pour dernier surcroît de malheur; le Comte de Thurn & Mansfelt ne servirent plus Frédéric avec le même zèle. Ils ne pouvoient digérer que le Prince d'Anhalt obtint à leur préjudice le commandement général des Armées du Roi de Bohême. L'infortuné Frédéric n'est pas long-

long-temps sans connoître la vérité de ce qu'il a prévu lui-même, & de ce que sa vertueuse mere lui a prédit. 1619.

Pendant que l'Empereur s'appliquoit à se faire des Amis en Allemagne & à gagner ceux de la Confession d'Augsbourg, il travailloit encore à obtenir du secours des Princes étrangers, ou du moins à les empêcher d'en donner à ses ennemis. Les Rois de France & d'Angleterre étoient ceux dont Frédéric pouvoit espérer de la protection; & leurs intérêts sembloient les engager fortement à souhaiter l'abaissement de la Maison d'Autriche. Les Espagnols prirent habilement le dessus au Conseil d'Angleterre. Jacques desavoua hautement son beau-fils. L'entreprise étoit à l'entendre dire, téméraire & injuste. L'Empereur content de ce que le Ministre Espagnol a si bien réussi auprès de sa Majesté Britannique, pense à gagner la Cour de France. Le Nonce du Pape & l'Ambassadeur d'Espagne tâcherent de ménager si bien les esprits, que le Comte de Furstemberg Ambassadeur extraordinaire de Ferdinand pour demander du secours à Louis, pût réussir dans sa négociation. Depuis que le Duc de Luynes eût donné sa parole aux Archiducs des Pais-Bas, le Cardinal de Retz sa créature, le Jesuite Arnoux Confesseur du Roi & intime confident du Favori, les Pensionnaires du Roi d'Espagne, & la caballe des bigots agirent vivement en faveur de Ferdinand. Gonzague Duc de Nevers se rend le plus ardent solliciteur de sa Majesté Impériale.

1619. Il ne prévoyoit pas que celui dont il veut rétablir les affaires, fera un jour son plus puissant & son plus dangereux ennemi.

Les émissaires du Pape & du Roi Catholique n'eurent pas un si facile accès chez quelques grands Seigneurs, & auprès des anciens Ministres d'Etat. Imbus des maximes d'Henri IV, ceux-ci ne vouloient pas que le Roi se fit une affaire d'empêcher la diminution de la puissance d'une Maison ennemie irréconciliable de celle de France. Furstemberg trouve la Cour de Louïs partagée sur le sujet de son Ambassade. Il y répand d'abord un certain écrit sous le nom d'*Avis envoyé aux Rois & aux Princes sur les causes des mouvemens de l'Europe*. C'étoit une déclama-tion puérile & mal concertée d'un vieux Conseiller d'Etat, qui prétendoit effraier les Rois & les Princes, en les avertissant d'une conspiration chimérique de les dégrader tous, & d'établir par tout le gou-vernement Républicain. Les gens d'esprit se moquèrent de ce petit artifice de la Maison d'Autriche. Furstemberg en eut honte lui même, quand on lui fit lire une Lettre du Maréchal de Bouillon au Roi. Elle fut publiée dans le dessein d'empê-cher que le monde ne se laissât surprendre aux clameurs des Ministres de Rome & d'Espagne.

Lettre du Maréchal de Bouillon au Roi sur l'Am-
Bouillon qui se faisoit un si grand mé-
rite d'avoir contribué à l'élevation du Pa-
latin son neveu, emploioit tout son esprit
& toute son adresse à le maintenir dans la
Bohé-

Bohême, contre les efforts de la Maison d'Autriche. Non content d'agir auprès du Prince de Condé & des Ministres d'Etat, afin qu'ils ne se laissassent point éblouir par les remontrances artificieuses de Ferdinand, le Maréchal écrivit une belle Lettre au Roi. Sans parler du droit de Frédéric à la couronne de Bohême en vertu de l'élection des Etats du païs. Bouillon s'arrête uniquement à l'intérêt & à la part que Louis devoit prendre aux mouvemens présens de l'Allemagne. C'est une chose assez connue, Sire, disoit-il admirablement bien, que l'Empereur Ferdinand voiant l'autorité de sa Maison presque entièrement perdue en Allemagne, & n'ayant gueres d'espérance de la relever par ses propres forces & par celles de l'Espagne, il veut faire de son intérêt particulier une cause commune de Religion, & engager tous les Princes Catholiques à l'aider au recouvrement de ce qu'on lui ôte. Voilà pourquoi son Ambassadeur demande du secours à votre Majesté contre le Roi de Bohême. Vous avez tant de discernement, Sire, que vous démêlerez sans peine la cause véritable du prétexte apparent, en vous souvenant que la Religion Catholique est maintenue dans le Roiaume de Bohême & dans les Provinces incorporées, & que les Loix établies pour la liberté de conscience y sont exactement gardées. Puisque l'affaire dont il s'agit est purement politique, votre Majesté voudroit-elle se déclarer en faveur de la Maison d'Autriche contre le chef de la Maison Palatine albée de la vôtre & de la couronne de France?

Les

1619.

bassade
envoyée
par l'Em-
pereur.Mercure
Francois.
1619.

1619. Les Electeurs Palatins ont souvent assisté les Rois vos predecesseurs, & principalement le feu Roi votre pere, quand il combattoit pour la defense de sa personne & de son droit à la couronne qu'il vous a laissée. Outre que le Roi de Bohême est étroitement lié avec les Princes & les villes de la Religion Protestante en Allemagne, il appartient de fort près au Roi d'Angleterre, dont il a épousé la fille. Ce Prince prudent & équitable, qui a toujours eu de bonnes intentions pour votre Roiaume, s'interesseroit sans doute, s'il voioit que sous un faux prétexte, on voulût ruiner son beau-fils, & le priver de ses Etats héréditaires.

Si votre Majesté veut prendre parti dans cette affaire, je croi, Sire, qu'il est de votre prudence & du bien de votre Etat, de preferer les meilleurs & les plus anciens alliés de la Couronne, & de les secourir s'ils en ont besoin, afin d'arrêter les progrès que la Maison d'Autriche voudroit faire aux dépens des Princes incapables de lui résister. Les Rois vos predecesseurs ont toujours assisté ceux qu'elle entreprenoît d'opprimer. Le Roi Henri II. protegea les Princes Protestans d'Allemagne contre l'Empereur Charles-Quint. Le feu Roi votre pere a constamment favorisé les Etats des Provinces-Unies. Enfin votre Majesté a suivi les mêmes maximes en assistant l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neubourg dans l'affaire de Clèves & de Juliers, pour s'opposer au projet que l'Empereur & le Roi d'Espagne avoient fait de s'emparer de cette succession. Quelques-gens essaient de vous détourner de marcher sur les traces

traces du Roi votre pere , en persuadant à
votre Majesté qu'on en veut à la Religion
Catholique , & qu'elle est perdue en Alle-
magne , parce que les Etats de Bohême ont
élu un nouveau Roi. Mais vous n'ignorez
pas , Sire , que les Bohémiens pensent seule-
ment à maintenir leur liberté , leurs privilè-
ges , & les Loix établies chez eux tant pour
la Religion que pour la Police. Ils se plai-
gnent qu'elles ont été renversées dans le des-
sein de rendre héréditaire un Roiaume qui de
temps immémorial dépend de la libre élection
des Etats du païs.

C'est une chose digne de vôtres zèle & de
votre piété , Sire , que d'avoir soin de la
Religion dont vous faites profession. Vous
devez même la défendre contre ceux qui vou-
droient l'opprimer. Il semble que les Prin-
ces Catholiques d'Allemagne ont raison de se
tenir armés , afin d'empêcher qu'on n'entre-
prenne sur leur Religion , ou sur leurs Etats ,
pourvu qu'ils s'en tiennent là. Mais cela
paroît presque impossible. On emploie de trop
grands artifices afin de les porter plus loin.
Il n'y a que l'entremise & l'autorité de vo-
tre Majesté qui puisse retenir les uns & les
autres , en déclarant qu'elle veut conserver
la paix & le repos dans l'Empire , main-
tenir chacun dans la jouissance des privilèges
du païs , tant pour la Religion que pour le
gouvernement politique , & assister ceux qui
les veulent défendre contre les autres qui en-
treprennent de les violer & de les enfreindre.
Vous pouvez , Sire , procurer un si grand bien
à l'Allemagne , en moiençant la tenue d'une
Diète , où les Rois & les Etats voisins non
Tom. III. Part. II. E inté-

1619. intéressés, soient conviés d'intervenir par leurs Ambassadeurs. Dans une pareille Assemblée, on cherchera d'un commun accord les divers prétextes de prendre les armes, d'assurer la Religion, de guerir les Catholiques de leur défiance & de leur crainte, d'affermir l'autorité de l'Empereur affoiblie & ébranlée, d'éteindre enfin un feu capable d'embraser l'Allemagne & toute la Chrétienté. C'est par là, Sire, qu'à l'exemple des Rois vos predecesseurs, vous vous rendrez le pere commun & l'arbitre de la paix dans l'Empire, & dans toute l'Europe.

Avis différens
dans le
Conseil
de France
sur les affaires
d'Allemagne.

Vittorio
Siri Mé-
moire re-
condite.
Tom. V.
pag. 87.
& 88.
Lettere di
Bentivog-
lio.

On ne pouvoit donner un avis plus sage, ni plus avantageux à la France. La Lettre est certainement digne de la lumière, de la pénétration, & de la prudence consommée du Maréchal de Bouillon dans les affaires d'Etat. Mais quoi que tout le monde soit d'avis dans le Conseil du Roi, que sa Majesté ne doit pas reconnoître le nouveau Roi de Bohême, les esprits sont si partagés sur ce qui concerne l'Empereur & la Maison d'Autriche; & chacun a des intérêts si différens, qu'il ne fut pas possible de les faire convenir des mesures que Louis devoit prendre. Le Duc de Nevers toujours zélé pour l'Empereur, propose qu'on envoie sous son nom un puissant secours à sa Majesté Impériale. Il offre de le conduire en qualité de chef d'un nouvel ordre de Chevaliers qu'il s'est avisé d'instituer. Luines, le Cardinal de Retz, & le Jésuite Arnoux appuioient fortement la proposition de Nevers. Le Prince de Condé

Condé & le Duc de Guise conseilloyent au Roi d'être neutre, & d'attendre qu'on le fit l'arbitre des differends de l'Allemagne. Le Chancelier de Silleri, du Vair Garde des Seaux, le President Jeannin & le Comte de Schomberg furent du même sentiment. Mais Louis prévenu par son lâche Favori, déclare qu'il veut secourir l'Empereur. Une resolution si contraire aux intérêts du Prince qui la prenoit, desola les gens bien intentionnés pour son service. L'Ambassadeur d'Angleterre s'en plaignit au nom du Roi son maître. Jacques desavouoit son beau-fils: mais il ne vouloit pas souffrir que la Maison d'Autriche tâchât d'enlever le Palatinat à ses petits-enfans. Les Ministres de France appaisèrent le Ministre de sa Majesté Britannique, en faisant naître de grandes difficultés, quand il fut question de déterminer quel seroit le secours que Louis faisoit espérer à Ferdinand. Le Comte de Furstemberg eut beau demander une réponse positive, il ne pût tirer autre chose des Ministres, sinon que le secours seroit digne du Prince qui l'enverroit & proportionné aux besoins de l'Empereur. Furstemberg part là-dessus au commencement de l'année suivante; & charge le Nonce du Pape & l'Ambassadeur d'Espagne de solliciter l'exécution des bonnes paroles que Louis donnoit à sa Majesté Impériale.

L'an 1620. s'ouvrit en France par la création de cinquante-cinq Chevaliers des ordres du Roi & plus. Le Duc d'Anjou

1620.

Création
d'un
grand
nombre de

E 2

frere

1620. frere unique de Louïs étoit le premier.
 Le Comte de Soissons Prince du Sang,
 les Ducs de Guise, de Maïenne, de
 Chevaliers des Chevreuse, de Vendôme, d'Angoulême,
 ordres du Roi. d'Elbeuf, de Montmorenci, d'Uzés, de
 Retz, & de Luines reçurent aussi le Cor-
 don bleu. Des Seigneurs ou des Gentils-
 hommes distingués furent choisis pour
 remplir le reste de places vacantes. Les
Lettre de Vaudevilles qui ne manquent jamais de se
Bentivo- faire en de pareilles rencontres, disent que
glio. dans ce grand nombre de Chevaliers, il
Mercur se trouva des roturiers & des gens qui ne
François. virent jamais l'Ennemi. Les traits de sa-
1620. tire qu'on lançoit alors d'une manière fort
P.èces cu- piquante, attaquoient particulièrement le
rieuses fai- Favori & ses deux freres. Le déchainement fut égal à la Cour & la ville con-
tes durant tre l'élevation des trois Luines faits Che-
à regne du valiers en un même jour. Et certes, il
Connetable n'est guères possible de trouver une plus
de Luines grande rapidité de fortune. En moins de
pag. 1. 2. trois ans l'aîné des trois frères obtient le
etc. rang de Duc & Pair & le Gouvernement
Journal de d'une Province considérable. On donne
Bassom- le bâton de Maréchal de France au cadet,
pierre. afin qu'il épouse avec plus de dignité l'hé-
 ritière de la Maison de Pequigni. Nous
 l'appellerons désormais le Maréchal de
 Chaulnes. Enfin le dernier deviendra bien-
 tôt M. le Duc de Luxembourg, en se
 mariant à l'héritière de la Maison de Pi-
 ney-Luxembourg, dont il prit le nom &
 les armes, comme Cadenet avoit pris le
 nom & les armes de celle d'Ailli de Pe-
 quigui.

Ceux

Ceux qui déchurent de leurs prétentions
 au Cordon bleu , augmentèrent le nom- 1620.
 bre des mécontents. Le Marquis de Cœu-
 vres étoit allé depuis quelque-temps à
 Rome en qualité d'Ambassadeur. Il fut
 si choqué de se voir omis dans la nom-
 breuse promotion , qu'il demanda son rap-
 pel. *Je ne puis plus demeurer à Rome avec* *Vittorio*
honneur , disoit-il. On tâche de l'appaiser *Siri Mé-*
 en lui promettant quelque chose qui l'ac- *movie re-*
 commodera mieux. Luynes étoit bien aise *condite.*
 de tenir hors de France un homme actif & *Tom. V.*
 intriguant qui pouvoit beaucoup sur l'esprit *pag. 102.*
 du Duc de Vendôme. On trouva fort
 mauvais à la Cour de Rome , que dans la
 pompeuse cérémonie qui se fit à Paris pour
 la création des Chevaliers , les Cardinaux
 ne fussent pas au-dessus des Princes du
 sang. Telle est la constante & ridicule
 ambition des gens du Clergé d'un Evêque
 successeur , si nous l'en voulons croire ,
 de l'Apôtre qui a donné aux Ecclesiasti-
 ques les plus vives leçons & les plus
 grands exemples de modestie & d'humili-
 tité. La Cour de France se moqua de
 l'arrogance des Cardinaux , comme elle
 avoit déjà fait en quelques occasions. Les
 Princes du sang aiant refusé de donner le
 pas à des Prêtres , il fallut se retirer avec
 une sensible mortification , de la salle où
 le Roi regaloit ses Chevaliers. Je louërois
 volontiers les Princes du sang de soute-
 nir bien leur rang , s'ils n'avoient eu la
 bassesse de céder ensuite le pas aux Car-
 dinaux , pour faire leur cour à un pre-
 mier Ministre revêtu d'une pourpre qui
 E 3 mérite

1610. mérite le mépris de toutes les personnes de bon sens.

Vuës se
crettes de
Ministres
du Pape
& du Roi
d'Espagne
en France.

Le Duc de Luines occupé de sa fortune & de l'élévation de ses freres, à quoi les Ministres du Pape, du Roi d'Espagne, & des Archiducs des Païs-Bas témoignent prendre grand intérêt, suit aveuglément toutes les impressions que ces gens artificieux lui font donner par le Jésuite Arnoux qu'il écoute comme un oracle. Leur grand dessein, c'étoit d'engager le Favori à faire la guerre aux Huguenots. Que si cela ne réussissoit pas, ils se preparoient à fomentier les partis & les factions qui s'augmentoient à la Cour de France, afin que Louïs occupé chez lui d'une manière ou d'une autre, ne pût entrer dans les affaires d'Allemagne. On fouhaitoit plus que toute autre chose, qu'il travaillât à ruiner les Réformés, pendant que l'Empereur, le Duc de Bavière, & les Princes de la Ligue Catholique attaqueroient les Protestans en Allemagne. Le projet en est formé. On doit en commencer l'exécution, dès que les affaires de Ferdinand qui semblent prendre une meilleure situation, seront rétablies. La Cour de Rome & le Conseil de Madrid ne comptoient pas trop sur le secours que Louïs promet à Ferdinand. On ne doutoit pas que le Prince de Condé, plusieurs grands Seigneurs, & les Ministres d'Etat n'eussent quelqu'égard aux remontrances du Maréchal de Bouillon. Quelle apparence y avoit-il que la France emploiat ses forces à rendre la Maison d'Autriche plus puissante? Louïs devoit affecter

1619.
affecter une espee de neutralité, & employer tout au plus ses bons offices à pacifier les troubles d'Allemagne. Ainsi la prudence vouloit que les Ministres du Pape & du Roi Catholique en France, se bornassent à ces deux choses; à donner de l'occupation à Louis dans son Roiaume, afin qu'il ne pût secourir le Palatin, que l'Empereur prétend chasser de Bohême, & dépouiller ensuite de ses Etats héréditaires; & à faire en sorte que les négociations que la France voudroit entamer pour la paix de l'Allemagne, fussent favorables aux intérêts de la Maison d'Autriche. Les Espagnols étoient sûrs que les Ministres de sa Majesté Très-Chrétienne, auroient des ordres précis, de n'être pas trop contraires à Ferdinand. Il ne reste plus qu'à faire donner Luines dans le piège qu'on lui prépare, afin qu'il pousse les Huguenots aux dernières extrémités.

Arnoux Confesseur du Roi servoit de Le Roi
tout son cœur le Nonce du Pape & ^{reïtère}
l'Ambassadeur d'Espagne, dans leur des- ^{ses ordres}
sein d'allumer, s'il étoit possible, une ^{pour la}
guerre de Religion en France. Et Luines ^{sépara-}
à qui la conjoncture paroît favorable pour ^{tion de}
obtenir l'épée de Connétable, unique & ^{l'Assemblée}
principal objet de son ambition démesu- ^{de}
rée; le Favori, dis-je, fait aveuglément ^{Loudun.}
tout ce que le Jésuite lui suggère. On
avoit déjà causé de furieuses allarmes à
l'Assemblée des Réformés à Loudun, en
lui envoyant des Commissaires avec un or-
dre précis de se séparer le 25. Janvier au

1620. plutôt. Cela fit juger aux membres de la Compagnie que la Cour ne pensoit nullement à donner satisfaction aux Eglises Réformées sur leurs griefs. L'Assemblée résolut donc d'envoyer de nouveaux Députés au Roi & de lui permettre de demeurer à Loudun, jusques à ce que sa Majesté eût répondu aux cahiers qui lui furent présentés. On écrit en même-temps une Lettre circulaire à toutes les Eglises Réformées, afin de les avertir de ce qui se passoit, de leur déclarer les raisons que l'Assemblée a de ne se séparer point, & de les exhorter à demeurer fermes & constantes dans l'union qu'elles se sont reciproquement promise.

De peur que de si frequentes remontrances ne rebutassent le Roi, la Haïe qui étoit à la tête de la nouvelle députation, en fit des excuses à sa Majesté d'une manière fort respectueuse en lui présentant la Lettre de l'Assemblée. Puisque Dieu veut bien être importuné par les prières de ses créatures, dit-il, nous espérons, Sire, que votre Majesté, qui en est la vive image, ne rejettera pas les très-humbles supplications que nous vous faisons encore, en nous prosternant aux pieds de votre Majesté, pour lui demander quelque soulagement à nos maux. Les Assemblées qu'il vous plaît de permettre, ne doivent pas seulement nommer des Députés qui résident à la Cour, leur fin principale, c'est de vous représenter les plaintes de nos Eglises, d'attendre que votre Majesté y ait pourvu, & de remporter dans les Provinces des réponses favorables à nos Cahiers.

*Mercur
Francois.
1620.*

*Bernard
Histoire de
Louis XIII
l. IV.*

*Vie de
M. du
Plessis-
Mornai.
l. IV.*

*Lettres &
Mémoires
du même.
1620.*

hiers. Nous vous supplions, Sire, de jeter 1620.
 les yeux sur nos malheurs, de nous faire
 sentir les effets de votre clémence & de votre
 justice; enfin, d'apporter des remèdes salu-
 taires à nos plaies. On tâche de les rendre
 mortelles en vous détournant de les guérir.
 Quelque soumises, quelque pressantes que
 fussent ces instances, elles ne firent aucu-
 ne impression sur le cœur d'un jeune Prin-
 ce que son Favori & son Confesseur for-
 moient à la dureté, & à l'envie d'être obéi
 sans réplique. Puisque vous n'avez rien
 de nouveau à me représenter, dit-il d'un
 air sévère & impérieux à la Haïe, & à ses
 Collègues; obéissez & retirez-vous. J'ai
 fait entendre ma volonté à votre Assemblée
 par ses Députés précédens, & par les Com-
 missaires que j'ai envoyés à Loudun. La
 Haïe aiant témoigné vouloir remontrer
 encore quelque chose, sa Majesté fit signe
 à l'Huissier du Cabinet, d'en faire sortir
 des gens qu'elle n'étoit pas bien-aise d'é-
 couter. Le Chancelier de Silleri tâche
 seulement de prévenir les mauvais effets
 qu'une pareille hauteur peut produire,
 en disant aux Députés tout consternés,
 que si l'Assemblée nomme des gens
 pour traiter avec le Conseil du Roi, on
 trouvera le moyen d'accommoder les af-
 faires.

Les Réformés n'étoient pas les seuls Remon-
 trances du
 qui fissent des remontrances au Roi. Il Parlement
 en eussent de plus fortes & de plus chagri-
 nantes de la part du Parlement de Paris
 de Paris
 au Roi à
 l'occasion
 d'un Edit
 pécuniaire
 On y avoit envoyé un Edit pécuniaire à
 vérifier. Les Magistrats y trouvèrent des
 diffi-

1619. difficultés d'autant plus grandes, que les
Gramond Cours souveraines & subalternes y avoient
Historia- quelque intérêt. Il s'agissoit d'ériger l'em-
amGallia. ploi des Procureurs en titre d'Office; bien
l. V. entendu qu'ils paieroient pour cela une cer-
Pièces cu- taine somme d'argent. Quoique selon la
riens du coutume établie depuis long-temps, le
tant le ve- Conseil du Roi eût coloré le nouvel Edit
gne du Con- du prétexte spécieux du bien public; le
nétable de Parlement chagrin de ce qu'en ruinant les
Luines gens, on prétend leur faire accroire qu'on
pag. 35. leur procure de grands avantages, apporte
30. 37. quelques difficultés à l'enregistrement de
Mercur l'Edit: & ce fut inutilement que le Roi
François envoya des ordres exprès de passer outre.
1619. Irrité de cette résistance, Louïs va au
 Parlement, suivi du Duc d'Anjou son fre-
 re, du Prince de Condé, du Comte de
 Soissons & de quelques Seigneurs, pour se
 faire obéir sans aucune contradiction. Mais
 il trouva des Magistrats plus intègres &
 plus courageux que ceux qui ont trahi
 honteusement leur patrie par une lâche
 complaisance pour son fils.

Il n'y eut que du Vair Garde des Seaux
 qui acheva de perdre en cette rencontre
 l'estime & la réputation que sa droiture &
 sa probité lui avoient acquise lorsqu'il fut
 élevé à la seconde Magistrature du Roiaume.
 Pour avoir plus de droit à posséder
 un Evêché sans faire aucune fonction Ec-
 clesiastique, du Vair s'étoit mis en tête
 d'être Cardinal. Dans ce dessein il se dé-
 voue entièrement au Duc de Luines. Voi-
 ci donc le Garde des Seaux qui parle fort
 au long dans le Parlement en faveur du
 pou-

pouvoir absolu des Rois , & qui blâme hautement la résistance des Magistrats. 1610.
Vous pouvez bien faire une ou deux remontrances, leur dit-il, mais si le Roi ne veut pas y avoir égard, vous devez lui obéir aveuglément. Les Parlemens sont établis pour rendre la souveraine autorité des Rois plus supportable au peuple, & non pour leur résister. Dire le contraire, c'est vouloir passer pour ignorant, ou pour rebelle. Comme les Rois par une sage condescendance, ont soumis leurs Ordonnances & leurs Edits à l'examen du Parlement, ils peuvent lui ôter ce privilege quand ils le jugeront à propos. Le refus opiniâtre que vous faites d'enregistrer l'Edit que sa Majesté vous a envoyé, est d'un pernicieux exemple. Voulez-vous apprendre au peuple qu'on peut résister à la volonté du Roi, & que les Edits tirent toute leur autorité du consentement que le Parlement y donne? Du Vair finit sa harangue en menaçant de l'indignation & de la colère du Roi ceux qui refuseroient plus long temps de lui obéir. On ne fut pas extrêmement surpris de la servile adulation du Garde des Sceaux. Il avoit degeneré de son ancienne vertu en plusieurs rencontres. Et le monde se persuadoit qu'il y avoit plus d'affectation que de sincerité dans l'austère probité qu'il affectoit avant l'éloignement de la Reine mere.

Verdun premier Président au Parlement de Paris entre assez rarement sur la scene dans l'Histoire de Louis XIII; mais c'est toujours avec honneur. Il témoigna en cette occasion que les nobles sentimens

1620.

de l'ancienne liberté Françoisise n'étoient pas encore éteints dans le cœur des principaux Magistrats. Verdun déclare nettement qu'ils ne cèdent qu'à la violence. Sire, dit-il avec beaucoup de courage & de gravité, nous avons un extrême regret de ce que la nécessité de vos affaires, semble vous engager à priver votre Parlement de son ancien droit de connoître des besoins de l'Etat, & de délibérer sur les Edits que vous lui envoyez. Comme l'omission de vous soumettre à cette loi inviolablement observée de tout temps par vos predecesseurs, est un présage de la décadence & de la diminution de votre autorité Royale, nous redoublerons désormais nos vœux pour la prospérité de votre Regne. Nous prierons Dieu, Sire, qu'il vous fasse connoître le préjudice que les auteurs de ces conseils violens font à la Majesté du Souverain. Et puisque nous ne pouvons en prévenir les suites pernicieuses, nous mettrons dans nos registres, pour la décharge de nos consciences envers Dieu & envers nôtre Roi le nom & les qualités de ceux qui vous ont conseillé de n'écouter pas nos justes remontrances. On croit maintenant en France que l'autorité du Roi est plus grande & mieux établie que jamais, parce que le Parlement est réduit à vérifier les Edits dès que sa Majesté les envoie. Le sage & judicieux Président de Verdun n'étoit pas de cet avis: & tous les hommes de bon sens n'en seront jamais. Plus le peuple est esclave; plus le Roi perd de la solide & véritable puissance qu'un Prince éclairé doit rechercher.

Scr-

Servin Avocat Général ne parla pas moins fortement. Après avoir établi le droit incontestable que le Parlement a toujours eu d'examiner les Edits du Roi, & de s'opposer avec respect à ceux qui sont contraires au bien public, l'incomparable Magistrat s'adresse ainsi au jeune Louis. 1620.
Ceux qui ont donné ce conseil à votre Majesté de faire enregistrer l'Edit nonobstant les remontrances de votre Parlement, ne vous ont montré, Sire, que la grandeur de votre pouvoir : Et nous en convenons avec eux. Mais ils devoient vous parler en même-temps de ce que la justice Et la clémence exigent de vous. C'est une chose étrange que ces gens ne vous aient pas représenté la misère du peuple pour lequel nous faisons des remontrances. Quel sujet y a-t-il d'augmenter les subsides Et les impôts, lorsqu'on devoit les diminuer ? Votre Majesté veut-elle obliger ses Sujets à quitter leurs biens Et leur patrie, Et à se retirer dans les pays étrangers, où ils trouveront plus de repos Et de douceur ? Lui-nes qui accompagna le Roi au Parlement, eut le chagrin & la mortification d'entendre dire encore à l'Avocat Général, que ceux qui conseilloyent au Roi ces levées extraordinaires de deniers, vouloient en profiter.

Irrité de ce que les Magistrats parlèrent si librement ; encore plus de ce qu'ils l'avoient clairement désigné, le Favori persuade au Roi de mander le lendemain les Présidens, le Procureur & les Avocats Généraux & de leur faire une forte reprimande. *C'est une chose inouïe, leur dit le*

1620. Garde des Seaux avec une severité affectée, *que des Magistrats aient parlé au Roi avec autant de hardiesse & de temerité que vous parlates hier à sa Majesté. Elle l'a souffert patiemment. Que cela vous apprenne que le Roi a plus de clémence & de bonté qu'aucun de ses Predécesseurs. Sâchez cependant que les anciens Magistrats ne se sont jamais oubliés de la sorte. Le Parlement n'a pas d'autre autorité que celle qu'il plait au Roi de lui donner. Si vous séparez une fois vos intérêts de ceux du Roi, on connoitra votre foiblesse & vous deviendrez méprisables.* Verdun premier Président voulut inculquer encore au Roi, ce qu'il avoit déjà remontré à sa Majesté quelques années auparavant, touchant le droit que le Parlement a d'examiner les Edits que le Roi lui envoie. Mais du Vair devenu aussi lâche esclave de la Cour que Silleri l'étoit alors, interrompit le premier Président pour repeter ce qu'il avoit déjà dit avant que Verdun prît la parole.

On tra-
vaille à
l'accom-
modement
de l'affai-
re de l'As-
semblée
de Lou-
dun.

Mémoires
de M.
du Plessis-
Mornai.
l. IV.

La vigueur du Parlement fit rentrer Luines en lui-même. Il apprehende que cette puissante Compagnie ne se déclare pour la Reine mere & pour les Seigneurs dont le mécontentement éclattoit par plusieurs endroits. De peur d'avoir tant de gens à la fois sur les bras, il cherche les moiens d'appaiser le parti Huguenot qui murmuroit plus fort qu'auparavant. Du Vair Garde des Seaux lui donna mal à propos de nouveaux soupçons, dans sa harangue au Parlement sur la vérification de l'Edit. Il y déclare sans façon que le Roi étant

étant obligé de se tenir sur ses gardes contre les Réformés, cette dépense extraordinaire contrainst sa Majesté à chercher les moïens de la soutenir de la manière la moins onéreuse au peuple. Le prétexte parut allegué à contre-temps. Le Maréchal de Lesdiguières venu à Paris afin de se faire recevoir Duc & Pair, & le Marquis de Châtillon s'étoient offerts pour accommoder l'affaire de l'Assemblée de Loudun. Ils y travailloient conjointement avec le Prince de Condé & le Duc de Luines. A quel propos du Vair venoit il donc augmenter les ombrages & la défiance des Huguenots? Etoit-il du nombre de ceux que Bentivoglio Nonce du Pape gagna pour porter le Roi à tourner ses armes contre ses propres Sujets? Si cela est, du Vair tente inutilement d'entonner la trompette de la guerre civile. Luines effrayé du soulèvement des Magistrats à la vérification de l'Edit, devient plus traitable, quand il faut parler de donner quelque satisfaction à l'Assemblée de Loudun. Le Favori a peur d'avoir trop d'ennemis à combattre, si les Huguenots irrités se joignent aux mécontents, qui parloient déjà fort haut à la Cour, dans la Ville, & dans toutes les Provinces.

Lesdiguières prêt à vendre ceux d'une Religion qu'il n'aima jamais que par intérêt, & leurré par les promesses que Déaigeant lui fait de la part du Roi & de son Favori, Lesdiguières, dis-je, que le Nonce Bentivoglio appelloit fort à propos. *Un Huguenot d'Etat, & non de conscience, & le* *Ugonatto più di Stato, che di coscienza.* *Max-*

1619.

*Lettres & Mémoires du même.**1620. Lettre di Bentivoglio. Histoire du Connétable de Lesdiguières. I. X. Chap. Journal de Bassompierre.*

1620.

Marquis de Châtillon qui espère aussi quelque chose de la Cour, conviennent de certains articles avec le Prince de Condé & le Duc de Luines. En accordant à l'Assemblée la continuation des places de feureté pour quatre ans & la reception de deux Conseillers au Parlement de Paris, les Députés devoient se séparer. Pour ce qui est des autres demandes, le Roi promettoit d'y avoir égard dans six mois, & d'écouter dans sept au plûtard, les remontrances que les Eglises Réformées faisoient contre la restitution des biens Ecclesiastiques dans le Bearn. Et parce que tous ces délais sont suspects à l'Assemblée de Loudun, le Prince de Condé & le Duc de Luines s'engagent à faire obtenir un Brévet, qui permettra aux Députés de se rassembler, en cas que les promesses de sa Majesté ne soient pas exécutées. Lesdiguières envoie un de ses confidens à Loudun afin de persuader à l'Assemblée d'accepter les conditions de bonne grace, du Plessis-Mornai toujours amateur de la paix, joint ses instances à celles du Maréchal, afin que l'accommodement se conclût au plûtôt. Quelle fut, bon Dieu! la surprise du sage Gentilhomme, quand il apprit dans ce temps-là même, que le Prince de Condé avoit porté au Parlement de Paris une Déclaration, par laquelle Louis ordonnoit à l'Assemblée de Loudun de se séparer dans trois semaines, faute de quoi les Députés seroient poursuivis comme rebelles & criminels de leze-majesté?

Du

1620.

Du Plessis-Mornai s'épuise en vain à chercher la raison, pourquoi le Prince de Condé qui vient de se rendre garant de l'exécution des conditions que le Roi accorde aux Réformés, parle dans sa harangue au Parlement, comme si Louis avoit résolu de porter ses armes contr'eux. *Je ne sai où j'en suis*, disoit du Plessis. *Notre Assemblée se dispose à recevoir ce que le Roi veut bien donner : Et voici une Déclaration froudroyante. On semble nous menacer de nous poursuivre à outrance.* Il ne savoit pas, le bon Gentilhomme, que c'étoit une nouvelle tentative des Emissaires du Pape & du Roi d'Espagne. Après avoir rassuré le Duc de Luines, ils se poussèrent encore à porter les choses à la dernière extrémité contre les Huguenots. Et le Favori que son ambition tourne de ce côté-là, écoute ce qu'Arnoux Confesseur du Roi dit, dès que le violent & artificieux Jésuite lui proteste qu'il n'y a rien à craindre de la part de la Reine mere, du Duc d'Epemon & de quelques autres Seigneurs. Du Plessis & les autres qui ne pénétroient pas dans les intrigues des Ministres de la Cour de Rome & de celle de Madrid, conjecturerent que la Déclaration étoit un artifice du Favori afin de donner de la couleur aux Edits pécuniaires qu'il faisoit publier, & d'arrêter les cris du Parlement. Je ne sai si cette pensée n'avoit pas quelque fondement. Les Magistrats se plaignoient de ce qu'on faisoit des levées extraordinaires de deniers sans aucun besoin, & que le Favori & ses créatures s'enrichis-

soient

1620. soient du sang du peuple. Quoiqu'il en soit des motifs véritables du Duc de Laines dans la demarche irregulière qu'il fit faire à son maître, le Nonce du Pape, l'Ambassadeur d'Espagne, le Jésuite Arnoux, & les Pensionnaires de la Maison d'Autriche en triompherent. Sous prétexte d'appaiser le Parlement, on soulevoit le parti Réformé.

L'Assemblée de Loudun se sépare.

Vie de M.
du Plessis-Mornai
l. IV.
Lettres & Mémoires
du même
1620.
Journal de Bassompierre.

Tout sembloit se disposer à une guerre de Religion. Les Protestans effraïés de la Déclaration parlent déjà comme des gens résolus à ne se laisser pas opprimer sans résistance. Ils crient contre le Maréchal de Lesdiguières qui leur devient plus suspect que jamais. On se plaint de l'ingratitude & de la mauvaise foi du Prince de Condé. Il s'étoit rendu porteur d'une Déclaration contre des gens qui s'intéressèrent à lui faire obtenir sa liberté & auxquels il s'offre pour caution, que l'on exécutera ce que son Altesse leur promet de la part du Roi. Les Prédicateurs de l'Eglise Romaine se mirent à sonner le tocsin contre les hérétiques à Paris & dans les Provinces. Les écailles tombèrent alors des yeux du bon du Plessis. Il s'aperçut d'une conspiration presque générale pour détruire à force ouverte ceux de sa Religion. Du Plessis écrit fortement au Duc de Monbazon beau-pere du Favori. Il représente à ce Seigneur que les affaires semblent prendre le train qu'elles prirent sous le Regne funeste d'Henri III, & qu'on expose la France au danger d'être bien-tôt toute en feu. Du Plessis re-
mon-

montrait encore à Monbazon l'intérêt 1620.
que le Duc de Luines avoit pour l'établissement de sa fortune, de prévenir toute sorte de guerre civile. Soit que ces remontrances fissent quelque effet ; soit que Luines & Lesdiguières changeassent de vues & de sentiment, les projets des Ministres de Rome & de Madrid contre les Réformés échouèrent pour cette fois.

Le Maréchal de Lesdiguières voyant que le Roi & son Favori ne lui parlent point de l'épée de Connétable, que Déageant lui a offerte de leur part, fait réflexion qu'il n'est pas de son intérêt que les Protestans soient poussés à bout. Le raffiné politique juge qu'il lui est avantageux que le parti Réformé demeurant toujours assez fort pour faire peur à la Cour, elle ne puisse se dispenser de ménager le Maréchal, de peur qu'il ne se déclare pas en faveur de ceux qu'elle veut ruiner à la première occasion favorable : au lieu que le Roi & le Favori le laisseront mourir en repos, dès qu'il n'y aura plus rien à craindre du côté des Réformés. Luines se trouve lui-même concerté par les avis qu'il reçoit de plusieurs endroits que la Reine mere travaille sérieusement à former une puissante faction contre lui, & que les premières personnes du Roiaume y entrent. De peur que les Réformés ne se mettent encore de la partie, comme ils firent contre le Maréchal d'Ancre, le Favori laisse là ses premières pensées d'une guerre de Religion,

1620, gion, & songe à prévenir l'orage qui le menace. Il prend la résolution de séparer au plutôt l'Assemblée de Loudun, en lui donnant quelque satisfaction. Lesdiguieres & Luines concoururent de la sorte par des intérêts différens à guérir les Réformés de leurs soupçons & leur défiance, à renouer la négociation avec l'Assemblée, & à conclure un prompt accommodement.

Un domestique du Maréchal alla de sa part à Loudun, demander le consentement de l'Assemblée au second projet d'accommodement, dressé de concert avec le Prince de Condé & le Duc de Luines. Les conditions étoient presque les mêmes.

*Lettre de
Bentivoglio.*

Le Favorsi plus intrigué que jamais, avoit tâché de les faire paroître plus favorables, afin qu'elles fussent acceptées avec moins de résistance. Du Plessis-Mornai & les principaux Seigneurs Réformés conseillèrent à l'Assemblée de s'en contenter : & Luines toujours plus impatient de la voir séparée, fait avancer le Roi jusques à Orléans ; c'étoit pour l'intimider aussi bien que la Reine mere qui parloit haut. La précaution fut inutile au regard de l'Assemblée. Le Roi reçut à Orléans la nouvelle de sa séparation. Tout s'y passa fort doucement. Elle nomme six de ceux qu'elle juge les plus propres à résider à la Cour, en qualité de Députés généraux des Eglises Réformées, afin que le Roi choisisse selon la coutume les deux qui agréeront le plus à sa Majesté. Chacun s'en retourne fort tranquille dans sa Province.

vince. Louis aiant fû comment les choses s'étoient passées à Loudun, *l'Assemblée m'a obligé, dit-il, mais elle n'a pas moins fait pour elle. Je veux désormais traiter mes Sujets de la Religion comme les autres.* 1620.
 Certaines gens auront grand soin que le Roi ne demeure pas long-temps dans cette bonne disposition. Peut-être qu'il dissimuloit lui-même. La retraite précipitée du Duc de Maienne qui s'échappe de la Cour sans rien dire & s'en va dans son Gouvernement de Guienne, donne de nouvelles & de plus grandes apprehensions, que la nuë qui grossit depuis le commencement de l'année, ne crève bien-tôt avec un furieux éclat.

La vuë de l'orage prochain détourna le Duc de Luines de son premier projet de faire envoyer un secours considérable à l'Empereur. On lévoit des troupes en France sous prétexte, que toute l'Allemagne étant en armes, le Roi devoit augmenter ses forces à proportion des mouvemens qui se faisoient dans les Etats voisins. Mais la véritable raison d'un armement extraordinaire, c'est la nécessité où se trouve le Favori de se tenir sur ses gardes contre ses ennemis. On ne pense nullement aux espérances données à l'Empereur. Quand le Conseil de Louis eut examiné avec soin les mesures que sa Majesté devoit prendre par rapport aux affaires d'Allemagne, les Ministres revinrent, à certaines choses près, au sentiment du Maréchal de Bouillon, que le Roi se rendit l'arbitre des différends survenus dans l'Em-
 Avis du Président Jeannin sur les affaires d'Allemagne.

1619. l'Empire. Y avoit-il un meilleur parti à
Ambassa- prendre! Le vieux président Jeannin fut
de d'An- celui qui ramena les autres à cette opi-
goulême. nion. Nous avons encore son avis qu'il
pag. 25. mit par écrit. Voions comment cet hom-
26. &c. me consummé dans les affaires d'Etat,
Oeuvres raisonneoit sur les intérêts de la France par
méiées du rapport à la situation présente de l'Alle-
Président magne & de la Maison d'Autriche. On
Jeannin. y remarque avec étonnement, combien
 ce préjugé que la ruine de la Religion
 Catholique seroit suivie de celle de la
 Maison d'Autriche, servit à Ferdinand.
 C'est le plus puissant, & presque le seul
 motif que Jeannin, allégué pour rendre
 le Roi son maître favorable à l'Empereur.
 Prévenu par les clameurs continuelles des
 Ministres du Pape & du Roi d'Espagne,
 Jeannin soutient que la grandeur encore
 naissante de la Maison Palatine, est plus
 à craindre que celle de la Maison d'Au-
 triche qui commence de tomber. Vit-on
 jamais un plus grand travers dans un hom-
 me d'esprit & d'expérience? Suivons Jean-
 nin dans son mémoire.

Il pose premièrement que la Maison
 d'Autriche est devenuë si puissante & si
 formidable, que tous les Princes de l'Eu-
 rope ont souhaité son abaissement, & qu'ils
 ont été obligés d'empêcher du moins
 qu'elle ne s'agrandît d'avantage. C'est
 pourquoi, disoit le Président, les Rois de
 France assistèrent les Princes Protestans
 d'Allemagne contre Charles-Quint & les
 Provinces-Unies contre Philippe Second.
La face des affaires est changée depuis ce
temps-

temps-la, continue Jeannin. Il n'y a plus rien que doive nous indaire à faire maintenant du mal à la Maison d'Autriche. Au contraire, si nous voulons raisonner sur les maximes de nos Rois qui ont tâché de tenir la balance égale dans l'Europe, & d'empêcher que le plus fort n'opprimât le plus foible, sa Majesté doit secourir l'Empereur presque depouillé de son ancien patrimoine, contre un grand nombre d'ennemis fort puissans, qui ne peuvent devenir superieurs, à moins que la Religion Catholique ne soit en grand danger. Le premier avantage que les Princes séparés de l'Eglise Romaine voudront tirer de leur victoire, ce sera de bannir de l'Allemagne toute autre Religion que la leur. Quoique les Luthériens ne soient pas si violens que les Calvinistes qui ont toujours usé de cette rigueur, quand ils ont cru pouvoir l'entreprendre avec seureté; si est-ce pourtant que les uns & les autres seront portés à le faire, tant pour l'avancement & la seureté de leur Religion, que pour achever de partager entr'eux les grands biens qui restent encore à l'Eglise en Allemagne. Et quand les Protestans y seront devenus les plus forts, il est à craindre que cela n'enfle le courage à ceux qui font profession de la même Religion dans les Etats Catholiques, & qu'ils n'aient envie de s'y rendre les maîtres, flattés qu'ils seront de l'espérance de tirer de puissans secours d'Allemagne, d'Angleterre, & des Provinces-Unies. On a raisonné tout autrement en nos jours dans le Conseil du fils de celui dont j'écris l'histoire. La Maison d'Autriche paroïsoit moins puissante

1620. fante que sous Louïs XIII. Et cependant on ne s'est pas mis en peine que la Religion Catholique se perdît, que dis-je? que l'Alcoran s'établît sur les ruines de l'Evangile dans le reste de la Hongrie & dans l'Autriche, pourvû que l'Empereur fût ruiné en Allemagne. Qui étoit le plus habile, de Jeannin, ou de Louvois? Disons librement la verité. Il y avoit plus d'apparence de religion & d'équité dans le Conseil de Louïs XIII. Et les Ministres de Louïs XIV. raisonnèrent plus conséquemment selon les maximes de la fine, mais détestable politique de Machiavel, que Richelieu & Mazarin ont introduite en France.

Jeannin décrit ensuite fort bien la décadence de la Maison d'Autriche, dont tous les gens d'esprit s'appercevoient alors. *La victoire est comme assurée pour les Protestans, dit-il, si l'Empereur n'est puissamment secouru des Princes Catholiques d'Allemagne, & du Roi d'Espagne. Mais quelle ressource peut-il espérer de ces deux côtés? Les Princes Catholiques d'Allemagne n'ont aucune liaison entr'eux: ils sont éloignés les uns des autres; ils arment seulement pour la défense de leur país. Les Protestans au contraire ont fait de si grands progrès par l'élection du nouveau Roi de Bohême, que les Princes qui voudroient assister l'Empereur, semblent n'oser se déclarer, de peur de mettre leurs Etats en danger pour secourir ceux d'autrui. Quelque puissant que soit le Roi d'Espagne, il aura de la peine à lever beaucoup de troupes. Ses trésors sont épuisés*
par

par les dépenses excessives de son pere. L'Es-
 pagne manque d'hommes à cause des colonies 1620.
 qu'elle envoie aux Indes, & le bannissement
 des morisques acheve de la depoupler. Le
 Vice-Roi de Naples a fait sortir d'Italie qua-
 tre mille Néapolitains & trois mille Wallons.
 Le Roi Catholique ne peut dégarnir davan-
 tage ses Etats d'Italie. Ses meilleures trou-
 pes & les plus aguerries sont dans les Pais-
 Bas. Mais les Archiducs ont envoyé déjà
 dix mille hommes en Allemagne sous la con-
 duite du Comte du Buquoi: Et la trêve tan-
 tôt finie oblige l'Espagne à garder ce qui lui
 reste de troupes & de forces en Flandres &
 ailleurs.

Ne s'imagineroit-on pas que Jeannin
 va conclure de là que Louis doit envoyer
 un puissant secours à Ferdinand? Il s'en
 gardera bien, l'habile Ministre d'Etat.
 Toutes ses réflexions aboutissent à faire
 comprendre que la France doit tout au
 plus empêcher par la voie de la négocia-
 tion que les Protestans ne soient en état
 d'opprimer les Catholiques auprès avoir
 ruiné la Maison d'Autriche, & que le
 Roi doit conserver un certain équilibre
 entre la puissance de l'Empereur & celle
 des Princes Protestans. Dès que Jeannin
 vient à considérer quel secours Louis peut
 envoyer à Ferdinand, il change tout à
 coup de langage. Le Président ne croit
 pas que le Roi doive dégarnir son Roiau-
 me à cause des troubles dont il est me-
 nacé. Le voilà donc qui en revient après
 un long circuit au sentiment du Maréchal
 de Bouillon, d'envoyer une Ambassade so-

Tom. III. Part. II,

F

lem-

1620. lemmelle à l'Empereur & aux Princes de l'Empire Catholiques & Protestans, d'exhorter les uns & les autres à la paix, de proposer une suspension d'armes & la convocation d'une Diète, où les Princes voisins & desintéressés interviennent pour chercher les moïens de procurer une bonne paix à l'Empire. L'adroit Jeannin marque à cette occasion comment il faut négocier avec les Princes d'Allemagne qui ont des intérêts si differens. Il veut qu'on entretienne les soupçons & la défiance des Luthériens au regard des Calvinistes, qu'on insinuë aux premiers que l'élevation de la Maison Palatine est plus à craindre que la décadence de celle d'Autriche; qu'on remontre à l'Empereur que la perte d'une bataille entrainera celle de ses Etats héréditaires; enfin qu'on fasse entendre aux Princes de la Communion du Pape, que les Protestans se trouvant supérieurs, le plus sûr, c'est d'appaiser promptement tous les differends par la négociation, sans s'exposer aux événemens incertains de la guerre. Le mémoire du Président Jeannin parut si bien raisonné, si convenable à la situation des affaires & aux intérêts de Louïs, que son Conseil résolut de s'en tenir là.

Le Roi
envoie
une gran-
de Am-
bassade en
Allema-
gne.

*Lettere di
Benivoglia.*

Charles de Valois Duc d'Angoulême fut le chef de l'Ambassade. On lui donna pour adjoints le Comte de Bethune, & l'Aubespine de Châteauneuf Abbé de Préaux, l'un Conseiller d'Etat d'épée & l'autre de robe. Puisieux leur expédia le 8. Avril leur instruction à Fontainebleau. Elle

Elle étoit dressée sur le mémoire du Président Jeannin. Les trois Ambassadeurs partirent de Paris le 8. Mai, suivis d'un grand nombre de gens de qualité qui voulurent faire le voiage, & d'un train de quatre cens chevaux. Ils avoient ordre de voir tous les Princes d'Allemagne, de conferer avec les Magistrats des principales villes de l'Union Protestante, d'exhorter les uns & les autres à la paix; enfin d'aller trouver Ferdinand, & de lui faire les complimens du Roi sur son avènement à l'Empire. On devoit protester encore à sa Majesté Impériale que Louis sentoît une vive douleur des embarras où elle se trouvoit, & qu'il feroit tous ses efforts pour l'aider à s'en tirer heureusement. Après quoi les Ambassadeurs devoient représenter à Ferdinand qu'une suspension d'armes & la convocation d'une Diète pour y travailler à la paix de l'Allemagne, étoit le moien le plus sûr, le plus convenable au bien de l'Empire, & le plus avantageux à la Maison d'Autriche.

Le Duc de Luines pensoit beaucoup plus à prévenir la guerre civile dont la France étoit menacée, qu'à pacifier les troubles de l'Allemagne. La Reine mère, quelques Princes & plusieurs grands Seigneurs ne dissimulent plus leur mécontentement. Le peuple crie par tout contre le Favori & contre ses deux frères. En un mot les esprits sont tellement soulevés à la Cour & à la ville que Bentivoglio Nonce du Pape se croit obli-

1620. gé d'avertir Luïnes que sa fortune n'est pas si bien assurée qu'il se l'imagine. On ne vous regarde pas comme un Favori, mais comme un Roi, dit le Nonce à Luïnes, craignez que Louis ne se mette en tête de n'avoir plus de compagnon, & que la France ne veuille obéir qu'à un seul maître.

Vilorio
Sini Me-
morie re-
condite.
Tom. V.
pag. 70.
71. & 116.
Vie du Duc
d'Epemon.
l. VIII.

Outre le chagrin que Marie de Médicis eut de la déclaration donnée en faveur du Prince de Condé, elle trouva mauvais encore que la promotion des Chevaliers se fût faite sans sa participation. Il lui sembla que le Favori avoit affecté qu'aucun d'eux ne pût être redevable de son Cordon-bleu à la Reine mere. Luïnes se reserva tout le mérite de la distinction accordée aux Seigneurs & aux Gentilshommes. On garda seulement quelque bienfaisance au regard de Marie de Médicis. Le Roi lui fit donner avis de la promotion résolue, ceux que le Roi avoit choisis, lui furent nommés; on lui offrit d'en ajouter encore quelques-uns, si elle avoit envie de recompenser ou un deux de ses serviteurs. Mecontente de ce que le Roi lui parle d'une affaire, après qu'elle est entièrement conclue, & de ce que le Favori n'a pas voulu lui laisser la liberté d'exclure certaines gens dont elle a sujet de se plaindre, Marie de Médicis reçoit froidement les civilités de son fils. Elle ne veut demander le Cordon pour aucun de ceux qui sont à son service.

Richelieu Evêque de Luçon ne perdoit pas la moindre occasion de l'irriter contre Luïnes. L'ambitieux Prélat voit bien que

que le crédit de sa maitresse n'augmentera pas , tant qu'elle sera éloignée de la Cour & des affaires , & qu'il n'aura lui-même aucune occasion de s'avancer. Le Favori lui faisoit espérer un Chapeau de Cardinal ; mais l'Archevêque de Toulouse fils du Duc d'Epéron étoit assuré de la nomination du Roi à la première promotion. Et Richelieu craignoit que d'autres compétiteurs ne l'emportassent sur lui , à moins qu'il ne se rendit nécessaire à Luines , ou que la Reine mere ne reprît son autorité perdue. Le voila donc qui se confirme plus que jamais dans la résolution de lier un parti capable de perdre le Favori, ou du moins de le mettre dans l'impuissance de conjurer autrement l'orage , qu'en gagnant celui qui a le plus de crédit auprès de la Princesse qui le forme. *Il faut , Madame , lui disoit sans cesse l'Evêque de Luçon , emporter par une seconde guerre ce que vous n'avez pu obtenir en faisant la paix. Le Duc de Luines est trop fier de l'appui du Prince de Condé. Faites sentir au Favori qu'il se trompe dans ses espérances. En réunissant à vous ceux qui n'aiment pas M. le Prince , vous avez de quoi les déconcerter tous deux.*

L'avis plut à la Reine mere. Condé eut dans ce temps-là même un grand différend avec le Comte de Soissons second Prince du sang , sur une de ces choses qui ne sont que des bagatelles souvent indignes des personnes du premier rang , & dont les Princes & les Courtisans se-

1620. duits par un faux point d'honneur que le Roi a grand intérêt de maintenir, se font des affaires serieuses & importantes. Condé aiant voulu donner en qualité de premier Prince du sang, la serviette au Roi, le Comte de Soissons s'en faisoit, & prétend que c'est une des prérogatives de sa charge de Grand - Maître de la Maison du Roi. Les Princes & les premiers Seigneurs de France faisoient autrefois à la vérité de pareilles fonctions auprès des Rois; mais comme les Electeurs les font auprès de l'Empereur, au sacre & au couronnement, & tout au plus un jour de mariage, ou de cérémonie extraordinaire. Depuis que les Princes & les premiers Seigneurs ont perdu presque toute leur distinction, ils se sont réduits à faire ce qui ne convient qu'à des Officiers subalternes & à de simples domestiques. D'un autre côté, les Rois bien aises d'avilir & de rendre méprisables ceux que leur naissance, ou leur dignité ne rend pas fort inférieurs aux têtes couronnées, ont exigé que les Princes & les premiers Seigneurs s'accoutumassent à se regarder comme des domestiques. Et afin que la servitude soit moins honteuse & plus supportable, les enfans & les freres du Roi lui donnent la serviette & la chemise comme les autres.

Chacun des deux Princes du sang fort échauffé à qui fera une fonction de Maître d'Hôtel, tire la serviette de son côté, & la contestation augmentoit d'une manière dont les suites pouvoient devenir fâcheu-

cheuses, lors que le Roi les mit tous deux d'accord, en appellant le Duc d'Anjou son frere pour lui donner la serviette. Ils furent donc obligés de céder : mais ce ne fut pas sans se dire l'un à l'autre des paroles hautes & menaçantes. Les plus grands Seigneurs de la Cour vont incontinent offrir leurs services à celui des deux Princes qu'ils considerent le plus. Guise & les amis du Favori se déclarent pour Condé. Maïenne, Longueville, & plusieurs autres prennent le parti de Soissons. Il n'avoit encore que dix-sept ans; & la Comtesse sa mere, Princesse de bon esprit, & de grand courage, le conduisoit dans toutes ses demarches à la Cour. Elle se sert habilement de la querelle pour faire entrer dans le parti de la Reine mere bien des gens chagrins contre le Favori & contre le Prince de Condé qui le soutient. La Comtesse avoit envie de marier son fils à Madame Henriette de France troisième soeur du Roi. Persuadée que le Prince de Condé s'opposera de tout son pouvoir à une alliance qui donneroit de trop grands avantages à un cadet de sa Maison qui ne l'aime pas, la Douairière de Soissons espère de venir à bout de son projet par le moien de la Reine mere, qui ne sera pas fâchée d'élever le second Prince du sang, & de l'opposer au premier qui la veut perdre. C'est pourquoi la Comtesse emploioit tout son crédit & toute son adresse à fournir à Marie de Médicis les moïens de reprendre du moins une grande partie de son autorité.

1620 té. Nous allons voir que la plûpart de ceux qui s'étoient liés il y a quatre ans à Luines pour perdre le Maréchal d'Ancre, s'uniront bientôt à la Reine mere dans le dessein de ruiner celui qui s'est élevé sur les debris de la fortune de son Conchini. Heureuse! si Richelieu ne l'eût pas trahie, dans cette dernière affaire, comme Déageant & l'Evêque de Luçon lui-même la sacrifièrent dans la première, l'un pour se mettre à la place de Barbin, & l'autre pour se conserver dans le poste de Secrétaire d'Etat.

Le Duc de Maienne fut un des premiers que la Comtesse de Soissons gagna. Il étoit mécontent de ce que le Favori ne le ménageoit pas assez, & de ce qu'on ne lui paioit point certaines sommes dont le Roi lui avoit promis de le rembourser. La Comtesse étoit assurée du Duc de Longueville son beau-fils. Richelieu profite promptement de ces nouvelles brouilleries. Il réunit les esprits chagrins du gouvernement, & les attache tous aux intérêts de la Reine mere. En fort peu de temps le Comte & la Comtesse de Soissons, le Duc de Vendôme, & le Grand-Prieur de France son frere, les Ducs de Maienne, de Longueville, de Rohan, & de Retz éclatterent contre le Favori. La difficulté c'étoit de mettre Epéron de la partie. On craignoit qu'il ne refusât à cause des grands Seigneurs qui en étoient déjà. Il ne vouloit céder à personne, & les autres n'aimoient pas à dépendre de lui. On surmonta cet obstacle.

cle. Marie de Médicis lui fait de riches présens; elle lui écrit des Lettres fort engageantes. La bonne Princeesse croit avoir dit les plus belles choses du monde dans une Lettre qu'elle lui envoie avec une montre garnie de pierreries. *Les diamans que j'ai fait mettre à la montre qu'on vous rendra de ma part, ne sont pas plus à l'épreuve du marteau, que l'affection que j'ai pour vous est à l'épreuve de tout ce qui seroit capable de la diminuer. La générosité avec laquelle vous m'avez servi, repasse aussi souvent & aussi régulièrement dans mon esprit, que l'éguille marque les heures différentes sur le cadran.* Ces expressions recherchées qui sont plus du génie Italien, que de la simplicité Françoisé, gagnèrent moins le Duc d'Epéron, que le plaisir de s'imaginer que la Reine mere ne peut rien faire sans lui, quoique d'ailleurs elle ait les plus grands Seigneurs du Roiaume à sa dévotion. Marie de Médicis se plaignoit de ce que son fils n'avoit point exécuté le traité fait avec elle dans Angoulême. C'étoit flatter agréablement la vanité d'Epéron, que de recourir à lui comme au garant de ce que le Roi avoit promis à sa mere. Le Duc n'est pas capable de résister à une tentation si delicate. Il pense dès lors à servir tout de bon Marie de Médicis.

Le Duc de Savoie ne pouvoit pas demeurer long-temps en repos. N'ayant plus rien qui l'occupe en Italie, ou en Allemagne, il commence d'entrer dans les brouilleries de la Cour de France.

1620. Son Altesse étoit mécontente du Favori & des Ministres. On ne paioit point les pensions promises à Charles Emmanuel & à ses enfans. Le Cardinal de Savoie n'obtint aucun benefice dans la dernière distribution, quoique le Roi lui en eût fait espérer, en lui donnant le beau titre de Protecteur de la Couronne de France à Rome; enfin on cessoit d'entretenir une Compagnie de Gendarmes au Prince de Piémont. Si Charles Emmanuel voulut tout de bon se déclarer pour la Reine mere, ou si ce ne fût qu'un artifice du Duc qui prétendoit se faire rechercher par le Roi, je ne puis pas le déterminer. Quoi qu'il en soit, la Cour en eut la peur tout entiere. Le Maréchal de Lesdiguières s'en étoit retourné dans son Dauphiné incontinent après l'accommodement de l'affaire de l'Assemblée de Loudun. Le Roi lui écrit de veiller sur les demarches du Savoiard, parce qu'on est averti de bonne part qu'il a de grandes intelligences avec Marie de Médicis. Lesdiguières toujours un des plus intimes confidens de Charles Emmanuel, répond à sa Majesté des bonnes intentions de la Maison de Savoie. Mais il se sert de l'occasion pour remontrer au Roi que le Duc de Luines & les Ministres ont tort de négliger ce Prince, & pour persuader à sa Majesté qu'il est à propos de ménager la Maison de Savoie.

Le Roi
fait divers
tentatives
pour
saga-

Luines travaille de son côté à se fortifier contre le grand nombre d'ennemis qu'il se voit sur les bras. Il se tenoit assuré

furé du Prince de Condé : & son grand ^{1620.}
 dessein , c'est de mettre encore le Duc
 de Guise dans ses intérêts. On propos^{ger Marie}
 pour cet effet un double mariage dans la ^{de Médicis}
 Maison de Guise. Condé donne sa fille ^{à venir}
 au Prince de Joinville fils aîné de Guise ; ^{auprès de}
 & le Duc de Joieuse troisième fils de ^{lui.}
 celui-ci doit épouser la fille du Duc de
 Luines. On dressa des articles , quoique
 ces deux derniers fussent des enfans enco-
 re à la mamelle. On dit que le Duc de
 Guise prenant la plume pour les sign^r,
 fit semblant de rêver à la manière d'un
 homme qui cherche à se souvenir de
 quelque chose. Le Roi lui aiant de-
 mandé le sujet de sa reverie subite ; ^{Gramont}
vous proteste, Sire, dit-il, que j'ai oublié ^{je Historien}
mon nom : je tâche de le rappeler dans ma ^{Gallie.}
mémoire. Quelques-gens sourirent alors ^{l. IV.}
 Ils comprenoient fort bien que le Duc ^{Vittorio}
 vouloit dire qu'il craignoit de n'être plus ^{Sivi Mé-}
 ce même Guise , chef d'une branche de ^{merie Re-}
 l'ancienne Maison de Lorraine , alliée à ^{condite.}
 tout ce qu'il y a de plus grand dans l'Eu- ^{Tom. V.}
 rope , lequel immédiatement après avoir ^{pag. 106.}
 signé les articles du mariage de son fils ^{107. 108.}
 aîné avec une Princesse du sang , pro- ^{Exc. Lett.}
 mettoit de donner le troisième à la fille ^{re de Ben-}
 d'un homme tout nouvellement sorti de ^{tioglio.}
 la fauconnerie du Roi. On parle encore
 de marier le Duc d'Anjou à la Prin-
 cesse de Monpensier fille de la Duchesse
 de Guise, & de donner Henriette de
 France au Comte de Soissons. Ce fut
 un prétexte d'envoyer Brantes frere du
 Favori à Angers. Nous le nommerons

1620. desormais le Duc de Luxembourg. Il devoit demander le consentement de Marie de Médicis pour le mariage de ses deux enfans, & lui proposer de venir à la Cour. On espéroit que son parti qui grossissoit tous les jours, se dissiperoit, dès qu'elle seroit auprès du Roi, qui la feroit observer avec soin. La Reine mere parut contente des mariages projetés. *On finira l'affaire, dit-elle, quand je serai à la Cour.* C'étoit donner une ouverture à Luxembourg de la presser de s'y rendre au plutôt. Il n'y manqua pas. *Je ne puis y aller avec honneur, repartit-elle, à moins que le Roi ne donne une déclaration capable de réparer l'injure faite à ma régence dans celle que M. le Prince a obtenue.*

Luxembourg ne peut tirer autre chose d'une Princesse irritée, que la retraite du Duc de Maïenne rend encore plus fiere & plus ferme dans la resolution de se venger du Favori. Maïenne partit de Fontainebleau, sans prendre congé du Roi, & il alla en grande diligence dans son Gouvernement de Guienne. On ne douta plus à la Cour que la partie ne fût liée & que la guerre civile ne se rallumât bien-tôt en France. Le Maine confidant du Favori eut ordre de courir au plutôt en Guienne, & d'y porter des Lettres du Roi aux Gouverneurs des places importantes, & sur tout à celui de Blaise. Louis les exhortoit à lui demeurer fideles, & à n'entrer point dans les factions qui se formoient contre son service.

Le

Le Duc de Monbazon fut dépêché à la Reine mere. Il devoit lui faire de nouvelles instances de la part de Louis de ve
 nir auprès de lui, & la menacer même ^{1620.} *Lumieres pour l'Histoire de France,*
que si elle ne fait pas la chose de bonne grace, on l'ira querir. Le Roi s'avance en effet à Orleans. Comme l'Assemblée de Loudun s'étoit déjà séparée, le monde jugea que le dessein principal du voyage, c'étoit d'intimider Marie de Médicis. Constante dans sa resolution de demeurer à Angers, elle allegue diverses raisons à Monbazon pour se dispenser d'aller à la Cour. Louis chagrin de l'inflexibilité de sa mere prit alors la route de Paris. On blâme le Favori d'avoir fait faire une démarche au Roi, qui ne sert qu'à donner de nouveaux ombrages à une Princesse déjà trop effarouchée. Luines s'en excuse en disant que le Roi n'a rien voulu omettre de ce qui pouvoit rassurer Marie de Médicis, & qu'il offroit à sa mere d'aller au devant d'elle jusques à Tours. La défaire parut pitoiable. On voioit trop bien que le Roi ne s'en seroit pas retourné sur ses pas, s'il se fût senti assez fort pour aller tirer sa mere d'Angers, comme il fit quelque-temps après. L'Evêque de Luçon n'étoit pas encore gagné.

Le pauvre Duc de Luines se trouvoit ^{Vittoria Sivi Mé-} fort embarrassé. Le Prince de Condé ^{morie e-} l'exhortoit de toute sa force à n'avoir plus ^{condite.} de ménagemens pour une Princesse qui ^{Tom. V.} se déclaroit son ennemie irréconciliable ^{pag. 110.} & à la reduire une bonne fois. Le Car- ^{III. 112.} ^{122.}

1620.

*Lettere di
Bentivoglio.*

dinal de Retz , le Jésuite Arnoux , & quelques autres confidens du Favori , lui conseilloient le contraire. Ceux-ci craignoient que Condé devenu trop puissant par l'entier abaissement de la Reine mere, ne pensât à se rendre le maître absolu de tout , à diminuer l'autorité du Favori , & à ne mettre que ses creatures en place. Le Nonce Bentivoglio réfléchissant sur cette situation de la Cour de France, écrivoit de fort bon sens à Rome , que Louïs ne se mettoit pas en peine d'être Roi, puisqu'il s'appliquoit si peu à ses affaires. *L'autorité souveraine*, ajoutoit-il , *est ici à proprement parler un benefice vacant.* Le Duc de Luines qui en jouit , veut s'en conserver la possession. La Reine mere, le Prince de Condé , le jeune Comte de Soissons même , les Ministres d'Etat , quelques grands Seigneurs , tous disputent en diverses manières le benefice au Favori. *A moins que le Roi ne se reveille de son assoupissement*, il est à craindre que chacun des contendans n'attrappe un morceau , & que Louïs n'ait plus que le nom de Roi. Luines qui voit bien que le contrepois de la Reine mere ne lui est pas inutile contre le Prince de Condé , & qu'un Favori se maintiendra mieux entre deux puissans partis qui doivent le rechercher à l'envi ; à cause du grand crédit qu'il a sur l'esprit de son maître ; Luines, dis-je, fait encore de nouveaux efforts pour dissiper les soupçons de Marie de Medicis.

Blainville alla plusieurs fois à Angers afin de la fléchir. Il lui promit les choses

1620.

ses du monde les plus avantageuses de la part du Favorsi, si elle revenoit à la Cour. Mais Blainville gâta tout en voulant lui persuader que Luines étoit fort bien intentionné pour elle. M. le Duc de Luines a toujours eu infiniment de respect pour vous, Madame, lui disoit-il. On lui a souvent parlé de mettre votre Majesté à Vincennes, ou de la releguer à Florence. Quelques-gens lui ont donné des conseils plus violens encore: ils ont tâché de lui persuader que sa fortune ne sera jamais bien assurée, tant que votre Majesté pourra la traverser. M. de Luines a rejeté ces propositions avec indignation, avec horreur. Quelle difficulté votre Majesté peut-elle raisonnablement faire de se fier à un homme qui ne pense qu'à se conserver les bonnes grâces du Roi par des moïens innocens & honnêtes.

Ces remontrances firent un effet directement contraire à ce que Luines & Blainville attendoient. Marie de Médicis venant à réfléchir sur les dangers qu'elle a courus & qu'elle peut courir encore, sa crainte devient si grande, qu'elle résolut de ne s'exposer pas une seconde fois. Je ne trouve aucune sûreté pour moi à la Cour, répondit-elle à Blainville. Si le Roi veut bien permettre que quelques Princes étrangers, ou certains de France, soient garants que je n'y serai point maltraitée, je suis bien aise de vivre auprès de lui. Je me contenterai même de la parole de M. de Guise, ou de l'assurance du Parlement de Paris. Toutes ces réponses ne tendoient qu'à rendre la négociation plus difficile & à

trai-

1620.

trainer l'affaire en longueur. Il paroît que Marie de Médicis cherche à mettre de son côté ceux qu'elle demande pour garants. On crut que les Archiducs des Païs-Bas, ou le Duc de Savoie, étoient les princes étrangers qu'elle vouloit pour caution. Le Roi la soupçonnoit d'avoir de grandes intelligences à la Cour de Bruxelles & à celle de Turin. Le Nonce Bentivoglio se donne de grands mouvemens en apparence pour ajuster les affaires. Mais & le Ministre du Pape & ceux du Roi d'Espagne, voiant que leur projet d'une guerre de Religion, échoue, sont bien-aîsés que le Roi occupé chez lui d'une autre maniere, ne puisse se mêler des affaires d'Allemagne que par la voie de la négociation.

Luines
tâche de
ramener
les Ducs
de Maïen-
ne & de
Epernon.
*Vittorio
Siri Mé-
morie Re-
condite.
Tom. V.
pag. 222.
Vie du Duc
d'Epernon.
Lettre
de Benti-
voglio.*

Les Ducs de Maïenne & d'Epernon étoient les deux Seigneurs le plus capables de faire bien valoir les prétentions de la Reine mere. Le Favori tente de les ramener. Bellebat fut envoyé au Duc de Maïenne. Il lui portoit des Lettres obligeantes du Roi qui invitoit le Duc à revenir auprès de sa Majesté. Maïenne s'excusa le plus honnêtement qu'il pût. *Je suis plus utile au Roi dans mon Gouvernement qu'à la Cour*, disoit-il. Et dans la réponse à la Lettre de Louis, il fit mille protestations d'un attachement inviolable au Roi & d'une volonté sincere de n'entrer dans aucune faction contraire au service de sa Majesté. La Cour ne se contente point de ces termes généraux qui signifient ce que chacun veut. Elle étoit bien

1620.

bien avertie que Maïenne entretenoit une grande correspondance avec les Ducs de Montmorenci & d'Epéron ; que le Parlement de Bourdeaux étoit à sa dévotion, que le Duc étoit allé à Blaïe, afin de gagner Aubeterre Gouverneur de la place, mécontent de ce qu'il n'a pas eu le Cordon-bleu ; enfin, qu'il négocioit avec tous ceux qui commandoient dans le voisinage de la Guienne. Le premier que Luines dépêcha au Duc d'Epéron, aiant rapporté seulement ce que le vieux courtisan ne cachoit à personne & ce qu'il étoit bien-aïse de faire savoir au Favori, on lui envoie Toiras homme habile & pénétrant. Il trouve le Duc dans sa maison de Plassac, qui lui montre en riant des instrumens propres à cultiver des fleurs & des arbres. Toiras ne fut pas si simple que d'en croire Epéron sur sa parole. Il étoit trop visible que le Duc pensoit à toute autre chose qu'au jardinage. Epéron qui conçut de l'estime pour Toiras, s'ouvre enfin un peu plus à lui. *J'ai sujet de me plaindre, dit-il, de ce que M. de Luines n'a pas tenu les paroles qu'il m'avoit données. Mais à Dieu ne plaise que j'entre jamais dans une guerre civile pour mes intérêts particuliers. Je serai ami & serviteur de M. de Luines, dès que la Reine mere sera contente de lui.*

Tout cela jettoit le Favori dans une étrange perplexité. Elle devint encore plus grande, quand il apprit que le Duc de Vendôme qui se retira d'abord dans sa
Le Comte & la Comtesse de Soissons, le Duc de mai-

1620. maison d'Aner, avoit pris le chemin d'Angers. Le Duc de Nemours y arriva presque en même-temps. Enfin, Bassompierre vient dire à Luines, que la Comtesse de Soissons se prépare à partir avec son fils, & que le Grand-Prieur de France les accompagne. On proposa d'abord de les arrêter: mais quand il fut question de prendre des mesures pour l'exécution, le Duc de Luines se trouva tellement embarrassé qu'il ne savoit à quoi se résoudre. Il consulte Bassompierre. L'adroit, & peut-être malin Courtisan, semble prendre plaisir à le jeter dans une plus grande incertitude, en lui proposant divers expédiens. Bassompierre content d'avoir fait sa cour en rapportant ce qu'il avoit appris du complot, ne vouloit-il point donner le temps à la Comtesse & aux autres de s'enfuir, pendant que Luines delibereroit? Plus incertain qu'auparavant, le Favori demande le sentiment des Ministres d'Etat. Bassompierre s'offre à les consulter de sa part. Le Cardinal de Retz & quelques autres n'osoient conseiller d'arrêter un Prince du sang. Ils craignoient que sa mere, ou lui ne s'en vengeassent un jour. On s'en tient donc au sentiment du President Jeannin. Il faut laisser partir M. le Comte & Me. la Comtesse, disoit-il. Quel avantage peuvent-ils apporter au parti de la Reine mere. Ils y causeront de nouveaux embarras & de la division par leurs prétentions & par les espérances dont ils se flattent. Puisque le fils & la mere sont mal-intentionnés pour le

ser-

*Journal
de Bassom-
pierre.
Lettre di
Bentivo-
glia.*

service du Roi, ne vaut-il pas mieux qu'ils soient hors de Paris? Sa Majesté n'oseroit en sortir, s'ils y demeuroient. Tous les Princes s'en vont: aions un peu de patience. Ils écouteront bien-tôt les propositions qu'on peut faire à chacun en particulier. Dès que vous en ramenez un, les autres le suivront de près: semblables à des moutons qui sautent tous après celui d'entr'eux qui a le premier franchi le pas. L'avis parut d'autant meilleur, que le Roi s'en étoit bien trouvé plus d'une fois. On laisse faire tous ceux qui ont envie de se retirer de la Cour.

1620.

Celle d'Espagne eut ses revolutions comme les autres. Sandoval Duc de Lerme & depuis Cardinal, gouvernoit avec une autorité absoluë depuis le commencement du regne de Philippe III. mais ce fut avec si peu de bonheur ou d'habileté, que ses ennemis eurent de fréquens sujets de crier contre son ministère. Roderic Calderon qu'il éleva à la charge de Secrétaire d'Etat, ne fut pas moins puissant auprès du Duc, que le Duc auprès du Roi. Le Favori du premier Ministre avoit plus de crédit à la Cour qu'aucun autre. Mais l'orgueil de Calderon qui de fils d'un pauvre soldat de la citadelle d'Anvers devint extrêmement riche & puissant, fut bien-tôt insupportable à tout le monde. On l'accusa de plusieurs crimes énormes. Les ennemis du Cardinal Duc disoient, qu'il s'étoit servi de Calderon pour empoisonner la feue Reine d'Espagne, & pour commettre plusieurs autres

Revolu-
tion à la
Cour
d'Espagne

Nani Hi-
storia Ve-
neti. l. IV.

1620.

autres violences atroces. Soit que Sandoval ne sentit pas sa conscience assez nette; soit qu'il craignît les effets de l'envie & de la jalousie des Grands presque tous soulevés contre lui, Sandoval, dis-je, fut bien-aise de prendre la pourpre de Cardinal. Elle est d'un grand usage à ceux qui ont besoin de se mettre à couvert d'une infinité de recherches & de poursuites. On ne sait si le Duc d'Uçeda avoit quelque chagrin secret contre le Cardinal Duc, ou s'il voulut habilement prendre quelques précautions de peur d'être enveloppé dans la disgrâce de son pere, & pour remplir même sa place; quoiqu'il en soit il y a cela d'extraordinaire dans la chute du premier Ministre d'Espagne, que son fils semble y contribuer plus qu'un autre. Et lorsque le Cardinal Duc fait encore quelques efforts pour se maintenir, Uçeda se sert du Confesseur du Roi, & acheve de perdre son pere dans l'esprit de sa Majesté. Lerme eut ordre de se retirer dans une de ses terres. Uçeda devient le maître des affaires, & Calderon chargé de toute la haine publique, est condamné quelque-temps après à mourir par la main du boureau. Ses Juges le déclarerent innocent de l'accusation intentée contre lui d'avoir empoisonné la Reine.

Le Duc
d'Osborne
pense à se
faire Roi
de Naples.

Don Pedro Giron Duc d'Osborne Viceroy de Naples maria son fils à la fille du Duc d'Uçeda. Il eseroit que cette alliance lui feroit obtenir plus facilement la continuation de son emploi, malgré les

1620.

les oppositions de la Noblesse Néapolitaine qui le haïssoit mortellement, & qui envoioit sans cesse des mémoires & des plaintes contre lui à la Cour de Madrid. Ossone prit un soin particulier de se faire aimer du peuple & de le mettre à couvert de la tyrannie des Seigneurs du Roiaume. Qu'il y eut plus de politique & de dissimulation, que d'amour de la justice dans cette droiture affectée, la suite en est une preuve manifeste. La Noblesse Néapolitaine le remarquoit assez. L'envie de se défaire d'un Viceroy, qui par des maximes opposées à celles de ses prédécesseurs, semble vouloir s'enrichir aux dépens des Nobles en soulageant le peuple, est cause qu'on envenime & qu'on donne des interpretations sinistres à tout ce que le Viceroy fait de meilleur en apparence. Il avoit gouverné avec une autorité souveraine durant le ministère du Cardinal Duc de Lerme: mais la face des affaires changeoit, quoique le Duc d'Uzeda succedât à son pere. Un fils qui decrit lui-même l'administration de son pere, ne se fit pas une affaire de conserver ceux que le Cardinal Duc avoit mis en place. Si l'ambition du Duc d'Uzeda le portoit à sacrifier à la haine publique le plus intime confident & pour ainsi dire le premier Ministre de son pere, & à le releguer lui-même dans ses terres, Ossone sembloit ne devoir pas espérer qu'Uzeda eut plus d'égard à leur alliance nouvellement contractée qu'aux liens les plus sacrés

Nasi Historia Veneranda. l. II. Histoire du Connétable de Lesdiguières. l. X. Chap. 1.

1620. sacrés de la nature. Le Viceroi craignoit encore que ses ennemis ne trouvaissent de quoi le perdre sans ressource à la Cour. Il s'étoit soutenu principalement par ses intrigues avec Calderon ; il lui avoit fait confidence de ses desseins & de ses actions les plus secretes : tout pouvoit se découvrir par les papiers de Calderon saisis pour lui faire son procès. Dans une si grande agitation d'esprit, Ossone qui desespère presque de trouver de la feureté pour sa personne s'il retourne en Espagne, commence de prêter l'oreille aux insinuations de La Verrière Gentilhomme François & Capitaine de ses Gardes, qui lui parloit sans cesse de profiter de l'occasion de se faire Roi de Naples & peut-être des deux Siciles.

Elle auroit pû tenter un homme moins ambitieux & moins entreprenant que le Duc d'Ossone. Il lui sembla que la chose valoit bien qu'on prît secretement quelques mesures, & qu'il sondât du moins la disposition de ceux dont le secours lui seroit nécessaire dans une pareille entreprise. Le Viceroi fut d'autant plus hardi que son fils étoit alors auprès de lui. Il le fit venir à Naples avec sa nouvelle épouse. De maniere que la Cour de Madrid n'avoit plus, pour ainsi dire, d'otage de la part du Duc d'Ossone ; au lieu qu'il en avoit un dans la personne de la fille du Duc d'Uceda. Cette consideration devoit porter le premier Ministre à défendre,

1620

re, ou du moins à ménager le Viceroy à Naples. Vous ne pouvez presque plus douter que vous ne soyez bien-tôt perdu à la Cour de Madrid, disoit Verriere au Duc d'Offonc. Le premier Ministre votre allié ne veut pas; peut-être n'est-il pas capable de vous défendre contre la malignité opiniâtre de vos ennemis. Voici, Monseigneur, une belle occasion, je ne dis pas de mettre votre fortune à couvert; mais de l'augmenter d'une manière digne de la réputation que vous avez acquise dans le monde. Le temps des révolutions extraordinaires, c'est le temps le plus propre à l'exécution des grands desseins. Mais il faut un peu de diligence dans ces momens précieux. La temerité y est souvent plus nécessaire, qu'une lente & mure délibération. Tous les hommes meurent également. La gloire qu'ils ont méritée durant leur vie; c'est la seule distinction qui leur reste après la mort. Votre personne ne seroit pas en seureté à Madrid. Dans cette situation, un cœur noble & élevé doit chercher du moins à montrer au monde, que ses ennemis n'ont pas tort de vouloir se défaire d'un Seigneur, dont le mérite & la réputation donnent même de l'ombrage à un puissant Monarque.

Non content d'exciter la vanité naturelle du Viceroy, Verriere lui représente encore que l'entreprise est extrêmement facile. Vous avez, poursuivoit il, une armée de quinze ou seize mille hommes; vingt galères & autant de gallions bien armés & bien équipés. La plus grande partie de l'artillerie, & les meilleures places du Roiau-

1620. *me sont entre vos mains. Trouvera-t-on jamais une conjoncture plus favorable? Toutes les Puissances de l'Europe conspirent à l'abaissement de la Maison d'Autriche. La Bohême, la Hongrie, & plusieurs Provinces voisines, sont ou revoltées, ou prêts à secouer le joug. Une partie des meilleures troupes du Roi Catholique marchent au secours de Ferdinand. L'autre n'ose abandonner les Pais-Bas. Que sait-on si les Etats des Provinces-Unies impatiens de profiter de l'occasion, ne rompent point la trêve? Le Duc de Savoie meurt d'envie de se jeter sur le Milanois. Les Venitiens s'intriguent pour soulever toute l'Italie contre la domination Espagnole. Où le Conseil de Madrid trouvera-t-il des troupes à vous opposer? En Espagne? on y manque d'hommes. En Sicile? Elle est menacée d'une invasion des Turcs. Dans le Duché de Milan? Les mouvemens continuel de Charles Emmanuel & des Venitiens tiennent le Gouverneur en échec. Le Roiaume de Naples est donc à votre discretion. Philippe n'est point en état de vous empêcher de vous en rendre le maître, quand il vous plaira. Dès que vous aurez levé l'étendard, la France & les autres Puissances jalouses de la grandeur de la Monarchie d'Espagne peuvent-elles manquer de se déclarer pour vous?*

Le Duc d'Osborne opposoit deux choses à son confident; la difficulté de gagner une Armée composée de nations différentes, d'Espagnols, de Wallons, d'Italiens, de François, & l'arrivée prochaine du Prince Philibert de Savoie Généralissime de

de la mer. Le Roi d'Espagne l'envoioit à Naples sous le prétexte d'un armement contre les Turcs. Mais on croioit que Philibert avoit un ordre secret de veiller sur les desseins & sur les actions du Vice-roi, que la Noblesse du pais tâchoit de rendre suspect. *Ces réflexions ne doivent pas vous arrêter, Monseigneur, repliqua Verriere au Duc. Les Italiens & les François de l'armée se déclareront pour vous à la première sollicitation. Les Espagnols & les Wallons, nous les ferons bien donner dans le piège. Que l'on demeure quelque temps sans les paier; la plupart se mutineront infailliblement. Vous ne l'ignorez pas. Lors que le plus grand nombre commence une sédition militaire, le reste suit bien-tôt. Vous pourrez alors gagner & les Espagnols & les Wallons en rejetant sur les Thresoriers du Roi la négligence de paier les troupes: Et si vous leur distribuez un peu d'argent de votre bourse particuliere; ils vous élèveront au ciel; ils feront tout ce que vous voudrez. Il ne restera plus qu'à fomen'ter le mécontentement & à faire sentir aux soldats qu'une révolte ne se pardonnant guères, il est de leur sureté de se mettre à couvert du ressentiment de la Cour de Madrid. Charmés de votre générosité, ils se jetteront eux-mêmes entre vos bras. Pour ce qui est du Prince Philibert, on peut se cacher à lui. S'il demande des hommes & des vaisseaux; c'est à vous de lui fournir ce que vous jugez à propos. Donnez ceux qui sont moins à votre devotion. Il est facile de menager si bien les choses, que vous demeuriez toujours*

Tom. III. Part. II.

G

jours

1620. *jours superieur. Que pourra-t-il faire alors contre vous?*

Le desespoir jette les lâches dans la crainte & dans l'abattement ; au lieu qu'il donne de la colere & de la résolution aux gens de cœur. Ossone [qui enrage de ne voir plus de jour à se maintenir dans son emploi, après avoir travaillé plus qu'aucun autre à relever la réputation de son Prince presque entièrement perdu en Italie, Ossone, dis-je, se rend à des remontrances qui flattent son humeur ambitieuse & vindicative. Toujours maître des passions diverses qui l'agitent, il a la prudence de ne rien précipiter. Le Viceroy veut premièrement voir, quel secours il doit attendre des Puissances voisines & intéressées à l'abaissement de la Maison d'Autriche. Il dépêche Veynes Gentilhomme Dauphinois en France, avec ordre de sonder en passant le Duc de Savoie, & le Maréchal de Lesdiguières. Ossone fait tenter encore le Senat de Venise. Il étoit bien difficile que des gens qui haïssoient mortellement le Viceroy de Naples à cause de ses entreprises continuelles dans leur Golphe, & qui l'accusoient d'avoir voulu mettre leur ville à feu & à sang ; voulussent l'aider à se faire Roi. Cependant Ossone se flatte que la passion que les Vénitiens témoignent de voir les Espagnols chassés de l'Italie, les portera du moins à recevoir les excuses qu'il leur envoie faire de tout ce qui s'est passé. Il en rejettoit la faute sur le Conseil de Madrid qui lui donnoit des ordres précis. Soit que le

Vice-

1620.

Viceroi fût trop généralement haï des premiers de la République ; soit qu'ils se défiassent des forces & de la dextérité du Duc d'Osune pour réussir dans un si grand projet , on ne voulut point y entrer. En attendant le retour de Veynes , le Viceroi redouble ses soins & son application à gagner les bonnes grâces des habitans de Naples. Le Magistrat qui s'y nomme *l'Elu du peuple*, homme d'esprit & entreprenant , est de l'intrigue. Il sert si bien le Duc d'Osune , que la multitude charmée du Viceroi le plus humain & le plus juste en apparence qu'elle ait encore vû , est disposée à faire tout pour lui. Une action du Duc acheva de gagner le peuple. En passant par l'endroit où les vivres apportés au marché se pesent afin de faire païer l'impôt mis dessus , le Viceroi tire son épée , coupe les cordes qui soutenoient les balances , & donne à entendre que dans sa pensée , les hommes doivent jouir aussi librement des fruits de la terre , que de la lumière & des influences du ciel.

Charles Emmanuel & Lesdiguières ne ^{Les incertitudes du} manquèrent pas d'approuver le dessein ^{Conseil de} du Duc d'Osune. Le Maréchal en écrivit ^{France} aux Ministres de France , & le Prince de ^{son cause} Piémont qui se trouvoit alors à Paris pour que le la conclusion de son mariage avec la sœur ^{Duc d'Osune se} du Roi , remontra souvent à Louis & ^{à desite de} son Conseil , combien il étoit important ^{son entre-} d'aider le Viceroi de Naples , & de pro- ^{prise,} fiter de son ambition pour chasser les Espagnols de l'Italie. Soit que les brouil-
leries

1620.

*Histoire
du Conné-
table
de Lesdi-
guières.
L. X.
Chap. 1.
C. 2.*

leries domestiques occupassent trop les Ministres de France; soit que Luines pensât plus à l'établissement de sa fortune qu'aux véritables intérêts de son maître; soit que certains Pensionnaires secrets du Roi d'Espagne détournassent habilement un coup qui pouvoit être fatal à sa grandeur, le Conseil de France ne répond point avec chaleur aux propositions du Duc d'Osone. L'affaire est renvoyée au Duc de Savoie & au Maréchal de Lesdiguières, parce qu'étant plus près de l'Italie, ils peuvent mieux juger des mesures qu'il faudra prendre. Le Viceroy fut assez content de cette réponse. Il crut venir plus promptement à bout de son projet, s'il avoit seulement à traiter avec le Duc de Savoie & avec le Maréchal de Lesdiguières, gens à sa portée & capables de bien conduire les plus grandes affaires. Osone continue de se fortifier, & d'éluder les propositions artificieuses que ceux du Conseil d'Etat, lui font de disperfer en differens endroits, les forces qu'un Viceroy dont ils croient devoir se défier, ramasse dans le cœur du Roiaume. Le Duc se confirma d'autant plus dans son dessein, que la Noblesse Neapolitaine faisoit encore de nouvelles députations à la Cour de Madrid contre lui. Il s'applique même à gagner à force de présens Borghese Cardinal neveu, persuadé que pour réussir dans son entreprise, il doit faire du moins en sorte que le Pape ne lui soit pas tout à fait contraire.

Ver-

Verrière pressoit le Viceroy de ne perdre point de temps. Monseigneur, lui disoit-il, un pareil projet ne s'exécute pas impunément à demi. Dès que vous serez suspect à la Cour de Madrid, il n'y a plus de seureté pour vous en Espagne. Espérer seulement de s'élever au dessus de la condition de Sujet, c'est un crime qui ne s'y pardonne pas. Les belles promesses que le Roi Catholique vous fera desormais, ne seront que des pièges tendus pour vous tirer d'un pays où vous êtes trop puissant, & pour vous mettre ensuite entre les mains des Magistrats. Les principaux Seigneurs de Naples se liguent contre vous; ils ne vous laisseront jamais en repos. Le moien le plus sûr de les arrêter, c'est de vous mettre en état de les punir comme des Sujets, au lieu de vous amuser à les combattre comme des ennemis. Tout le peuple est pour vous. On vous menace de vous demander compte de votre administration. Montez sur le throne qui se présente à vous; & vos ennemis deviendront vos comptables. Quelque grande que fût la disposition du Duc d'Oszone à suivre les avis de son confident, il voulut avoir encore des assurances plus positives du secours qu'il devoit attendre du Roi de France. On renvoie Veynes à Turin, à Grenoble, & à Paris.

Le Duc de Savoie & le Maréchal de Lesdiguières agirent fortement auprès du Roi afin d'obtenir de bonnes paroles en faveur d'Oszone. Mais les Ministres de Louis lui conseillent de promettre quelques assistances sous main, & de ne s'engager

1620. gager point à secourir ouvertement un Sujet mécontent, qui peut se remettre bien avec son Roi. La Cour de France se défia même de Charles Eminent. On s'imagina qu'il ne demande qu'à trouver l'occasion de causer une rupture entre les deux Couronnes, dans le dessein de profiter lui seul des mouvemens qui se feront en Italie. Dès que le Duc d'Osborne s'aperçut que la France ne vouloit pas s'engager à le secourir ouvertement, il se desista de son entreprise. Afin d'effacer les impressions sinistres que sa conduite a données, il use de quelques artifices capables, à son avis, de faire croire au Roi d'Espagne, que le Duc de Savoie & le Maréchal de Lesdiguières lui font des propositions qu'il rejette avec hauteur. Ainsi le Roi de France perdit en un an l'occasion d'enlever deux Roiaumes à la Maison d'Autriche. Un zèle de religion mal-entendu l'empêcha d'appuyer les justes prétentions de l'Electeur Palatin à la Couronne de Bohême; & l'humeur timide ou intéressée du Favori & des Ministres de Louis, arrêta les desseins du Duc d'Osborne sur le Roiaume de Naples, qui ne paroissent pas trop mal concertés.

Uçeda son allié fait inutilement tous ses efforts pour le maintenir dans son emploi. Un Capucin acheve de perdre le Vice-Viceroi. Ses ennemis avoient envoyé ce Moine à Madrid avec de nouveaux memoires contre Osborne. On tâche d'arrêter le Capucin à Gènes: & il s'échappe.

Le

Le Cardinal de Borgia est fait Vice-roi de Naples à la place du Duc d'Osborne.

Le Duc d'Uceda fut empêcher l'effet des mauvais offices du Moine envoyé. Mais le Capucin étant tombé dangereusement malade, il met entre les mains du Nonce du Pape une Lettre foudroyante contre le Duc d'Osone adressée au Roi. En prenant l'air & les manières de Prophète, le Moine moribond menace sa Majesté des jugemens les plus terribles de Dieu, à moins qu'elle ne remédie promptement aux desordres que le Duc d'Osone cause dans le Roiaume de Naples. Philippe timide & superstitieux est frappé de ce que lui dit un mourant à qui certain extérieur dévot & mortifié avoit acquis une grande réputation de sainteté. Le Roi fait expédier incontinent un ordre au Cardinal de Borgia d'aller de Rome à Naples en qualité de Viceroi. Le Duc d'Osone épuisa tous ses artifices pour parer le coup : Et ce fut en vain. Borgia s'avance jusques à Gaëtte : mais il n'ose venir hautement à Naples. On craignoit que le Duc d'Osone ne fit soulever le peuple; & il avoit de quoi se defendre longtemps. Le Cardinal secondé par les ennemis de celui qu'il vient chasser, entre secretement dans le Château neuf de Naples, gagne les Officiers de la garnison Espagnole dans les autres châteaux de la ville; & se fait proclamer Viceroi. Osone surpris de ce coup imprévu, fit mine de ceder de bonne grace. Il part pour l'Espagne; & se rend à Madrid à fort petites journées. C'étoit pour donner le

1620.

Nani Mi-

storia Ve-

neti. l. IV.

Vittorio

Siri Mé-

morie Re-

cendite.

Tom. V.

pag. 156.

157. 158.

Q.

1620. temps au Duc d'Uçeda d'appaifer le Roi. Offone est assez bien à la Cour jusques au nouveau regne de Philippe IV. Alors ses ennemis furent écoutes : On le met en prison dans le dessein de lui faire son procès, & il y meurt accablé de chagrin & de maladie.



HIS.

HISTOIRE

DU REGNE

DE

LOUIS XIII.

Roi de France & de Navarre.

LIVRE XV.



Depuis la fameuse Ligue du ^{Forces d'un} bien public sous Louis XI, ^{parti de l'au} la France n'avoit point vu de ^{Reine ma-} parti plus puissant, que ce-
 lui, à la tête duquel se mit ^{re.} Marie de Médicis mere de Louis XIII,
 sous le même prétexte spécieux, d'obtenir
 le soulagement du peuple & la réforma-
 tion de l'Etat, que la bonne Princesse ^{Mercure} pouvoit accorder elle-même, lorsqu'elle ^{François.} se trouvoit à la tête des affaires. Cette ^{1620.} seule réflexion fit douter de la sincérité de
 ses intentions. Les gens d'esprit, que dis-
 je ? les moins clairvoians du peuple, ^{Remon-} ju-
 gèrent ^{trance au} ^{Roi dans} ^{les divers} ^{pièces.}

G 5

gerent

1620. gerent que la Reine mere cherchoit uniquement à chasser Luines, & à rentrer du moins en partie dans le gouvernement de l'Etat. Elle ne veut pas d'autre réformation, disoit-on communément. Si le peuple fait quelquefois des vœux pour Marie de Médicis, c'est plutôt un effet de la haine & de l'indignation publique contre la rapidité de la fortune d'un Favori sans mérite, qu'une marque des bonnes espérances que la Reine mere eût données, de reparer le mal dont sa mauvaise administration fut cause. On vit sans regret la dissipation de son parti; on se moqua des Seigneurs qui s'y engagèrent mal à propos. Le peuple plaignit d'autant moins les pertes que firent quelques-uns d'entr'eux, qu'ils lui en causèrent d'infiniment plus grandes, afin de contenter leur ambition. Cette malheureuse affaire cousta au moins dix millions à la France. Le Roi en dépensa plus de six pour dissiper le parti; Marie de Médicis deux pour le former; les Seigneurs s'épuisèrent de même inutilement: & quelques-uns perdirent encore leurs charges & leurs établissemens.

Le second Prince du sang, & dix-sept grands Seigneurs, Officiers de la Couronne, ou Gouverneurs de Province s'étoient mis de la partie. Le Duc de Longueville, le Grand-Prieur de France, & le Comte de Torgny tenoient toute la Normandie. Le Comte de Soissons assuroit le Perche & une partie du Maine. Le Duc de Vendôme étoit maître de quelques villes sur la rivière du Loir; le Maréchal

réchal de Bois-dauphin en tenoit d'autres 1620,
entre la Sarthe & la Mayenne. La Reine
mere avoit Angers & le Pont de Cé. Les
Ducs de la Tremouille & de Retz possé-
doient de bonnes places en Poitou & en
Bretagne. Le Duc de Rohan comman-
doit dans S. Jean d'Angeli, le Duc d'E-
pernon dispoit de l'Angoumois & de la
Xaintonge. Le Vicomte d'Aubeterre Gou-
verneur de Blaïe s'étoit déclaré. La vil-
le, le Parlement de Bourdeaux & toute la
Guienne furent à la dévotion du Duc de
Mayenne. En un mot Marie de Médicis
avoit pour elle une lizière de deux cens
lieuës des Provinces maritimes de France
depuis Dieppe jusques à l'embouchure de
la Garonne, grand nombre de bonnes pla-
ces dans tout le Roiaume, des Officiers
braves & expérimentés, d'habiles Géné-
raux, & des Seigneurs consommés dans
les affaires civiles & militaires. Ils ne pré-
tendoient pas s'amuser à prendre des vil-
les. Leur dessein, c'étoit de former une
armée nombreuse, de marcher droit à Pa-
ris, & de mettre tout le peuple de leur
côté, en demandant la réformation des
abus & des desordres du gouvernement.
Le projet étoit le plus beau du monde:
mais rien ne fut jamais plus mal exécuté.
Ils auroient pu le pousser loin, s'ils n'eus-
sent pas eu une femme imprudente & mal-
habile à leur tête; ou plutôt si les princi-
paux d'entr'eux eussent pris la précaution
de s'assurer de sa personne, & de ne la pas
laisser à la discretion de ceux qui vouloient
faire leur fortune en la trompant.

1620.
Le Roi en-
voie des
Commis
saires pour
traiter
avec la
Reine me-
re.
Mercur
François.
1620.
Vittorio
Siri Me-
more re-
soudite.
Tom. V.
pag. 123.
124. 125.
&c.

Soit que le Prince de Condé se flattât d'augmenter considérablement son crédit en obtenant le commandement d'une armée; soit qu'il cherchât à se venger de Marie de Médicis, il conseilloit au Duc de Luines d'attaquer le parti des mécontents à forte ouverte, & de les reduire à venir implorer humblement la clémence du Roi. Le Cardinal de Retz & le Jésuite Arnoux furent d'un avis contraire. A la sollicitation de Bentivoglio Nonce du Pape, ils representent vivement au Favori, que la voie de la négociation est la plus sûre, & que la trop grande autorité du premier Prince du sang, n'est guères moins à craindre, que le rétablissement parfait de la Reine mere. On ne sait si Luines panchoit plus de ce côté-là; ou bien s'il eut seulement envie d'amuser Marie de Médicis, en lui faisant espérer de bonnes conditions, pendant que le Roi se prépareroit à s'avancer vers Angers avec ses meilleures troupes, avant que la Reine mere en eût assez pour se défendre. Quoiqu'il en soit, le Duc de Monbazon, Bellegarde grand Ecuier, du Perron Archevêque de Sens, & le Président Jeannin ont ordre du Roi d'aller à Angers, & de faire des propositions de paix & d'accommodement à la Reine mere. Berulle Général de l'Oratoire y fut envoyé dans le même temps: il eut encore les instructions secretes. Plus amoureux de la retraite & de sa Théologie sublime, que du grand monde & des intrigues de Cour, le bon Pere refuse d'abord avec humilité cette nouvelle com-
mission.

mission, que le Roi, ou plutôt le Favori
lui donne à l'insçu du Prince de Condé.
Mais on lui trouve des raisons de con-
science pour obéir à sa Majesté, comme
il en allegue, pour demeurer à la tête de
sa Communauté naissante. 1620.

Bellegarde fut reçu Duc & Pair avant
son départ, aussi bien que le Maréchal de
Brissac. On envoioit celui-ci en Bretagne
afin d'empêcher que le Duc de Vendôme
Gouverneur de la Province, n'y remuât en
faveur de Marie de Médicis. La dignité
de Duc & Pair, autrefois si considérable
en France, s'avilit extrêmement sous le
regne de Louis XIII. & sous son fils el-
le a perdu entièrement ce qui lui restoit
d'éclat & de distinction. Il en est de mê-
me du bâton de Maréchal de France. Un
des grands secrets de l'établissement du
pouvoir arbitraire, ç'a été l'extinction des
premières charges de la Couronne, ou
l'avilissement de celles que le Roi a cru
devoir conserver pour l'ornement de sa
Cour. Les Princes du sang ont encore
un rang & une distinction considérable :
mais en leur laissant certain dehors, on a
soin de leur ôter toute sorte d'autorité.
La Majesté du Souverain demande que
ceux qui lui appartiennent de près, soient
respectés. Et ce qu'on veut appeller la
raison d'Etat, nom mystérieux & honnête
dont la tyrannie se couvre, ne permet pas
que les Princes aient trop de part aux af-
faires. Ils y en devroient avoir beaucoup
selon l'ancienne & véritable constitution
du gouvernement de France. Leur nais-
sance.

Bellegar-
de grand
Ecuyer &
le Maré-
chal de
Brissac
sont reçus.
Ducs &
Pairs.

Mercur
François.
1620.

1620. sance leur donne droit d'assister à toutes les délibérations importantes. Les Pairs de la Couronne ont les mêmes privilèges. Mais la multiplicité & le peu de crédit de ceux qui sont revêtus de cette dignité depuis un siècle, les mettent hors d'état d'en soutenir les droits & les prérogatives.

Après la réunion de quatre anciennes Pairies à la Couronne, des Fils de France & des Princes du sang furent créés Pairs. On donna ensuite la même qualité à quelques Seigneurs cadets de maison souveraine qui s'établissoient dans le Roiaume. Les Monmorencis ne se croiant pas fort inférieurs à ceux qui se disent Princes étrangers dans un Etat où il n'y a point d'autres Princes, à proprement parler, que ceux du sang Royal; les Monmorencis, dis-je, & quelques autres Seigneurs d'une naissance illustre & distinguée, aspirèrent à la dignité de Duc & Pair. Les Rois dont ils furent favoris, la leur donnèrent. Depuis que les Gondis, les Joieufes, les Eperons, les Luines, les Lesdiguières l'ont obtenue, tous les Gentilshommes se croient en droit d'y prétendre. Je ne sai comment ceux qui sont issus des anciennes & bonnes maisons du Roiaume, ne méprisent pas maintenant une dignité dont plusieurs gens d'une naissance du moins assez médiocre se trouvent ridiculement revêtus. On dit que le Comte de Lauzun refusant la qualité de Duc & Pair que le Roi de France lui offroit, comme un premier dédommagement des avantages

ges que sa Majesté lui fit perdre, en rompant son mariage avec feu Mademoiselle d'Orléans, il rejetta la proposition avec une extrême hauteur. *Me faire compaignon de S. Agnan, de Noailles, & de Coislin,* dit le Comte, *par ma foi, j'aimerois autant devenir frater de Barbier.* Quoique l'expression soit basse & outrée, je lui saurois peut-être bon gré de sa fierté, s'il l'avoit soutenuë jusques à la fin. Mais un homme de qualité se lasse de voir tant de gens qui le reculent au-dessous d'eux.

Bentivoglio Nonce du Pape avoit offert plus d'une fois les bons offices de son maître pour la réconciliation du fils & de la mere. Il propose d'aller traiter lui-même avec Marie de Médicis. Mais il étoit suspect au Prince de Condé & au Favori. On lui permit seulement d'écrire à la Reine mere, & de donner sa Lettre à l'Archevêque de Sens. C'étoit une exhortation à la paix, qui fut renduë publique. J'en rapporterai un ou deux endroits. Ils nous découvrent les motifs & les intrigues de la Cour de Rome. Cela sert encore merveilleusement à justifier la défiance continuelle des Protestans & les précautions qu'ils prenoient pour se défendre en France & en Allemagne. En racontant ce qu'il a dit au Roi pour le porter à la paix, Bentivoglio déclare sans façon qu'il a représenté à sa Majesté que les troubles domestiques l'empêcheroient de donner le secours promis à l'Empereur contre les hérétiques d'Allemagne. Le Nonce exposant ensuite à Marie de Médicis les raisons

1620.
Lettre
de Ben-
tivoglio
Nonce du
Pape à la
Reine
mere.

Mercur
François.
1620.
Lettre de
Bentivo-
glio.

1610. raisons qu'elle a de se reconcilier avec son fils, on ne fait aucune difficulté d'apprendre au monde, que la plus pressante de toutes, c'est la nécessité de travailler incessamment à l'extirpation de l'hérésie en France. *Sa Sainteté vous conjure, Madame, dit le Ministre du Pape, & j'en ai instamment supplié le Roi, d'éviter autant qu'il sera possible, tout ce qui est capable de porter les choses aux extrémités, & de faire prendre les armes. Vous savez mieux que personne ce que c'est qu'une guerre civile. Ceux dont il dépend de la commencer, ne sont pas toujours les maîtres de la finir. Elle est également pernicieuse aux vainqueurs & aux vaincus. Quand Dieu en veut punir les auteurs, les fleaux de sa colère se répandent sur la nation entière. Les plaies mêmes de la France rendent un témoignage déplorable à la vérité de ce que je dis. L'hérésie s'y est introduite parmi les desordres des guerres civiles. Elle a toujours acquis de nouvelles forces dans la confusion que les troubles domestiques ont causée. Votre Majesté n'ignore pas que cette Monarchie ne pouvoit être affligée d'un plus grand fleau que celui de l'hérésie. L'unique but de ceux qui en font profession dans ce Roiaume, c'est de former un gouvernement populaire directement opposé à la Monarchie du Roi, de la même manière qu'ils en ont déjà formé un directement contraire à la Monarchie spirituelle de l'Eglise. Puis donc que l'hérésie a pris sa naissance, & qu'elle s'est fortifiée durant les guerres civiles & la desunion du corps des Catholiques de cet Etat, il faut, qu'à la faveur de la paix ré-*
tablie.

tablie dans le Roiaume, & de la réunion parfaite des Catholiques, on vienne à bout d'abaisser & de détruire l'hérésie. L'ame de cette union, Madame, ce doit être le Roi qui ne fait avec vous qu'une seule & même chose. 1620.

Et certaines gens viendront nous crier à la sédition, à la revolte, quand on leur parlera des mesures que les Protestans prenoient alors en France & en Allemagne afin de se réunir & de se défendre? Voici un Ministre de la Cour de Rome qui leur déclare tout publiquement, que Louis trompé par de faux prétextes de religion, a, contre les véritables intérêts de sa Couronne, & contre la justice même, promis de secourir l'Empereur. Je dis contre la justice; car enfin l'Electeur Palatin avoit un droit légitime au Roiaume de Bohême. Le même Italien dit encore que le Pape s'efforce d'établir une parfaite correspondance entre la France & la Maison d'Autriche afin que ces deux Puissances travaillent de concert à la ruïne des hérétiques en Allemagne. Si la Cour de Rome emploie ses bons offices à la reconciliation du fils & de la mere, ce n'est que pour rendre la destruction des Réformés de France & plus facile & plus prompte. Les Protestans n'auroient-ils pas été les hommes du monde les plus imprudens, s'ils n'avoient pas profité des avis que leurs ennemis vouloient bien leur donner.

Bentivoglio ne fait pas l'histoire, ou bien il avance à plaisir d'insignes faussetés. Qui
lui

1620. lui a dit que ce qu'il lui plait d'appeller *l'Hérésie*, a pris naissance durant les guerres civiles? Une infinité de gens embrasèrent la Réformation avant le regne de François II. C'est le fameux Triumvirat, c'est le massacre de Vassi, qui ont allumé les premières guerres de Religion: Et à qui ces deux choses doivent-elles être imputées? aux intrigues de la Cour de Rome & de l'Espagne, au zèle impétueux & sanguinaire des Catholiques. Où M. le Nonce a-t-il pris que les Réformés vouloient établir un gouvernement populaire en France? Ils avoient à leur tête les premiers Princes du sang & des principaux Seigneurs du Roiaume. Les personnes d'un rang si élevé ne sont pas pour la Démocratie. Les Protestans sont ennemis de la Monarchie spirituelle du Pape, donc ils ne sont pas moins contraires à l'autorité des Rois. Quelle ridicule conséquence! Tel est pourtant le phantôme dont la Cour de Rome se sert depuis long-temps pour effraier les Princes. Decouvrons le mystere d'iniquité, puis qu'on nous y conduit. Voici le plus grand artifice du Pape afin d'établir la Monarchie spirituelle. Les Rois & les Souverains tendent ordinairement à se rendre maîtres absolus. La Cour de Rome les flatte de les aider par le moien de la Religion à l'établissement de la tyrannie temporelle, pourvû qu'ils lui permettent de dominer sur les consciences. C'est par là que certains Princes entêtés du pouvoir arbitraire, préfèrent le Papisme à toute autre Religion. Ils croient
s'ac.

s'accommoder mieux avec le Pape, qu'avec leurs Sujets. Dès que le Pape est reconnu pour le Vicaire de Jesus-Christ, il fournit aux Princes mille moïens secrets & puissans de rendre le peuple esclave. Le Papisme, est la religion la plus commode à la tyrannie. Il tend à l'assujettissement entier de la Raison. Dès que l'esprit se fait à l'esclavage, le cœur conserve rarement l'amour de la liberté. L'expérience nous apprend que le pouvoir arbitraire est plus grand par tout où le Papisme est le mieux établi. C'est à quoi un peuple jaloux de sa liberté, ne sauroit trop penser.

1620.

Les remontrances des Commissaires du Roi, & la Lettre du Nonce, ne firent pas grande impression sur l'esprit de Marie de Médicis. Elle ne vouloit traiter que de concert avec les principaux Seigneurs de son parti. On lui répond que le Roi n'en tre point en négociation avec ses Sujets, & que s'il députe des personnes distinguées afin de savoir les intentions de la Reine sa mere; c'est une déference qu'il veut bien rendre à celle que la nature & la religion l'engagent à respecter. Quelqu'un propose là-dessus cet expedient, que la Comtesse de Soissons soit présente, & qu'elle ménage les intérêts de son fils & des Seigneurs mécontents lors que Marie de Médicis écouterà les Commissaires du Roi. Cette nouvelle délicatesse de Louis donne à penser qu'il cherchoit tout au plus à détacher Marie de Médicis de ceux qui embrassèrent son parti. Louis n'avoit-il pas

Riche-
lieu Evêq
que de
Luçon
empêche
que la
Reine
mere ne
suive les
bons avis
que les
Seigneurs
de son
parti lui
donnent.
Mémoires
de Rohan.
l. 1. Vie
du Duc
d'Eper-
non.
l. VIII.
Vittorio
Siri Mé-
moire re-
condite.
Tom. V.
p. 131.
132.
133.
&c.

nego-

1620. négocié avec ses Sujets dans la Conférence de Loudun? Et sur quoi fonde-t-on cette maxime: *Le Roi n'entre point en négociation avec ses Sujets.* Ils peuvent avoir de justes démêlés avec lui. Comment les terminera-t-on, si ce n'est par la voie de la négociation? J'avouë qu'il faut avoir de grands égards & une extrême déférence pour la Majesté du Souverain. Le bon ordre l'exige. Mais s'il prétend aussi prescrire toujours des Loix absolûes, il regarde ses Sujets comme de véritables esclaves. La réponse faite à Marie de Médicis, c'est un de ces principes de la politique introduite depuis quelque temps en France; ils tendent tous à l'établissement de la tyrannie.

On cessa de parler de conférence & de négociation, quand on eût appris que le Roi alloit en Normandie. Une personne plus clairvoiante que la Reine mere, auroit du moins commencé de se défier de Richelieu Evêque de Luçon. En détournant sa maîtresse de suivre les bons avis que lui donnoient les Ducs de Maïenne, de Rohan, & d'Epernon, il la met à la discretion du Roi, dès qu'il aura réduit le parti du Duc de Longueville en Normandie, qui n'est ni assez puissant, ni assez bien lié pour tenir contre toutes les forces du Roi. Le Duc de Rohan offrant ses services à Marie de Médicis, lui conseille de se retirer à Bourdeaux auprès du Duc de Maïenne, qui avoit une bonne armée de dix-huit mille hommes. *Vous serez-là, Madame, dans une entiere seureté,* disoit Ro-

Rohan. M. d'Epéron & moi joindrons M. de Maïenne au premier besoin. Si le Roi vient vous attaquer, nous aurons une armée nombreuse qui tiendra la campagne. Un grand Parlement se declarera en votre faveur. Le Duc de Monmorenci & le Marquis de Châtillon vous donnent de bonnes espérances. Dès que votre Majesté sera dans le voïsnage, ils se détermineront, & vous aurez encore le Languedoc & le Parlement de Toulouse. Si le Roi s'approche une fois de vous, toutes les villes lui ouvriront leurs portes; & quand on vous aura enlevé le Pont de Cé, où votre Majesté passera-t-elle la Loire pour nous venir joindre?

Vos raisons sont les meilleures du monde, repliqua Marie de Médicis; mais ne connoissez vous pas M. d'Epéron? Si je vas à Bourdeaux, il aura du chagrin de ce que je lui préfere M. de Maïenne. Au reste, je suis mieux que vous ne pensez, dans Angers. La Comtesse de Soissons est sûre du Duc de Longueville son beau-fils. Cela nous donne Dieppe. Nous tenons la ville & le château de Caen par le Grand-Prieur de France. Le Comte de Torigni dispose de la basse Normandie. M. de Longueville a son parti dans Rouën; & nous espérons que la ville & le Parlement se déclareront. En ce cas le Roi pourra-t-il s'éloigner de Paris? Ces choses que l'Evêque de Luçon eut grand soin d'inculquer à Marie de Médicis, la déterminèrent à ne sortir point d'Angers. Le Duc d'Epéron la confirme dans cette résolution. Il craint que le Duc de Maïenne maître de la personne de la Reine me-

1620. re, ne pense à tirer des conditions avantageuses du Favori, aux dépens de tous les autres qui avoient pris des engagements avec elle. Une autre chose arrêtoit Epernon. Si votre Majesté se retire d'Angers, remontoit-il à Marie de Médicis, cette fuite apparente fera grand tort à ses affaires. On s'imaginera qu'elle n'est pas en état de résister. Vous perdrez encore tout d'un coup ce que vous tenez entre la Loire & la Garonne. Il vaut mieux que M. de Maïenne & moi joignons nos troupes, & que nous allions auprès de votre Majesté. Nous aurons là une armée de trente à trente-cinq mille hommes. C'est de quoi réduire du moins le Favori à des conditions raisonnables. Nous avons pris les armes dans ce dessein. Suivons le constamment, & qu'aucun de nous ne pense à ses intérêts particuliers.

C'étoit le meilleur parti que la Reine mere pût choisir. L'Evêque de Luçon le vit bien : mais cela ne l'accommodoit point. Le Duc de Maïenne étoit suspect à Epernon: Le bon Seigneur devoit se défier davantage de l'ambitieux Richelieu. Ce fut lui qui avança sa fortune en trahissant la Reine mere sans qu'elle s'en aperçut, & en mettant à la discretion du Roi, ou plutôt de son Favori, tous les Seigneurs déclarés pour elle. Richelieu n'avoit garde de souffrir que deux hommes aussi habiles & aussi pénétrants que les Ducs de Maïenne & d'Epernon fussent auprès de Marie de Médicis. Arbitres souverains des résolutions prises dans son

Co-

seil, ils auroient rompu les mesures de l'Evêque de Luçon. La Reine mere ne pouvoit traiter avec le Roi que de concert avec eux; au lieu que le Prélat prétendoit la contraindre à faire sa paix, dès que le Favori promettoit de lui rendre une partie de son autorité à la Cour, & demander un chapeau de Cardinal pour Richelieu. Le fin Courtisan desesperant de ruiner le Duc de Luines, pense à s'accommoder avec lui. Il se flatte que dès qu'il sera revêtu de la pourpre, la Reine mere jalouse de mettre ses créatures dans le Conseil, doit l'aider à supplanter le Cardinal de Retz, & que le Favori assez facile à surprendre, y consentira, si Richelieu se lie d'intérêts avec lui. L'ambition demesurée d'un Prélat fourbe & délié audenier point, fut l'unique & véritable cause de la ruine d'un des plus puissans partis qu'on ait formés en France contre l'élévation d'un Favori. Richelieu seroit parvenu à quelques-unes de ses fins, en soutenant les moiens concertés pour abaisser le Duc de Luines. Mais un homme qui concevoit de si vastes desseins, craignit de se rendre trop odieux à un jeune Roi. L'Evêque de Luçon croit devoir ménager Louis en épargnant son Favori. C'est pourquoi il conduisit les choses avec tant de dextérité, que le Roi & le Duc de Luines lui furent redevables de la dissipation subite & inespérée du parti de Marie de Médicis, qu'il leur livre le plus à propos du monde. Avec toute son habileté, Richelieu eut de grandes peines à surmonter

1620. ter un inconvenient qui deconcerte ordinairement les fourbes & les traitres. On se fert volontiers de lui. Mais le Favori a peur ensuite d'avancer trop un homme qui en fait infiniment plus que les trois Luines, & que leurs plus intimes confidens. Tout ceci se developera dans le recit que je vas commencer.

Le Prince
de Conde
donne un
avis salu-
taire au
Roi.

M'moires
du Duc de
Rehan. l. I.
Vie du Duc
d'Espernon.
l. VIII.

Mercur
Francois

1619.
Vittorio

Siri Mé-
morie Re-

condite.
Tom V.

pag. 127.
Lettre di

Bentico-
glio.

Luines toujours incertain & timide au-
roit perdu les occasions les plus favora-
bles, aussi bien que Marie de Médicis, si
le Prince de Condé n'eût représenté vi-
vement dans le Conseil du Roi, que la
diligence & l'activité sont les deux cho-
ses les plus importantes pour étouffer une
faction naissante. Il est d'avis que sa Ma-
jesté aille en Normandie, avant que le
Duc de Longueville ait le temps de s'y
fortifier. Après que vous serez assuré, Sire,
d'une Province puissante & voisine de Pa-
ris, ajoutoit le Prince, vous irez droit à la
Reine mere. En lui prenant le seul passage
qu'elle a sur la Loire, vous la contraindrez à
se jeter entre vos bras. C'est à regret que
je me vois obligé de prier votre Majesté de se
souvenir d'une chose que je voudrois effacer
de sa memoire. Entraîné par de mauvais
conseils, je me retirai de la Cour avec quel-
ques Seigneurs dans le dessein de prendre les
armes. Nous étions perdus sans ressource,
si votre Majesté se fut avancé vers la
Champagne avec les seules troupes de sa mai-
son, comme M. de Villeroi & quelques au-
tres le proposerent dans votre Conseil. La
Reine mere est plus puissante que nous ne
Pétions alors, je l'avoué. Mais elle n'a pas
mieux

mieux pris ses mesures. Ceux qui se déclarent contre votre service, ne sont pas d'accord ensemble. Ils ne savent encore à quoi se déterminer. Avec un peu de diligence & par un coup d'éclat, vous les empêcherez de se reconnoître. Luines fit consentir le Roi à profiter d'un si bon avis. 1629.

On envoie incontinent des ordres au Duc de Chevreuse & au Maréchal de Thémynes de s'opposer au Duc d'Epéron du côté du Limosin & au Duc de Maïenne en Guienne. Le Comte de la Rochefoucault Gouverneur de Poitiers doit faire tête au Duc de Rohan en Poitou. Le Marquis de Courtenvaux va en Touraine observer les demarches de la Reine mere. Le Duc de Nevers & le Maréchal de Vitri sont chargés d'agir contre le Marquis de la Valette qui commandoit à Mets à la place du Duc d'Epéron son pere, & d'empêcher que les troupes levées pour la Reine mere dans le pais de Liège, n'entrent en Champagne. Le Duc de Guise est envoyé en Provence avec ordre de se joindre au Maréchal de Lesdiguières, en cas que le Duc de Monmorenci se déclare dans le Languedoc en faveur de Marie de Médicis. Enfin, Bassompierre Colonel Général des Suisses reçoit ordre d'amasser des troupes dispersées dans quelques villes de Champagne, & de venir joindre au plutôt l'armée que le Prince de Condé doit commander sous le Roi, en qualité de Lieutenant Général. Après ces précautions, Louis appelle tous les Magistrats de Paris. En leur déclarant son intention

Tom. III, Part. II,

H

d'al-

1620.

d'aller à Rouën, il leur recommande la conservation de la ville capitale, où la Reine son épouse demouroit avec le Chancelier & une partie du Conseil pour l'expédition des affaires. Le Roi emmenoit seulement avec lui du Vair Garde des Seaux & un nombre choisi de Conseillers d'Etat & de Maîtres des Requêtes. Verdu premier Président du Parlement & Servin Avocat Général, persuadés qu'il s'agit plus dans cette guerre de la fortune d'un indigne Favori que de toute autre chose, font à sa Majesté d'amples remerciemens de la confiance qu'elle témoigne à son Parlement, & de nouvelles protestations de la fidélité de tous les Magistrats. *Nous vous supplions seulement, Sire, ajoutèrent-ils, de prendre les mesures les plus convenables au repos de l'Etat & au bien de vos Sujets, d'éviter autant qu'il sera possible les malheurs de la guerre civile, & de considérer, s'il vous plaît, que la Reine votre mere, un Prince de votre sang & plusieurs Officiers de votre Couronne, sont engagés dans cette fâcheuse affaire.*

Le Roila
en Nor-
mandie.

Bernard
Histoire de
Louis XIII
l. III.

Mercure
François.
1620.

Vittorio
Siri Mé-
moire re-
condite.
Tom. V.

Louis partit de Paris le 7. Juillet accompagné de Gaston Duc d'Anjou, du Prince de Condé, d'un grand nombre de Gentilshommes. Il conduisoit seulement avec lui un petit corps d'armée d'environ huit mille hommes de pied & de huit cens chevaux. Sa Majesté apprit à Pontoise que le Duc de Longueville Gouverneur de Normandie, étoit allé le même jour au Parlement de Rouën. Après une ample protestation de son attachement au ser-
vice

vice du Roi, Longueville déclare, que 1620.
 les justes raisons qu'il a de craindre les
 mauvais offices que le Favori son ennemi pag. 128.
 juré lui rend sans cesse auprès de sa Ma- 129. &c.
 jesté, l'empêchent d'aller au devant d'elle,
 pour la recevoir à l'entrée de la Province.
Si je me retire à Dieppe, ajoute le Duc; ce n'est pas que je veuille éviter la vue du Roi. Je cherche seulement à me mettre à couvert de la haine de mes ennemis.
 Tel est le langage ordinaire des Princes, ou des Seigneurs, lorsque mécontents de la Cour, ils vont se cantonner dans leurs terres, ou dans leurs Gouvernemens. Louis fut reçu à Rouën avec des acclamations extraordinaires. Il monte le lendemain au Parlement. Du Vair Garde des Sceaux y fait un long exposé de tout ce qui s'est passé depuis la retraite de la Reine mere à Angoulême, des gratifications que le Roi lui a faites, du soin qu'il a pris de la contenter, des sentimens tendres qu'il conserve encore pour elle. Le Garde des Sceaux déclare ensuite que le Roi aiant envoyé ses ordres au Duc de Longueville, de venir trouver sa Majesté à l'entrée de la Province, & de l'accompagner dans la visite qu'elle en veut faire, il a refusé d'obéir. Cette préface préparoit le Parlement à recevoir les Lettres qui suspendoient Longueville des fonctions de sa charge de Gouverneur de Normandie, jusques à ce qu'il se fût justifié en présence du Roi. Les Lettres de suspension furent suivies de l'interdiction de quelques

H 2

Offi-

1620. Officiers, qui prenoient le parti du Duc de Longueville.

Il se retranche si bien à Dieppe, que le Roi ne pensa pas seulement à l'y attaquer. On prend la resolution de marcher au secours des habitans de la ville de Caen, embarrassés à se défendre contre un Officier nommé Prudent qui commandoit dans le château pour le Grand-Prieur de France. Le Maréchal de Praslin eut ordre de s'avancer en diligence avec quelques troupes du côté de Caen. Prudent ayant refusé de rendre le château, Praslin commence de l'assiéger dans les formes. Le Grand-Prieur accouru avec quelques soldats tenta d'y entrer: mais ce fut inutilement. Il se retire dès qu'il sait que le Roi s'approche de la ville. Louïs encouragé par le Prince de Condé, voulut aller à la tranchée. Le Duc d'Anjou l'y accompagna. Le monde fut surpris de voir le premier Prince du sang conduire le Roi & son frere unique à un endroit, où leur vie n'étoit pas trop en seureté. *Non content d'exposer deux jeunes Princes aux incommodités d'un pénible voiage, dirent quelques-uns, leur héritier les mène encore à la tranchée. Il n'a pas envie que la Couronne lui échappe.* Condé dominoit alors dans le Conseil. Personne n'osoit résister à tout ce qu'il faisoit pour réduire Marie de Médicis à la condition de simple particulière. On se contente de murmurer. *M. le Prince, remarquoient ceux à qui sa puissance donne de l'ombrage, ne cherche pas tant*

tant à servir le Roi, qu'à se venger de la Reine mere & à se rendre le maître des affaires. Le Favori s'y trouvera lui-même atrappé. 1620.

Louïs impatient de la longue résistance de Prudent, fit sommer pour la troisième fois la garnison du château. On les menaça tous de la corde, à moins qu'ils ne se rendent au plutôt. Cela n'effraie point le brave Prudent. Un valet de chambre du Roi chargé de faire la sommation, s'avise de crier aux soldats de la garnison, que s'ils veulent jeter par-dessus leurs murailles un Commandant rebelle & opiniâtre, qui les trompe en les empêchant d'obéir à sa Majesté, elle leur fera distribuer dix mille écus de récompense. La bravoure de Prudent ne fut pas à l'épreuve de cet artifice. Il craignit que ses soldats éblouis par la récompense promise, ne lui jouassent un mauvais tour. On demande incontinent à capituler: & Louïs bien-aise de n'être pas si long-temps arrêté devant un château, accorde des conditions honnêtes. Si les gens trouvèrent étrange que le Prince de Condé eût mené le Roi à la tranchée, ils furent beaucoup plus surpris de ce que le Duc de Luines n'y suivit jamais son jeune maître. On se moque hautement de la poltronnerie du Favori. *Mon Dieu!* dit un malin en faisant semblant de l'excuser, *ne doit-il pas se précautionner autant contre les mousquetades de l'armée du Roi, que contre celles de la garnison du château? Il y a plus de gens qui lui veulent du mal dans l'une*

1620. *que dans l'autre. M. de Luines se garantira d'un ennemi déclaré : mais il ne peut pas mêler un ennemi secret.*

Lettre de
Marie de
Médicis
au Roi
son fils

Mercurio
François.
1620.
Gramond
Historiar.
Gallicæ. l. V.
Lettre di
Bentivoglio.

Avant que d'arriver à Caën, Louïs avoit refusé de recevoir une Lettre que Sardini lui presenta de la part de Marie de Médicis. *Je sai ce qu'elle contient*, dit le Roi. *On l'a concertée à Paris. J'ai envoyé des personnes de distinction à la Reine ma mere. Elle peut leur dire ce qu'elle souhaite de moi.* Louïs dépêche incontinent un de ses Gentilshommes ordinaires à Angers pour informer le Duc de Bellegarde & les deux autres Commissaires du Roi des raisons qu'il a de ne recevoir pas la Lettre, & pour leur enjoindre d'assurer la Reine sa mere qu'il ne manquera jamais d'affection pour elle. Le Duc de Monbazon, le premier des quatre Commissaires, s'étoit retiré d'Angers mécontent de ce qu'on avoit arrêté prisonnier, le Marquis de Rochefort son fils par ordre de Marie de Médicis. La Lettre de cette Princesse au Roi fut une espèce de Manifeste. *La véritable cause de la guerre civile*, disoit-elle, *c'est l'arrogance & la temerité du Duc de Luines, insupportables à tout le monde. Il distribue les charges de l'Etat, il élève ses viles créatures, en un mot, il dispose absolument de toutes choses. Non content de traiter avec le dernier mépris les plus grands Seigneurs du Roiaume, il a eu l'audace de me calomnier dans la déclaration qu'il vous a fait donner en faveur du Prince de Condé. Je ne trouve point mauvais que vous ayez rendu la liberté au premier Prince de votre sang,*
ni

ni qu'il en ait l'obligation au Duc de Luines. 1620.
 Mais rien ne vous engageoit à permettre qu'on
 se servît de votre nom pour noircir mon ad-
 ministration. Le dessein du Duc de Luines est
 visible. Il a voulu irriter le Prince de Condé
 contre moi. La colere de celui-ci pourroit a-
 voir quelque fondement, si l'accusation étoit
 véritable. Vous savez, & le Duc de Luines
 en est bien informé, que tous ceux de votre
 Conseil furent d'avis qu'il falloit arrêter le
 Prince de Condé. Pourquoi veut-on me ren-
 dre responsable d'une chose, qui s'est faite du
 consentement unanime de vos Ministres d'E-
 tat?

Au reste, poursuivoit Marie de Médi-
 cis, je n'ai aucune part à la fuite des Prin-
 ces & des Seigneurs qui se sont retirés d'au-
 près de vous. Leurs vûes & les miennes sont
 peut-être différentes. Nous sommes d'ac-
 cord en une seule chose; nous nous plaignons
 tous également du Duc de Luines. Puis-
 qu'il me veut opprimer aussi bien que les au-
 tres, je suis obligée de me joindre à eux pour
 notre commune défense. Bien loin de tenir la
 parole que vous m'avez donnée de mettre
 quelques bornes à la fortune du Duc de Lui-
 nes, vous souffrez qu'il s'attribue une puis-
 sance égale à la votre. Il n'est pas juste
 qu'un nouveau venu entreprenne d'abaisser
 les premières personnes de l'Etat, ni qu'il
 s'élève sur leurs têtes. J'ai pour vous les
 sentimens de tendresse & de respect que je
 dois avoir pour mon fils & pour mon Roi.
 La prospérité de voire regne & le bien de
 vos Sujets; voilà ce que j'ai de plus cher
 au monde. Une seule chose me desole. Mes
 justes

1620. *jusſes deſirs ne ſeront jamais accomplis, tant que vous abandonnerez toute votre autorité à un autre. J'ai beaucoup de choſes à vous dire: mais je ne puis m'expliquer librement, que lorsque vous ne ſerez plus obſédé par le Duc de Luines.*

Marie de Médicis écrivit encore à tous les Parlemens, elle qui avoit ſi hautement ſoutenu à celui de Paris, qu'il ne lui appartenoit pas de prendre connoiſſance des affaires d'Etat. Je leur pardonnerois volontiers de n'avoir pas voulu ouvrir, & d'avoir envoyé à la Cour des Lettres d'une Reine, qui s'avife de preſſer la réformation du gouvernement qu'elle avoit empêchée de toute ſa force. Mais ce fut par une baſſe adulation pour le Roi & pour ſon Favori, que ces Compagnies ne reçurent pas les Lettres de Marie de Médicis. Elles négligèrent l'occaſion qu'elle leur préſentoit de demander le retranchement des abus & des deſordres qui devenoient tous les jours plus grands par la mauvaiſe adminiſtration du Duc de Luines. Il en rétablit un des plus crians & pour avoir l'argent néceſſaire à ſoutenir une guerre où il s'agiſſoit de la conſervation de ſa fortune, & pour gagner les Magiſtrats intéreſſés à la continuation de l'abus. Je veux dire que Luines fit donner un Edit qui rétabliſſoit le droit annuel ou la Paulette. On propoſa dans quelques Parlemens d'arrêter & de punir celui qui apportoit les Lettres de la Reine mère. Cela parut indigne & ridicule aux Magiſtrats qui conſervoient encore quelques ſenti-
mens

mens d'honneur & de liberté. Ceux de
Toulouse & de Rennes assurèrent le Roi
de leur fidélité: & le Duc de Monmo-
renci sur lequel Marie de Médicis sem-
ble compter, fait de grandes protesta-
tions de son attachement au service du
Roi. 1620.

La reddition du château de Caen fit un
tort extrême aux affaires de Marie de Mé-
dicis. Toute la Normandie se soumit in-
continent au Roi. Matignon Comte de
Tornigni, Beuvron, Mongommeri, la Lu-
zerne & plusieurs autres Gentilshommes
distingués vinrent trouver sa Majesté. Le
Duc de Longueville semble lui-même
vouloir entrer en composition. Il écrit
une Lettre soumise & respectueuse à sa
Majesté. Après quelques excuses sur ce
qu'il ne se rend pas auprès d'elle, il pro-
met de ne rien faire contre le service du
Roi. Quoique ces termes généraux ne
signifiaient rien de positif, on jugea dans
le Conseil de Louis, que toute la Nor-
mandie étant réduite, excepté la ville de
Dieppe, on y pouvoit laisser le Duc de
Longueville. Incapable de rien entre-
prendre désormais, il paroît devoir atten-
dre du moins quel sera le succès du voia-
ge du Roi en Anjou. En tout cas, le
Duc d'Elbeuf qui commandoit pour sa
Majesté en Normandie, pouvoit observer
Longueville, & l'arrêter s'il excitoit quel-
que nouveau mouvement dans la Provin-
ce. On agite dans le Conseil de Louis,
une chose qui cause de la contestation.
Quelques-uns étoient d'avis que sa Ma-
jesté

1620. jecté s'en retournât à Paris. Le Prince de Condé s'y oppose fortement. Il soutient que le Roi doit marcher vers Alençon, passer par le Maine, y prendre les places du Comte de Soissons, entrer dans l'Anjou, enlever le Pont de Cé afin d'ôter à la Reine mere toute sorte de communication avec les Ducs de Rohan, d'Epernon, & de Maïenne.

Le Cardinal de Retz aiant représenté que la bienséance demandoit que le Roi épargnât du moins Alençon qui appartenoit à la Reine mere, Condé reproche au Cardinal qu'il n'a de si grands ménagemens pour Marie de Médicis qu'en considération du Duc de Retz qui s'est déclaré pour elle. *Vous craignez*, lui dit le Prince d'un ton aigre en présence du Roi, *que si le parti de la Reine mere, est une fois entièrement ruiné, le Duc votre neveu ne se trouve enveloppé avec tous les autres mécontents.* Monsieur, répondit le Cardinal, *je suis serviteur du Roi: Et je ne desavoue pas que je ne le sois de la Reine mere. Mais je sai aussi la difference qu'il y a entre la fidelité que je dois au Roi, Et le respect que je suis obligé de conserver pour la Reine mere.* On ne me reprochera jamais d'être entré dans aucun parti contre le service du Roi, ajouta-t-il en souriant, *ni d'avoir trop menagé ceux qui ont pris les armes contre lui, quelque grande que fût la proximité du sang entr'eux Et moi.* Les manières hautes du Prince de Condé nuisirent à ses desseins. Le Cardinal de Retz & les autres confidens du Duc de
Luines

Luines se mettent à lui remontrer vivement, qu'il y va de son intérêt, d'empêcher que la Reine mere ne soit trop abaissée, & que le Prince de Condé voudra dominer absolument, dès que Marie de Médicis ne sera plus en état de s'opposer à lui. *Vous vous accommoderez infiniment mieux avec la Reine mere, disoit-on au Duc de Luines. En gagnant l'Evêque de Luçon qui peut tout auprès d'elle; vous saurez bien empêcher qu'elle ne vous soit trop contraire.* 1620.

Le Favori ne parut pas trop éloigné de négocier secrettement avec Richelieu, & de lui donner de nouvelles assurances du chapeau de Cardinal. Ces deux hommes étoient également timides, & ardens pour l'avancement de leur fortune. Ils se haïssoient l'un l'autre: & chacun d'eux souhaitoit de perdre celui qu'il regardoit comme son rival. Cependant leurs passions conspirèrent à les porter à un accommodement & à se lier ensemble: l'un pour n'avoir plus la Reine mere à dos, & l'autre afin de se faire Cardinal. L'Evêque de Luçon craignoit que Marie de Médicis incapable de résister au Roi qui venoit à elle après la réduction de la Normandie, n'allât se jeter entre les bras des Ducs d'Epéron & de Maïenne, & que si la paix se faisoit ensuite, on ne se mît pas trop en peine de stipuler un chapeau rouge pour lui. Le Duc de Luines se défioit de son côté des événemens incertains de la guerre. Au premier desavantage des armes du Roi, toute la France se seroit

*Lumieres
pour l'H.
stoire de
France.*

1620. soulevée contre un Favori universellement haï. Le bon succès de l'entreprise de Louis, n'effraioit pas moins Luines. Condé en auroit eu tout l'honneur. Après avoir humilié la Reine mere, il ne lui restoit plus qu'à éloigner insensiblement le Favori, ou du moins à lui retrancher une grande partie de son autorité. Une seule chose arrête le Duc de Luines & ses confidens. Ils ont peur que Richelieu devenu Cardinal, ne pense à se faire premier Ministre. On rassure Luines en lui remontrant que c'est beaucoup que de gagner du temps, & qu'il sera facile de reculer sous main la promotion de Richelieu au Cardinalat. Nouvelle intrigue liée avec lui. Le Favori donne des assurances pour le chapeau, & l'Evêque de Luçon promet de livrer sa maîtresse quand le Roi sera venu au Pont de Cé.

Déclaration du Roi sur la prise d'armes par la Reine mere & contre les mécontents.

Marie de Médicis effraïée du progrès des armes de son fils, résolut de prendre le Mans & les autres villes, qui se trouvoient sur le chemin du Roi à Angers. La voilà donc en campagne avec six mille hommes de pied & douze cens chevaux. Elle s'empare de la ville de la Flèche, & s'avance vers le Mans. La bonne Princesse n'alla pas si loin qu'elle espéroit. Ce qu'elle gagna ne la dédommageoit point d'Alençon, de Verneuil, & de Dreux que son parti perdit encore depuis la reddition du château de Caen. Elle se retire promptement dans sa ville d'Angers. Louis venoit en grande diligence, & son armée

Bernard
Lettre de
Louis
XIII. l.
III.

armée fut renforcée de huit mille hommes de pied & d'environ sept cens chevaux, que Bassompierre lui amenoit, après avoir pris sur sa route la ville de Dreux, en venant joindre le Roi. Cela releva extrêmement le courage & les espérances du Duc de Luines. Il commence de parler d'un ton plus haut. Assuré par ses nouvelles intrigues avec l'Evêque de Luçon, que Marie de Médicis fera bien-tôt à la discrétion de son fils, le Favori persuade au Roi qui étoit alors à Mortagne dans le Perche, de publier une déclaration sur la guerre civile allumée sous le nom de la Reine mere. Elle y est beaucoup plus menagée que dans celle qui fut donnée en faveur du Prince de Condé. On se plaint seulement de ce que Marie de Médicis suit les mauvais conseils de quelques Seigneurs mécontents, qui veulent lui faire accroire que c'est l'offenser, que de ne lui laisser pas une autorité absoluë dans le Roiaume. Quoique nous soions fort sensibles au mal que sa trop grande facilité nous cause, ajoutoit Louis, nous l'excusons volontiers, persuadés que nous sommes qu'il y a peu de gens au monde capables de ne se laisser pas surprendre par les insinuations artificieuses de ceux qui ont de si damnables intentions. Son nom retentit par tout; son seing & son seau courent dans nos Provinces pour autoriser ce qui s'entreprend contre nous. Le Roiaume est rempli des plaintes & des protestations qu'elle fait de vouloir réformer notre Etat. Cependant nous ne lui imputons rien de tout ceci. Nous ne

1620.

Merveille
François.

1620.

Journal
de Bassom-
pierre.Lettre de
Bentivoglio.

1620. *croions point, & nous ne saurions jamais nous persuader qu'elle ait renoncé aux sentimens de la nature à nôtre égard, ni à ce qu'elle doit à la mémoire du feu Roi notre Seigneur & Pere. Et quand il arriveroit qu'elle nous voudroit tout le mal imaginable, nous ne lui opposerons qu'une religieuse patience. Si nous approchons nos armes de celles qui empruntent son nom, afin de la délivrer de ceux qui la tiennent captive à notre préjudice, & d'empêcher l'exécution des projets formés à la ruine de notre Roiaume.*

Pour ce qui est du Comte & de la Comtesse de Soissons, du Duc de Vendôme & du Grand-Prieur de France son frere, des Ducs de Maïenne, de Nemours, de Longueville, de Rohan, de la Tremouille, d'Epernon, de Retz, de Roannez, du Maréchal de Bois-dauphin, du Comte de Candale, du Marquis de la Valette, de l'Archevêque de Toulouse, & de tous les autres engagés dans le parti de Marie de Médicis, le Roi les déclare rebelles & criminels de lèze-majesté, à moins qu'ils ne posent les armes dans un mois, & qu'ils ne se désistent de toutes ligues & associations tant au dedans qu'au dehors du Roiaume. La Déclaration fut solennellement enregistrée au Parlement de Paris le 6. Août. Le nom du Maréchal de Bouillon ne s'y trouve point, quoiqu'il eût pris des engagemens avec Marie de Médicis. Enfermé dans sa ville de Sedan, il attend le succès des premiers mouvemens: & cependant il sert secretement

ment la Reine mere. Bouillon tenta de
gagner Bassompierre qui ramassoit des 1620.
troupes pour le Roi en Champagne. Des-
penfes lui vint offrir cent mille écus de la
part du Maréchal. *On ne trouve pas étran-
ge, dit Despenfes à Bassompierre, que vous
suiviez, non le meilleur & le plus juste
parti, mais celui que le Roi soutient. Le
seu & la cire accompagnent le Prince; &
c'est le moien d'obtenir des gratifications.
Mais enfin, Monsieur, vous n'avez point
de si grandes obligations au Favori. La
Reine mere vous a donné des marques de sa
bienveillance & de sa libéralité. On ne
prétend point attaquer le Roi ni l'Etat. Il
est seulement question de savoir s'il doit être
gouverné par la Reine mere, ou par trois
marauts qui se sont rendus maîtres de la
personne du Roi & de toute son autorité.
Bouillon, ou son Envoié désignoit le Duc
de Luines & ses deux freres. On déclare
ensuite à Bassompierre qu'on lui fera tou-
cher secretement les cent mille écus,
pourvû qu'il trouve des prétextes de ne
conduire pas si-tôt un puissant renfort à
l'armée du Roi. Bassompierre refusa gé-
néreusement l'offre que Bouillon lui fai-
soit. Le Cardinal de Guise qui s'étoit re-
tiré de Paris dans le dessein de brouiller
en Champagne en faveur de Marie de
Médicis, tâcha de s'aboucher avec Bas-
sompierre; il vouloit le détourner de son
devoir. Le Gentilhomme Lorrain évite
le piège avec adresse. Il refusa constam-
ment de parler au Cardinal. Cela l'auroit
mis dans la fâcheuse alternative, ou de se
rendre*

1620.

rendre suspect au Roi, ou d'arrêter prisonnier le frere du Duc de Guise son bon ami, & la Princesse de Conti son amante; disons si vous le voulez, son épouse *de conscience*. On n'ignoroit à la Cour ni les intentions du Cardinal de Guise, ni ses engagements avec la Reine mere. Comme il n'avoit encore rien fait d'éclatant, le Roi ne le comprit pas dans la déclaration. On ménageoit ainsi les Ducs de Guise & de Chevreuse ses freres qui servoient utilement sa Majesté.

Le Roi
se rend
maître du
Pont de
Cé.

Marie de Médicis étonnée de voir son fils venir droit à elle en si bonne résolution, fit agiter dans son Conseil, si elle l'attendroit avec huit mille hommes de pied & quinze cens chevaux qu'elle avoit, jusques à ce que le Comte de Soissons & le Duc de Rohan lui eussent amené du secours, ou bien si laissant quelques trou-

Journal de
Bassompierre.

Mémoires
de Rohan

l. 1.

Bernard
Histoire de

Louis XIII

l. III.
Lettres

pour l'Histoire de

France.
Merveille

François.
1620.

pes pour conserver Angers & le Pont de Cé, elle iroit trouver les Ducs de Maienne & d'Epernon qui avoient de quoi faire une armée de trente mille hommes. Le fourbe Richelieu la détourne habilement de passer la Loire. *Tant que vous demeurerez ici, Madame, lui disoit-il, vous serez l'arbitre de la paix & de la guerre. Et si vous vous jettez entre les bras des Ducs de Maienne & d'Epernon, ils vous feront la loi, & seront les maitres des conditions.* Cela flatte l'inclination d'une femme impetueuse, qui aime l'indépendance. Mais en voulant être la maitresse, il falloit avoir plus de vigilance & ne se laisser pas trahir. L'Evêque de Luçon dispoit absolument de

de toutes choses. Il ne mit ni poudre ^{1620.}
 ni plomb au Pont de Cé. Ses parens, ^{Vittorio}
 ses alliés, ses créatures commandent ^{Siri Mé-}
 dans les troupes & ailleurs. En un mot ^{moire re-}
 il est en son pouvoir de livrer Marie de ^{condite.}
 Médicis au Roi, dès qu'il s'approchera. ^{Tom. V.}
 Elle envoie le Duc de Bellegarde, l'Ar- ^{pag. 135.}
 chevêque de Sens, & le P. de Berulle dire ^{136. &c.}
 à Louis, qu'elle est prête à négocier avec ^{Lettere di}
 lui. Un préliminaire arrête tout. Le Roi ^{Bentivo-}
 consentoit d'accorder de bonnes condi-
 tions à sa mere, & de pardonner au Com-
 te & à la Comtesse de Soissons : mais il
 vouloit que tous les autres se remissent
 à sa clémence. Marie de Médicis de-
 mande au contraire de traiter conjointe-
 ment pour elle & pour tous ceux qui
 ont embrassé son parti. Elle ne pouvoit
 souffrir qu'on lui proposât de les aban-
 donner.

Cependant le Roi s'avance toujours.
 Le voila dans la Flèche. On y propose
 dans son Conseil s'il assiégera la ville
 d'Angers, ou s'il attaquera premièrement
 le Pont de Cé. Bien instruit de tout de
 qui se trame entre son Favori & l'Evêque
 de Luçon, Louis déclare que le respect
 qu'il a pour sa mere, ne lui permet pas
 d'assiéger une ville où elle est enfermée.
 Pendant que le Duc de Bellegarde amu-
 se Marie de Médicis en lui proposant des
 conditions de paix, & qu'on lui fait acroi-
 re que son fils s'avance dans le dessein de
 la voir, Bassompierre & quelques Offi-
 ciers marchent vers Sorges à une lieue du
 Pont de Cé comme pour escarmoucher.

On

1620. On ne trouve aucune résistance; on marche jusques au Pont de Cé. Les troupes de la Reine mere se défendent en desordre: à la troisième charge elles prennent la fuite, & les gens du Roi entrent avec elles dans la ville. Le Duc de Retz qui devoit defendre la place, gagné ou du moins averti par le Cardinal son oncle, que la Reine mere est trahie, se retire promptement dans sa maison de Beaupreau. Enfin le château se rend à la première sommation. Le Duc de Bellegarde qui a le Traité signé par Marie de Médicis, dès le jour precedent, acourt au plus vite; & se plaint de ce que les Officiers du Roi ont attaqué les gens de la Reine mere après la conclusion de la paix. Soit qu'il y eût de la collusion de la part de Bellegarde; soit qu'on l'eût surpris en lui persuadant de n'aller trouver le Roi que le lendemain, le Prince de Condé qui ne demande qu'à chagriner Marie de Médicis, répond que c'est la faute de Bellegarde, & qu'on n'est pas obligé de deviner si la Reine mere a donné sa parole, ou non.

Le Comte de S. Agnan qui prit de l'emploi dans les troupes de Marie de Médicis, est fait prisonnier à la malheureuse journée du Pont de Cé. Louis naturellement severe vouloit le mettre entre les mains du Garde des Sceaux & lui faire couper la tête, sous prétexte qu'étant Officier de cavalerie, il avoit abandonné le service du Roi. Mais Bassompierre & Créqui crient, que S. Agnan est leur prisonnier

1620.

nier de guerre, qu'ils ne sont pas des Prevôts pour aller prendre ceux à qui on veut faire le procès; enfin que si le Roi traite ainsi un Officier, il ne faut pas espérer qu'aucun se rende jamais dans une guerre civile, & que tout le monde aimera mieux mourir en defendant sa vie, que de porter sa tête sur un échaffaut. Ces considérations engagerent le Roi à faire grace au Comte. Sa Majesté entre le lendemain au Pont de Cé. Elle fut surprise d'y trouver les boutiques ouvertes, & le peuple aussi tranquille que dans la plus profonde paix. C'étoit une marque du peu d'intérêt qu'il prenoit à une guerre, où, comme le Maréchal de Bouillon le fit dire à Bassompierre, il ne s'agissoit que de savoir qui gouverneroit sous le nom d'un Roi foible, ou de la mere, ou du Favori. Voilà comme les intrigues secretes du Duc de Luines avec l'Evêque de Luçon, ruinèrent par le moien de cinq ou six mille hommes le puissant parti que Marie de Médicis eut tant de peine à former. Dans le temps qu'elle a trente mille hommes sur pied en Poitou, en Angoumois, en Guienne, l'imprudente Princesse est reduite à se contenter des conditions que son fils veut bien lui accorder.

Marie de Médicis éperduë de la déroute de ses gens & de la prise du Pont de Cé, resolut dans un Conseil de ses plus intimes confidens, d'aller passer la Loire à Ancenis, & de se jeter enfin entre les bras des Ducs de Mayenne & d'Epemon. L'Evêque de Luçon en fait promptement
aver-

Traité entre le Roi & la Reine sa mere.

1620. avertir le Duc de Luines: Et le Roi envoie de la cavalerie afin de s'opposer à l'exécution d'un projet, qui renverse tous ceux de son Favori & de Richelieu. La Reine avertie que les passages sont fermés, change tout à coup de langage. Elle ne demande plus des conditions si avantageuses. La voilà prête d'accepter celles que son fils lui prescrira. Louis répond qu'il recevra toujours sa mere à bras ouverts, & qu'il lui accorde par avance tout ce qu'elle demande pour elle même. Mais ceux qui ont embrassé son parti, ajoute le Roi, je veux leur faire sentir que je suis le maître. Il le disoit seulement par façon. Le Duc de Luines craignoit trop de se voir à la fin traité comme il avoit fait traiter lui-même l'infortuné Conchini. De peur de trop irriter ses ennemis déclarés & secrets, il dispose le Roi à pardonner aux grands Seigneurs. L'Abbé Rucellai aux sentimens duquel, le Favori défère beaucoup lui conseille de gagner tout le monde. L'habile Italien vouloit-il se faire des amis à lui-même? ne pensoit-il qu'à donner de bons avis au Duc de Luines, dont la fortune trouveroit de puissans obstacles, tant qu'il chercheroit à s'établir sur la ruine des autres.

Depuis que Bassompierre eut amené fort heureusement les troupes de Champagne, sa Majesté témoigna beaucoup d'amitié à un Officier brave & diligent. Elle semble prendre un extrême plaisir à s'entretenir avec un homme dont la conversation est agréable & enjouée. Luines commença d'en

*Journal
de Bassom-
pierre.*

*Mercur
Francois.
1620.*

*Vittorio
Siri Mé-
moire Re-
cendite.*

Tom. V.

pag. 139.

140. &c.

vie

du Duc

d'Eper-

mon.

l. VIII.

Lumières

pour l'His-

toire de

France.

d'en être jaloux. Lors que Louïs fit voir à Bassompierre les articles accordés à la Reine mere, il s'avisa de dire au Roi, que c'étoit une chose d'une conséquence pernicieuse, que les Seigneurs du parti de la Reine mere, demeurassent impunis après tant de révoltes. *Si votre Majesté donne quelque exemple de severité*, ajouta Bassompierre, *cela retiendra les autres dans le devoir. Ils ne seront plus si prompts à prendre les armes.* Les Courtisans agissent & parlent différemment selon l'état de leur fortune. En demeurant constamment attaché à ceux qui se trouvoient au timon des affaires, Bassompierre cherchoit autrefois à servir tout le monde. Il avoit des amis de tous côtés. Aujourd'hui qu'il s'apperçoit que le Roi lui donne plus de part à sa confidence, il flatte l'humeur sévère du jeune Prince. Bassompierre ne seroit pas fâché qu'un ou deux Seigneurs fussent la victime de l'entreprise de Marie de Médicis, & de profiter de la dépouille. Il avertit indirectement Louïs que son Favori le sert mal, en sacrifiant la majesté du Souverain offensée, à la nécessité de se faire des amis. Luines sentit fort bien que Bassompierre lui rendoit de mauvais offices. Irrité de ce qu'on fait, le Favori pense à éloigner de la Cour un homme qui a plus de génie que lui, & qui veut peut-être le supplanter.

Le Duc de Bellegarde, le Cardinal de Sourdis, l'Archevêque de Sens, le Président Jeannin, l'Evêque de Luçon, & le P. de Berulle, étant venus trouver le Roi
de

1620,

de la part de Marie de Médicis, on dresse les articles du Traité. Ce fut une confirmation de celui d'Angoulême. Louïs promet de reconnoître l'innocence de sa mere dans une Déclaration juridique, & d'y donner une abolition générale à tous ceux du parti, pourvû qu'ils se rangent à leur devoir huit jours après que l'accommodement leur sera signifié. Ceux dont le Roi avoit déjà rempli la place & les emplois, furent seulement exceptés. Cela regardoit particulièrement le Grand-Prieur de France. Louïs ne voulut pas lui rendre le Gouvernement du château de Caen. Il étoit moins irrité contre les autres. Dans ces sortes de traités il y a toujours des articles secrets. La demande d'un chapeau de Cardinal pour l'Evêque de Luçon en fut un de celui-ci: mais ce fut sans préjudice de l'Archevêque de Toulouse qui devoit passer le premier. Le Roi & la Reine mere avoient donné des paroles trop positives au Duc d'Epernon: & le Favori qui ne souhaite pas de voir si-tôt Richelieu, revêtu d'une pourpre teinte dans le sang des Sujets du Roi, menés à la boucherie dans la journée du Pont de Cé, le Favori, dis-je, appuie les raisons que le Roi a de ne donner pas un nouveau sujet de mécontentement au Duc d'Epernon, qui n'excita toutes ces tempêtes, que pour se vanger de ce que le Cardinal de Retz passoit devant l'Archevêque de Toulouse. Marie de Médicis plus insatuée que jamais que Richelieu la sert bien dans le temps même qu'il la trahit,

trahit, se met encore dans l'esprit que ses affaires en iront mieux, si son premier Ministre s'unit étroitement au Favori, dont elle juroit la perte il y a peu de jours. On parle du mariage de Combalet neveu du Duc de Luines avec la Vignerod Pontcourlai nièce de l'Evêque de Luçon. Cette créature fera grand bruit dans le monde sous le nom de Madame de Combalet, & depuis sous celui de la Duchesse d'Aiguillon. Elle fut la bonne nièce du Cardinal de Richelieu.

Après l'entière conclusion du traité, Louis donne rendez-vous à sa mere dans le château de Brissac, où il l'attendoit. Cinq cens cavaliers de l'armée du Roi furent commandés pour escorter Marie de Médicis depuis le Pont de Cé. Praslin Maréchal de France la reçut à mi-chemin. Le Duc de Luxembourg s'avance ensuite accompagné d'un grand nombre de Noblesse. Enfin, Louis vint lui-même au devant de Marie de Médicis cinq ou six cens pas au delà du château. Il descendit de cheval dès qu'il apperçut la litière de sa mere. Elle met incontinent pied à terre. On court l'un à l'autre, on s'embrasse de la manière du monde la plus tendre. *Journal de Bassompierre.* Vous tiens maintenant, Madame, dit le Roi, en souriant. Soiez bien persuadée que vous ne m'échapperez plus. Il ne prévoit pas que le Prélat qui la lui livre, saura bien un jour l'empêcher de tenir sa parole. Vous n'aurez pas beaucoup de peine à me retenir. Monsieur, répliqua la Reine mere. viens dans le dessein d'être toujours auprès de vous, *Vittorio Sivi Mercurio condite. Tom. V. pag. 140. Lettre de Bentivo- gliu.*

1620.

vous, & j'espère que j'y trouverai la douceur & les agrémens que je dois attendre d'un si bon fils. Marie de Médicis fit de grandes caresses au Prince de Condé & au Favori, quand ils s'approchèrent pour lui faire la révérence. Ils lui rendirent de leur côté tous les devoirs imaginables. Richelieu est admirablement bien reçu du Roi, & du Duc de Luines: Et l'artificieux Evêque ne manque pas de faire sa cour à Louis & à son Favori. Condé parut perdre le souvenir de sa prison. Il n'avoit point encore fait de pareilles soumissions à celle qui l'y fit enfermer: il caresse extraordinairement Richelieu qui en donna le conseil à Marie de Médicis. En un mot, on ne vit jamais un plus bel extérieur de réconciliation. Leurs Majestés aiant séjourné quelques jours à Brissac, le Roi prend la route de Poitiers, pour donner, disoit-on, ordre aux affaires de Guienne. Mais il y a un autre dessein secret, que sa Majesté ne veut pas découvrir encore. Marie de Médicis alla dans sa ville de Chinon, bien résoluë à rejoindre son fils au plutôt. Elle prétend examiner ses démarches de près, & pénétrer ses projets les plus cachés.

Le Duc
d'Eper-
non est le
premier à
poser les
armes.

Dès que la Reine mere commença de traiter sérieusement de sa réconciliation avec le Roi, elle en fit avertir les Ducs de Maïenne & d'Epernon. A la premiere nouvelle, celui-ci congédie tout ce qu'il a de troupes sur pied. Content en apparence de ce que Marie de Médicis a fait, il la félicite de son accommodement avec
le

le Roi. Quand le courier apporte au Duc les ordres du Roi qui lui enjoint de des-
 armer, il trouve qu'Epéron a prévenu le
 commandement de sa Majesté. C'est le
 Sujet du Roiaume le plus soumis : il
 ne demande aucune condition ; il attend
 tout de la bonté du Roi. Dans cette dis-
 grace, Epéron se console par une re-
 flexion, que Marie de Médicis défendue
 par lui seul, acquit plus d'honneur & ob-
 tint de meilleures conditions l'année pre-
 cedente, que dans une entreprise soute-
 nuë par un Prince du sang & par un
 grand nombre de Seigneurs puissans &
 accrédités. Le Duc de Maïenne craignoit
 que le Favori ne voulût se vanger de la
 manière haute & méprisante, dont Maïen-
 ne l'avoit traité. Il fait quelque difficulté
 de s'abandonner à la clémence du Roi.
 On fonde Epéron : Maïenne lui propose
 de former une nouvelle liaison pour leur
 commune défense. *Ma résolution est pri-
 se, répondit Epéron. Je n'ai plus rien
 à demander, puisque la Reine mere est con-
 tente. Le meilleur conseil que je puisse don-
 ner à M. de Maïenne, c'est de faire com-
 me moi.*

Louis aiant appris à Poitiers que la Rei-
 ne son épouse venoit à lui, il alla l'atten-
 dre à Tours. Sa Majesté retourne quel-
 ques jours après à Poitiers. La Reine
 l'y suivit avec les Princesses qui l'accom-
 pagnioient. Marie de Médicis y arrive in-
 continent. On crut qu'elle venoit dans
 le dessein d'aller jusques à Bourdeaux, &
 d'empêcher que le Duc de Maïenne qui

Tom. III. Part. II,

I

ne

1620.

*vie du Duc
d'Epéron.
l. VIII.
Mercure
Français.
1620.*

*Le Roi va
en Guen-
ne.*

1620. ne se soumettoit pas encore de bonne grace, ne fût sévèrement puni. *Sur ma vie, Journal de Sire*, dit Bassompierre au Roi quand on reçut la nouvelle que Marie de Médicis *Vie du Duc d'Epéron.* s'approchoit, *c'est ici un artifice des partisans de la Reine mere. On veut vous de-* *Mercur* *tourner du voiage de Guienne.* Louis le François crut si bien qu'il vouloit partir sur l'heure, 1620. sans attendre Marie de Médicis à Poitiers. *Lettre di Bentivo-* Le Duc de Luines qui la ménageoit, eut *glis.* mille peines à retenir le Roi. Et la facilité de Louis à recevoir les impressions que Bassompierre lui donne, confirme le Favori dans la pensée d'éloigner de la Cour un homme qui prend à son gré, trop d'ascendant sur l'esprit du Prince. Le Duc de Maïenne prévint l'orage qui le menaçoit, en venant se jeter aux pieds du Roi à Poitiers. Il fut reçu assez froidement. *J'oublierai le passé*, lui dit Louis, *pourvu que vous me serviez désormais plus fidelement.* Le voiage de Guienne se continuant, les deux Reines prennent congé du Roi. Marie de Médicis part pour Fontainebleau, & la jeune Reine se rend à Paris. De Poitiers, Louis marcha vers S. Jean d'Angeli, & de là il passe en Angoumois.

Le Duc d'Epéron qui mesure toutes ses démarches, attend que la Cour s'approche de son Gouvernement. Bellegarde son parent étoit allé l'assurer qu'il seroit bien reçu du Roi. Ils vont tous deux trouver le Roi à Chizai. Epéron se jette d'abord aux genoux de sa Majesté. On le relève avec beaucoup de bonté. *Je n'ai pas*

1620.

pas crû, Sire, faire quelque chose contre le service de votre Majesté, lors que j'ai voulu servir la Reine mere, dit le Duc en haussant la voix, afin de contenter la curiosité des Courtisans accourus au spectacle en foule. Mais puisque j'ai eu le malheur de vous déplaire; j'en demande très-humblement pardon à votre Majesté. Ce sera, Sire, la dernière grace de cette nature, que je vous demanderai de ma vie. Rien ne sera désormais capable de me détacher du service & des intérêts de votre Majesté. Louis alla ensuite à Brouage. Il ôte le gouvernement de la place au Vicomte d'Aubeterre: & le Duc de Luxembourg en est gratifié. Sa Majesté dédommagea Aubeterre par un bâton de Maréchal de France avec cent mille écus. La voilà enfin embarquée pour Bourdeaux. Elle y fut reçue avec une joie extraordinaire. Le jour que Louis tint son lit de justice au Parlement, du Vair Garde des Sceaux fit une censure à la Compagnie, sur ce qu'elle ne s'étoit pas assez bien conduite durant les derniers mouvemens. Du Parlement le Roi va dîner au Château-trompette, où le Duc de Maïenne regale splendidement sa Majesté. Mais rien ne put égaler la magnificence du Duc d'Epéron. Il reçut toute la Cour dans sa belle maison de Cadillac. Elle admira la somptuosité des bâtimens, la richesse des meubles, l'abondance & la délicatesse des repas que le Duc donna durant deux jours au Roi & à tous ceux qui accompagnèrent sa Majesté.

1620. Durant son voiage de Normandie & d'Anjou, Louïs reçut des Lettres de ses Ambassadeurs en Allemagne: Il leur envoya même de nouvelles instructions sur ce qu'ils lui écrivirent. Angoulême, Bethune, & Préaux trouvèrent les affaires de l'Empereur Ferdinand sur un meilleur pied, qu'ils ne l'avoient espéré. Elles se rétablirent si heureusement depuis le commencement de l'année, que Ferdinand eut le plaisir de se voir supérieur à ses ennemis, avant qu'elle fût expirée. Sa Majesté Impériale publia dans le mois de Février un long & véhément Manifeste. Après y avoir raconté à sa manière l'origine & le progrès des troubles de Bohême, elle fait de grandes plaintes contre Frédéric, & contre les Etats qui l'ont élu Roi. Ferdinand soutient avec une hardiesse capable d'en imposer, que la Couronne de Bohême est originairement héréditaire, & que les faits allégués par les Etats du païs pour prouver que l'Empereur étoit légitimement déchu de son droit au Roiaume de Bohême, ne sont que des calomnies & des impostures. Il finit en implorant le secours de tous les Rois, Princes, & Potentats de la Chrétienté, & en protestant que ses desseins tendent uniquement à rétablir la paix & l'union dans l'Empire, & à lui rendre sa première splendeur. Si nous en voulons croire Ferdinand II, il se proposoit pour modele la justice & la modération de l'Empereur Ferdinand I. son grand-pere. Cependant il ne fut ni moins ambitieux, ni moins entêté des supersti-

Manifeste
de l'Em-
pereur
contre le
nouveau
Roi de
Bohême

*Mercurus
Francois.*
1620.

perstitutions de l'Eglise de Rome que Philippe II. Roi d'Espagne. Peut-être que ce Manifeste fut à Ferdinand de quelque utilité dans les endroits, où ses manières & ses actions n'étoient pas bien connues; mais il ne fit pas grand effet dans la Bohême, dans la Hongrie, & dans les Provinces qui secouoient le joug de la Maison d'Autriche. 1620.

Les Etats de Bohême plus éloignés que jamais de s'y assujettir, désignèrent pour successeur à leur nouveau Roi le Prince Henri Frédéric son fils aîné. Rien ne pressoit Frédéric de faire passer la Couronne à ses enfans. Il devoit se l'assurer premièrement à lui-même, & se précautionner mieux contre l'Empereur, ou plutôt contre ses Officiers. Soit que les Généraux de Frédéric manquaient d'habileté, soit qu'ils le servissent avec moins de zèle, dans le temps que ce Prince repaît son ambition & sa vanité en se faisant donner son fils pour successeur à une Couronne chancelante, le Comte de Buquoi remporte des avantages qui ne contribuèrent pas peu à la faire perdre à Frédéric. Je n'entrerai pas ici dans le détail des divers combats donnés en Autriche, ou en Bohême, avant la bataille décisive. Le nouveau Roi alla se faire reconnoître en Moravie & en Silésie. Il fut magnifiquement reçu dans la capitale de l'une & de l'autre Province. On lui rendit tous les honneurs dûs au Souverain. Tandis que Frédéric s'efforce de gagner les uns, d'autres se refroidissent insensiblement à son égard. La force

Fautes de
Frédéric
Roi de
Bohême,

Mémoires
de Louise
Juliane
pag. 150.
Puffendorf
Commentar.
Rerum
Suecicarum.
l. I.

1620.

force de genie, le crédit, l'autorité, l'argent nécessaires pour s'établir dans un nouveau Roiaume, lui manquent. Les Bohémiens naturellement légers se dégoutent. Le peuple se plaint des impôts extraordinaires. Les gens s'imaginèrent que le Roi d'Angleterre enverroit des millions à son beau-fils. Et bien loin de secourir Frédéric, sa Majesté Britannique ne veut pas seulement le reconnoître comme Roi de Bohême. Cela diminueoit extrêmement l'ardeur du peuple. Frédéric se fit grand tort en ne réprimant pas le zèle imprudent & impétueux des Ministres, ou de quelques gens de sa Religion. Je ne sai comment il souffrit que les images fussent abbattues dans certaines Eglises de Prague. Cette violence choqua non seulement les Catholiques Romains, mais encore les Luthériens qui laissent les images dans les Eglises, & se contentent d'empêcher qu'on ne leur rende aucun culte. Il n'en faut pas davantage pour confirmer les Catholiques & les Luthériens dans leur préjugé, que si le nouveau Roi est une fois bien établi, ceux de sa Religion n'en voudront pas souffrir d'autre que la leur.

L'Electeur de Saxe se déclare hautement pour l'Empereur.

Mais la cause principale de la ruine de Frédéric; ce fut la liaison étroite de l'Electeur de Saxe & de Maximilien Duc de Bavière avec l'Empereur. Depuis que Charles-Quint eut dépouillé la branche aînée de la Maison de Saxe, & revêtu les cadets de la dignité Electorale, ceux-ci furent presque toujours dans les intérêts de la Maison d'Autriche; soit qu'ils craignis-

gnissent qu'on ne leur disputât un Electorat assez injustement acquis, si la Maison qui les en avoit honorés, devenoit incapable de soutenir ce qu'elle avoit fait; soit qu'ils s'accommodassent de la modération & de l'équité de l'Empereur Maximilien II. & de ses enfans en ce qui concernoit les differens sur la Religion. Mais il étoit à craindre que Jean George Electeur de Saxe, n'eût pas les mêmes égards pour les Princes de la Maison de Gratz, que ses prédecesseurs eurent pour ceux de la branche aînée de la Maison d'Autriche en Allemagne. Quelque profonde que fût la dissimulation du nouvel Empereur, il ne pouvoit cacher sa haine envenimée contre les Protestans. Et l'Electeur de Saxe principal protecteur de la Confession d'Augsbourg, auroit dû se tenir perpétuellement en garde contre Ferdinand, si on n'eût pas eu l'adresse de gagner le directeur de la conscience de Jean George. On amuse encore ce Prince de l'espérance de lui donner quelque part à la succession de Clèves & de Juliers. Les Espagnols prévenus que l'or & l'argent du nouveau Monde, ne leur manquera jamais, le répandent libéralement par tout. C'est par là qu'ils corrompirent encore le Conseil de l'Electeur de Saxe.

Voici donc Jean George hautement déclaré pour Ferdinand. Il assemble les Etats de son païs qui lui accordent de quoi lever & entretenir de nouvelles troupes. Les Bohémiens s'allarment. On envoie des Députés à son Altesse Electorale; on

1620.

Puffendorf
Commen-

tar. Rerum

Suecic.
rum. l. I.

1610.

Mémoires
de LouiseJuliane.
pag. 154.Mercure
Francois.

1620.

m. 11. A.
cob. 101.
1000.

1620. lui fait part de la confédération conclue depuis peu entre la Bohême & la Hongrie; on lui demande le sujet de cet armement extraordinaire; on le prie de secourir des voisins, qui n'ont encouru la disgrâce de la Maison d'Autriche, qu'à cause de leur attachement à la Confession d'Augsbourg, dont les Electeurs de Saxe font gloire de se dire les défenseurs. Jean George répond par des reproches aux Bohémiens sur ce qu'ils ont procédé à l'élection d'un nouveau Roi, sans considérer que Ferdinand a été reconnu pour leur Roi légitime par le Collège Electoral à la Diète de Francfort, & sur ce qu'ils font alliance avec Bethlem Gabor vassal du Turc, qui n'entreprend rien que de concert avec la Porte Ottomane. *Quoique je ne sois obligé de rendre compte de mes actions qu'à Dieu & à l'Empereur*, ajouta le Saxon après avoir encore dit aux Députés de Bohême que la mauvaise conduite des Etats de leur país étoit la cause unique des troubles de l'Empire; *je veux bien vous déclarer que j'arme, parce que je voi qu'on parle par tout de guerre, & que des troupes étrangères viennent de plusieurs endroits en Allemagne. Dans une pareille conjoncture je dois me tenir sur mes gardes, & me préparer à défendre mes Etats & mes Sujets en cas de besoin.* Cette réponse fit assez connoître aux Bohémiens que l'Electeur de Saxe aideroit l'Empereur, bien loin de leur être favorable.

Assemblée des
Princes

Il s'expliqua plus clairement à Mulhausen. Les trois Electeurs Ecclesiastiques, celui

celui de Saxe, le Duc de Bavière, & 1620.
 Louis Landgrave de Hesse y tinrent une d'Alle-
 Assemblée au mois de Mars. Ces Prin-
 ces résolurent d'assister l'Empereur au re-
 couvrement du Roiaume de Bohême. <sup>part de l'Empe-
reur à</sup>
 Pour garder quelques mesures de bien-
 ce & de civilité, ils écrivent première-
 ment une longue Lettre à Frédéric. On
 l'y exhorte à rendre la Couronne de Bo-
 hême & les Provinces incorporées, à Fer-
 dinand, à épargner le sang Chrétien, à
 préférer le bien public & le salut de la
 patrie à ses avantages particuliers. La
 Lettre fut accompagnée d'une autre aux
 Etats de Bohême. On les avertissoit de
 rentrer incessamment sous l'obéissance de
 Ferdinand. <sup>Puffendorf
Commen-
tar. Rerum
Suecica-
rum. l. I.</sup>
Vous n'avez aucun droit, leur 1620.
disoient les Princes, de disposer du premier
Electorat de l'Empire sans la participation
de l'Empereur & du Collège Electoral. Si
vous continuez de suivre les mauvais con-
seils de ceux qui veulent éviter la juste pu-
niton due à leurs crimes, ou s'avancer en
mettant le trouble & la confusion dans l'Em-
pire, sachez que les Princes & les Etats fi-
deles à l'Empereur ne pourront se dispenser
de s'unir à lui afin de vanger la perte du
Roiaume de Bohême, & de prévenir les
maux que votre rebellion peut causer à l'Em-
pire. Une troisième Lettre fut adressée
 aux Princes de l'Union Protestante. On
 leur représente que l'entreprise des Etats
 de Bohême, qui rejettent Ferdinand &
 mettent un nouveau Roi sur le trône, est
 d'une si pernicieuse conséquence, que
 tous les Princes doivent selon les Loix &

1620. les constitutions de l'Empire, secourir Ferdinand comme leur chef contre des Sujets rebelles, dont les mouvemens expoisoient l'Allemagne à l'invasion des Turcs

Frédéric répondit à la Lettre des Princes assemblés à Mulhausen avec beaucoup de courage & d'honnêteté. *Je suis surpris, disoit-il, que vous m'alléguiez le Manifeste que l'Empereur a publié contre moi depuis peu. Est-il juge competent dans sa propre cause ? Le conseil que vous me donnez de renoncer à une Couronne qui m'est si justement acquise, ne me paroît pas moins étrange. C'est une affaire d'une extrême importance. Il y va non seulement de mon intérêt & de mon honneur particulier : elle regarde encore plusieurs Princes tant au dedans qu'au dehors de l'Empire. J'ai eu soin de consulter les Etats de la Bohême & des Provinces incorporées qui se sont assemblés depuis peu à Prague, & je leur parlerai encore de ce que vous me proposez. Après cela, je vous rendrai compte des raisons que j'ai de soutenir mon droit à la Couronne de Bohême ; & vous verrez que bien loin de donner entrée au Turc dans l'Empire, on a pris de fort grandes précautions contre ce malheur. Au reste j'attens de l'équité des Electeurs & des Princes de l'Empire que je n'ai point offensés, qu'ils voudront bien demeurer neutres dans un démêlé qui regarde uniquement les intérêts particuliers de la Maison d'Autriche. Que si quelques-uns n'ont pas égard à mes justes remontrances, cela ne m'empêchera pas de soutenir mon droit avec l'assistance de mes alliés,*

alliés, en remettant à Dieu le succès de mon 1620.
entreprise. Les Etats de Bohême ne ré-
 pondirent pas avec moins de vigueur &
 de fermeté aux Princes de l'Assemblée de
 Mulhausen. Ceux de l'Union Protestan-
 te different leur réponse jusques à l'As-
 semblée où ils devoient entendre les pro-
 positions des Ambassadeurs de France.

Ferdinand assuré du secours que les Déclarat^{ion de}
 Princes de l'Assemblée de Mulhausen, lui^{l'Empe-}
 promirent, prend un ton fier & ména-^{reur con-}
 çant. Il publie une Déclaration, par la-^{tre le Roi}
 quelle il enjoint à Frédéric de poser les^{de Bohé-}
 armes, & de renoncer à toutes ses pré-^{me.}
 tentions sur le Roiaume de Bohême &
 sur les Provinces incorporées, dans un
 mois pour tout délai, sous peine d'en-^{Mercure}
 courir l'indignation de sa Majesté Impé-^{1620.}
 riale, & la rigueur de la justice, des Loix,
 & des Ordonnances de l'Empire. La Dé-
 claration fut accompagnée de trois autres.
 Une adressée aux Princes & aux Etats qui
 favorisoient le Roi de Bohême, leur or-
 donne de quitter son parti, & de s'em-
 ployer plutôt à la conservation de l'autori-
 té de l'Empereur. La seconde comman-
 de à tous les Colonels, Capitaines, & au-
 tres Officiers de guerre qui servent dans
 les armées de Bohême, de s'en retourner
 incessamment chez eux, sous peine d'être
 mis au ban de l'Empire, & de perdre la
 vie & leurs biens. Et voilà ce qui fit le
 plus de tort aux affaires de Frédéric. Un
 nombre considerable de ses Officiers de
 guerre ne voulurent pas s'exposer à la
 rigueur des menaces de Ferdinand. Son
 parti

1620. parti se fortifioit tous les jours, au lieu que celui du Roi de Bohême s'affoiblissoit extrêmement. Enfin, la dernière Déclaration envoyée aux villes Impériales, leur enjoignoit de ne donner aucun secours aux Bohémiens, ni à leur nouveau Roi, sous peine d'être pareillement traitées comme rebelles.

Frédéric protesta de nullité contre ces Déclarations par un écrit public. Il s'y défendoit particulièrement sur ce que Ferdinand étoit Juge incompétent d'une affaire, où il ne pouvoit être que demandeur, & sur ce que jamais les Empereurs précédens n'avoient entrepris de prononcer définitivement dans leurs démêlés particuliers avec les Princes d'Allemagne. *La Bohême, dit Frédéric, est un fief de l'Empire. A cela près elle est indépendante de l'Empereur. C'est un Etat qui n'est sujet en aucune manière aux Loix, aux constitutions, & aux jugemens ordinaires de l'Empire. Elle a son Droit, ses Loix, ses Privilèges & ses Tribunaux particuliers. Les Conseillers de la Cour de l'Empereur ne sont pas des Juges moins incompétens dans les contestations que j'ai avec lui. Jamais les Electeurs & les Princes ne les ont reconnus capables de juger du droit des uns & des autres, ni de faire aucune procédure contre eux. Ce n'est pas devant les Conseillers de sa Cour, que l'Empereur doit produire ses prétentions héréditaires sur le Roiaume de Bohême. Il est demandeur, & je suis défendeur dans l'affaire. Que sa Majesté Imperiale me poursuive devant mes Juges naturels; je n'y trouve*

trouve rien à redire. Si quelqu'un intente une action contre l'Empereur, la Bulle d'Or de Charles IV. veut que le demandeur se pourvoie devant l'Electeur Palatin, à qui il appartient de connoître de ces sortes d'affaires, parce que l'Empereur ne peut être Juge dans sa propre cause, ni se faire droit à lui-même. Puis donc que dans la contestation présente, l'Empereur poursuit un Electeur Palatin, il est visible que l'Empereur est obligé selon le droit communément reçu parmi nous, de se pourvoir devant le tribunal, dont je suis justiciable dans l'action qu'il intente contre moi. Il n'y paroît point comme Empereur : mais comme un simple Archiduc d'Autriche, qui prétend que la Couronne de Bohême lui appartient par droit de succession. 1620.

Le Roi de Bohême soutenoit encore que la Déclaration de l'Empereur étoit contraire au droit des gens, aux constitutions de l'Empire, & aux capitulations jurées par Ferdinand. Sa Majesté Impériale, ajoute Frédéric, a solennellement promis de ne faire & de ne permettre point qu'on fasse aucune violence aux Electeurs, Princes, Prélats, Comtes, Barons, & aux autres Etats de l'Empire. De manière que si l'Empereur a quelque chose à démêler avec eux, le différend se terminera par jugement & non par guerre ; qu'il ne publiera aucun ban contre les Electeurs, Princes & autres, avant qu'ils soient entendus dans leurs defenses ; qu'en toutes choses on procédera selon les Loix & les constitutions de l'Empire ; que sa Majesté ne donnera aucun mandement au
I 7 pré.

1620. *préjudice de qui que ce soit ; enfin , que tout ce qui se fera de contraire à la capitulation jurée , sera censé nul de droit.* Frédéric concluoit de là , que n'ayant été ni appelé , ni entendu , la Déclaration de l'Empereur est nulle. Après avoir protesté qu'il ne s'éloignera jamais de l'obéissance due à Ferdinand en qualité d'Empereur , & qu'il ne le regarde dans ce différend particulier que comme Archiduc d'Autriche , le Roi de Bohême accuse Ferdinand d'avoir violé les Loix , en usant le premier de voies de fait , & en introduisant une Armée étrangère dans l'Empire. Ce qui le rendoit seul responsable de tous les maux qu'une pareille entreprise y causeroit.

On raisonna beaucoup en Allemagne sur la Déclaration de Ferdinand & sur la réponse de Frédéric. Les personnes équitables convenoient que s'agissant d'un intérêt particulier de la Maison d'Autriche , les Princes de l'Assemblée de Mulhausen n'avoient pas raison de regarder la contestation pour la Couronne de Bohême , comme une affaire générale de l'Empire.

Quand Guillaume Duc de Saxe , disoit-on , est autrefois entré à main armée dans la Bohême , sous prétexte de soutenir le droit de son épouse sœur aînée du Roi Ladislas mort sans enfans ; les Princes & les Etats de l'Empire ne regardèrent-ils pas ce différend comme une affaire particulière ? Ils ne s'en mêlèrent point , quoique la Bohême fût un fief de l'Empire. La même chose est arrivée sous l'Empereur Albert. Les Polonois lui
dispu-

Mémoires
de Louise
Juliane.
pag. 176.
C^o 177.

1620.

disputent la Couronne de Bohême. Crut-on que l'Empire étoit attaqué ? Se récria-t-on que la majesté de son chef étoit violée ? On a toujours distingué les intérêts particuliers de la Maison Impériale de ceux de l'Empire. Philippe Landgrave de Hesse remit à main armée le Duc de Wirtemberg en possession de ses Etats que Ferdinand Roi des Romains occupoit. Aucun Prince ne se remua. On ne parla ni de ban, ni de proscription. Charles-Quint eut de grands differends pour la Gueldre avec Guillaume Duc de Clèves. Il voulut mettre le Duc au ban de l'Empire. Bien loin d'y consentir, les Princes demandent à Charles que l'affaire soit terminée par la voie de la négociation, ou par un arbitrage. Maurice Electeur de Saxe pour un demêlé particulier, fait quitter Inspruck à Charles-Quint : & cet Empereur attaqué personnellement s'enfuit de la manière du monde la plus honteuse. L'Electeur fut-il poursuivi comme criminel de lèse majesté. Enfin l'Archiduc Matthias est entré de nos jours à force ouverte dans la ville de Prague ; il y retint l'Empereur Rodolphe son frere dans une espece de prison jusques à ce qu'ils se fussent accommodés ensemble. Cette affaire fut regardée comme un differend particulier entre deux freres pour la Couronne de Bohême. Aucun Prince de l'Empire ne se remua. Matthias ne fut point menacé du ban de l'Empire. Pourquoi donc tous ces grands mouvemens que nous voions aujourd'hui ? L'Empereur & le Palatin confessent la Couronne de Bohême. C'est un demêlé particu-

1620.

ticulier entre deux Princes. Qu'on tâche de le terminer à l'amiable & selon les regles de la justice : il ne regarde ni l'Empire , ni la Majesté de l'Empereur. Si les Electeurs & les Princes sans autre connoissance de cause , croient devoir appuier l'Empereur en cette occasion , il faut que tout l'Empire se déclare désormais pour l'Empereur , dès qu'il aura le moindre differend au-dedans , ou bien au dehors de l'Allemagne.

Les Prin-
ces de l'U-
nion Pro-
testante
s'assem-
blent à
Ulm pour
conferer
avec les
Ambassa-
deurs de
France.
*Ambassade
d'Angou-
lême. pag.
53. 54. 55.
C^{te}.
Vittorio
Siri Mé-
morie Re-
condite.
Tom. V.
pag. 199.
200. 201.
C^{te}.*

Le monde parloit encore diversement du succès qu'auroit la négociation com-
mencée par le moien des Ambassadeurs
de France , entre les Princes de la Ligue
Catholique & ceux de l'Union Protestan-
te. Le Duc d'Angoulême & ses deux
Collègues aiant prié ceux-ci de se trou-
ver dans un même endroit , où les Mi-
nistres de France pussent leur parler à
tous ensemble de la part de sa Majesté
Très-Chrétienne , les Protestans consen-
tirent de se rendre à Heilbron : mais quel-
ques affaires survenuës depuis font cause
que l'Assemblée est transferée à Ulm. Les
Ambassadeurs prièrent de même les trois
Electeurs Ecclesiastiques de leur donner
rendez-vous dans quelque ville , parce
qu'ils avoient des propositions à leur faire
de la part de Louïs. Les Electeurs s'en
défendirent sous divers prétextes. L'un
ne se porte pas assez bien ; l'autre a des
affaires dans ses Etats. La véritable rai-
son fut alléguée par l'Archeveque de
Maïence. Il ne peuvent entrer dans au-
cune négociation sur l'affaire de Bohême
sans la permission de l'Empereur qu'elle
regar-

regarde en particulier & qui remet à l'Electeur de Saxe & au Duc de Bavière le soin de reduire les Bohémiens. Quant à ce qui concernoit les intérêts généraux de la Ligue Catholique, les Electeurs se reposoient sur ce que feroit le Bava-rois son chef principal. Le Duc d'Angoulême & ses Collègues proposèrent une suspension d'armes générale à l'Archiduc Leopold Evêque de Strasbourg & frere de l'Empe-reur, qu'ils virent sur leur chemin en Alsace. L'Archiduc répond de fort bon sens aux Ambassadeurs que le temps est précieux à Ferdinand. *Ses ennemis qui ont usurpé son bien, disoit Léopold, entendront volontiers à une trêve. Cette surséance serviroit à les affermir dans la possession de ce qu'ils ont pris: au lieu que les Princes de la Ligue Catholique aiant mis de grandes forces sur pied, ils se consumeroient en dépenses inutiles & se lasseroient à la fin, de la guerre. Les troupes de l'Empereur sont prêtes: il doit agir au plutôt dans le mois d'Août. Le Palatin & les Princes de l'Union Pro-testante ne sont pas en état de résister à sa Majesté Imperiale, à moins que le Turc ne vienne à leur secours. C'est une resolution extrême qu'il est important de prévenir. Que savons-nous si le Palatin ne l'a point déjà prise?* On ne pouvoit mieux représenter l'état présent des deux partis dans l'Empire, ni les véritables intérêts de Ferdinand.

Le Duc d'Angoulême & ses Collègues étant à Ulm, il y eut plusieurs conférences entr'eux & les Princes de l'Union Pro-

1620.

Ambassade
d'Angou-
lême ne pag.
70. 71.

Traité
d'Ulm entre les
Princes de
Pro-

1620. Protestante. Ceux-ci présentèrent divers mémoires aux Ambassadeurs. Les uns contenoient les griefs des Protestans qui se plaignoient de l'infraction manifeste des traités de pacification dans l'Empire. Les autres justifioient la conduite de Frédéric en acceptant la Couronne de Bohême. Quelques-uns furent dressés afin de prouver que son différend avec Ferdinand, étoit une affaire particulière où le corps de l'Empire n'avoit aucun intérêt, & que les Electeurs & plusieurs Princes en demeuroient d'accord. Enfin on en fournit pour montrer aux Ambassadeurs & par conséquent au Roi leur maître, que si l'Empereur procède contre Frédéric par voie de ban & de proscription, sa Majesté Imperiale contrevient manifestement aux constitutions de l'Empire & aux capitulations qu'elle a jurées. Tout ceci faisoit un véritable procès par écrit, dans la connoissance duquel le Duc d'Angoulême & ses Collègues n'avoient pas ordre d'entrer. On les envoya seulement dans le dessein d'aider l'Empereur à recouvrer ses Etats perdus, & d'empêcher que la guerre civile ne s'allumât généralement dans tout l'Empire entre les Catholiques & les Protestans. Cela étoit extrêmement à craindre. Les deux Armées de l'Union Protestante & de la Ligue Catholique se trouvoient en présence dans le voisinage d'Ulm. On ne savoit si elles n'en viendroient pas bien-tôt aux mains. Sous le prétexte spécieux de prévenir ce malheur, les Ministres de France proposent un Traité

Mémoires de Louise Juliane. pag. 159. Ambassade d'Angoulême. pag. 134. 135. &c. Vittorio Siri Mémoire recueillie. Tom. V. pag. 202. 203. &c.

té de paix entre les Catholiques & les Protestans; de manière qu'ils ne s'attaqueront point les uns les autres, & qu'on laisseroit à Ferdinand & à Frédéric le soin de s'accommoder entr'eux, ou de poursuivre chacun à main armée avec le secours de ses amis & de ses alliés, le droit qu'il prétend avoir au Roiaume de Bohême. 1620.

Le Princes de la Ligue Catholique acceptèrent volontiers une proposition que l'Empereur faisoit lui-même. Assurés que leurs Etats ne seront point attaqués, les Catholiques demeurent dans une entière liberté d'aider l'Empereur à chasser Frédéric de Bohême. Les Protestans consentirent à la proposition, pourvu que le Duc de Bavière & les autres Catholiques promissent de ne faire aucune irruption dans le Palatinat, ni dans les Etats héréditaires de Frédéric. Les Catholiques s'y engagent sans peine. Mais il y avoit encore une difficulté fort importante. On recevoit des avis certains qu'Albert Archiduc des Pais-Bas Catholiques armoit puissamment & qu'Ambroise Spinola devoit passer dans le Palatinat avec une Armée nombreuse, afin d'obliger par cette diversion Frédéric à quitter la Bohême, & à venir défendre son patrimoine. Les Princes Protestans bien avertis de ce dessein, demandent que le Duc de Bavière chef d'une Ligue dans laquelle l'Archiduc Albert & le Roi d'Espagne sont entrés, promette que le Palatinat ne sera point attaqué, ni par les Flamans, ni par les Espagnols, & que

1620. que les Princes Catholiques d'Allemagne s'engagent à se déclarer conformément aux constitutions de l'Empire, contre tous les étrangers qui feront irruption sur les terres d'un Prince de la nation Germanique.

La demande étoit la plus juste du monde. Mais le Duc de Bavière entièrement dévoué à la Maison d'Autriche, qui lui promet la dépouille du Palatin, n'y veut pas consentir. Les Ambassadeurs de France obligés à favoriser Ferdinand autant qu'il leur sera possible, appuient fortement le refus du Bava-rois. *La condition proposée par les Princes de l'Union Protestante, disent ingenuement le Duc d'Angoulême & ses Collègues au Roi leur maître, est trop préjudiciable aux affaires de l'Empereur. Le moyen le plus prompt & le plus effectif de faire céder l'Electeur Palatin, c'est de l'attaquer dans ses Etats héréditaires.* Cela suffit pour convaincre que la Cour de France agissoit de concert avec celles de Vienne & de Madrid. La médiation artificieuse de Louïs fut une des causes principales de la perte de Frédéric. On refusa même de lui passer du moins une partie de ce que la Couronne de France lui devoit depuis long-temps. Les embarras que les mouvemens de Marie de Médicis causent à son fils, sont le prétexte dont il se sert pour se dispenser d'avoir égard à la juste demande de Frédéric. Les Ministres de France négocièrent si bien qu'ils surmonterent la difficulté des Princes Protestans. Le Duc de Bavière & les autres Catho-
liques

liques promirent à la vérité de n'attaquer point les Etats héréditaires du Roi de Bohême : mais ils ne répondirent ni pour l'Archiduc Albert, ni pour le Roi d'Espagne. On ne s'engage point à se déclarer contre eux en cas qu'ils fassent irruption dans le Palatinat. Je ne sai comment les amis & les alliés de l'infortuné Frédéric se relâchèrent sur un article qui le perdoit sans ressource. Ne se flattoient-ils point que le Roi d'Angleterre & les Etats-Généraux des Provinces-Unies, s'opposeroient aux troupes de l'Archiduc, en cas que Spinola voulût les conduire dans le Palatinat, ou du moins que les forces de l'Union Protestante suffiroient pour défendre les païs héréditaires de Frédéric, si l'Archiduc Albert les attaquoit?

Tel fut le Traité d'Ulm entre les Catholiques & les Protestans. On promet religieusement de ne s'offenser point les uns les autres. La Bohême & les Provinces incorporées sont exceptées. Mais les Etats héréditaires du Roi de Bohême sont compris dans le traité. Le Duc de Bavière & les Princes de la Ligue Catholique s'engagent solennellement à ne rien attenter sur le Palatinat, ni sur les autres Etats des Princes de l'Union Protestante. Dès que le traité fut rendu public, les moins clairvoians s'aperçurent que la ruine de Frédéric y étoit conclue. L'Empereur assuré de la France qui le servoit utilement ne se mit pas en peine des bons offices que Jacques Roi d'Angleterre paroît ren-

1620. rendre par ses Ambassadeurs à son beau-
Henri Hi- fils. Ferdinand a pour lui toutes les trou-
floria Ve- pes de l'Electeur de Saxe du Duc de Ba-
met. l. IV. vière & de la Ligue Catholique. L'Union
 Protestante peut secourir le Roi de Bohé-
 me, il est vrai : mais les intérêts de ses
 membres sont si differens, & il y a si peu
 de concert entr'eux, que selon toutes les
 apparences, Frédéric ne doit pas résister
 long-tems à un ennemi, dont les troupes
 meilleures & plus nombreuses, sont con-
 duites par des Généraux habiles & par des
 Princes parfaitement bien unis les uns
 avec les autres. - Le monde se confirma
 plus que jamais dans cette pensée que par
 un zèle de religion mal entendu, la Fran-
 ce ne cessoit point d'oublier ses véritables
 intérêts, & qu'elle aimoit mieux le reta-
 blissement de la Maison d'Autriche, que
 l'agrandissement de la Palatine. Le Con-
 seil de Louis craint que le chef de l'U-
 nion Protestante d'Allemagne devenu trop
 puissant, ne secoure les réformés de Fran-
 ce, dont l'oppression est résoluë, & que
 Bentivoglio Nonce du Pape demande tous
 les jours avec instance.

Les Am-
 bassadeurs
 de France
 vont trou-
 ver l'Em-
 pereur à
 Vienne
Ambassa-
de d'An-
goulême.
 pag. 191.
 192. 193.

L'Empereur content de ce que les Am-
 bassadeurs de France l'ont si bien servi à
 Ulm, les invite honnêtement à venir à
 Vienne. Sa Majesté Impériale ne vouloit
 pas qu'ils conférassent trop avec certains
 Princes d'Allemagne : Et le Comte d'O-
 gnate Ambassadeur d'Espagne, qui fait lui
 seul tout le Conseil secret de Ferdinand,
 ne trouve pas bon que le Roi de France
 ait tant de crédit dans l'Empire. On a
 des-

deſſein de ſe ſervir tout au plus du nom de ſa Majesté Très - Chrétienne , pour tenter de faire entrer Bethlem Gabor dans quelque négociation avantageuſe à la Maiſon d'Autriche & qui donne le temps à Ferdinand de réduire la Bohême & les Provinces incorporées à cette Couronne. Voici le Duc d'Angoulême & ſes deux Collegues à Vienne en Autriche. Ils virent Maximilien Duc de Bavière ſur leur chemin. Le Bavarois leur fit de grands remercimens ſur le Traité conclu à Ulm par leur entremiſe. Cela leur étoit bien dû. Maximilien a deſormais la liberté de ſe joindre avec ſon Armée de vingt-quatre mille hommes au Comte de Buquoi, d'attaquer enſemble la haute Autriche ſoulevée contre l'Empereur , & de paſſer enſuite dans la Bohême , pendant que l'Electeur de Saxe agira dans la Luſace. Tel fut le projet formé dans le Conſeil de l'Empereur , en conſéquence du Traité d'Ulm. L'Armée des Princes de l'Union Proteſtante qui étoit en vuë de la Bavaroiſe pendant qu'on négocioit à Ulm , prend le chemin du Palatinat. Elle doit ſ'oppoſer au Marquis Spinola , en cas qu'il s'avance pour y faire irruption.

Les Ambaſſadeurs de France ne ſont pas long-temps à Vienne , ſans ſ'appercevoir que celui d'Eſpagne diſpoſe de tout dans le Conſeil Impérial. *On n'agit ici, Ambaſſa- disent le Duc d'Angoulême & ſes Collé- de d'An- gues au Roi leur maître, que par les ſeuls* ^{goulême.} *avis, ou pour mieux dire, par les ordres du* ^{pag. 125.} *Comte d'Ognate. Il aimeroit mieux que* ^{126. &c.} *toute*

1620. toute la Bohême fut perdue que d'y voir l'autorité de l'Empereur rétablie par l'entremise de votre Majesté. Le Ministre Espagnol trouve son compte à faire durer la guerre. Tous les paiemens des soldats passent par ses mains. Il altère la monnoie d'Espagne en la faisant fondre en espèces du pays. La paie des soldats & des Officiers se regle à sa fantaisie. En un mot, la puissance que le Comte d'Ognate s'est acquise dans la nécessité des affaires de l'Empereur, est si grande, que tous les Conseillers de sa Majesté Impériale dépendent absolument de l'Ambassadeur d'Espagne. Aucun d'eux n'ose le contredire. Ferdinand avoit fort bien reçu le Duc d'Angoulême & ses Collègues: Il leur parle d'abord avec beaucoup d'ouverture & de franchise. Ses principaux Ministres conferent avec eux, leur rendent raison de la conduite de Ferdinand dans les affaires de Bohême & de Hongrie, & tâchent de la justifier. De si grandes déférences donnèrent de l'ombrage & de la jalousie au Ministre Espagnol.

L'Empereur change incontinent de ton & de manières. Il parle aux François d'un air froid & réservé. Ferdinand semble les congédier honnêtement, & leur faire entendre que leur maître assez occupé dans son Roiaume, aura plutôt besoin du secours de l'Empereur, que Ferdinand de l'assistance & des bons offices de Louïs. Peut-être qu'on auroit laissé partir les Ambassadeurs, si sa Majesté Impériale n'avoit cru que leur entremise lui seroit de quelque utilité afin d'amuser Bethlem Gabor, & de

de l'empêcher de se rendre le maître de toute la Hongrie. Malgré les chagrins que la Maison d'Autriche donne à Louis, & contre les plus grands intérêts de sa Couronne, ce Prince s'opiniâtre à servir des ingrats & des fourbes qui le jouent dans le temps même qu'ils emploient son nom & son autorité, pour se tirer du plus grands embarras que la Maison d'Autriche eut jamais. La générosité de Louis pourroit être louable, s'il avoit bien connu ce qu'il faisoit. Mais le jeune Roi se laissoit conduire aveuglément par un Favori que les Espagnols corrompirent. Ferdinand savoit fort bien les obligations qu'il avoit au Duc de Luines. *Assurez-le, dit sa Majesté Impériale aux Ambassadeurs de France, que je n'ignore pas ce qu'il a fait pour moi par son crédit & par ses conseils. J'en ai toute la reconnoissance possible; & je voudrois de bon cœur trouver l'occasion de témoigner à M. de Luines, que je conserve chèrement le souvenir des bons offices qu'il m'a rendus.*

Les Etats de Hongrie étoient assemblés à Neuhenfol, lors que les Ambassadeurs de France arriverent à Vienne. L'Empereur avoit fait des efforts inutiles pour obtenir la prolongation de la trêve avec Bethlem Gabor. Les Hongrois virent trop bien que Ferdinand ne cherchoit qu'à gagner du tems pour réduire la Bohême. Les Etats résolurent de recommencer la guerre contre l'Empereur dès que la trêve seroit expirée, & d'entier dans une nouvelle & plus étroite confédération avec le Roi & les Etats de Bohême. Dans cet em-

Tom. III. Part. II.

K.

bar.

1620.

*Ambassade
d'Angoulême
pag. 233.*

*Bethlem
Gabor se
fait déclai-
rer Roi de
Hongrie.*

*Ambassad.
d'Angoulé-
me. pag.
217. 218.
241. 242.
243. 255.*

1620.

*Mercur
Francois.
1620.
Lettre de
Bentivoglio.*

barras Ferdinand a recours aux Ambassadeurs de France. On les prie d'agir auprès des Etats de Hongrie & de Bethlem Gabor, & de les détourner par quelques propositions d'accommodement, de s'unir avec les Bohémiens. La continuation de la trêve étoit d'une extrême importance au rétablissement des affaires de l'Empereur. Si Bethlem Gabor se fût avancé du côté de Vienne en Autriche, une si grande diversion eût rompu les mesures que l'Empereur, l'Electeur de Saxe, & le Duc de Bavière avoient prises de concert pour chasser Frédéric de la Bohême. Le Duc d'Angoulême & ses Collègues dépêchent donc un de leurs Gentilshommes en Hongrie avec des Lettres adressées à Bethlem Gabor & aux Etats du païs, & leur offrent la médiation de sa Majesté Très-Chrétienne. L'Envoïé François fut reçu avec de grands honneurs. Mais Gabor & les Etats éludèrent adroitement les instances des Ambassadeurs. On leur répond civilement que l'Assemblée qui dure depuis quatre mois, étant dans la nécessité de se séparer au plutôt, on nommera quelques Députés pour écouter conjointement avec Gabor, qui ne prenoit encore que la qualité de Prince de Hongrie, les propositions que les Ambassadeurs feront de la part du Roi leur maître. Ceci n'étoit qu'une défaite. On ne vouloit pas se laisser amuser par une négociation, lors que le temps étoit précieux. Deux jours après l'expédition de l'Envoïé François, Gabor fait si bien se prévaloir de la haine des Hongrois

con-

contre la Maison d'Autriche & sur tout
 contre la domination des Espagnols dans
 le Conseil Impérial, que les Etats élisent
 Roi de Hongrie. Son couronnement fut
 fixé au cinquième Septembre dans la ville
 de Presbourg. Il se met incontinent à la
 tête de dix-huit ou vingt mille hommes,
 dans le dessein d'aller recevoir la Couron-
 ne à Presbourg & de marcher ensuite droit
 à Vienne en Autriche. 1620.

La Cour Impériale ne fut pas fort ef-
 fraiée des projets de Bethlem Gabor; le
 affaires de Ferdinand commençoient d'être
 dans une bonne situation. Les Etats de
 la haute & de la basse Autriche s'étant mis
 sous son obéissance lui prêtèrent serment
 de fidélité. Les Ducs de Saxe & de Ba-
 vière étoient en campagne pour l'exécu-
 tion du ban publié contre la Bohême &
 les Provinces incorporées. De manière
 que sa Majesté Impériale a raison d'espé-
 rer de chasser Frédéric de la Bohême, a-
 vant que Bethlem Gabor puisse entrepren-
 dre quelque chose de considérable du côté
 de la Hongrie. Les Etats de la basse Au-
 triche renoncent les premiers à leur confé-
 dération avec la Bohême. Ils demandent
 seulement que le libre exercice de la Reli-
 gion Protestante soit conservé, tel qu'il
 étoit sous le regne du feu Empereur Ma-
 thias. On le leur accorde, & ils prêtent
 serment de fidélité à Ferdinand. Ceux de
 la haute Autriche firent plus de résistance.
 Mais ils ne peuvent tenir long temps con-
 tre le Duc de Bavière qui entre dans le
 país à la tête d'une bonne Armée. Les

Reduc-
 tion en-
 tière de
 l'Autri-
 che à l'o-
 béissance
 de l'Em-
 pereur.

Mercur
 François.
 1620.

1620. Etats s'assemblèrent à Lintz. On y résolut de renoncer à la confédération avec les Bohémiens & de se soumettre à Ferdinand. Le voilà reconnu Archiduc d'Autriche, en conséquence de la renonciation que l'Archiduc Albert a faite en sa faveur.

L'Electeur de Saxe & le Duc de Bavière acceptent la commission d'exécuter le ban Im- perial contre les Bohémiens. *Mercur François.* 1620. Les Ducs de Saxe & de Bavière acceptent tout publiquement la commission que l'Empereur leur envoie d'exécuter le ban publié contre la Bohême & les Provinces de la dépendance de cette Couronne. C'est en vain que les Etats du Roiaume écrivent à l'Electeur de Saxe, & le prient de ne se rendre point l'exécuteur des ordres injustes & violens que les Espagnols lui font envoyer. Jean George persiste dans la résolution prise à Mulhausen, de réduire les Bohémiens à force ouverte, en cas qu'ils refusent de se soumettre à l'Empereur. Les Lettres que les Etats de Bohême écrivirent à ceux de Saxe, ne furent pas moins inutiles. Les Saxons n'ont aucun égard à la prière des Bohémiens de détourner l'Electeur de s'unir aux Ennemis irréconciliables de la Religion Protestante. Le Roi de Bohême irrité de l'inflexibilité de Jean George, publia une déclaration contre lui. C'étoit une espèce de confiscation de certains fiefs que la Maison de Saxe tenoit de la Couronne de Bohême. Le pauvre Prince n'est presque pas en état de se défendre lui-même : comment espère-t-il de faire valoir ses déclarations contr'un ennemi plus puissant que lui ? Le Duc de Bavière aiant joint le

le Comte de Buquoi, qui sacrifie volontiers le point d'honneur sur le commandement, au service de l'Empereur; Maximilien, dis-je, somme les Bohémiens de se soumettre incessamment à Ferdinand, faute de quoi son Altesse menace d'entrer dans leur pais & d'exécuter le ban publié contr'eux. 1620.

Frédéric ne perd point courage, quoiqu'il se voie sur le point d'être vigoureusement attaqué en trois endroits differens, en Bohême par le Duc de Bavière, dans la Lusace par l'Electeur de Saxe, & dans le Palatinat par le Marquis Spinola Général des troupes d'Espagne & des Pais-Bas. Il se réserve le soin de conserver la Bohême. Le Marquis de Jagendorf de la Maison de Brandebourg se charge d'aller en Lusace, & de defendre cette Province contre l'Electeur de Saxe. Pour ce qui est du Palatinat, Frédéric crut que le Marquis d'Anspach Général de l'Armée de l'Union Protestante, fortifié des troupes que les Etats-Généraux des Provinces Unies devoient envoyer dans le Palatinat, & du secours que sa Majesté Britannique faisoit espérer, arrêteroit Spinola. Le Roi de Bohême ne se flattoit-il point encore que Jacques son beaupere auroit du moins le crédit d'empêcher que l'Armée Espagnole ne fit irruption dans le Palatinat? Mais que pouvoit-il attendre de sa Majesté Brittanique? Ses Ambassadeurs des-avouoient baslement à Vienne, à Madrid, à Bruxelles l'entreprise de Frédéric. Dans ces trois Cours on amuse Jacques de bel-

1620. les paroles: difons mieux; on le joue de la maniere du monde la plus groffiere & la plus méprifante.

Le Roi de France prend la réfolution d'aller dans le Bearn. Pendant que les Ambaffadeurs du Roi Très-Chrétien travaillent utilement pour l'Empereur en Allemagne, Bentivoglio Nonce du Pape ne fert pas moins bien la Maifon d'Autriche en France. De peur que Louïs délivré des embarras que le parti de la Reine mere lui caufa, n'ouvre les yeux, & ne s'apperçoive combien il lui eft important que le Roi de Bohême conferve du moins fes Etats héréditaires, & que la Noblefle Réformée de France fans occupation chez elle, n'aille fervir un Prince de fa Religion, que les Catholiques non contents de le chaffer d'un Roiaume légitimement acquis, entreprennent encore de le priver de fon patrimoine; en un mot pour ôter à Frédéric toute efpérance de trouver la moindre reflource du côté de la France; le Miniftre du Pape de concert avec les Efpagnols, commence de propofer au Duc de Luines d'engager fon maître à faire la guerre aux Huguenots, immédiatement après la réconciliation du Roi avec Marie de Médicis. Le Cardinal de Retz, du Vair Garde des Seaux, du Perron Archevêque de Sens, le Jéfuite Arnoux Confefleur du Roi, & le P. de Berulle Général de l'Oratoire fe joignirent au Nonce. Luines écoute volontiers la propofition. Elle lui paroiffoit favorable à fes projets ambitieux. C'eft bien la chofe du monde la plus extravagante, qu'un homme fans expérience dans le métier des armes,

*Vittorio
Sirà Mé-
morie Re-
cundite.
Tom. V.
pag. 148.
Lettere di
Bentivoglio.*

mes, pense à se faire Connétable de France. Mais il ne faut pas attendre que des gens enivrés de la faveur du Prince, étourdis de la fumée de l'encens que les flatteurs leur donnent, se conduisent par les lumières de la raison. Convaincu qu'il est capable de tout, le Duc de Luines s'imagine que son Cadet qui avoit certainement plus de mérite & d'esprit que l'aîné, a bien pû prendre le bâton de Maréchal de France; mais que c'est trop peu de chose pour un Favori qui regne sous le nom de son maître. Il n'y a que l'épée de Connétable qui ne soit pas à son gré, au dessous de lui. Louis n'avoit pas si peu de discernement, qu'il ne connût fort bien les mauvaises qualités de son Favori. Mais il suffit que la Reine mère & les premiers Seigneurs du Roiaume s'opposent à l'élevation de Luines. Le Roi veut faire sentir qu'il est le maître. Plus le monde crie contre l'indignité du Favori; plus sa Majesté le comble de charges & d'honneurs. Et Luines qui connoît le foible de son Prince, a l'adresse d'en profiter. Il réduira les Huguenots à la nécessité de se défendre: Et pour finir la guerre civile qu'il aura lui-même allumée, il obtiendra la première dignité de l'épée.

Le besoin d'abaïsser les Ducs de Maïenne & d'Epemon ne fut que le prétexte du voyage du Roi en Guienne; je l'ai déjà dit. Le dessein véritable, c'étoit de mettre le Bearn sous le joug & de le dépouiller de tous ses Privilèges. De peur d'effa-

1620. roucher trop les Reformés qui avoient les intentions plus pacifiques, un Secretaire d'Etat écrit à du Pleffis-Mornai que le Roi ne pense qu'à contenter ses Sujets Huguenots, en mettant à Leitoure un Gouverneur de la même Religion, comme sa Majesté l'a promis, & à faire enregistrer au Conseil Souverain de Pau, l'Edit pour la restitution des biens Ecclesiastiques dans le Bearn. Du Pleffis répond judicieusement au Secretaires d'Etat, que le Roi a donné sa parole à l'Assemblée precedente de Loudun d'accorder préalablement certaines choses aux Réformés, & d'écouter ensuite leurs remontrances sur son Edit pour la main levée des biens Ecclesiastiques du Bearn. C'étoit de mettre non seulement un Gouverneur Réformé à Leitoure, mais d'obliger encore le Parlement de Paris à recevoir deux Conseillers de la même Religion, & de laisser aux Réformés les places de seureté qui leur furent données par le feu Roi. Du Pleffis eut beau représenter qu'il étoit de la dernière importance pour le bien de la paix, que sa Majesté fît premièrement exécuter ce qu'elle avoit promis à l'Assemblée de Loudun, & qu'en restituant les biens Ecclesiastiques du Bearn sans avoir donné satisfaction au corps des Eglises Réformées, cela pourroit causer un soulèvement général de tout le parti Huguenot, on n'écouta point les sages remontrances d'un ancien & fidele Conseiller d'Etat. Dès que le Roi est à Bourdeaux, Luines & le Garde des Seaux sa créature pressent sa

Ma-

Majesté de se faire obéir par les Bearnois, 1620.
pendant qu'elle se trouve dans leur voisinage.

Ces gens qui, dit fort bien le Duc de Rohan, ne favoient ni obéir de bonne grace, ni se défendre en gens de cœur, del. II. putèrent à Bourdeaux le Marquis de la Force Gouverneur de la Province & le premier Président de Pau, sans leur donner la vérification de l'Edit, quoique le Roi la demandât d'un ton de maître. Le Gouverneur & le Président tâchent d'appaîser la colère de Louis irrité de ce qu'on ne lui obéit pas, en alleguant la parole donnée à l'Assemblée de Loudun, que sa Majesté écouterait premièrement les remontrances de ses Sujets de Bearn sur la restitution des biens Ecclesiastiques. *Nous avons ordre, Sire, disoit le Président de Pau, de représenter à votre Majesté les griefs de la Province. Que si vous voulez être obéi, nous voilà prêts à retourner sur nos pas, afin de faire enregistrer l'Edit, & nous en rapporterons la vérification à votre Majesté.* Louis leur ordonne d'aller sur le champ à Pau & de revenir au plutôt avec l'Edit enregistré. La Chenaïe Gentilhomme ordinaire du Roi doit accompagner le Marquis & le Président, & écrire d'heure en heure à sa Majesté la manière dont les Bearnois exécuteront la volonté du Souverain. Cependant Louis s'avance encore plus près du Bearn, pour témoigner à la Province qu'il ira lui-même se faire obéir, en cas d'une plus longue résistance.

K 5

Les

1620.

Les Bearnois prirent des résolutions si secretees, que la Chénaïe s'en revint, sans pouvoir dire autre chose au Roi, sinon que les Députés du Conseil Souverain de Pau, le suivoient, & qu'ils rapportoient au Roi les dernières délibérations de leur Compagnie. Ils arrivent en effet le lendemain, & supplient très-humblement Louis de les dispenser de recevoir un Edit si contraire aux anciens privilèges de leur patrie. *Puisque vous voulez me donner la peine d'aller faire vérifier moi-même mon Edit*, répond le Roi en colere sans consulter les gens de son Conseil, *j'irai à Pau; & je vous répons que l'Edit sera plus amplement vérifié que vous ne vous l'imaginez.* On crut que les Bearnois persistoient dans leur refus; persuadés que la saison déjà fort avancée ne permettra pas au Roi de continuer son voyage, & que tout le bagage de sa Majesté aiant été conduit à Blaise, elle n'a pas envie d'aller plus loin. Mais les bonnes gens ne connoissoient pas l'humeur impérieuse & opiniâtre d'un jeune Roi, à qui le Duc de Luines, du Vair Garde des Seaux, & plusieurs autres flatteurs insinuent sans cesse qu'il doit commencer enfin de se faire craindre.

La souve- Louis assemble donc son Conseil pour rainete de la forme seulement: il propose son des- Bearn est sein d'aller en Bearn. Le Duc de Maïen- déponit- ne fit un long discours pour dissuader sa- lée de ses privilèges Majesté de continuer son voyage. Il re- & de sa présente l'incommodité de la saison; la liberté, disette des vivres dans les landes qu'il faut
ira-

traverser avec une armée, le danger de 1625.
 soulever tout le parti Huguenot qui pro-
 fitera de l'éloignement du Roi, en faisant
 de plus grands progrès dans le cœur du
 Roiaume, que sa Majesté dans le Bearn.
 Enfin, Maïenne remontre que l'armée ne
 pouvant passer la Garonne, en moins de
 douze jours, les chemins ne seront plus *Journal*
 praticables, puisqu'on se trouvera fort *de Bassom-*
 avant dans le mois d'Octobre. Tous les *pierre.*
 autres étant d'un avis contraire à celui du
 Duc de Maïenne, je ne me mets en peine ni
 du temps ni des chemins, dit Louis: Et je
 ne crains point les Huguenots. Quant à mon
 armée, je saurai bien lui faire passer la ri-
 vière en moins de douze jours. Voici Bassom-
 pierre. Il a pu m'amener en fort peu de
 temps l'armée avec laquelle j'ai dissipé un
 puissant parti. Je lui donnerai le soin de la
 conduire au delà de la Garonne. Je me re-
 pose sur sa diligence; assuré que je suis qu'il
 ne me servira pas moins bien en cette occa-
 sion. Cela suffit pour donner du courage
 & de l'activité à Bassompierre. Il prit si-
 bien ses mesures que l'armée traversa la
 rivière en beaucoup moins de temps qu'on
 ne l'avoit espéré. Bassompierre se flat-
 te qu'un service de cette importance
 augmentera la bonne volonté que le Roi
 lui témoigne depuis l'affaire du Pont de
 Cé. Mais ses espérances furent bien trom-
 pées. Le Duc de Luines plus jaloux que
 jamais, oblige son maître à ne regarder plus
 Bassompierre d'un si bon œil.

Cependant Louis marche vers Pau, qui
 lui ouvre les portes. Il va ensuite à Na-

1620. varreins place forte du Bearn, en dépos-
 sède le Gouverneur Réformé, & la met
 entre les mains de Poyenne zèle Catholi-
 que. Louïs revenu à Pau donne la gran-
 de Eglise à ceux de sa Religion, rétablit
 les Evêques & les Abbés du Bearn, leur
 rend la séance qu'ils avoient dans les E-
 tats du païs avant la Réformation, resti-
 tué les biens Ecclesiastiques. Enfin, en
 conséquence de la réunion du Bearn & de
 la basse Navarre à la Couronne, le Roi
 érige un nouveau Parlement à Pau sur le
 modèle des autres Parlemens de France.
*Ce fut là, dit le Duc de Rohan, que la
 Cour commença de se moquer de l'obligation
 de tenir sa parole. On avoit promis de main-
 tenir les Bearnois dans leurs privilèges : ils
 en furent dépouillés le lendemain en réunis-
 sant le Bearn à la Couronne : Et le Gouver-
 neur de Navarreins fut changé contre la foi
 donnée. Je ne sai si l'époque est bien juste.
 Il y a plus de quatre-vingt ans à mon
 avis, que les Rois de France se sont mis
 sur le pied de ne rien tenir de ce qu'ils
 promettent à leurs Sujets. Quoiqu'il en
 soit, Louïs XIII. garda du moins les pa-
 roles qu'il donnoit aux Princes étrangers :
 la foi des Traités fut respectée en appa-
 rence. Son fils a cru pouvoir se met-
 tre encore au-dessus de cette servitude.
 Il n'est ni plus religieux ni plus fidele
 observateur des paroles données aux Puis-
 sances étrangères, que des promesses
 faites à ses Sujets. Nous en avons vu
 depuis quelques mois un exemple bien
 convaincant au regard du Traité de partage
 fait*

*Mercurius
 François.
 1620.
 Gramond
 Historiar.
 Galliar.
 l. VI.
 Mémoires
 de Rohan.
 l. II.
 Lettre de
 Bentivo-
 glia.*

fait pour la succession du feu Roi d'Espagne. 1620.

Favas un des nouveaux Députés généraux des Eglises Réformées de France, ^{Les Re- formés convo- quent une Assem- blée gé- nérale à la Rochelle.} mouroit d'envie d'obtenir le Gouvernement de Leitoure pour son fils ; & la Cour ne pensoit nullement à l'en gratifier. L'ambitieux personnage s'imagine qu'en se rendant nécessaire, il parviendra peut-être à son but. Le voilà qui donne des avis secrets à la Rochelle, que la Cour ne paroissant pas disposée à tenir les promesses faites à l'Assemblée de Loudun, il est à propos de penser à une nouvelle convocation, à moins qu'on ne veuille être la dupe du Favori & des Ministres. Favas se flattoit que la Cour embarrassée de ce mouvement du parti Huguenot, lui jetteroit le Gouvernement de Leitoure à la tête, pourvu qu'il en empêchât les suites. Le Roi étoit encore à Poitiers, lorsque Favas donna ce premier avis. Les Magistrats de la Rochelle consultent du Pleffis-Mornai sur la proposition du Député général. Le sage Gentilhomme répond, que les six mois marqués par sa Majesté pour l'exécution de ce qu'elle a promis, n'étant pas expirés, il faut prendre patience & se contenter de faire ses poursuites. Après la réduction du Bearn, Favas écrit des Lettres plus pressantes à la Rochelle. Il avertit les Magistrats de penser à leur seureté & de fortifier la ville, de peur que le Roi ne vienne fondre sur eux avant que de s'en retourner à Paris. ^{Mémoires de Roban l. 11. Vie de M. du Pleffis-Mornai. l. 17. Lettres & Mémoires du même. 1620.}

1620. On prie encore du Pleffis de dire son sentiment là-dessus : & il conseille de ne rien précipiter. *M. le Prince & M. de Luines*, dit-il, *se sont engagés à Mrs. de Lesdiguières & de Châtillon qu'ils procure- roient un brevet pour tenir une nouvelle As- semblée, en cas que les choses promises à cel- le de Loudun ne se fissent pas. Il faut prier Mrs. de Lesdiguières & de Châtillon de som- mer M. le Prince & M. de Luines de pres- ser l'expédition du brevet. S'ils le refusent, la convocation d'une Assemblée sera plus légi- time.* Quant aux nouvelles fortifications de la Rochelle, du Pleffis est d'avis que les Magistrats se tiennent sur leurs gardes, quoiqu'il ne crût pas que le Roi pensât à venir assiéger la ville. Il craignoit seule- ment qu'on ne voulût la bloquer en quel- que manière par les fortes garnisons que le Roi laisseroit dans les places voisines.. Pour détourner ce malheur, du Pleffis conseille aux Rochelois d'adoucir l'esprit de sa Majesté autant qu'il leur sera possi- ble, de ne faire point une vaine osten- tation de leurs forces, & d'en user honnêtement avec leurs concitoyens de la Religion Romaine. Quelque chose que du Pleffis, le Duc de Rohan, & plusieurs autres Seigneurs Réformés pussent dire, afin d'arrêter la convocation d'une Assem- blée, on ne les écouta pas. Le parti Hu- guenot est trop alarmé du changement fait dans le Bearn ; on en craint les con- séquences. Favas irrité de ce que le Gou- vernement de Leitoure est donné à un autre, cherche à se venger, en faisant indi-

indiquer une Assemblée à la Rochelle pour le 25. Novembre. *Voilà*, dit le Duc de Rohan, *comme les intérêts particuliers ruinent presque toujours les affaires générales.* 1620.

Les nouveaux sujets de mécontentement que la Cour donnoit aux Réformés, causèrent une sensible douleur à du Plessis-Mornai. Il en voioit les suites funestes mieux qu'aucun autre. Dans le dessein de les prévenir s'il est possible, du Plessis écrit une fort belle Lettre au Duc de Monbazon beau-pere du Favori. L'affaire du Bearn & l'Assemblée qui se convoqua ensuite à la Rochelle, sont la source véritable des malheurs des Eglises Réformées de France sous le regne dont j'écris l'Histoire. Puisqu'il est important de connoître si les Huguenots sont aussi coupables que leurs ennemis l'ont publié, voyons ce que du Plessis pense de leur conduite. Il étoit de la même Religion : mais il a d'ailleurs tant de droiture, & de sincérité que son témoignage sera toujours plus recevable parmi les honnêtes gens, que les recits & les déclamations d'une infinité d'Auteurs de l'une & de l'autre communion. Voici comment il ouvre son cœur au Duc de Monbazon. *Vous vous souvenez, Monsieur, du commandement exprès que je reçus du Roi par votre bouche le dernier jour d'Avril, d'assurer ceux de notre Assemblée qui se tenoit alors à Loudun par la permission de sa Majesté, que tout ce qui leur fut promis, seroit ponctuellement exécuté. Puisque ma parole y est interve-*

nuë,

Lettre de

M. du

Plessis-

Mornai.

au Duc de

Monbazon.

Vie

de M.

du Plessis-

Mornai.

l. IV.

Lettres &

Mémoires

du même.

1620. nué, ajoutoit M. le Duc de Luines, je la ferai valoir autant que des brevets. Ce sont ses propres termes, & je ne sai s'il n'y eut point encore quelque chose de plus fort. Je dépêche incontinent vers l'Assemblée, & je lui représente que nous devons faire un grand fonds sur la première parole que le Roi nous eût encore donnée de lui-même. Cette considération l'emporta sur toutes les difficultés. On ne demande plus d'autre sûreté. Chacun s'en retourne dans sa Province, assez content d'y remporter la promesse du monde la plus inviolable.

Vous savez, Monsieur, qu'elle contenoit trois choses, la reception de deux Conseillers au Parlement de Paris, la restitution de Lézouze, & un état certain des places de sûreté. Cela devoit être exécuté dans six mois au plûtard, sans que l'affaire du Bearn y dût apporter le moindre délai. Un mois après que ce terme seroit expiré, le Roi promettoit d'écouter les remontrances que nos Députés avoient à lui faire sur la main levée des biens Ecclesiastiques dans le Bearn. L'accommodement fut négocié par Mrs. de Lesdiguières & de Châtillon. M. le Prince & M. le Duc de Luines donnèrent leur parole avec serment, que les choses promises seroient accomplies dans les six mois. Ils ajouterent que si cela n'arrivoit pas, l'Assemblée pourroit se renouer & se pourvoir devant sa Majesté. Ces deux Messieurs s'engagent en même temps à faire obtenir le brevet nécessaire. Le Roi ratifia depuis de sa propre bouche ce que M. le Prince & M. le Duc de Luines avoient promis: & sa Majesté témoigna

moigna qu'elle étoit fort contente de l'obéissance de notre Assemblée. Les six mois se sont écoulés; rien n'est accompli: & le Roi s'en va dans le Bearn avec son armée contre l'ordre qu'il s'est prescrit à lui-même, sans qu'il soit rien intervenu de la part de ses Sujets Reformés de France ou du Bearn, qui oblige sa Majesté à changer de sentiment. Jugez, Monsieur, si tous n'ont pas sujet de se plaindre, & si plusieurs ne doivent pas se défier, lorsqu'ils voient le Roi abandonner ses plus grandes affaires & porter ses armes dans un pais qui ne lui oppose que des prières & des gémissemens, & contre des Sujets qui n'ont point d'autre rempart que la parole sacrée de leur Prince. Ceux de la Rochelle chargés par l'Assemblée de Loudun d'en convoquer une autre dans six mois en cas d'exécution, ne sont-ils pas fondés sur la parole du Roi dans la convocation qu'ils ont faite? Permettez-moi, Monsieur, d'ajouter, qu'ils peuvent alléguer encore pour leur justification la parole de M le Duc de Luynes, qui devoit nous valoir autant que les brevets de sa Majesté. Ce recit naïf & sincere du plus honnête Gentilhomme qui fut jamais, est une apologie suffisante de la conduite des Réformés en cette occasion.

N'omettons point ici les remontrances que du Pleissis fait ensuite au Duc de Monbazon: Elles sont trop judicieuses & trop instructives. J'ai servi le feu Roi trente-quatre ans, poursuit-il, & j'ai toujours observé que ce qui lui servoit le plus à se démêler des grandes affaires qu'il eut au de-

dans

*dans & au dehors, c'étoit la reputation d'être ferme & invariable dans les paroles qu'il donnoit. Rien n'acquiert plus de crédit à ceux qui ont le bonheur d'approcher les grands Princes que la bonne foi, & le soin de la faire valoir par tout où ils s'emploient. Enfin c'est par là que les Souverains peuvent être la vive image de Dieu. Il a fait le monde par sa parole, & les Souverains le gouvernent en un sens par la leur. Cependant, Monsieur, pesez selon votre sincérité, si la parole de notre Roi est ménagée avec la vénération qui lui est due. Les descendants d'Henri le Grand ont souvent voulu se faire un mérite, en disant qu'ils le prenoient pour leur modele. Mais, hélas ! plusieurs d'entr'eux ne se sont pas mis en peine de lui ressembler par le bel endroit que du Plessis vient de marquer. Graces à Dieu, ils n'ont pas tous dégénéré de la vertu de leur aïeul. Un Prince de son sang que la providence de Dieu a élevé sur le thrône pour le salut de toute l'Europe, a gagné le cœur & la confiance de ses alliés & de tous ceux qui traitent avec lui par une fidélité inviolable à tenir sa parole. Il fait connoître à ce siècle corrompu, qu'un Prince ne peut aspirer au surnom de *grand*, à moins qu'il n'ait encore plus de probité que de bonheur.*

Du Plessis finit la Lettre en représentant au Duc de Mondazon les conséquences pernicieuses des mauvais conseils qu'on donnoit à Louis. Sa Majesté, disoit-il, vient d'appaiser un grand mouvement. Mais si le feu se rallume une fois, il n'y aura que
trop

trop de gens qui jetteront de l'huile dessus. 1620.
 Chacun voudra être le maître, sous ombre
 de faire executer les ordres du Roi. En leur-
 rant les simples de l'espérance de réunir les
 esprits divisés sur la Religion, les plus fins
 dissiperont l'Etat. Les remèdes ont peu de
 force sur les fièvres qui attaquent le cer-
 veau. Le moien le plus sûr de les guerir,
 c'est de faire évaporer peu à peu les fumées
 qui montent à la tête. On n'y parviendra
 jamais que par la paix; Et la paix ne s'é-
 tablira que par le maintien des Edits. En
 ouvrant la porte aux troubles, vous reveil-
 lez l'ambition d'une infinité de gens. Quand
 ils seront armés dans les Provinces, ils tra-
 vailleront à votre ruine. Que si vous les
 laissez sans emploi, ils en prendront d'eux-
 mêmes, ils se déclareront vos ennemis. Je
 ne vous dis pas ceci sans raison, Monsieur,
 on parle de conseils violens. Certaines gens
 prétendent pousser à bout ceux de notre Re-
 ligion, en ne cessant point de les inquiéter.
 M. le Duc de Luines votre beau-fils, doit
 prendre garde que ceux qui n'ont pu ébranler
 sa fortune en l'attaquant directement, ne
 trouvent le moien de le supplanter par des
 voies obliques Et indirectes; c'est-à-dire,
 en allumant une guerre civile qui donne-
 ra plus de crédit & plus de puissance à
 ses ennemis.

Le Duc de Monbazon répondit d'abord ^{Deux ré-}
 en homme d'honneur & de probité à la ^{ponses,}
 Lettre que du Pleffis-Mornai lui avoit ^{une veri-}
 écrite. Monsieur, après avoir bien lu ^{table &}
 reçu votre Lettre, disoit le Duc, j'y trouve ^{l'autre}
 beaucoup de choses qui méritent d'être consi- ^{feinte du}
 dérées ^{Duc de}
^{Monba-}
^{zon.}

1620. *derées avec attention. Et plutôt à Dieu que
chacun les voulût peser. J'ai résolu de les
représenter comme il faut. Car enfin, Mon-
sieur, il est fort vrai que je ne vous ai porté
aucune parole du Roi, ni de M. de Luines,
qui n'ait été prononcée plusieurs fois, & que
sa Majesté ne m'ait commandé elle-même en
présence de M. le Prince de vous la porter.
Ils doivent tous se rendre bien-tôt à Paris.
Ce sera pour lors que je m'entendrai davantage,
& que je m'expliquerai mieux de tous côtés;
non pour aigrir rien de part ou d'autre. Je
suis trop bon François; & j'aime le Roi &
le repos de son Etat. Je ne doute pas,
Monsieur, que tous les gens de bien ne me
reconnoissent à cette marque; & je vous
prendrois volontiers pour un de mes Juges,
s'il en étoit besoin. Mais je me contenterai
de ne changer point ma vieille manière de vi-
vre pour en prendre une nouvelle. Ce bon
maître que vous & moi avons servi en une
infinité d'occasions perilleuses, étoit bien sage.
Nous devons espérer que son successeur ne le
sera pas moins, & que ses bons & fideles
serviteurs le conseilleront aussi bien. Les
vœux de Monbazon ne furent pas exau-
cés. Louis XIII. fut exempt de certains
vices qui ternirent la réputation de son
pere. Mais il n'eut ni le même discerne-
ment, ni autant de prudence & de modé-
ration. Henri écoutoit les conseils que
des Ministres habiles & intelligens, lui
donnoient; il les pesoit avec attention, &
il ne manquoit pas de prendre le bon parti
dans les affaires, où ses passions dominan-
tes n'étoient pas intéressées. Louis au
con-*

*Vie de
M. du Plessis-
Mornai l. IV.
Lettres &
Mémoires
du même.
1620.
Bernard
Histoire de
Louis
XIII. l.
V.*

contraire suivit aveuglement tout ce qu'un Favori nullement éclairé, ou un Ministre hautain & ambitieux lui suggèrent. 1620.

La Lettre de Mornai au Duc de Monbazon aiant été communiquée à plusieurs personnes, on en tira des copies. Et quelques Huguenots zélés ne manquent pas de faire imprimer une pièce si utile à la justification des démarches de leur parti. Le Duc de Luines fut au desespoir de se voir accusé tout publiquement de mauvaise foi par un Gentilhomme aussi généralement estimé, que du Pleffis-Mornai. Pour mettre son honneur à couvert, il fait recevoir promptement les deux Conseillers au Parlement de Paris; le Gouvernement de Leitoure est donné à un de ces Réformés qui se devoient à la Cour contre les intérêts de leur Religion, & les Huguenots obtiennent une satisfaction apparente sur les places de seureté. Après cela on publie une longue réponse à la Lettre de Mornai sous le nom du Duc de Monbazon. Le beau-pere eut la complaisance de permettre au Duc de Luines que la pièce parut être de celui à qui du Pleffis avoit adressé ses plaintes. Mais Monbazon disoit lui-même que la réponse étudiée que Luines fit publier, n'étoit nullement du stile d'un Seigneur qui se picquoit plus de franchise & de probité, que de finesse dans le langage & de subtilité dans le raisonnement. Le Duc de Luines eut la sotte vanité de se dire l'Auteur d'une pièce qu'il croioit admirablement belle. Mais on découvrit bien-

1620. bien tôt qu'elle étoit de la façon d'Arnoux Confesseur du Roi.

Jamais écrit ne sentit plus le Jésuite. On y chicane ridiculement sur les promesses du Roi. Les choses les plus connues sont déguisées par de basses équivoques. L'Auteur nie avec une hardiesse digne de son caractère que le Prince de Condé & le Duc de Luines aient jamais promis ce que du Plessis prétend: il soutient que toutes les paroles données par l'un & par l'autre ont été religieusement tenues. Le Jésuite ne fait pas scrupule d'employer le blasphème & les comparaisons prophanes. *La vérité & la parole de M de Luines, dit-il, marchent du même pied. Les propheties ne sont pas mieux accomplies que ses promesses.* Enfin, la Lettre étoit pleine d'aigreur, d'injures, & de menaces contre les Réformés. La Réponse portant le nom du Duc de Monbazon, du Plessis-Mornai la reçoit comme venant de la part de ce Seigneur. La réplique fut respectueuse, sage, & modérée, quoique d'ailleurs du Plessis continuât de soutenir la vérité de ce qu'il avoit avancé. Qu'il me soit permis de finir le recit de cette affaire en rapportant ce que du Plessis dit encore sur l'obligation des Rois à tenir leur parole. *Vous me représentés, Monsieur, l'autorité & le pouvoir du Roi; vous soutenez qu'il peut faire toutes choses selon son bon plaisir. Il y a cinquante ans que je sers nos Rois. Je serois fort ignorant, si je ne connoissois pas l'étendue de leur puissance, & un extravagant si je pensois à la restreindre.* Mais ce-
la

*la n'empêche pas que je ne croie la vérité de 1620.
cette sentence du bon & grand Empereur
Theodose inserée dans le Droit Romain: C'est,
dit-il, une chose digne de la majesté de celui
qui regne, que de se tenir obligé à l'observa-
tion des Loix qu'il fait lui-même. Et quel-
les sont les Loix que le Prince s'impose? les
paroles qu'il donne. Mesurer les Rois à leurs
promesses; ce ne fut jamais un crime. C'est
proprement les mesurer à eux-mêmes.*

Du Plessis avoit grande raison de dire ^{Irruption}
que le monde s'étonnoit de voir le Roi ^{du Mar-}
abandonner ses plus grandes affaires & ^{quis Spi-}
tourner ses armes contre ses propres Su- ^{nola dans}
jets. Sa Majesté reçoit en Guienne la ^{le Palati-}
^{nat.}
nouvelle de l'irruption du Marquis Spino-
la dans le Palatinat à la tête d'une Armée
de vingt mille hommes de pied & de qua-
tre mille chevaux: Et Louis ne paroît ^{Lettre de}
nullement allarmé de ce que la Maison ^{Bentiva-}
d'Autriche se prépare à dépouiller de ses ^{gio.}
Etats héréditaires, le premier Electeur de
l'Empire, ancien allié de la Couronne de Fran-
ce. La marche de l'Armée Espagnole étoit
manifestement contraire au Traité d'Ulm
conclu par la médiation du Roi de France.
Car enfin la Couronne d'Espagne entra
dans la Ligue Catholique d'Allemagne: &
par conséquent Philippe ne devoit attaquer
directement ni indirectement les païs hé-
réditaires du Roi de Bohême. Mais si les
Espagnols se mocquoient ouvertement de
pareils engagements, la France ne se met-
toit pas en peine de leur faire tenir la pa-
role que le chef de la Ligue Catholique
avoit donnée. Trompé comme les autres
par

1620. par les artifices de la Cour de Madrid, Louis croit bonnement, que la Maison d'Autriche fait seulement cette diversion, afin de contraindre Frédéric à venir défendre son patrimoine & à se desister de ses prétentions à la Couronne de Bohême. On veut bien se flatter que l'Empereur se contentera de recouvrer ce qu'il a perdu, sans prendre le bien de son ennemi. Le Marquis d'Anspach, le Duc de Wirtemberg & les autres Princes de l'Union Protestante en Allemagne représentent inutilement à la Cour de France, que l'entreprise de Spinola est contraire à la liberté de l'Empire, à la capitulation jurée par Ferdinand & au Traité d'Ulm. Le Roi n'eut aucun égard à ces remontrances; il aima mieux tourmenter ses Sujets; & laisser à l'Empereur les moiens d'opprimer l'Allemagne, que de marcher sur les traces de ses predecesseurs, qui prirent toujours garde, que sous le prétexte specieux de conserver l'ancienne Religion, la Maison d'Autriche ne se fraiât le chemin à cette Monarchie universelle, dont Charles-Quint & Philippe II. formèrent le projet. Entrons dans le détail de l'expédition de Spinola. C'est une affaire qui eut de fort grandes suites.

Dès que les Princes de l'Union Protestante eurent des nouvelles certaines du dessein de Spinola le Duc de Wirtemberg écrit aux Ambassadeurs de France à Vienne, & les prie de représenter à l'Empereur, que si l'Armée Espagnole entreprend quelque chose contr'aucun des Princes de l'Union Protestante, ou contre leurs

*Ambassade
d'Angoulême.
pag. 258. 127.
321.
Mercure
François.
1620.*

leurs Etats, ils seront dans la nécessité de se joindre aux Roiaumes de Hongrie & de Bohême & aux autres Provinces déclarées contre l'Empereur, afin de se garantir de l'oppression, dont une Armée étrangère semble les menacer tous. *Que si l'Empereur, ajoutoit le Duc de Wirtemberg, appelle seulement les troupes des Pais - Bas au secours de la Bohême, les Princes de l'Union leur donneront volontiers un passage libre. Ils persistent dans leur résolution de ne se mêler point de l'affaire de Bohême, & de ne penser qu'à la conservation de la paix dans l'Empire. La proposition étoit raisonnable & pleine de franchise. On y répond d'une manière équivoque & ambiguë. Pour ce qui est de l'armée de l'Archiduc Albert, dit-on de la part de Ferdinand aux Ambassadeurs de France, Sa Majesté Impériale n'a point d'autre dessein que de la faire passer au secours de ses Etats. C'est pour cela qu'elle a fait expédier des Lettres patentes au plus ancien Archiduc de son illustre Maison. Il est encore Duc de Bourgogne & par conséquent premier Général de ce Cercle, l'un des plus considérables de l'Empire. M. l'Archiduc a une commission expresse de défendre sa Majesté Impériale de toute violence, & de travailler de la manière qu'il jugera la plus convenable au recouvrement des Etats usurpés. Quant à la raison que sa Majesté Impériale a de renforcer ses troupes, on pourra l'apprendre de M. l'Archiduc qui est chargé de ce soin. Cependant l'armée ne fera pas le moindre tort aux Princes, aux villes, & aux Etats de l'Empire, à moins*

Tom. III. Part. II. L qu'ils

1620. *qu'ils n'aident d'armes, d'argent, & de conseil les perturbateurs du repos public, & les ennemis de sa Majesté Imperiale.*

Quelque soin que les Ministres de la Cour de Vienne eussent pris de rendre cette réponse aussi ambigue que celles des anciens oracles, elle marquoit assez clairement que Spinola attaquoit le Palatinat. Car enfin, le Roi de Bohême tirant du secours de ses païs héréditaires, l'Empereur se réserve la liberté d'y faire passer l'armée de Spinola. Jacques Roi d'Angleterre fut plus ouvertement joué à la Cour de Bruxelles. A la premiere nouvelle des grands préparatifs de guerre qui se font dans les Païs-Bas Catholiques, sa Majesté Britannique en demande la raison aux Archiducs. On lui répond froidement que le Roi d'Espagne ordonne ces levées extraordinaires, & que le Marquis Spinola Général des troupes, est mieux informé qu'aucun autre des intentions de sa Majesté Catholique. Le Ministre Anglois va donc à Spinola. *J'ai reçu ordre, dit l'Italien, de former une armée & de la faire avancer vers l'Allemagne. Mais je ne sais rien davantage. Mes ordres sont cachetés, & je ne dois ouvrir le paquet que lors que je serai au rendez-vous général.* Voilà comme les Espagnols se mocquoient d'un Prince foible & indolent, qui laisse envahir le bien de ses petits-enfans, & qui croit beaucoup faire en souffrant plutôt qu'en commandant, que deux ou trois mille Anglois aillent au secours du Palatinat sous la conduite d'Horace Veere de l'an-

l'ancienne & illustre Maison des Comtes d'Oxford. *L'Espagne*, disoit Puisieux Secrétaire d'Etat de France, *sait bien que le Roi d'Angleterre ne peut se venger de ce qu'on fait contre lui. Elle meprise un Prince plongé dans ses plaisirs & sans force.* Jacques se conduisoit si mal, qu'il perdit sa réputation dans toute l'Europe, quoi que d'ailleurs il eût pu se rendre redoutable en témoignant un peu de courage & de résolution. 1620.

Le Ministre de sa Majesté Britannique à Bruxelles suivit Spinola jusques à Coblentz. C'étoit le rendez-vous général de l'armée Espagnole. On ouvre là, dit-on, les paquets envoiés de Madrid. L'Anglois impatient de savoir les ordres qu'ils renferment, reçoit pour toute réponse, que Philippe commande seulement d'attaquer ceux qui ont pris des liaisons & des engagemens avec les Bohémiens rebelles à Sa Majesté Impériale. Les moins clairvoians ne doutoient pas que l'expédition ne regardât le Palatinat. Jacques lui seul persiste à croire que les Espagnols épargneront à sa recommandation les Etats héréditaires de Frédéric. Les Princes de l'Union Protestante avoient une bonne armée de vingt-deux mille hommes de pied & de quatre mille chevaux. Maurice Prince d'Orange s'avançoit encore vers le Rhin à la tête de dix mille chevaux. Les Etats-Généraux des Provinces-Unies l'envoioient observer les demarches de Spinola dans leur voisinage, & le Prince Frédéric Henri frere de Maurice en devoit

*Mercur
Francois.*

1620.

Puffendorf

*Commentar.
Rerum*

Suecicarum. l. I.

Mémoires

de Louise

Juliane.

pag. 160.

161. 162.

Nani Hi-

storia Veneta. l. II.

1620.

1620. conduire un détachement au secours du Palatinat, en cas que Spinola entreprît de l'attaquer. On croit que si l'Armée de l'Union Protestante eût pris le parti de couvrir le Palatinat, & d'en disputer l'entrée à Spinola, elle auroit embarrassé ce Général. Mais on se reposa mal à propos sur les nouvelles assurances que Jacques Roi d'Angleterre donnoit que le Marquis Spinola n'en vouloit ni au Palatinat, ni aux Etats des Princes de l'Union. Sa Majesté Britannique leur recommandoit de n'attaquer l'armée Espagnole, qu'en cas que Spinola fit des actes d'hostilité contre le Palatinat.

Soit que le Marquis d'Anspach qui commandoit l'armée de l'Union, beaucoup moins habile & moins expérimenté que Spinola, ne fût pas découvrir les ruses & les fausses marches de l'ennemi; soit que le Général Allemand se fût laissé gagner par les pistoles d'Espagne, comme les gens se l'imaginèrent alors; soit enfin qu'il n'y eût pas assez de concert & de bonne intelligence entre des Princes ligués, dont chacun avoit ses intérêts différens, Spinola trouva le moien d'entrer dans le Palatinat, après quelques mouvemens faits à propos, pour cacher ses desseins, & pour donner le change aux ennemis. Il prit à leurs yeux plusieurs places importantes. L'armée des Princes unis, l'une des plus belles & des plus lestes que l'Allemagne eût vues, ne servit qu'à manger le pais, & à ruiner davantage ceux qu'elle devoit défendre. Pendant que Spinola force toutes les

1620.

les barrières qu'on lui oppose, les Princes unis s'accusent les uns les autres; ils s'entrebattaient à coups de plume, au lieu de repousser un Général qui fait admirablement bien profiter de tous les avantages qu'on lui donne. Le Prince Frédéric Henri avoit amené un corps d'élite au secours des Etats du Roi de Bohême son neveu. Il eut le chagrin de s'être approché pour voir de plus près le triomphe & le progrès du Général Espagnol. Tout le monde admira la prudence & l'habileté de Spinola dans cette campagne. Il passa le Rhin où ses ennemis l'attendoient le moins. Jamais les Princes unis ne purent le forcer à se battre. Enfin, non content de profiter de leur mesintelligence, il eut l'adresse de l'entretenir & de l'augmenter.

Si nous en croions Puisieux Secrétaire d'Etat de France, Jacques Roi de la Grande Bretagne regardoit sans s'émouvoir les prospérités de Spinola dans le Palatinat, quoiqu'il y allât non seulement de l'honneur de sa Majesté Britannique; mais encore du patrimoine de ses petits-enfants. Elle sembla pourtant se réveiller un peu de son assoupissement vers la fin de cette année. Jacques fait déclarer au Roi d'Espagne & aux Archiducs des Pays-Bas que si le Marquis Spinola ne se desiste incessamment de son entreprise, sa Majesté Britannique emploiera les forces & les moyens que Dieu lui a mis en main, pour défendre les Etats héréditaires de son beau-fils. Nous attendons les effets de cette déclaration, disoit Puisieux aux Ambassadeurs de France à

Jacques
Roi
d'Angle-
terre se
plaint de
l'irrup-
tion dans
le Pala-
tinat.
Ambassa-
de d'An-
goulême.
pag. 345.
377. 378.
388. 401.

1620. Vienne. Mais nous ne croions pas qu'ils soient fort considerables. On connoit l'humour & la disette du Roi d'Angleterre. Il n'a point fait cette démarche de son propre mouvement. Les Puritains, c'est-à-dire dans le stile de la Cour de France, les Anglois zélés pour leur Religion, y ont poussé leur Roi. Le Chevalier Woton Ambassadeur de sa Majesté Britannique à Vienne presenta au mois de Novembre de cette année un mémoire à l'Empereur. Woton y remontre que la raison & les droits de la nature ne permettent pas au Roi son maître de laisser le patrimoine de ses enfans entre les mains d'un usurpateur étranger, & que les Etats héréditaires de Frédéric n'ont rien de commun avec l'affaire de Bohême, selon le Traité fait à Ulm par la médiation des Ambassadeurs de France. Le Roi mon maître, ajoutoit Woton, ne peut se persuader que le Marquis Spinola soit entré dans le bas Palatinat par ordre & avec la commission de sa Majesté Impériale. Il n'y a pas d'apparence qu'elle veuille avouer une violence si injuste, ni lui prêter son nom. Autrement le Roi mon maître seroit bien mal récompensé de sa conduite prudente & modérée dans les commencemens de tous ces troubles. C'étoit par bienfiance que le Ministre d'Angleterre parloit ainsi de la neutralité que Jacques avoit affecté de garder. Il la blâmoit sans façon dans ses entretiens particuliers avec les Ambassadeurs de France. Woton avouoit que Jacques se laissoit tromper par les vaines espérances que les Espagnols lui donnoient, & qu'ils ne

ne propoisoient le mariage du Prince de Galles avec l'Infante d'Espagne, que dans le dessein d'amuser sa Majesté Britan-
1620.
nique.

L'Empereur répondit au Mémoire de l'Ambassadeur d'Angleterre, d'une manière qui fit juger à ce Ministre, que la Cour de Vienne & celle de Madrid ne se mettoient pas autrement en peine des protestations, ni des menaces du Roi Jacques. Bien loin d'y avoir égard, Ferdinand se plaint du secours plus que médiocre que l'Anglois envoie à Frédéric. L'Empereur, disoit-on, auroit souhaité que sa Majesté Britannique, au lieu d'aider le Palatin de ses conseils & de ses forces, l'eût détourné d'usurper le bien d'autrui. Que si le beau-fils du Roi de la Grande Bretagne se plaint de ce qu'on a saisi des Etats héréditaires, qu'il tenoit pourtant à hommage lige de sa Majesté Impériale & du S. Empire, le Palatin doit savoir que c'est la peine de sa revolte contre son maître & son Empereur. Il ne doit blâmer personne que lui-même, puisqu'il a mieux aimé suivre sa passion & ses conseils imprudens, que déferer aux bons avis de sa Majesté Impériale, des Rois, des Electeurs, des Princes, & même du Roi son beau-pere. Au reste toutes les personnes équitables jugeront qu'il est permis à un Souverain d'empêcher que ses vassaux ne se servent contre lui des siefs & des bienfaits qu'ils tiennent de sa main. L'Empereur a donc eu raison d'avoir recours suivant les constitutions & les ordonnances Impériales à M. l'Archiduc Albert premier Prince de l'Empire, afin

1620. *que son Altesse travaillât à remettre la paix dans les Etats qu'elle a cédés à sa Majesté Impériale. C'est ensuite des justes instances de l'Empereur que M. l'Archiduc envoie le Marquis Spinola avec une puissante Armée, exécuter la commission de sa Majesté Impériale contr'un Vassal qui a eu la temérité de prendre la défense des Sujets rebelles à leur Roi, & d'usurper la Couronne Roiale de son Empereur & de son maitre; entreprise que tous les Rois & tous les Princes devoient punir.*

Voilà comme la Cour de Vienne tâchoit de justifier l'irruption de l'Armée Espagnole dans le Palatinat. Mais il n'étoit pas question de ce qu'un Seigneur de fief peut faire contr'un Vassal revolté, ni de savoir si Ferdinand avoit droit de punir l'acceptation que Frédéric fit de la Couronne de Bohême, comme un crime de félonnie. Il y a beaucoup de choses à dire là-dessus en faveur de Frédéric. On se plaignoit de ce que Spinola étoit entré à main armée dans le Palatinat, nonobstant l'accord fait à Ulm, que l'affaire de Bohême se decideroit entre l'Empereur & le nouveau Roi, sans qu'il fût permis aux Princes de la Ligue Catholique, ni à ceux de l'Union Protestante d'attaquer les Etats héréditaires les uns des autres: & c'est à quoi l'Empereur ne repond point dans son Mémoire. Sa Majesté Impériale pouvoit bien appeller à son secours en Bohême, en Hongrie, en Autriche, les troupes de l'Archiduc, & les Princes de l'Union Protestante offroient en ce cas de leur donner passage.

sage. Mais en conséquence du Traité d'Ulm, Ferdinand ne pouvoit plus se saisir des Etats héréditaires de Frédéric, quoique ce fussent des fiefs de l'Empire. Nous verrons dans la suite de cette Histoire qu'il en étoit de Ferdinand I. comme de plusieurs autres Princes. Il ne fut jamais esclave de sa parole. Plus Espagnol qu'Allemand, le nouvel Empereur ne se piquoit ni de probité, ni de bonne foi: il violoit sans scrupule les traités les plus solennels.

Les affaires du Roi de Bohême étoient entièrement desespérées, lorsque l'Ambassadeur d'Angleterre présenta son Mémoire à l'Empereur. C'est pourquoi Woton y proposoit de la part du Roi son maître un Traité de paix & d'accommodement entre Ferdinand & Frédéric. Sa Majesté Impériale éluda l'instance en répondant qu'elle devoit prendre premièrement l'avis des Princes de sa Maison & des Electeurs qui l'avoient utilement servi. Le Duc d'Angoulême & les deux autres Ambassadeurs de France persuadés qu'il est d'une extrême importance d'empêcher la ruine entière du Roi de Bohême, se joignent à Woton dans le dessein de servir l'infortuné Frédéric. Ils remontrent judicieusement à Louis qu'il n'est plus temps de parler à l'Empereur d'entrer en négociation, & qu'il faut désormais agir par voie d'intercession auprès de Ferdinand enflé du succès heureux de ses armes victorieuses de toutes parts, excepté dans la Hongrie. *Il n'y a plus lieu de traiter pour le Palatin, disent les Am-*

2610. *bassadeurs de France au Roi leur maître. C'est une chose hors de toute apparence. Les choses qui se passent ici, nous font juger, que si votre Majesté ne s'en mêle pas, le Palatin aura beaucoup de peine à conserver ses pais héréditaires, bien loin de se remettre en état de disputer encore une Couronne à l'Empereur. Si Louïs eût été mieux conseillé, il auroit prévenu efficacement l'oppression d'un ancien allié de sa Couronne. Mais les Espagnols ne furent pas moins habiles à détourner sa Majesté Très-Chrétienne de secourir Frédéric, qu'à tromper le Roi d'Angleterre. Woton eut envie de se retirer de Vienne quand il reconnut que l'Empereur faisoit si peu de cas des instances de sa Majesté Britannique. Il y demeura néanmoins dans l'espérance que Bethlem Gabor avec qui l'Empereur entroit en négociation, obtiendrait quelque chose en faveur du Roi de Bohême son allié. Mais la Cour de Vienne eut encore l'adresse de contenter Gabor sans qu'il stipulât la moindre chose pour Frédéric. De manière que nous le verrons bien-tôt abandonné de tout le monde. La seule République des Provinces-Unies lui tendra les bras avec une générosité digne de l'admiration de tous les siècles.*

Raisons
de la conduite de
Jacques
Roi d'Angleterre
dans l'affaire de
Bohême &
du Palatinat.

Donnons encore ici l'extrait d'une Lettre que le Marquis de Buckingham, Favori de Jacques Roi d'Angleterre, écrivit par ordre de sa Majesté au Comte de Gondemar Ambassadeur d'Espagne à Londres. On la publia peu de tems après l'invasion du Palatinat par Spinola; & ce fut comme

me

me le manifeste de la conduite de Jacques dans l'affaire de son beau - fils. Nous y lisons que sa Majesté Britannique assembla son Conseil dès qu'elle apprit le progrès des armes Espagnoles dans le Palatinat. Jacques déclare ensuite que bien loin de conseiller à Frédéric d'accepter la Couronne de Bohême, sa Majesté s'est efforcée d'en détourner son beau - fils. Pourquoi cela? En voici les raisons. Elles méritent d'être examinées. Il y en avoit trois principales, une de conscience, l'autre d'honneur, & la dernière du bon exemple que Jacques croioit devoir donner à toute l'Europe. Telle est la raison de conscience. *La Religion que le Roi professe, disoit Buckingham à Gondomar, ne permet aucune translation de Couronne sous prétexte du service de Dieu. C'est avec justice que notre Eglise combat les Jésuites qui mettent à leur fantaisie les Rois sur le trône, & qui les en font descendre de la même manière. La Théologie Protestante nous enseigne d'obéir à nos Souverains temporels, quoiqu'ils soient Turcs ou Infidèles. Il semble que le monde veuille faire passer la guerre de Bohême pour une guerre de Religion. Et c'est ce que sa Majesté condamne. On fut surpris qu'un Prince qui se picquoit de savoir la plus fine Théologie, parût si mal informé des vrais & solides principes des Protestans. Nous nous élevons contre les Jésuites, disoient quelques - uns, sur ce qu'ils soutiennent que le Pape ou son Concile, peuvent déposer un Souverain qui refuseroit de recevoir aveuglément ce que des hommes sujets à se tromper,*

1620.

Mercure

Français

1620.

Rush-

worth's

Historical

Colle-

ctions.

1620.

Wilson's

History of

Great

Britain.

1620.

L. G.

drie

1620. érigent en articles de foi. Mais les Protestans éclairés ne diront jamais qu'un peuple, qui a mis la conservation de la Religion Chrétienne comme un point fondamental de sa confédération & de son gouvernement, soit obligé d'obéir à son Roi s'il s'avise de renoncer au Christianisme. Il n'est pas même question de cela dans l'affaire présente de Bohême, ajoutoit-on. Ce n'est point une guerre de Religion. Les Bohémiens prétendent que leur Etat est un Roiaume électif; & que Ferdinand en ayant violé les Loix & les Privileges, ils ont pu le déclarer déchu de ses droits à la Couronne & choisir un autre Roi. La Religion Protestante oblige telle les Sujets d'un Etat électif, à demeurer soumis à un Prince qui contrevient manifestement à ce qu'il a promis au temps de son élection?

La raison de l'honneur parut spécieuse: mais elle étoit peu solide dans le fond. Le Roi d'Espagne, poursuit Buckingham, avoit prié sa Majesté Britannique de s'entremettre pour accommoder les Bohémiens avec l'Empereur. Dans ces entrefaites, ils offrent leur Couronne à l'Electeur Palatin qui l'accepte. Le Roi mon maître crut que son honneur l'engageoit à publier incontinent qu'il n'avoit aucune part à l'entreprise de son beau-fils. C'est pourquoi sa Majesté Britannique n'a pas voulu l'assister dans cette occasion. Cela paroissoit trop contraire à la réputation & à la bonne foi du Roi mon maître. On réfléchit diversement sur cette seconde raison. Les uns la trouvoient bonne: les autres la combat-

battirent fortement. *Est-ce que le Roi Jacques, disoient ceux-ci, n'a pas vu que la Maison d'Autriche lui tendoit un piège en le priant de négocier l'accommodement des Etats de Bohême avec l'Empereur. La qualité de médiateur qu'elleiferoit au Roi, demandoit qu'il examinât avec soin les manifestes des Bohémiens & leurs raisons pour rejeter Ferdinand. Si elles sont solides & recevables, le Roi d'Angleterre a dû honnêtement presser Ferdinand de faire justice à ses Sujets opprimés. Et en cas de refus, l'honneur n'obligeoit nullement sa Majesté Britannique à ne pas secourir un Prince à qui les Bohémiens pouvoient légitimement offrir leur Couronne.* 1620.

Enfin le dernier motif tiré du bon exemple, étoit le moins raisonnable de tous. Sa Majesté, dit encore le Favori de Jacques, a déclaré qu'il est d'une conséquence dangereuse pour tous les Rois, que le peuple se mette en droit de transporter les Couronnes. Quoique le Roiaume d'Angleterre soit héréditaire, l'exemple peut y être pernicieux : beaucoup plus au Roi de Dannemark beau-frere de sa Majesté, dont la Couronne est élective. Pour ce qui est des raisons que les Bohémiens peuvent avoir selon les Loix anciennes & fondamentales de leur Etat, le Roi mon maître ne touche point à une question, dont il n'est pas assez bien instruit. Avant que de la décider, il faudroit feuilleter l'histoire & les privilèges du Roiaume de Bohême. Et le Roi ne se regarde pas comme l'arbitre de cette contestation. Ce que Jacques disoit de sa crainte pour le Roi

1620.

de Dannemark parut allegué fort mal à propos. On se souvenoit encore de Frédéric Duc de Holstein que les Danois mirent à la place de Christierne son neveu qui les gouvernoit tyranniquement. Sa Majesté Danoise, disoit-on, ne doit pas être scandalisée de ce que les Sujets d'un Roiaume électif chassent un méchant Prince pour en prendre un bon. C'est par là que ses ancêtres ont obtenu la Couronne de Dannemark. Le Roi Jacques, disoit-on encore, se donne bien la peine de lire les Pères de l'Eglise & les Conciles, afin de combattre les Cardinaux Bellarmin & du Perron. Ne seroit-il pas plus à propos qu'il lût les Ecrits publiés de part & d'autre? Cette étude est moins pénible & plus digne d'un Roi que la controverse. Sa Majesté Britannique ne se croit pas juge légitime du différend des Etats de Bohême avec Ferdinand: à la bonne heure. Mais elle a de puissantes raisons d'examiner si son beau-fils a bien ou mal fait, en acceptant une Couronne ôtée à l'Empereur. D'où vient que le Roi d'Angleterre condamne Frédéric sans savoir ce qu'on peut alleguer en faveur d'un Prince qui touche sa Majesté de fort près?

Buckingham passoit ensuite à l'irruption de Spinola dans le Palatinat. L'Anglois déclare au Ministre d'Espagne, que Jacques ne souffrira pas que ses petits-fils soient dépouillés du bien de leurs Ancêtres, & que si dans l'hiver prochain, Frédéric se range à la raison, en rendant ce qu'il

qu'il a enlevé à l'Empereur, sa Majesté Britannique emploiera ses forces pour conserver le Palatinat. Voilà de grands ménagemens pour la Maison d'Autriche, dirent quelques personnes en lisant cet endroit. Pourquoi le Roi ne fait-il qu'une protestation conditionnelle ? Quelle nécessité y a-t-il de ne s'engager à secourir ses petits-fils, qu'en cas que Frédéric leur pere se déesse de ses prétentions à la Couronne de Bohême. Il n'y est point obligé par le Traité d'Ulm accepté par l'Empereur. Le Roi Jacques veut-il que son beau-fils fasse une chose que tous les Princes d'Allemagne Catholiques ou Protestans n'ont point exigée ? Les Anglois attribuerent cette conduite molle de leur Roi à l'argent que Gondomar répandit à la Cour de Londres. On crioit hautement que le Marquis de Buckingham, le Comte d'Arondel, le Marquis de Worcester, le Baron d'Igby & plusieurs autres étoient Pensionnaires d'Espagne. Le monde rendit justice au Duc de Lenox, au Marquis d'Hamilton, & au Comte de Pembroke. Ils demeurèrent incorruptibles, sans vouloir se departir des véritables intérêts de leur Prince & de la patrie. Le Chevalier Robert Cotton se signala dans cette rencontre. L'Ambassadeur d'Espagne par malice, ou autrement, mit dans le memoire de sa dépense que Cotton avoit reçu mille livres sterling de lui. L'Agent d'Angleterre à Madrid en eut connoissance, & il avertit Cotton. Celui-ci se plaint tout publiquement ; il demande réparation au Comte de Gondomar. Les poursuites sont

1620. font si vives & si fortes , que l'Espagnol est contraint à donner une déclaration contraire. Il tâche seulement de sauver son honneur & sa réputation , en disant que c'est une méprise de son Secrétaire.

Progrès de l'Electeur de Saxe, dans la Lusace, & pertes de l'Empereur en Hongrie. Jagendorf que le Roi de Bohême avoit envoyé en Lusace pour defendre cette Province n'y fut pas plus heureux qu'Anspach dans le Palatinat. Tout plie devant l'Electeur de Saxe dès qu'il entre en Lusace. Gorlitz & quelques autres places s'étant rendues , le Saxon assiége Bautzen. La ville résista durant trois semaines : mais elle fut prise au cinquième assaut. Jagendorf trop foible pour s'opposer à une pareille rapidité se retire en Silesie, & l'Electeur y marche après lui. La conquête de cette Province fut plus difficile que celle de l'autre. De si grands avantages con-

*Puffendorf Com-
mentar.
Rerum
Suecicarum. l. I.
1620.
Mercure
Français.
1620.
Lettre de
Bentivo-
glie.*

solerent Ferdinand de la perte qu'il venoit de faire en Hongrie. La trêve avec Bethlem Gabor & les Etats de ce Roiaume étant expirée , Gabor parut avoir dessein de s'approcher de Vienne & de porter la guerre dans la basse Autriche. Le Comte de Dampierre Général de l'Empereur propose de surprendre Presbourg & de rompre le pont de bateaux que Gabor y avoit sur le Danube. Cela devoit empêcher que Gabor qui étoit alors au delà de cette rivière, ne la passât & ne fit irruption dans l'Autriche. L'avis du Comte de Dampierre fut trouvé bon. Mais les premiers commencemens de l'entreprise ne furent pas heureux. Au lieu de se rebuter il la poursuit en homme de cœur & d'ex-

d'expérience. Le voilà donc aux portes ^{1620.} de Presbourg. Le pont de bateaux est rompu; on force un Fauxbourg de la ville; le Fort bâti sur le Danube ne peut résister. Dampierre s'avance incontinent vers le château, dans le dessein de s'en ouvrir l'entrée à force de petards. La ville ne pouvoit tenir long-temps après la prise du château. Tout alloit le mieux du monde, lors que le brave Général reçut deux coups de mousquet, qui l'étendirent mort sur la place. Ses soldats épouvantés prennent la fuite: Et les Hongrois sortant à propos sur eux les taillent en pièces. Gabor accourt promptement à Presbourg, & profitant de la déroute des troupes Impériales & de la mort de leur Général, il prend la ville de Hainbourg qu'il avoit assiégée inutilement quelque temps avant l'entreprise du Comte de Dampierre.

Les bonnes nouvelles que l'Empereur ^{Défaite} recevoit de Bohême, le rendirent moins ^{entière} sensible à la perte d'une ville & d'un ex- ^{du Roi} cellent Général en Hongrie. Maximilien ^{de Bohême} Duc de Bavière & le Comte de Buquoi ^{me par le} étant entrés chacun de leur côté en Bohême, de peur de s'incommoder l'un l'autre ^{Duc de} par la nécessité du fourage & des vivres, ^{Bavière.} ils se joignirent à Budowitz. Frédéric ^{Ambassa-} avoit autant de troupes qu'eux: mais elles ^{de d'An-} étoient moins aguerries & plus mal disci- ^{goulême.} plinées. Il cotoia quelque temps l'Armée ^{pag. 343.} ennemie, qu'il harceloit dans sa marche. ^{346. 382.} Mais les Généraux du Roi de Bohême ^{383. 384.} manquoient de crédit & d'autorité. Em- ^{Nani} barrassé lui-même au milieu d'un grand ^{Histeria} ^{Veneta.} ^{l. 17.} ^{1620.} nom-

1620. nombre de gens dégoutés de ce qu'ils se
Puffendorf voioient dechus de leurs espérances en se
Commen- donnant à Frédéric, il ne savoit comment
far. Rerum les conduire, & il hésitoit sur tous les con-
Suecica- seils qu'on lui donnoit. On crut que dans
rum. l. I. une saison déjà fort avancée, il auroit pû
 1620. ruiner l'Armée Impériale, en lui disputant
Lettre di tantôt un passage & tantôt l'autre; en l'in-
Bentivog- commodant sans cesse dans sa marche, &
lie. en se postant toujours d'une manière si
 avantageuse, qu'on ne pût le forcer à
 combattre malgré lui. Mais pour bien
 imiter l'ancien Fabius, il faut avoir la pru-
 dence, la superiorité de génie & l'autorité
 de ce Général Romain. Ces choses man-
 quoient au Roi de Bohême. L'adroit &
 brave Comte de Mansfeld tâcha d'arrêter
 quelque temps les Imperiaux devant Pil-
 sen, où il commandoit. Il amuse le Ba-
 varois & Buquoi de l'espérance de leur li-
 vrer la place, sous prétexte de quelque mé-
 contentement reçu de la part de Frédéric.
 On crut assez volontiers qu'un homme
 qui faisoit profession de se vendre au plus
 offrant, se laisseroit gagner. Mais ses ar-
 tifices furent découverts trop tôt. Maxi-
 milien & Buquoi abandonnent Pilsen, &
 marchent vers Prague.

Les deux Armées ennemies furent près
 d'un mois en vuë l'une de l'autre. Le
 pais étoit si coupé, & chacun craignoit
 tellement le succès douteux d'une batail-
 le, que tout se passoit en légères escar-
 mouches. Mais enfin les Bohémiens s'é-
 tant postés à Raconitz, l'Armée Impéria-
 le se campa si près d'eux qu'elle les in-
 com-



J. Langlois fecit

commodoit extrêmement par son canon. Le monde ne douta plus alors qu'il n'y eût bien-tôt un combat général. Nous jugeames, disent les Ambassadeurs de France dans la relation qu'ils envoierent au Roi leur maître, qu'il falloit que le Palatin hazardât la bataille pour faire déloger les Imperiaux. Car enfin, s'ils savent la guerre, ils n'auroient pas manqué de le battre à sa retraite. Notre opinion étoit fondé sur ce que le pais est ouvert depuis Raconitz jusques à Prague, & que le plus fort y doit avoir tout l'avantage. Cependant, Sire, ni les uns ni les autres ne firent ce que nous pensions. Les Bohémiens décamperent à la vue des Imperiaux, & prirent un autre poste, sans qu'il y eût de combat. Le Comte de Buquoi reçut une mousquetade quasi hors de portée dans un poste avancé. Il y faisoit dresser une batterie pour obliger les Hongrois à se retirer. Sa blessure dans un endroit douloureux, le contraignit à reculer lui-même. Si les Bohémiens eussent pris ce temps-là, comme plusieurs l'assurent, la victoire étoit entre les mains du Palatin, mais le proverbe se trouva véritable: On ne sait pas ce qui se passe d'un camp à l'autre. Les Bohémiens tirèrent ensuite droit vers Prague, & les Imperiaux les suivirent. Le Duc de Bavière s'étant trouvé près d'eux avec un grand avantage à cause du desordre de leur marche, il crut pouvoir remporter la victoire. On manda promptement au Comte de Buquoi de s'avancer & il n'en veut rien faire. Le Duc de Bavière irrité ne put s'empêcher de dire alors qu'il écriroit à Vienne que l'Empereur étoit.

1620. *étoit trahi.* Ce ne fut qu'un premier mouvement de la colere du Bavarois. Il ne s'accorda jamais bien avec le Comte de Buquoi. Nonobstant l'inégalité du rang, il y avoit de l'émulation & de la jalousie entre l'un & l'autre.

Le Prince d'Anhalt Général de l'Armée Bohémienne eut la précaution d'envoier le Comte de Thurn avec quelques compagnies à Prague pour la seureté de la ville, & d'occuper promptement le poste avantageux de Vaisemberg. C'est une espece de montagne, où l'on peut couvrir facilement Prague, ville d'une vaste enceinte, ouverte de plusieurs côtés, & dominée par quelques hauteurs voisines. L'Armée Bohémienne se retrancha là, & tout paroissoit si bien disposé qu'il n'y avoit gueres d'apparence de la forcer dans un si bon poste. Lors que les chefs de l'Armée Impériale assemblerent le conseil de guerre, plusieurs soutinrent qu'en attaquant des gens si bien retranchés, on s'exposeroit à une défaite presque inévitable. Cet avis auroit peut-être prévalu sans un Moine Espagnol dont la vie austere & l'exterieur mortifié en imposoient aux simples & aux superstitieux. Cet homme parle d'un ton de Prophete aux Officiers de l'Armée Impériale, il leur promet de la part de Dieu une victoire certaine. Si c'étoit un artifice du Duc de Bavière & du Comte de Buquoi afin d'animer les gens au combat, ou si ce fut seulement un fanatique & un visionnaire qui vouloit faire l'inspiré; je ne puis pas le dire certainement. Quoi qu'il en soit, cette aventure
inspi-



J. Lamsvelt. del. fec.



UNIVERSITÄT BONNEN
BIBLIOTHECA



inspire tant d'ardeur & de courage à des
soldats prévenus qu'il s'agit de la cause 1620.
de Dieu & de la conservation de leur
Religion, que les Impériaux résolvent
d'attaquer les ennemis le Dimanche 9. jour
du mois de Novembre.

On se prépare donc de part & d'autre au
combat. Le Prince d'Anhalt fait fermer
les portes de la ville de Prague pour ôter
aux soldats timides toute espérance de re-
traite. Il se met à la tête de l'aile droite;
le Comte de Hollac prend la gauche, &
le Roi Frédéric se tient à quartier avec un
corps de reserve en attendant l'événement
du premier choc. Dans l'Armée enne-
mie, le Comte de Buquoi voulut com-
mander nonobstant sa blessure l'aile droi-
te composée des troupes de l'Empereur.
Maximilien Duc de Bavière étoit à la
gauche avec les siennes, où le Comte de
Tilli commandoit sous lui. Les Bohé-
miens eurent d'abord un si grand avan-
tage, qu'un vieux Officier courut promp-
tement avertir le Duc de Bavière, que
tout étoit perdu. Mais ce premier des-
ordre fut bien-tôt réparé par la bravoure
des vieilles troupes Walonnes de l'Ar-
chiduc Albert. En moins d'une heure
les Hongrois de l'Armée de Frédéric fu-
rent enfoncés, & toute son Armée mise
en déroute. La victoire, dit-on, ne cou-
ta pas plus de quatre cens hommes aux
Impériaux. Il y en eut huit à neuf mille
tués du côté des Bohémiens. On leur en-
leva dix canons, & cent treize enseignes
ou cornettes. Enfin le jeune Prince d'An-
halt

1620. halt fils du Général tomba entre les mains des ennemis.

Tels furent les effets du Traité d'Ulm, dirent fort bien les trois Ambassadeurs de France au Roi leur maître. Sans cela les choses ne se seroient point passées de la sorte. Le Palatin & ses adhérents le reconnoissent fort bien. Ils pressent contre nous, & l'Ambassadeur d'Angleterre nous l'a bien su dire. L'Empereur tient cette victoire des mains de votre Majesté. Sans le Traité d'Ulm, le Duc de Bavière ne pouvoit venir au secours de l'Empereur. En ce cas le Comte de Buquoi auroit été obligé de faire subsister ses troupes dans les faubourgs de Vienne; & l'Empereur se seroit vu réduit aux plus grandes extrémités. Si le Duc d'Angoulême & ses collègues ont raison d'applaudir à Louïs sur les bons offices rendus à Ferdinand, je m'en rapporte au jugement des habiles Politiques. Dans le temps même que les Ambassadeurs de France flattent de la sorte un jeune Roi fort mal conseillé, ils dressent un long mémoire pour lui représenter le grand intérêt qu'a sa Majesté, de prévenir le mal que la victoire de l'Empereur est capable de causer à toute l'Europe. On veut couvrir du prétexte de la Religion, la faute insigne qu'un Favori & des Ministres, ou gagnés par l'Espagne, ou prévenus par la Cour de Rome firent commettre à Louïs. Ne pouvoit-on conserver la Religion Catholique en Allemagne, sans exposer cette belle & vaste étendue de pays au danger d'être entièrement subjuguée par la Maison d'Autriche!

Les

Les Comtes de Thurn & d'Hohenlo ^{1620.}
 s'étoient retirés à Prague avec Frédéric,
 dès qu'ils virent le desordre général de l'Armée Bohémienne. Après quelque con-
 sultation avec ce Prince, les deux Sei- ^{Fuite du Roi de Bohême.}
 gneurs furent d'avis, qu'il proposât une
 trêve au Duc de Bavière pendant laquelle
 on parleroit d'accommodement. Frédéric
 demande donc vingt quatre heures de sur-
 sée; & Maximilien n'en veut accorder
 que huit; à condition que Frédéric se reti-
 rera du Roiaume de Bohême & des Pro-
 vinces incorporées, & qu'il se mettra à la
 discretion de l'Empereur. La manière hau- ^{Puffendorf}
 te dont Maximilien impose la Loi au chef ^{Commen-}
 de sa Maison malheureux, & la peur d'être ^{tar. Rerum}
 livré à ses ennemis par les Bohémiens, ^{Suecica-}
 font prendre à Frédéric la résolution de ^{rum. l. I.}
 sortir la nuit même de Prague avec la Rei- ^{1620.}
 ne son épouse & le Prince son fils, & ^{Nani Hi-}
 d'aller à Breslau en Silesie le plus vite & ^{storia Va-}
 le plus secretement qu'il sera possible. Il ^{neta. l. IV.}
 écrit de Breslau à Bethlem Gabor, & lui ^{1620.}
 donne avis de la perte de la bataille, & de ^{Ambassade}
 la prise de Prague. Frédéric n'avoit pas ^{Il d'Angou-}
 encore perdu courage. Il se flatte que less ^{lême. pag.}
 Etats de Moravie & de Silésie demcurant ^{371. 372.}
 toujours unis avec ceux de Hongrie, les ^{Lettre de}
 pertes se pourront réparer. Mais hélas!
 ses espérances furent bien trompées. La
 Moravie se soumit incontinent à l'Empe-
 reur, & les Silésiens se rendent sur la pa-
 role que l'Electeur de Saxe leur donne de
 la conservation de leurs privilèges, & de
 s'en rendre le garant. Jean George eut le
 déplaisir de voir que Ferdinand s'étoit servi
 de

1620.

de lui pour tromper les Silesiens. On n'exécuta rien de ce que le Saxon promit de la part de sa Majesté Impériale. Frédéric abandonné de tout le monde en un instant, n'eut plus d'autre ressource, que de se retirer au plutôt chez l'Electeur de Brandebourg à Berlin.

Gabor étoit à Pessing ville distante d'une demie journée de Presbourg, lorsqu'il reçut la Lettre de Frédéric. Le Transylvain s'occupoit là des préparatifs pour le jour qu'il devoit être couronné Roi de Hongrie, selon la résolution prise dans la dernière Assemblée des Etats du Roiaume. La nouvelle de la victoire remportée par l'Armée Impériale, fut un coup de foudre à Gabor. Mais il revint bien-tôt de son étourdissement. Le voilà qui prend la plume afin d'exhorter les Etats de Hongrie à demeurer fermes dans leur confédération : il leur promet de faire ensorte que Ferdinand ne triomphera pas long-temps de ses avantages en Bohême. *Entretienons-le seulement de l'espérance d'un Traité de paix, ajoutez le Transylvain : & cependant nous mettrons une bonne armée sur pied.* Le Comte de Mansfelt fut celui des Officiers & des amis de Frédéric qui témoigna le plus de courage & de constance dans une déroute si générale. Soit que cet aventurier qui n'a rien à perdre que la vie, & dont tout le revenu consiste dans un corps de troupes ramassées, prétende faire sentir au Roi de Bohême, qu'il n'a pas eu raison de lui préférer le Prince d'Anhalt pour le commandement général de l'Armée ; soit que

que le desespoir le porte à tenter tout, afin de se venger de l'Empereur qui l'a proscrit deux fois, & mis sa tête à prix: Mansfelt, recueille les restes de l'Armée de Frédéric. Quelques Nobles Bohémiens qui n'attendoient aucune grace de la Maison d'Autriche, se joignirent à Mansfelt qui se fortifioit dans les villes de Pilsen & de Tabor. Il y faisoit subsister sans argent un corps d'Armée. Supérieur à toutes les disgraces de la fortune, ce guerrier s'imagine acquérir une gloire toute nouvelle, à cause des obstacles & des difficultés presque insurmontables qu'il trouve dans les choses extraordinaires qu'un autre que lui n'auroit jamais eues.

1620.

Maximilien Duc de Bavière écrivoit de son côté & à l'Empereur & au Pape pour leur donner avis, non seulement du gain de la bataille, mais encore de la réduction de Prague & du Roiaume de Bohême, à quelques villes près. Le lendemain de la victoire & de la fuite de Frédéric, quelques compagnies d'infanterie escaladèrent la petite Prague, & d'autres entrèrent par les endroits ouverts. Le Duc eut soin d'arrêter le pillage & le desordre autant qu'il fut possible dans une si grande confusion. La garnison mise par Frédéric & par les Etats de Bohême, s'étoit retirée dans la vieille Prague au delà de la rivière du Moldau. Maximilien la fit sommer d'en sortir incessamment; faute de quoi il l'y contraindroit à force ouverte. Les Officiers & les soldats y consentirent, pourvu qu'on leur donnât un passeport. Cela leur fut

Reduction de la Bohême à l'obéissance de l'Empereur.

Ambassade d'Angelem pag. 378. 379. 380. 381. 401. Nani Historia Veneta. l. 1. 1620. Lettre de Bonivoglio.

Tom. III. Part. I.

M

fut

1620.

fut accordé. Cependant les Barons & les Nobles de Bohême qui avoient embrassé le parti de Frédéric, y renoncent. On prête encore serment de fidélité à Ferdinand, comme *au seul véritable Roi de Bohême*. Les actes authentiques en furent mis entre les mains du Duc de Bavière *Commissaire de l'Empereur*, afin que son Altesse les lui envoiât. Le Prince de Lichtheim ayant été déclaré Gouverneur du Roiaume pour sa Majesté Imperiale, Maximilien prend le chemin de la Bavière, & le Comte de Buquoi celui de la Moravie qu'il achève de réduire. Ferdinand se préparoit alors à faire un voiage à Saltzbourg. Son dessein, c'étoit d'y voir le Duc de Bavière & de conférer avec quelques Princes de la Ligue Catholique. Mais le Duc mécontent du Comte de Buquoi évite l'entrevue, & prie sa Majesté Impériale de trouver bon qu'il aille prendre un peu de repos chez lui après une si longue & si pénible campagne. Le subtil & prévoyant Bavaois ne feignoit-il point ce mécontentement, dans la vue de se faire acheter par Ferdinand, & de contraindre l'Empereur à donner la dépouille de Frédéric à un Prince assez puissant, pour empêcher sa Majesté Impériale de profiter de ses victoires, si elle ne veut pas récompenser celui auquel la Maison d'Autriche est redevable du prompt & merveilleux retablissement de ses affaires?

Mémoire
envoie
par les
Ambassa-
deurs de
France au

Quelques distingués que fussent les trois Ambassadeurs de France en Allemagne, par leur rang, ou par leur mérite, ils y faisoient de leur propre aveu, une assez mauvaise figure.

figure. Les Espagnols maîtres dans le Conseil de l'Empereur, uſoient de mille artifices pour empêcher qu'une Couronne rivale ne ſe rendît l'arbitre de la paix & de la guerre, & qu'elle n'acquît trop de crédit & d'autorité dans l'Empire. Contens que Louis eût fait conclure le miſerable Traité d'Ulm, qui coupa, pour ainſi dire, la gorge au pauvre Roi de Bohême, Ferdinand & le Comte d'Ognate Ambaſſadeur d'Eſpagne & premier Miniſtre de ſa Maieſté Impériale font venir le Duc d'Angoulême & ſes deux collègues à Vienne. On a grand ſoin de ne leur donner aucune connoiſſance des choſes qui ſe trament, ni des projets que l'Empereur & le Roi Catholique forment de concert. Leur lumière & leur pénétration n'accommodoient pas des Politiques raffinés, qui cherchoient à diminuer le crédit & l'autorité du Roi de France en Allemagne, dans le temps même qu'ils ſ'en ſervoient pour parvenir à leurs fins. On tâche ſeulement d'amuſer les Miniſtres de France en les faiſant entrer en négociation avec Bethlem Gabor & les Etats de Hongrie, que la Cour de Vienne veut amener à un accommodement. L'Empereur craignoit de ne recouvrer pas ſi facilement ſon Roiaume de Hongrie que celui de Bohême. Que ſavoit-on ſi Gabor & les Hongrois pouſſés à l'extrémité, n'appelleroient point enſin les Turcs à leur ſecours ? La menace ſ'en faiſoit aſſez hautement. Il étoit donc plus à propos de ramener par la voie de la négociation un Prince ambitieux, & des gens irrités & amoureux de leur liberté

M 2

berté

1620.

Roi leur
maître ſur
les affaires
d'Al-
lemagne
après la
bataille de
Prague.

1620. berté qui s'étoient donnés à lui. Et c'est à quoi les Ambassadeurs de France pouvoient être d'un grand usage à l'Empereur

Cependant, on ne se cachoit point si bien d'eux, qu'ils ne découvrirent une partie des projets de la Maison d'Autriche. La joie que Ferdinand & ses Espagnols eurent de la réduction de Prague, les rendoit moins impenétrables. Angoulême, Bethune, & Preaux jugent incontinent que l'Empereur & le Roi d'Espagne pensent tout de bon à profiter des ouvertures que les avantages remportés leur donnent, pour se rendre maîtres absolus en Allemagne. Les trois Ministres de France crurent qu'il étoit de leur devoir, d'avertir Louis & son Conseil des suites fâcheuses que la bataille & la prise de Prague auroient peut-être. Bethune se charge de dresser un mémoire là-dessus. On nous l'a conservé. Le stile en est long & diffus. Mais la pièce est remplie de remarques judicieuses & instructives. Ceux qui lisent l'histoire pour se former l'esprit & le jugement, ne seront pas fâchés d'en trouver ici l'extrait. Voici comme il débute. *Les petits Princes qui redoutent la puissance des autres, suivent ordinairement la fortune dans le cours des affaires du monde. Ils changent les alliances dont ils n'espèrent pas de support, & prennent celle du victorieux, ou de ceux qui sont dans la prospérité. Un Monarque puissant par lui-même, & qui n'appuie sa grandeur que sur ses propres forces, doit suivre une méthode contraire. Bien loin d'abandonner ses anciens Alliés dans le besoin, il leur tend la main*

*Ambassade
d'Angou-
lême. pag.
348. 349.
19c.*

main comme à des amis effligés : il les retire du précipice , quand meme ils s'y sont jettés par leur imprudence. En user de la sorte , c'est une generosité vraiment Roiale. Au lieu que les autres ne pensent qu'à flatter le victorieux , & à lui témoigner plutôt leur crainte que leur bienveillance , un grand Prince a l'avantage d'abaïsser l'insolence & les ambitieuses prétentions des uns , lors que par un secours donné à propos , il releve la mauvaise fortune des autres. C'est se dresser à soi-même un trophée glorieux , que de conserver par la defense des foibles contre les plus puissans , ce contrepoids de forces que les sages jugent si nécessaire au repos du monde , & dans lequel la prudence politique met avec raison tout le secret du gouvernement des Etats.

Si le Roi , dit Bethune , a dû jamais prendre de pareilles mesures , c'est dans la conjoncture présente des affaires d'Allemagne. Il est de l'intérêt & de la générosité de sa Majesté de ne souffrir pas que l'Elekteur Palatin dépouillé d'une grande partie de ses Etats héréditaires , abandonné par la plupart des Princes de l'Union Protestante , faiblement assisté par le Roi d'Angleterre son beau-pere , & sur le point d'être accablé des foudres du ban Impérial ; foudres de nul , ou de fort petit effet , & souvent meprisées quand la fortune est favorable ; mais extrêmement terribles aux Princes d'Allemagne en temps d'adversité ; il est , dis-je , de la générosité du Roi de ne permettre pas que le Palatin soit entièrement accablé par la Maison d'Autriche , qui a résolu de perdre un Prince foible , afin d'intimider ceux qui voudroient désormais entreprendre de lui resister. Si on ne

1620. pourroit promptement à la défense du Palatin, il tombera dans la même disgrâce que Jean Frédéric EleÛteur de Saxe, qui perdit sa dignité & la meilleure partie de ses Etats par l'animosité de Charles-Quint; changement qui augmenteroit les forces & la réputation de la Maison d'Autriche, & qui seroit d'une pernicieuse conséquence aux Princes Protestans d'Allemagne. Secondés des villes Impériales de la même Religion, ils contrebalaient l'autorité de l'Empereur, en lui rendant les membres de l'Empire moins souples, en se coiffant contre lui dans les occasions, & en le réduisant aux termes d'une égalité & d'une moderation, nécessaire aux Princes d'Allemagne, qui seroient sans cela dans une entière dépendance de l'Empereur, & utile aux autres Puissances de l'Europe, qui la doivent procurer autant qu'il leur est possible. Car enfin, si la Maison d'Autriche mantoit à son aise & sans aucune contradiction le sceptre de l'Empire, elle répandroit la terreur par toute la Chrétienté. Chacun devroit être en garde contre le projet ambitieux & chimérique de sa Monarchie universelle. Il faut prévenir ce juste sujet de crainte par une résolution ferme & hardie de rompre l'entreprise sur le Palatin. Les Princes contre l'avis desquels il s'est engagé trop avant dans la querelle, ne peuvent se dispenser de le tirer de ce mauvais pas, le mieux qu'on pourra. Il n'est plus question de crier contr'un EleÛteur qui s'est perdu lui-même. On doit considérer que ceux qui gagnent à sa ruine, se rendent redoutables par leur puissance déjà grande & suspecte aux autres Souverains. L'exemple du Palatin pu-
ni

*ni d'une manière si éclatante, imprimeroit
dans l'esprit & dans le cœur abattu des Prin-
ces Proteſtans d'Allemagne trop de crainte &
de reſpect pour la Maïſon d'Autriche.* 1620.

Bethune appuioit ſon raïſonnement en re-
preſentant que les Princes de l'Union Prote-
ſtante, effraïés de la rapidité des armes vi-
ctorieuſes du Roi d'Eſpagne, ſous le com-
mandement du Marquis Spinola, accepte-
roient les conditions que l'Empereur vou-
droit bien accorder, & que les villes Impé-
riales déjà preſque ſoumiſes, recevroient la
loi, & ſe contenteroient de je ne ſai quelle
ombre de liberté. Puis venant au détail, Be-
thune remontre que le Duc de Wirtemberg
déjà fort ébranlé dès le commencement de ces
troubles, ou du moins depuis la victoire de
l'Empereur, pourra bien ſe ſoumettre à Fer-
dinand, & ſuivre l'exemple d'Ulric ſon pre-
deceſſeur, qui demanda pardon à Charles-
Quint afin de ſe garantir du malheur dont
l'Electeur de Saxe fut accablé; que Maurice
Landgrave de Heſſe Prince prudent, & plus
amoureux de la paix que de la guerre, s'ac-
commodera encore, de peur d'irriter l'Em-
pereur & de l'engager à ſoutenir le Land-
grave de Darmſtat avec qui Maurice avoit
un differend conſiderable; enfin que le Mar-
quis de Bade foible par lui-même & envi-
ronné de tous côtés par les armes de l'Ar-
chiduc Leopold Evêque de Strasbourg,
prendra la même réſolution, de peur que ſa
Majeſté Impériale ne ſe venge en appuiant
les prétentions des enfans du Marquis For-
tunat, qui reclament la juſtice de l'Empire
contre un parent qui les dépouille.

La France ne devoit pas seulement craindre que les Princes Protestans de l'Empire, ne se soumissent entièrement à Ferdinand, elle avoit encore un fort grand intérêt d'empêcher, comme Bethune le remarque judicieusement, que la dignité Electorale de Frédéric ne passât dans la Maison de Bavière, dévouée depuis long-temps à celle d'Autriche. Ce nouveau bienfait, dit Bethune, uniroit plus que jamais les deux Maisons. Il approprieroit l'Empire en quelque manière à ceux d'Autriche. En donnant l'Electorat au Bavaois son ami & son allié, Ferdinand obligera la Maison de Bavière à conserver l'Empire à ses bienfaiteurs, afin de se maintenir elle-même dans une dignité nouvellement acquise. Les Electeurs de la branche qui regne maintenant en Saxe par la concession de Charles-Quint, ont constamment suivi cette maxime. Quoique ces Princes fassent profession de la Religion Protestante & qu'ils en soient les principaux protecteurs, ils ne se sont jamais séparés de la Maison d'Autriche; prevenus que la conservation de la leur dépend de la grandeur & de la puissance de ceux qui les ont élevés. Nous en avons vu un grand exemple dans la dernière Diète de Francfort. Sans l'Electeur de Saxe, Ferdinand seroit-il jamais parvenu à l'Empire? Dès que le Duc de Bavière sera une fois revêtu de la dignité Electorale, l'Empereur aura seulement cinq voix à sa dévotion dans le Collège des Electeurs. La Maison d'Autriche sera non seulement maîtresse de l'élection à l'Empire, mais encore des résolutions sur les plus grandes affaires d'Allemagne, qui se déterminent par le concours des

Elect

Electeurs avec l'Empereur. Avec quelle cha- 1620.
leur n'ont-ils pas épousé les passions & les in-
térêts de la Maison d'Autriche, dans l'assem-
blée de Mulhausen? Si l'Empereur réduit aux
dernières extrémités, a trouvé une si grande
ressource dans le Collège Electoral, quelle au-
torité n'y aura-t-il pas, après y avoir mis à
la place de son ennemi, un Prince que la re-
connoissance & des intérêts réciproques oblige-
ront à dépendre de la Maison d'Autriche? Ce-
la suffit pour faire sentir l'importance de ce chan-
gement; elle saute aux yeux de tout le monde.
Dieu veuille qu'on ne la connoisse pas trop tard,
par les inconveniens qui arriveront, à moins
que la prudence des Souverains qui les doivent
craindre, ne prête la main aux Allemans pour
détourner le malheur.

Les trois Ambassadeurs de France con-
 noissoient l'esprit de bigotterie qui regnoit
 alors dans le Conseil de leur maître: di-
 sons mieux; ils étoient persuadés qu'un
 Favori & des Ministres d'Etat gagnés par
 l'Espagne, couvroient d'un faux zèle de
 religion leur honteuse prévarication & les
 mauvais conseils donnés à un jeune Roi,
 en faveur de ses plus dangereux ennemis,
 auxquels ils se vendirent lâchement. C'est
 pourquoi Bethune refute au long dans son
 mémoire une objection que qui que ce soit
 n'auroit osé proposer devant un Prince ju-
 dicieux & éclairé sur ses véritables intérêts.
Je croi, dit Bethune, entendre ceux qui ven-
lent régler les affaires d'Etat par les seuls
avantages de la Religion Catholique. Ils ne
manqueront pas de nous objecter, que bien loin
de travailler au rétablissement du Palatin dans

1620. *sa dignité, le Roi doit laisser Frédéric dans le précipice, où il s'est jetté lui-même. C'est un puissant chef, diront-ils, que les Protestans d'Allemagne & les Huguenots de France perdent. Les Princes de la Maison Palatine ont entretenu les guerres civiles sur la Religion en France par les grands secours qu'ils ont envoyés, & souvent amenés eux-mêmes aux Protestans.*

Bethune répond à cela, que les gens qui ne donnent pas dans ces fausses maximes, ont autant de zèle que les autres pour la Religion Romaine, & qu'ils aiment plus sincèrement la prospérité de la France. Puis raisonnant en Catholique habile & desintéressé, il établit ce principe, que la situation présente des affaires de France, demande que le Roi entretienne dans l'Empire un certain équilibre entre la Maison d'Autriche & les Princes Protestans d'Allemagne. La trop grande puissance de l'une seroit fatale à l'Europe, & les autres devenus trop forts, pourroient selon le sentiment de Bethune, ruiner la Religion Catholique, avec le temps, & incommoder la France en appuyant les Huguenots. Il concluoit de là que Louis avoit bien fait de ne permettre pas que le Roiaume de Bohême tombât entre les mains d'un Prince Protestant, de peur que ce parti ne prévalût dans l'Empire, contre la Religion Catholique, & que par la même raison, sa Majesté ne devoit point souffrir que la Maison d'Autriche trop puissante par l'oppression du Palatin, fut en état de subjuguier l'Allemagne & de faire trembler l'Europe. On alleguoit ici fort à propos l'exemple de François I. & d'Henri

d'Henri II. qui soutinrent les Princes Protestans d'Allemagne contre la Maison d'Autriche, quoique ces deux Rois fussent d'ailleurs fort zélés pour la Religion Catholique. Bethune representoit encore qu'Henri III. prit la ville de Genève sous sa protection, & que son successeur pere de Louïs, secourut les Provinces-Unies, & entretient exactement ses alliances avec les Princes & les Etats Protestans, auxquels il ne manqua jamais au besoin. 1620

Ceux d'Autriche, dit fort bien Bethune, font tout ce qu'ils jugent de plus utile à leur agrandissement. Ils usent de mille artifices pour tourner les affaires à leur avantage, sous le prétexte specieux de conserver l'ancienne Religion. Le zèle de la maison de Dieu les devore moins que le feu de leur ambition. Ils abandonnent les intérêts de la Religion, dès qu'ils ont mis les leurs à couvert. Charles-Quint dépouilla l'Eleveur Jean Frédéric de Saxe de sa dignité & de ses Etats. La Religion Catholique profita-t-elle des victoires de cet Empereur? Non sans doute. L'Elektorat & les biens de Jean Frédéric furent donnés à Maurice, qui defendit la Religion Protestante aussi vigoureusement que l'autre. Sous le même Charles-Quint, si Catholique en apparence, la ville de Rome fut abandonnée à la violence d'une armée presque toute composée de soldats Protestans. S. Pierre fut mis une seconde fois aux liens dans la personne de Clement VII. Le Pape & les Cardinaux ne se racheterent qu'en payant une bonne rançon. Philippe II. fut sur le point de suivre l'exemple de son pere du temps de Paul IV. L'armée Espagnole

1620. *s'approcha des fauxbourgs de Rome sous la conduite du Duc d'Albe. La grandeur de leur Maison, est un motif plus puissant sur l'esprit des Princes d'Autriche, que l'avancement de leur Religion. S'ils prennent le titre de Catholique, ce n'est pas dans le sens de l'Eglise, dont l'intérêt ne les touche pas fort. Ils pensent plus à l'Empire Catholique & universel du monde qu'à toute autre chose.*

Ce que Bethune remarque ici fort à propos de l'Empereur & du Roi d'Espagne de son temps, nous pouvons l'appliquer justement à Louis XIV. Les Ecclesiastiques de son Roiaume ont beau dire dans leurs harangues flatteuses, & dans leurs sermons plus prophanes que Chrétiens, ou ne croira jamais que le zèle de la maison de Dieu devoit leur grand Monarque, lors qu'il vouloit se faire un mérite de l'extirpation de l'hérésie prétendue. Dans ce temps là même il soutenait les Protestans de Hongrie. Que dis-je ? Si sa Majesté Très-Chrétienne n'a pas appelé les Turcs, elle apprit du moins d'un air tranquille & content qu'ils ravageoient les Provinces de l'Empire, & qu'ils étoient sur le point de changer les Eglises de Vienne en Mosquées. Parlons franchement. Louis XIV. est bon *Catholique*, comme les Rois d'Espagne l'étoient dans la pensée de Bethune. Sa Majesté aimeroit mieux l'Empire *Universel*, que de voir l'Eglise de Jesus-Christ généralement répandue dans tout le monde. Ajoutons encore en passant, que les affaires ont bien changé de face depuis le regne dont j'écris l'histoire. Il falloit alors chercher un contrepois à la trop grande

de puissance de la Maison d'Autriche. Où le trouverons-nous maintenant, cet équilibre si nécessaire à la grandeur de celle de France? Son Cadet recueille ce qui reste des vastes & riches Etats que Charles-Quint avoit laissés à Philippe II. 1620.

Les Ambassadeurs de Louïs lui remon-
troient encore dans leur mémoire que la
considération seule de Frédéric, & de l'al-
liance des Electeurs Palatins avec les pre-
decesseurs de sa Majesté, l'engageoit à se-
courir ce Prince opprimé. Tout le monde
fait, poursuit Bethune, les bons offices & les
devoirs d'amitié que les Electeurs & les Prin-
ces de la Maison Palatine, ont rendus au feu
Roi Henri le Grand, avant son avènement à la
Couronne, & au temps de son adversité. Lors
qu'il étoit assailli de tous côtés, au dedans &
au dehors, ces Princes étrangers, mais bons Fran-
çois en ce point, l'ont secouru avec plus d'ar-
deur à la vérité, que de bon succès. Cependant,
nous devons leur rendre cette justice, qu'ils ont
extrêmement contribué de leurs moïens & de
leurs forces aux victoires & aux prosperités
du feu Roi. Bien loin de savoir mauvais gré
à la Maison Palatine des armées qu'elle a en-
voïées en France durant nos premières guerres
civiles, on doit lui en être obligé. Elle n'a point
eu dessein d'attaquer nos Rois, ni leur Etat.
L'unique but des Palatins, c'étoit de défendre
les Princes du sang Roial, mêlés dans ces que-
relles comme chefs de parti. N'est-ce pas com-
battre pour la France, que d'aider des person-
nes si proches de la Couronne à conserver leur
dignité? L'Etat ne s'est garanti du naufrage
durant toutes ces tempêtes que par le salut &

1620. *par la victoire des Princes du sang, qui parvinrent à la Couronne ensuite de l'assistance de leurs bons alliés, & de la fermeté de leurs fideles sujets.*

Les raisons tirées de la qualité d'arbitre de la Chrétienté, dont Louïs étoit alors si jaloux, ne furent pas omises dans le mémoire. On y remontroit à sa Majesté, que ce titre éclatant la mettoit dans la nécessité de secourir & de défendre le Palatin. *Il n'appartient qu'à un grand Monarque, disoit Bethune, de réconcilier par une entremise pleine d'efficace & d'autorité des puissances ennemies, de faire mettre les armes bas à ses amis lors qu'ils s'entresont la guerre, & d'empêcher que le plus fort n'opprime le plus foible. Quand un Prince assez puissant pour demander d'être l'arbitre d'une grande querelle, n'avance rien par la voie de l'intercession, il peut user alors de la puissance que Dieu lui a mise entre les mains. Charles-Quint fit la guerre à François premier pour le rétablissement du Duc de Milan chassé de ses Etats, Philippe II. eût l'honneur d'obliger Henri fils de François à rendre le Piemont & la Savoie à leur Souverain légitime. Il sera glorieux au Roi de protéger de même l'Electeur Palatin son allié. Sa Majesté gagnera par cette action genereuse l'estime & l'amitié de tous les Princes qui plaignent celui que la Maison d'Autriche veut perdre, & qui seront bien-aises de voir rabattre l'insolence & la fierté du victorieux. Si le Roi est obligé d'entreprendre la guerre pour donner la paix & pour mettre les autres en seureté, il augmentera le lustre & l'éclat de sa Couronne, en obscurcissant la gloire & en chatiant l'orgueil insup-*

supportable de la Maison d'Autriche. On ne peut nier que toutes les raisons d'honneur & d'intérêt, qui engageoient le Roi de France à soutenir puissamment celui de Bohême, ne soient fort bien recueillies, & fort vivement représentées dans le mémoire, dont je donne l'extrait. Cependant l'adresse du Nonce du Pape & des Ministres d'Espagne, ou plutôt l'ambition demesurée du Duc de Luines rendit toutes ces remontrances inutiles. On fit en sorte que le Favori persuadât au Roi d'entreprendre la guerre contre ses propres sujets, pendant que la Maison d'Autriche travailloit à subjuguier l'Allemagne en opprimant un ancien allié de la Couronne de France. 1620.

Ferdinand avoit ce dessein si fort à cœur, que dans la vue d'être plus libre du côté de l'Empire, il fit proposer à Bethlem Gabor de lui laisser le gouvernement entier de la Hongrie, excepté deux ou trois places importantes, en se réservant presque le seul titre de Roi, & de donner encore au Transylvain quatre Comtés dans la Hongrie une riche Seigneurie en Bohême. L'Empereur faisoit des offres avantageuses, dans le temps que ses affaires n'étoient pas un si bon pied en Autriche & en Bohême. Depuis qu'elles commencerent de s'y rétablir, la Cour de Vienne parut ne se mettre pas autrement en peine de rentrer en négociation avec Gabor. Mais le Comte de Dampierre qui valoit une Armée entière, de l'aveu du Duc d'Angoulême & de ses Collegues, aiant été malheureusement tué dans l'entreprise sur Presbourg, les progrès

Longue & inutile négociation des Ambassadeurs de France, avec Bethlem Gabor. Ambassade d'Angoulême pag. 300. 301. 302. &c.

1620. de Gabor dans la basse Autriche jetterent l'épouvante à Vienne. On résolut d'accepter l'offre que les Ambassadeurs de France faisoient de s'aboucher avec Gabor, & de lui parler de paix & d'accommodement. Angoulême & les deux autres s'ennuioient d'être oisifs & inutiles à Vienne. Pour sauver en apparence l'honneur du Roi leur maître, qui envoya une Ambassade magnifique en Allemagne, dont l'Empereur & les Espagnols se servirent habilement pour le Traité d'Ulm; les trois Ministres de France cherchent à négocier du moins la paix de Hongrie. Ferdinand fit mine d'agréer ce dessein, soit qu'il voulût donner quelque occupation à ces Messieurs qui se chagrinoient, soit qu'il eût seulement envie d'amuser Gabor & les Etats de Hongrie, pendant que le Duc de Bavière & le Comte de Buquoi reduiroient la Bohême. La bataille de Prague n'étoit pas encore gagnée & la Cour Impériale craignoit l'événement incertain d'une expedition entreprise dans une saison avancée.

Les Ambassadeurs de France partent de Vienne & vont à Presbourg. Gabor y étoit revenu depuis la mort du Comte de Dampierre. Le Transylvain les reçut avec tant de magnificence, de politesse, & de civilité, que le Duc d'Angoulême & ses Collègues furent surpris de trouver là des manières & plus grandes & plus nobles que dans les autres Cours de l'Europe. Après quelques conférences avec Gabor ou ses Officiers, les Ministres de France ne remportèrent que des paroles générales.

O

On accusoit Gabor à la Cour de Vienne, de n'avoir, ni probité, ni religion. Gabor se plaignoit de son côté, de ce que les Espagnols maîtres dans le Conseil de l'Empereur, ne vouloient point sincèrement la paix, & de ce qu'ils ne pensoient qu'à diviser ceux qui s'étoient confédérés pour la conservation de leur liberté, à les opprimer les uns après les autres, & à établir la domination universelle, à quoi la Maison d'Autriche aspirait depuis long-temps. Les Hongrois se défioient encore des François. On ne déguise pas aux Ambassadeurs que le monde croit que le Roi Très-Christien qui a pris des alliances étroites avec la Maison d'Autriche, cherche à lui rendre de bons offices, & que c'est le but de l'Ambassade envoyée en Allemagne. Ces reproches & ces soupçons n'étoient que trop bien fondés de part & d'autre. L'Empereur demandoit que Gabor & les Etats de Hongrie, fissent leur accommodement indépendamment de la Bohême & des Provinces qui se donnèrent à Frédéric. Et c'est à quoi Gabor & les Hongrois ne veulent pas consentir. Dans cette disposition des esprits, l'entrevue de Gabor & des Ambassadeurs de France ne devoit pas être d'une fort grande utilité.

Peu de tems après le retour de ceux-ci à Vienne, on reçut la nouvelle de la victoire remportée par le Duc de Bavière & par le Comte de Buquoi aux portes de Prague. Cela rendit l'Empereur & ses Ministres plus difficiles sur le chapitre de l'accommodement avec Gabor. On espère de réduire la Hongrie à main armée, dès que la

1620.

*Ambassade
d'Augoulé-
me. pag.
335. 336.
etc.*

1620. la Bohême & les autres Provinces seront subjuguées. Nous lisons dans les dépêches des Ambassadeurs de France, que le Comte d'Ognate étoit si absolu dans le Conseil Impérial, qu'il répondit d'un ton de Souverain à ceux qui lui proposoient quelque chose sur les affaires d'Allemagne, ou de Hongrie, *je le veux, je ne le veux pas*: Cela donnoit un chagrin mortel aux Ministres de France. Ils se voioient dans une dépendance entière du bon plaisir de l'Ambassadeur d'Espagne. Louïs méritoit bien cette mortification. Il servoit les plus grands ennemis de sa Couronne contre ses propres intérêts. Quel avantage retira-t-il d'une Ambassade extraordinaire & nombreuse qui lui coûta beaucoup d'argent? Sa Majesté reconnut trop tard, qu'elle avoit fourni à l'Empereur les moïens de subjuguier l'Allemagne. Louïs fut joué par les Espagnols à la vuë de toute l'Europe.

*Ambassade d'Angleterme.
pag. III.
112. &c.
121. 122.
&c. 123.
347. 348.
349. &c.*

Le Comte de Thurn & quelques autres Seigneurs de Bohême & de Moravie étoient venus trouver Bethlem Gabor après la malheureuse journée de Prague. Bien loin de perdre courage, il ordonne que ses troupes avancent en Autriche. Elles firent le dégât jusques aux portes de Vienne. Cependant il a la précaution de se retirer à Tirnau. Gabor emporte avec lui la couronne & les ornemens Roiaux que les Hongrois conservent avec une superstition extraordinaire. Cela fit penser qu'il avoit toujours en tête de soutenir son élection. Un Prince qui n'auroit pas reçu cette même Couronne, & qui n'auroit pas été revêtu

vêtu de ces mêmes ornemens, ne feroit pas regardé en Hongrie comme un Roi légitime. Gabor craignoit encore que l'Empereur profitant de la révolution arrivée en Bohême, n'envoîât quelqu'un de ses Généraux vers Presbourg, & que certains Seigneurs de Hongrie effraîés des avantages remportés par Ferdinand, ne lui ouvriſſent les portes. L'artificieux Transylvain n'a point envie de faire la paix avec ſa Majeſté Impériale. Cependant il témoigne de la ſouhaiter: il entretient toujours une grande correfpondance avec les Ambaſſadeurs de France. L'Aubespine Abbé de Preaux alla conferer avec lui. Ce voiage fut autant inutile que l'autre. Gabor penſoit à gagner du temps. Il vouloit amaffer de nouvelles forces, & voir ſi le Roi de Bohême ne trouveroit point quelque reſſource pour le rétabliſſement de ſes affaires. L'Empereur plus fier que jamais publie de ſon côté un Edit, caſſe l'élection de Gabor au Roiaume de Hongrie, & tout ce que les Etats du païs firent dans leurs aſſemblées. Cependant on continua de parler de paix & d'accommodement, ſoit que la réduction de la Hongrie parût plus difficile que celle de la Bohême, à cauſe du ſecours que les Hongrois pouvoient obtenir des Turcs & des Tartares; ſoit que Ferdinand & Gabor cherçaſſent également à gagner du temps; chacun dans le deſſein de faire ſes conditions meilleures.

Louis recevoit d'ailleurs que de Vienne, des avis preſſans de ſ'oppoſer aux projets ambitieux & cachés de la Maïſon d'Autriche

1620.

Mouvements excités dans la Valteline

1620. triche. Les nouveaux mouvemens excités dans la Valteline par les artifices du Duc de Feria Gouverneur de Milan, allarmoient presque autant l'Italie, que la victoire de l'Empereur intimidoit les Princes Protestans d'Allemagne. La République de Venise toujours attentive aux demarches des Espagnols fait de fortes instances au Conseil de France, sur la nécessité de prévenir le dessein que la Cour de Madrid a de réunir la Valteline au Duché de Milan, ou du moins de la mettre dans une entière dépendance de ses volontés. On connut bien en France les suites fâcheuses que cette affaire qui fera grand bruit dans quelque temps, étoit capable d'avoir. Louis résolut d'envoyer un Ambassadeur extraordinaire à Madrid. Il vouloit tenter premièrement d'assoupir par la voie de la négociation une revolte capable de mettre l'Italie en feu, & de causer une rupture ouverte entre les deux Couronnes. Car enfin, la France ne pouvoit pas souffrir que le Roi d'Espagne se rendit maître de la Valteline.

Ce petit païs que la rivière d'Adda qui l'arrose, rend extrêmement fertile, étoit fort à la bienséance des Espagnols. Ils regardoient la Valteline, comme une galerie commode pour faire passer des troupes d'Allemagne en Italie, & d'Italie en Allemagne. Le Comté de Tirol est à l'Orient de la Valteline, & le Duché de Milan à l'Occident. Elle en dépendoit avant que les Grisons s'en saisissent à la sollicitation du Pape Jules II. qui entreprit de chasser

Nani Historia Veneta l. IV. 1620. Vittorio Siri Memorie recondite. Tom. V. pag. 175. 176. 175. Mercure François 1620.

chasser les François d'Italie. Maximilien Sforce céda la propriété de la Valteline aux Grisons, en reconnoissance du secours qu'ils lui donnerent pour rentrer dans son Duché de Milan. Et la donation en fut confirmée par François I. Roi de France lorsqu'il conquist le Milanois après la fameuse bataille de Marignan. Il y eut depuis ce temps-là une alliance particuliere entre la Couronne de France & les Grisons. Leur République s'étoit engagée à ne donner passage par la Valteline qu'aux seules troupes de France, & à le refuser à tous les autres Souverains. Henri IV. renouvela l'alliance pour toute sa vie & pour celle de son fils. Le traité devoit même subsister huit ans après la mort de celui-ci. Une si sage précaution servit beaucoup à rompre les mesures que les Espagnols prirent souvent afin de réunir la Valteline au Duché de Milan, depuis que Charles-Quint en eût donné l'investiture à son fils.

L'habile Comte de Fuentes representoit sans cesse au Roi Philippe II. que le moyen le plus sûr de donner des entraves à l'Italie, c'étoit d'avoir Final, Monaco, & la Valteline. Le projet n'ayant pu s'exécuter qu'en partie, le Comte fit bâtir sur un rocher à l'extrémité de la Valteline le Fort de *Fuentes*, qui donna tant à parler au monde. On jugea dès lors que le dessein des Espagnols, c'étoit d'obliger les Grisons à renoncer à leur alliance avec la France pour traiter avec sa Majesté Catholique, & de se saisir de la Valteline en cas
de

1620.

1620.

de refus. Le nouveau Fort allarmoit l'Italie : il donnoit de l'ombrage & de la jalousie à la France. Quoiqu'il fût bâti sur les terres du Roi d'Espagne, il paroïssoit si contraire à la conservation de la liberté des Princes d'Italie, qu'Henri IV. fut tenté de contraindre à force ouverte les Espagnols à démolir leur citadelle. Il auroit parlé plus haut, si la République de Venise & les Suisses eussent voulu seconder ses intentions. Mais ces deux Puissances agirent si foiblement en cette rencontre, qu'Henri ne crût pas devoir s'engager lui seul dans une guerre, dont ses alliés auroient tout le profit, sans porter du moins une partie des charges.

Le passage par la Valteline sembloit beaucoup moins important aux François qu'aux Espagnols & aux Venitiens. La maxime constante du Sénat, c'est de tenir le païs de terre-ferme dans une extrême sujettion, & de ne se servir que de troupes étrangères. C'est pourquoi la liberté de les faire entrer par la Valteline, étoit comme nécessaire aux Venitiens. Au temps de leur fameux differend avec le Pape Paul V, ils répandirent si à propos leurs sequins chez les Grisons & sur tout parmi les Protestans du païs, qu'il y eut une alliance conclüe pour dix ans entre les deux Républiques. Les Grisons s'engagerent à donner passage par la Valteline aux troupes que les Venitiens feroient venir à leur service. Le Roi d'Espagne se mit en tête d'obtenir le même privilège. Ses Ministres répandent des pistoles de leur côté, afin que

que les troupes & qui viennent d'Allemagne en Italie pour sa Majesté Catholique, ou qui vont d'Italie en Allemagne, puissent passer par la Valteline. Les Papistes du pais gagnés par les Espagnols, se déclarèrent en leur faveur. Les intrigues des Venitiens & des Espagnols causèrent ainsi de la division chez les Grisons: les uns & sur tout les Protestans favorisoient la République, & les autres épousèrent les intérêts de la Maison d'Autriche. 1620.

La France avoit tâché durant la minorité de Louis XIII. d'empêcher que l'alliance entre les Venitiens & les Grisons, ne se renouvellât après que les dix ans furent expirés. Mais la guerre s'étant allumée entre la République & Ferdinand Archiduc de Gratz à l'occasion des Uscoques, les Venitiens se remuèrent vivement chez les Grisons, & ils obtinrent que les troupes dont la République avoit besoin pour la seureté de son pais de terre-ferme, eussent la liberté de passer par la Valteline. L'animosité des deux partis devint plus grande à cette occasion parmi les Grisons. Gueffier Resident de France à Turin eut ordre d'aller à Coire, & de faire en sorte que les Grisons n'entrassent plus dans aucune alliance au préjudice de celle qu'ils avoient depuis long tems avec la France, & que le Roi Très Chrétien demeurât lui seul dans le droit de faire passer des troupes par la Valteline. Selon cette commission Gueffier devoit travailler à la reconciliation des deux partis en remettant les choses sur leur ancien pied, & en écartant sans

1^{re} 20. sans aucune distinction les Espagnols & les Venitiens, de ce qu'ils pretendoient obtenir à l'envi les uns des autres. Mais la Cour de France avoit alors de si grands égards pour celle d'Espagne, que Gueffier suivant les inclinations de Marie de Médicis, & peut-être conformément aux instructions qu'elle lui envoioit, fut toujours plus favorable au parti Espagnol, qu'à celui des Venitiens, sous prétexte de maintenir la Religion Catholique, au préjudice de laquelle, disoit-on, les Protestans du parti Venitien faisoient diverses entreprises. Tel est, dirai-je? le malheur, ou le renversement du Christianisme. Il n'enseigne que la douceur, la paix, & l'amour du prochain. Cependant depuis que ceux qui sont chargés d'inspirer ces bons sentimens au peuple, ont voulu se rendre riches & puissans, les intérêts de la Religion la plus propre à entretenir la tranquillité publique, sont le prétexte ou le sujet le plus ordinaire des séditions, des revoltes & des guerres. Les Venitiens aiant si bien ménagé leurs affaires parmi les Grisons, que certaines gens du parti opposé, furent bannis ou châtiés comme des factieux, les Grisons Catholiques s'animèrent encore plus. Ceux qui se plaignoient d'être opprimés, eurent recours au Gouverneur de Milan, & demandèrent la protection du Roi d'Espagne pour la Valteline, où les Grisons, disoient-ils, non contens d'exercer une domination tyrannique, tâchoient encore d'introduire la Religion Protestante, pour la faire passer de là dans le Milanois, & peut-être plus avant dans l'Italie.

Le

Le Duc de Feria, homme naturellement vain & ambitieux, cherchoit à brouiller & à faire parler de lui. L'occasion de se rendre maître de la Valteline, lui parut la plus belle du monde. Les Protestans se trouvoient fort embarrassés en Allemagne. Le Roi de France avoit continuellement des guerres civiles sur les bras: & celui d'Angleterre amusé par l'espérance du mariage de son fils avec l'Infante d'Espagne, bien loin de secourir ceux de sa Religion & ses alliés, laissoit dépouiller ses propres enfans. Voici donc Feria qui s'intrigue avec quelques Grisons exilés, & quelques mécontents de la Valteline, sous prétexte de les tirer de l'oppression qu'ils souffrent, & d'empêcher que les Ministres Protestans que les Grisons établissent dans la Valteline, n'y extirpent le Papisme. Le 19. Juillet de l'an 1620. un certain Pianta & le Chevalier Robustel entrent dans le païs avec quelques soldats ramassés dans le Tirol, ou dans le Duché de Milan. Les Ministres & les Officiers mis par les Grisons dans la Valteline sont massacrés incontinent. Les revoltés tâchent de fermer encore tous les endroits par où les Grisons peuvent venir au secours de leurs gens dans la Valteline; mais ils ne prirent pas si bien leurs mesures, qu'un grand nombre de Grisons n'entraissent avec quelques soldats des Provinces-Unies, qui avoient servi la République de Venise. Le Duc de Feria levant pour lors le masque envoïe promptement dans la Valteline des troupes Espagnoles, & de bons Officiers: son dessein, dit-il, c'est de maintenir la

Tom. III. Part. II.

N

Reli-

1620. Religion Catholique , dans un païs où les Protestans entreprennent de l'opprimer. Et de peur que les Venitiens ne secourent les Grisons ; le Gouverneur de Milan fait avancer des troupes vers les frontières de la République , comme pour la menacer d'une guerre ouverte , en cas que le Sénat se mêle des affaires de la Valteline.

Les Grisons se trouvent alors dans une grande perplexité. L'appui de la Couronne de France est leur unique ressource : & Gueffier envoyé de sa Majesté Très-Chrétienne, s'étoit retiré de chez eux en Suisse, irrité de quelques insultes qu'il prétendoit avoir reçues. Voici comment la chose arriva. Gueffier surpris par les insinuations artificieuses des Ministres Espagnols, qui veulent lui faire acroire que le Roi leur maître ne pense qu'à la conservation de la Religion Catholique , & à s'opposer au dessein que les Venitiens ont de soutenir le parti Protestant, à la faveur duquel ils tâchoient de renouveler leur alliance avec les Grisons ; Gueffier, dis-je, avoit secondé les Espagnols avec tant de chaleur, que les Grisons du parti contraire mécontents de son procédé, ne gardoient plus de mesures avec lui. L'Envoié de France est donc obligé de s'en aller chez les Suisses. Mais la face des affaires étant changée par la revolte de la Valteline, les Grisons prièrent instamment Gueffier de revenir à Coire. Il y fut reçu avec toutes les marques possibles d'honneur & de distinction. Pendant que les Grisons Protestans s'efforcent de mériter les bonnes grâces du Roi.

Roi de France, dont la protection leur est désormais nécessaire, une de leurs Liges où les Papistes prévalaient, pense à le séparer de leur union, & à se cantonner avec les Suisses Catholiques, assurée qu'elle est de l'appui du Roi d'Espagne que le Gouverneur de Milan promettoit. 1620.

Son entreprise avoit également allarmé les Princes d'Italie & la Cour de France. Louis occupé pour lors à dissiper le puissant parti formé par la Reine sa mere, fit ordonner au Maréchal de Lesdiguières qui étoit en Dauphiné, d'aviser aux affaires d'Italie, & de concerter avec le Duc de Savoie & avec la République de Venise les mesures nécessaires pour s'opposer aux desseins de la Cour de Madrid. Bullion Conseiller d'Etat fut chargé de porter les Lettres & les ordres du Roi à Lesdiguières, & d'accompagner le Maréchal à Turin. On étoit bien-aïse qu'il y allât conférer avec Charles Emmanuel. Ne semble-t-il pas que la Cour de France vouloit alors que le Maréchal se montrât seulement dans le Piémont, dès qu'elle avoit envie de faire peur aux Espagnols? Lesdiguières entreprit le voyage de bon cœur. Ce lui étoit une nouvelle occasion d'acquérir de la gloire, & d'attraper encore de sequins de Venise. On espère que le Sénat plus allarmé que les autres de l'invasion de la Valteline, augmentera les troupes de la République. Le Maréchal en avoit de toutes prêtes au service des Venitiens, s'ils étoient d'humeur de les acheter à leur ordinaire. Le Savoiard toujours inquiet, fut ravi de s'aboucher avec son bon voisin, & de voir si les nou-

Voyage du
Maréchal
de Lesdi-
guières en
Piémont à
l'occasion
des mou-
vements de
la Valte-
line.

Histoire de
Connétable
de Lesdi-
guières.

l. X.
Chap. II.
Nani Hi-
storia Ve-
neta. l. IV.
1620.

1620. veaux mouvemens de la Valteline, ne lui fourniroient point quelque ouverture pour se venger des Espagnols, & pour exécuter du moins une partie des vastes projets, qu'il rouloit sans cesse dans sa tête

Charles Emmanuel ordonna que Lesdiguières fût reçu dans toutes les villes de Savoie avec de fort grands honneurs: & son Altesse lui fit des civilités extraordinaires à Turin. Le Duc de Savoie, Pesaro Ambassadeur de Venise, le Maréchal, & Bullion eurent de fréquentes & longues conférences sur l'affaire de la Valteline. Mais chacun avoit des vuës si diverses & des intérêts si différens, qu'il fut impossible de prendre une résolution fixe & certaine. Les Venitiens y alloient d'assez bonne foi. Pesaro proposa que toutes les Puissances alliées concourussent à contraindre les Espagnols par la voie de la négociation, ou par celle des armes à se désister de leur entreprise sur la Valteline. Charles Emmanuel ne pensoit qu'à trouver les moïens d'attirer les François en Italie & de profiter lui seul des mouvemens qui s'y feroient. Lesdiguières & Bullion suivant les instructions de la Cour de France offroient d'entrer premièrement en négociation avec sa Majesté Catholique. Mais quand on vint à celle des armes, en cas que l'autre fut inutile, Lesdiguières parla de servir la République comme un simple particulier, & de lui amener dix mille hommes de pied & mille chevaux qu'elle prendroit à sa solde. Les Venitiens n'avoient point envie de se charger seuls des dépenses de la guer-

re,

1620.

re. Leur Ministre répondit que la saison étoit desormais trop avancée pour faire venir des troupes étrangères en Italie; & il demanda que le Roi de France, le Duc de Savoie, le Senat de Venise, & les Suisses, contribuassent chacun à proportion de leurs moïens, à chasser les Espagnols d'un endroit, où toutes ces Puissances avoient un intérêt commun à ne leur laisser pas mettre le pied. Les conférences se terminèrent donc à conclure que le Duc de Savoie écrivoit à ceux du Canton de Berne, pour leur persuader d'en user avec un peu plus de modération dans la protection qu'ils donnoient aux Grisons. Les Cantons de la communion du Pape trompés par les Espagnols & par les Valtelins rebelles, s'imaginoient que les Grisons soutenus par ceux de Berne, vouloient établir la Réformation dans la Valteline. Or il étoit d'une extrême importance que tous les Cantons assemblés pour lors à Bade fussent bien convaincus que la Cour de Madrid se servoit du prétexte de la Religion pour venir à ses fins, & qu'ils prissent une résolution unanime d'aider les Grisons au recouvrement de la Valteline. Le voyage de Lesdiguières n'eut point d'autre fruit que de faire convenir les autres qu'il falloit travailler à reconcilier au plutôt les Grisons entr'eux & faire en sorte que les Cantons Catholiques concourussent avec les Protestans à reprimier l'entreprise du Gouverneur de Milan.

La République de Venise avoit envoyé Priuli en qualité d'Ambassadeur extraordinaire en France, avec ordre de représenter

1620. vivement au Roi la nécessité de prévenir les mauvais desseins des Espagnols contre la liberté de l'Italie. Louïs délivré des embarras que le parti de sa mere, & la résistance des Bearnois aux ordres de sa Majesté, lui causèrent, écoute favorablement les sages remontrances du Sénat. Puisieux Secrétaire d'Etat donna de bonnes paroles au Ministre Venitien. Il lui promet que si le Roi Catholique ne veut pas avoir égard aux instances que Bassompierre nommé Ambassadeur extraordinaire en Espagne doit lui faire sur la restitution de la Valteline, Louïs emploiera ses forces à secourir les Alliés de sa Couronne, & à maintenir le repos & la liberté de l'Italie. Disons maintenant les raisons qu'eut Bassompierre d'accepter un emploi, qui l'exile honnêtement de la Cour de France. Il y avoit plus de crédit, & le Roi le considéroit plus que jamais. Cela nous fera mieux connoître la foiblesse & le génie du Prince dont j'écris l'histoire.

deur ex-
traordi-
naire en
Espagne
pour l'af-
faire de la
Valteline.
*Nani Hi-
storia Ve-
neta. l. IV.
1620.
Journal de
Bassom-
pierre.
Lettre de
Bentivo-
glie.*

Bassompierre s'insinuoit fort agreable-
ment dans les bonnes graces de Louïs, de-
puis l'affaire du Pont de Cé, & le voyage
de sa Majesté en Guienne. Le Duc de
Luines qui craint un rival plus habile &
plus estimé que lui, fait en sorte qu'au re-
tour du Bearn, le Roi commença de re-
cevoir Bassompierre d'un air froid & se-
rieux. Un changement si subit l'étonne:
mais il ne se déconcerte pas. *Est-ce tout
de bon, Sire, ou pour vous moquer de moi,
que vous faites la mine ?* dit-il un jour à
Louïs avec son enjouement ordinaire. Je
ne

ne vous la fais point, répondit le Roi d'un ton grave, en se tournant de l'autre côté. Bassompierre va voir ensuite le Duc de Luines, & il en est si mal reçu, qu'il ne peut plus douter qu'on ne trame quelque chose contre lui à la Cour. Tout ceci se passoit à Bourdeaux, lors que le Roi revenu de Pau, se préparoit à prendre la route de Paris. Le Cardinal de Retz, le Comte de Schomberg, & l'Abbé Rucellaï avertirent alors Bassompierre que le Duc de Luines se plaignoit extrêmement de lui. Quand il faut venir au détail des griefs, on trouve que le plus grand de tous, c'est le progrès que Bassompierre fait chaque jour dans les bonnes grâces du Roi. Cela donnoit trop d'inquiétude au Favori: il avoit résolu de perdre Bassompierre, à moins qu'il ne prît le parti de se retirer de lui-même de la Cour. Dans le mortel chagrin qu'un si fâcheux contretemps, cause à un Courtisan, Bassompierre eut du moins la consolation de reconnoître, que c'étoit à contrecœur, que le Roi en usoit de la sorte avec lui. *Ne t'ennuie point*, dit un jour Louis au desolé Bassompierre, *& ne fais semblant de rien*.

Cependant ses amis l'avoient averti que le Favori ne pouvoit plus le souffrir à la Cour, & qu'il falloit s'en éloigner incessamment. Bassompierre rejette d'abord la proposition avec beaucoup de hauteur & de fierté. Mais ses amis lui aiant remontré vivement, qu'il vaut mieux céder pour un temps à un Favori impérieux & maître de l'esprit du Prince, que de se perdre sans

res-

1620. ressource, Bassompierre entre en composition avec le Duc de Luines. Voilà comme l'Ambassade extraordinaire en Espagne, fut le prétexte honnête qu'on fournit à Bassompierre pour donner satisfaction au Favori. Ils se virent ensuite l'un l'autre. *Je vous l'avouë franchement*, dit Luines d'une manière basse & ridicule, *je suis comme un mari qui craint d'être cocu. Je ne puis souffrir qu'un galant homme fasse l'amour à ma femme. J'aurai toujours de l'estime & de l'inclination pour vous. Mais c'est à condition que vous ne tâcherez pas de vous instruer trop avant dans les bonnes graces du Roi.* Luines mene ensuite son rival reconcilié à l'appartement de sa Majesté. Bassompierre est mieux reçu, depuis que le Favori témoigne qu'il est content de lui. Vit-on jamais une pareille foiblesse ? Louis XIII. n'ose regarder qui que ce soit de bon œil, à moins que son premier Ministre, ou son Favori ne lui en donnent la permission.

Fin de la II. Partie du Tome III.



AB B 4500

(32)

ULB Halle

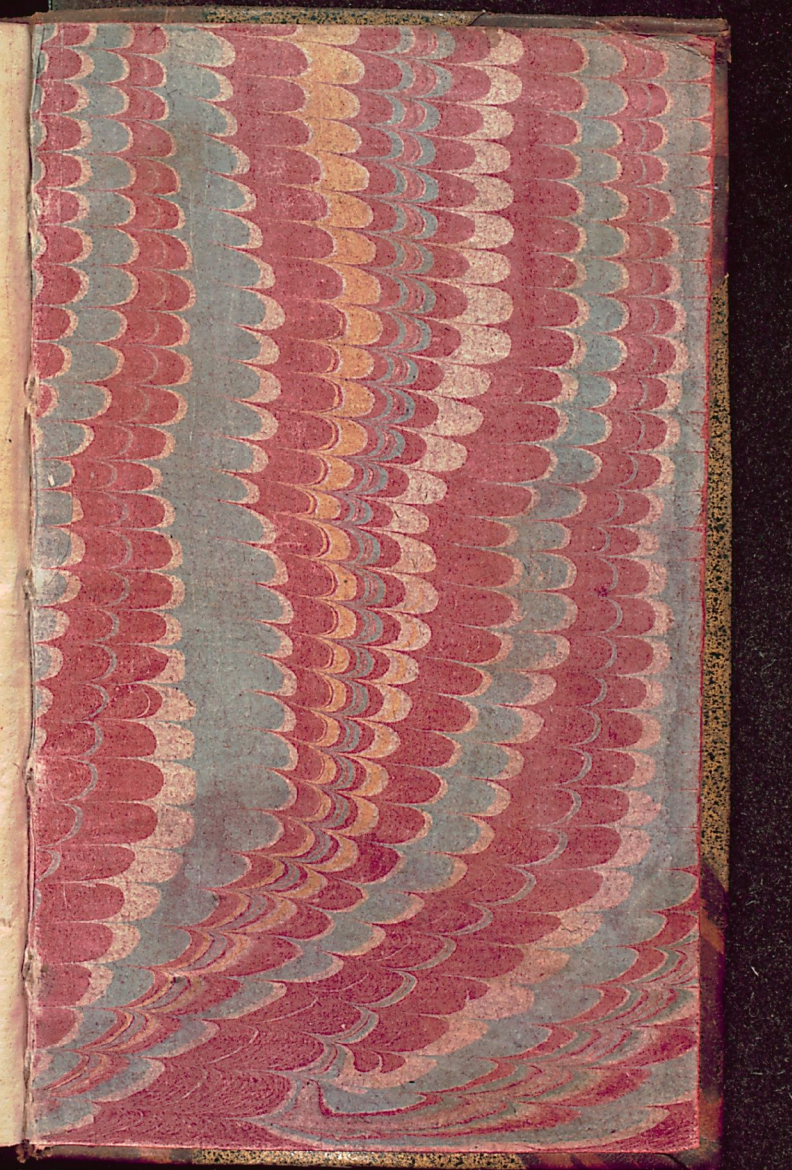
3

001 706 330



55184 (3,2)





HISTOIRE

DU REGNE DE

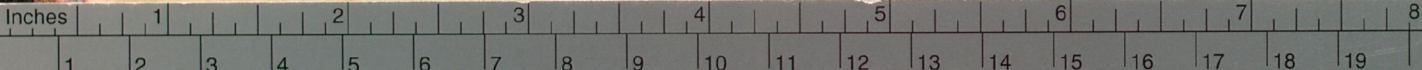
LOUIS XIII.

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

TOME TROISIÈME.

SECONDE PARTIE.

*Nouvelle Edition revue, corrigée & augmentée
sur l'Exemplaire de l'Auteur.*



Farbkarte #13

B.I.G.

Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black

